

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES · JOURNAL DES DÉBATS (HANSARD)

Daily Sitting 48
Friday, June 5, 2026

Second Session
61st legislature

Honourable Francine Landry
Speaker

Jour de séance 48
le vendredi 5 juin 2026

Deuxième session
61^e législature

Présidence de
l'honorable Francine Landry

CONTENTS / TABLE DES MATIÈRES

Déclarations de condoléances et de félicitations / Statements of Condolence and Congratulation	1
Statements by Members / Déclarations de députés.....	6
Questions orales / Oral Questions	12
Politique sociale / Social Policy	12
School Nutrition Program / Programme de nutrition en milieu scolaire	17
Education / Éducation.....	20
Natural Gas / Gaz naturel	22
Seniors / Personnes âgées	25
Point of Order / Rappel au Règlement	26
Déclarations de ministres / Statements by Ministers	27
Government Motions for the Ordering of the Business of the House / Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre	33
Debate on Second Reading of Bill 41 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 41	33
Second Reading / Deuxième lecture	65
Debate on Second Reading of Bill 45 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 45	65
Point of Order / Rappel au Règlement.....	80
Debate on Second Reading of Bill 45 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 45	80
Point of Order / Rappel au Règlement.....	85
Debate on Second Reading of Bill 45 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 45	85
Second Reading / Deuxième lecture	97
Debate on Second Reading of Bill 49 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 49	97
Proposed Amendment to Motion for Second Reading of Bill 49 / Amendement proposé de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 49	109
Debate on Proposed Amendment / Débat sur l'amendement proposé.....	109
Recorded Vote—Proposed Amendment to Motion for Second Reading of Bill 49 Defeated Vote nominal et rejet de l'amendement proposé de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 49	116
Deuxième lecture / Second Reading	116
Debate on Second Reading of Bill 50 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 50	116
Second Reading / Deuxième lecture	119
Debate on Second Reading of Bill 46 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 46	119

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

Second Session of the 61st Legislative Assembly, 2025-2026

Speaker: Hon. Francine Landry

Deputy Speakers: Guy Arseneault and Benoît Bourque

Constituencies	Party	Members
Albert-Riverview	PC	Sherry Wilson
Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills	PC	Don Monahan
Bathurst	L	Hon. René Legacy
Beausoleil—Grand-Bouctouche—Kent	L	Benoît Bourque
Belle-Baie—Belledune	L	Marco LeBlanc
Caraquet	L	Hon. Isabelle Thériault
Carleton-Victoria	PC	Margaret Johnson
Carleton-York	PC	Richard Ames
Champdoré-Irishtown	L	Hon. Lyne Chantal Boudreau
Dieppe-Memramcook	L	Natacha Vautour
Edmundston—Vallée-des-Rivières	L	Hon. Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	PC	Kris Austin
Fredericton Lincoln	G	David Coon
Fredericton North	L	Hon. Luke Randall
Fredericton South-Silverwood	L	Hon. Susan Holt
Fredericton-York	PC	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John Lorneville	PC	Ian Lee
Grand Falls—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin	L	Hon. Chuck Chiasson
Hampton-Fundy-St. Martins	L	Hon. John Herron
Hanwell-New Maryland	L	Hon. Cindy Miles
Hautes-Terres—Nepisiguit	L	Luc Robichaud
Kent North	L	Hon. Pat Finnigan
Kings Centre	PC	Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	L	Hon. Francine Landry
Miramichi Bay-Neguac	L	Sam Johnston
Miramichi East	PC	Michelle Conroy
Miramichi West	PC	Kevin Russell
Moncton Centre	L	Hon. Rob McKee, K.C.
Moncton East	L	Alexandre Cédric Doucet
Moncton Northwest	L	Tania Sodhi
Moncton South	L	Hon. Claire Johnson
Oromocto-Sunbury	PC	Mary E. Wilson
Quispamsis	L	Hon. Aaron Kennedy
Restigouche East	L	Guy Arseneault
Restigouche West	L	Hon. Gilles LePage
Riverview	PC	Rob Weir
Rothsay	L	Hon. Alyson Townsend
Saint Croix	PC	Kathy Bockus
Saint John East	PC	Glen Savoie
Saint John Harbour	L	Hon. David Hickey
Saint John Portland-Simonds	L	Hon. John Dornan
Saint John West-Lancaster	L	Kate Elman Wilcott
Shediac Bay-Dieppe	L	Hon. Robert Gauvin
Shediac—Cap-Acadie	L	Jacques LeBlanc
Shippagan-Les-Îles	L	Éric Mallet
Sussex-Three Rivers	PC	Tammy Scott-Wallace
Tantramar	G	Megan Mitton
Tracadie	L	Hon. Keith Chiasson
Woodstock-Hartland	PC	Bill Hogan

(G) Green Party of New Brunswick

(L) Liberal Party of New Brunswick

(PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Deuxième session de la 61^e législature, 2025-2026
Présidente : L'hon. Francine Landry
Vice-présidents : Guy Arseneault et Benoît Bourque

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert-Riverview	PC	Sherry Wilson
Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills	PC	Don Monahan
Baie-de-Miramichi—Neguac	L	Sam Johnston
Baie-de-Shediac—Dieppe	L	L'hon. Robert Gauvin
Bathurst	L	L'hon. René Legacy
Beausoleil—Grand-Bouctouche—Kent	L	Benoît Bourque
Belle-Baie—Belledune	L	Marco LeBlanc
Caraquet	L	L'hon. Isabelle Thériault
Carleton-Victoria	PC	Margaret Johnson
Carleton-York	PC	Richard Ames
Champdoré-Irishtown	L	L'hon. Lyne Chantal Boudreau
Dieppe-Memramcook	L	Natacha Vautour
Edmundston—Vallée-des-Rivières	L	L'hon. Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	PC	Kris Austin
Fredericton-Lincoln	PV	David Coon
Fredericton-Nord	L	L'hon. Luke Randall
Fredericton-Sud—Silverwood	L	L'hon. Susan Holt
Fredericton-York	PC	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John Lorneville	PC	Ian Lee
Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin	L	L'hon. Chuck Chiasson
Hampton-Fundy-St. Martins	L	L'hon. John Herron
Hanwell-New Maryland	L	L'hon. Cindy Miles
Hautes-Terres—Nepisiguit	L	Luc Robichaud
Kent-Nord	L	L'hon. Pat Finnigan
Kings-Centre	PC	Bill Oliver
Madawaska-Les-Lacs—Edmundston	L	L'hon. Francine Landry
Miramichi-Est	PC	Michelle Conroy
Miramichi-Ouest	PC	Kevin Russell
Moncton-Centre	L	L'hon. Rob McKee, c.r.
Moncton-Est	L	Alexandre Cédric Doucet
Moncton-Nord-Ouest	L	Tania Sodhi
Moncton-Sud	L	L'hon. Claire Johnson
Oromocto-Sunbury	PC	Mary E. Wilson
Quispamsis	L	L'hon. Aaron Kennedy
Restigouche-Est	L	Guy Arseneault
Restigouche-Ouest	L	Hon. Gilles LePage
Riverview	PC	Rob Weir
Rothsay	L	L'hon. Alyson Townsend
Saint John-Est	PC	Glen Savoie
Saint John Harbour	L	L'hon. David Hickey
Saint John-Ouest—Lancaster	L	Kate Elman Wilcott
Saint John Portland-Simonds	L	L'hon. John Dornan
Sainte-Croix	PC	Kathy Bockus
Shediac—Cap-Acadie	L	Jacques LeBlanc
Shippagan-Les-Îles	L	Éric Mallet
Sussex-Three Rivers	PC	Tammy Scott-Wallace
Tantramar	PV	Megan Mitton
Tracadie	L	L'hon. Keith Chiasson
Woodstock-Hartland	PC	Bill Hogan

(L) Parti libéral du Nouveau-Brunswick
(PC) Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick
(PV) Parti vert du Nouveau-Brunswick

CABINET

Hon. / l'hon. Susan Holt	Premier, President of the Executive Council, Minister responsible for Official Languages / première ministre, présidente du Conseil exécutif, ministre responsable des Langues officielles
Hon. / l'hon. René Legacy	Deputy Premier, Minister of Finance and Treasury Board, Minister of Energy, Minister responsible for the <i>Right to Information and Protection of Privacy Act</i> / vice-premier ministre, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, ministre de l'Énergie, ministre responsable de la <i>Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée</i>
Hon. / l'hon. Rob McKee, K.C. / c.r.	Minister of Justice, Attorney General, Minister responsible for Addictions and Mental Health Services / ministre de la Justice, procureur général, ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances
Hon. / l'hon. John Dornan	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Claire Johnson	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Keith Chiasson	Minister of Indigenous Affairs / ministre des Affaires autochtones
Hon. / l'hon. Cindy Miles	Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale
Hon. / l'hon. Chuck Chiasson	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Gilles LePage	Minister of Environment and Climate Change, Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Aaron Kennedy	Minister of Local Government, Minister responsible for Service New Brunswick / ministre des Gouvernements locaux, ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick
Hon. / l'hon. Isabelle Thériault	Minister of Tourism, Heritage and Culture / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture
Hon. / l'hon. Robert Gauvin	Minister of Public Safety, Minister responsible for la Francophonie / ministre de la Sécurité publique, ministre responsable de la Francophonie

Hon. / l'hon. Alyson Townsend	Minister responsible for Labour / ministre responsable du Travail
Hon. / l'hon. John Herron	Minister of Natural Resources / ministre des Ressources naturelles
Hon. / l'hon. Pat Finnigan	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Lyne Chantal Boudreau	Minister of Seniors, Minister responsible for Women and Gender Equity / ministre des Aînés, ministre responsable des Femmes et de l'Équité des genres
Hon. / l'hon. Jean-Claude D'Amours	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour, Minister of Intergovernmental Affairs, Minister responsible for Immigration, Minister responsible for Military Affairs, Minister responsible for the Research and Productivity Council / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, ministre des Affaires intergouvernementales, ministre responsable de l'Immigration, ministre responsable des Affaires militaires, ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité
Hon. / l'hon. David Hickey	Minister responsible for the New Brunswick Housing Corporation / ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick
Hon. / l'hon. Luke Randall	Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Economic Development and Small Business, Minister responsible for NB Liquor and Cannabis NB, Minister responsible for the <i>Regulatory Accountability and Reporting Act</i> / ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB, ministre responsable de la <i>Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation</i>

[Translation / Traduction]

Jour de séance 48

Chambre de l'Assemblée législative
le vendredi 5 juin 2026

Daily Sitting 48

Assembly Chamber,
Friday, June 5, 2026.

9:00

(La séance est ouverte à 9 h sous la présidence de l'hon. M^{me} Landry.

(The House met at 9 a.m., with **Hon. Ms. Landry**, the Speaker, in the chair.

Prière.)

Prayers.)

Déclarations de condoléances et de félicitations /
Statements of Condolence and Congratulation

Statements of Condolence and Congratulation /
Déclarations de condoléances et de félicitations

M. Coon : Merci, Madame la présidente.

Mr. Coon: Thank you, Madam Speaker.

I'd like to offer my condolences to the friends and family of Peter Garnett, who passed away at the Saint John Regional Hospital on Friday, May 29. Peter was born in 1948 on Ministers Island, just offshore from Saint Andrews, something he was very proud of.

J'aimerais présenter mes condoléances aux amis et à la famille de Peter Garnett, décédé le vendredi 29 mai à l'Hôpital régional de Saint John. Peter est né en 1948 sur l'île Ministers, au large de Saint Andrews, ce dont il était très fier.

Peter had a long career as an accountant. He enjoyed staying in touch with all his clients and continued to serve them even as his health declined. I can attest to this because I knew Peter for decades. He took care of our family's taxes for a long time. In fact, I saw him in his office in St. Stephen just weeks ago. I can tell you that he liked to chat about provincial politics, and he had a wicked sense of humour. Peter was a long-time member of the St. Stephen Curling Club. He enjoyed salmon fishing with friends on the Nepisiguit River, spending time at his camp, canoeing on the St. Croix River, and snowmobiling all over Charlotte County when there was snow, but moose season was actually his favourite time of the year.

Peter a mené une longue carrière de comptable. Il aimait rester en contact avec tous ses clients et a continué à les servir même lorsque sa santé a commencé à décliner. Je peux en témoigner, car je connaissais Peter depuis des décennies. Il s'est occupé des déclarations d'impôt de notre famille pendant longtemps. D'ailleurs, je l'ai vu dans son bureau à St. Stephen il y a à peine quelques semaines. Je peux vous dire qu'il aimait discuter de politique provinciale et qu'il avait un sens de l'humour redoutable. Peter était membre de longue date du club de curling de St. Stephen. Il aimait pêcher le saumon avec des amis sur la rivière Nepisiguit, passer du temps à son chalet, faire du canoë sur la rivière St. Croix et faire de la motoneige dans tout le comté de Charlotte quand il y avait de la neige, mais la saison de la chasse à l'orignal était en réalité sa période préférée de l'année.

Peter is survived by his wife, Jane, and sons Matthew and Scott. He will be missed by many. Rest in peace, my friend. Thank you, Madam Speaker.

Peter laisse dans le deuil son épouse, Jane, et ses fils, Matthew et Scott. Il manquera à beaucoup de gens. Repose en paix, mon ami. Merci, Madame la présidente.

9:05

M. Doucet : Madame la présidente, je prends la parole aujourd'hui à la Chambre pour féliciter tous les diplômés de l'Université de Moncton, campus de Moncton. J'aimerais aussi souligner l'attribution des

Mr. Doucet: Madam Speaker, I rise today in the House to congratulate all the Université de Moncton, Moncton campus, graduates. I would also like to recognize the following four recipients of honorary

quatre doctorats honorifiques suivants, à l'honorable Dominic LeBlanc, que je considère comme le politicien du Nouveau-Brunswick le plus influent de l'histoire sur la scène fédérale, à mon ancienne collègue dans le secteur communautaire et résidente de Moncton-Est Liane Roy pour son engagement sur la scène provinciale, fédérale et internationale, à la figure incontournable en justice sociale Françoise David ainsi qu'à Myriam Cyr, une artiste exceptionnelle dont la carrière internationale est incroyable.

Si j'ai un message à donner aux diplômés, ce serait le suivant : Vous êtes les futures personnes enseignantes, infirmières, avocates, musiciennes, diététistes, ingénieures et plus de notre société. Vous êtes l'avenir de notre province. Je vous remercie d'avoir choisi l'Université de Moncton et le Nouveau-Brunswick pour accomplir vos études. Je vous souhaite beaucoup de succès pour la suite. La vie vous réserve de bonnes surprises. Merci, Madame la présidente.

Mr. Monahan: As the MLA for Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, I'd like to extend my sincere congratulations to all newly elected and returning mayors, deputy mayors, and councillors who were sworn into office across our communities this past week. Public service is a significant commitment, and I commend each of you for stepping forward to represent your residents and help shape the future of your municipalities.

Local government plays a vital role in the daily lives of New Brunswickers, from maintaining essential service infrastructure and services to supporting community growth, recreation, and economic development. The strength of Arcadia, Butternut Valley, and Maple Hills comes from dedicated individuals who are willing to serve their neighbourhoods and work collaboratively to address local priorities. I look forward to working alongside each council as we continue building strong, vibrant, and prosperous communities for families, businesses, and future generations. Congratulations on your swearing-in and best wishes for a successful and productive term in office.

Madam Speaker: I recognize the member for Fredericton Lincoln and leader of the third party. No, you had a... Okay, I understand my notes now.

doctorates: Dominic LeBlanc, whom I consider the most influential New Brunswick politician in history at the federal level; my former colleague in the community sector and resident of Moncton East, Liane Roy, for her commitment provincially, federally, and internationally; prominent social justice figure, Françoise David; and Myriam Cyr, an exceptional artist with an incredible international career.

If I have one message for the graduates, it is this: You are the future teachers, nurses, lawyers, musicians, dieticians, engineers, and more in our society. You are the future of our province. Thank you for choosing the Université de Moncton for your education. I wish you much success in your future endeavours. Life has great surprises in store for you. Thank you, Madam Speaker.

M. Monahan : En tant que député d'Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, j'aimerais adresser mes sincères félicitations à tous les maires, maires adjoints et conseillers municipaux nouvellement élus ou réélus qui ont prêté serment dans nos collectivités la semaine dernière. Le service public est un engagement de taille, et je tiens à saluer chacun d'entre vous pour avoir accepté de représenter vos concitoyens et de contribuer à façonner l'avenir de vos municipalités.

Les gouvernements locaux jouent un rôle primordial dans la vie quotidienne des gens du Nouveau-Brunswick, qu'il s'agisse d'entretenir les infrastructures et de maintenir les services essentiels ou de soutenir la croissance communautaire, les loisirs et le développement économique. La force d'Arcadia, de Butternut Valley et de Maple Hills réside dans des personnes dévouées, prêtes à servir leurs voisinages et à travailler en collaboration pour répondre aux priorités locales. Je me réjouis de travailler aux côtés de chaque conseil municipal alors que nous continuons à bâtir des collectivités solides, dynamiques et prospères pour les familles, les entreprises et les générations futures. Félicitations pour votre prestation de serment, et je vous souhaite un mandat fructueux et productif.

La présidente : Je donne la parole au député de Fredericton-Lincoln et chef du tiers parti. Non, vous aviez un... D'accord, je comprends mes notes maintenant.

L'hon. M. Finnigan : Merci, Madame la présidente. Je suis ravi de prendre la parole aujourd'hui pour féliciter et saluer les élus municipaux de ma circonscription de Kent-Nord.

Je tiens tout d'abord à féliciter le maire réélu Jimmy Bourque ainsi que les cinq conseillers élus dans la municipalité de Nouvelle-Arcadie.

I want to sincerely thank the outgoing Mayor of the municipality of Beaurivage, Arnold Vautour, for his years of service and dedication to the community. As well, I want to congratulate the new mayor, Danielle Dugas, and the newly elected council.

La municipalité de Five Rivers accueillera pour sa part son nouveau maire élu Kevin Scolly ainsi que son conseil municipal. Je remercie également la mairesse sortante Tina Beers de son engagement et son travail au service de la population.

Finally, Madam Speaker, I'd like to congratulate the Kent rural district, consisting of Baie-Sainte-Anne, Pointe-Sapin, and Richibucto-Village, on the election of Lucie Martin and Jean-Charles Daigle.

Je remercie tous les élus de leur engagement envers la population et à l'égard du développement de nos collectivités rurales. Je vous souhaite beaucoup de succès pour votre mandat.

Thank you.

Merci, Madame la présidente.

Mr. Hogan: Thank you, Madam Speaker. I rise today to congratulate Lola Foster of Woodstock for achieving what every cheerleader dreams of: winning a gold medal at the world cheerleading championships. Lola, who started to cheer at the age of 15, has competed for Team Canada at the world cheer championships in Orlando three times. She and her team took gold this year, beating out Australia and England. Last year, the team took home silver. Lola has gone on to achieve big accomplishments in her career. This spring, she finished her first year of kinesiology at Dalhousie University, where she's part of the cheer team.

Hon. Mr. Finnigan: Thank you, Madam Speaker. It gives me great pleasure to rise today to congratulate and recognize the elected municipal officials in my Kent North riding.

First, I want to congratulate re-elected Mayor Jimmy Bourque and the five councillors elected in the municipality of Nouvelle-Arcadie.

Je tiens à remercier sincèrement le maire sortant de la municipalité de Beaurivage, Arnold Vautour, pour ses années de service et son dévouement envers la collectivité. Je tiens également à féliciter la nouvelle mairesse, Danielle Dugas, ainsi que le conseil municipal nouvellement élu.

The municipality of Five Rivers will welcome its newly elected Mayor Kevin Scolly and municipal council. I also thank outgoing Mayor Tina Beers for her commitment and work for the public.

Enfin, Madame la présidente, j'aimerais féliciter le district rural de Kent, composé de Baie-Sainte-Anne, de Pointe-Sapin et de Richibucto-Village, pour l'élection de Lucie Martin et de Jean-Charles Daigle.

I thank all elected officials for their commitment to the public and the development of our rural communities. I wish you much success in your mandates.

Merci.

Thank you, Madam Speaker.

M. Hogan : Merci, Madame la présidente. Je prends la parole aujourd'hui pour féliciter Lola Foster, de Woodstock, d'avoir réalisé le rêve de toute meneuse de claqué, à savoir remporter une médaille d'or aux championnats du monde de cheerleading. Lola, qui est meneuse de claqué depuis l'âge de 15 ans, a représenté l'équipe du Canada à trois reprises lors des championnats du monde de cheerleading à Orlando. Elle et son équipe ont décroché l'or cette année, devançant l'Australie et l'Angleterre. L'année dernière, l'équipe avait remporté la médaille d'argent. Lola a ensuite enchaîné les exploits au cours de sa carrière. Ce printemps, elle a terminé sa première année de kinésiologie à la Dalhousie University, où elle fait partie de l'équipe de meneuses de claqué.

I invite my colleagues to join me in cheering for Lola Foster, world cheerleading champion. Give me an L.

(Interjections.)

Mr. Hogan: Give me an O.

(Interjections.)

Mr. Hogan: Give me an L.

(Interjections.)

Mr. Hogan: Give me an A.

(Interjections.)

Mr. Hogan: What do you get?

(Interjections.)

Mr. Hogan: Lola.

Thank you, Madam Speaker.

Madam Speaker: That was nice for a Friday morning. That was good.

9:10

Ms. Wilcott: Madam Speaker, today I rise to bring congratulations to Grace Totten, who will celebrate her 17th birthday on June 24. Back in September, Grace set herself an ambitious goal: to complete the 17 United Nations sustainable development goals before turning 17. Her initiative, called 17 by 17, has grown beyond New Brunswick to reach national and even international youth who have participated. I'm happy to say that Grace has now successfully completed all 17 United Nations sustainable goals before her 17th birthday.

Throughout this journey, Grace has participated in and led initiatives focused on community service, environmental stewardship, education, animal welfare, kindness, advocacy, and youth leadership. Her legacy project is a website to encourage other youth to participate in this challenge. Congratulations, Grace. Thank you for the work you've done to inspire

J'invite mes collègues à se joindre à moi pour acclamer Lola Foster, championne du monde de cheerleading. Donnez-moi un L.

(Exclamations.)

M. Hogan : Donnez-moi un O.

(Exclamations.)

M. Hogan : Donnez-moi un L.

(Exclamations.)

M. Hogan : Donnez-moi un A.

(Exclamations.)

M. Hogan : Qu'est-ce qu'on obtient?

(Exclamations.)

M. Hogan : Lola.

Merci, Madame la présidente.

La présidente : C'était bien pour un vendredi matin. C'était bien.

M^{me} Wilcott : Madame la présidente, je prends la parole aujourd'hui pour féliciter Grace Totten, qui fêtera son 17^e anniversaire le 24 juin. En septembre dernier, Grace s'est fixé un but ambitieux, à savoir atteindre les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies avant d'avoir 17 ans. Son initiative, baptisée 17 d'ici 17, a dépassé les frontières du Nouveau-Brunswick pour toucher des jeunes à l'échelle nationale, voire internationale, qui y ont participé. Je suis heureuse d'annoncer que Grace a désormais atteint avec succès les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies avant son 17^e anniversaire.

Tout au long du parcours, Grace a participé à des initiatives axées sur le service communautaire, la protection de l'environnement, l'éducation, le bien-être animal, la bienveillance, la défense des droits et le leadership des jeunes, et en a même dirigé certaines. Son projet d'héritage consiste en un site Web destiné à encourager d'autres jeunes à relever un tel défi. Félicitations, Grace. Merci pour le travail que tu as

other youth across the province and the world. Thank you.

Mr. Lee: Thank you, Madam Speaker. I want to give a big congrats to the Grade 12 students who reside in the riding of Fundy-The Isles-Saint John Lorneville on their upcoming graduation. I want to give a shout-out to the 2026 graduates of FMHS, Fundy Middle and High School, my alma mater and where I spent the majority of my teaching career. I haven't seen those students since they were in Grade 10, but well done. Remember: Look forward with hope and back with pride.

I congratulate the 2026 graduates of CCCA, Charlotte County Christian Academy. Well done. I know you are well prepared to achieve your God-given potential, and as Matthew 5:15 states: Don't hide your light under a bushel. For the Grand Manan Community School, it's *vincit omnia veritas*, or truth conquers all, which is an excellent motto to live by. Thank you so much for welcoming and inviting me to your school this past spring. You have a lot to be appreciative of.

To all the graduates, congratulations. You've done it.

Mr. Johnston: Madam Speaker, huge congratulations to Mi'gmawë'l Tplu'taqn Incorporated on marking 300 years of peace and friendship via the treaty commemoration program at Metepenagiag Mi'kmaq Nation this weekend. The commemoration will include various cultural programs, including music, workshops, discussions, ceremonies, and a community feast. From the grand entry opening prayer to the smudge to the fellowship of the meal, our time together will be memorable for making new friends and renewing old friendships. In an atmosphere of mutual respect, understanding, and peace, we will share our time together.

Finally, I send a special note of thanks to my friend Chief Bill Ward for hosting and to Chief George Ginnish of Natoaganeg and Chief Alvery Paul of

accompli afin d'inspirer d'autres jeunes dans toute la province et dans le monde entier. Merci.

M. Lee : Merci, Madame la présidente. Je tiens à adresser toutes mes félicitations aux élèves de 12^e année résidant dans la circonscription de Fundy-The Isles-Saint John Lorneville à l'occasion de leur prochaine remise de diplômes. Je veux saluer les diplômés de la promotion 2026 de FMHS (Fundy Middle and High School), mon alma mater et l'école où j'ai passé la majeure partie de ma carrière d'enseignant. Je n'ai pas revu ces élèves depuis qu'ils étaient en 10^e année, mais bravo à eux. N'oubliez pas de regarder vers l'avenir avec espoir et vers le passé avec fierté.

Je félicite les diplômés de la promotion 2026 de la CCCA, la Charlotte County Christian Academy. Bravo à vous. Je sais que vous êtes bien préparés à réaliser le potentiel que Dieu vous a donné, et comme le dit Matthieu 5:15 : On n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau. Quant à la Grand Manan Community School, sa devise est *vincit omnia veritas*, c'est-à-dire la vérité triomphe de tout, ce qui est un excellent credo à suivre. Merci beaucoup de m'avoir invité et accueilli dans votre école au printemps dernier. Vous avez de nombreuses raisons d'être reconnaissants.

À tous les diplômés, félicitations. Vous avez réussi.

M. Johnston : Madame la présidente, toutes mes félicitations à Mi'gmawë'l Tplu'taqn Incorporated pour avoir célébré 300 ans de paix et d'amitié dans le cadre du programme de commémoration de traité qui se tiendra en fin de semaine au sein de la nation mi'kmaq Metepenagiag. La commémoration comprendra divers programmes culturels, notamment de la musique, des ateliers, des débats, des cérémonies et un festin communautaire. Depuis la prière d'ouverture de la grande entrée jusqu'au partage du repas, en passant par le rituel de purification par la fumée, ce moment passé ensemble restera gravé dans nos mémoires, car il nous permettra de nouer de nouvelles amitiés et de renouer avec d'anciennes. C'est dans une atmosphère de respect mutuel, de compréhension et de paix que nous partagerons ce moment ensemble.

Enfin, j'adresse un remerciement tout particulier à mon ami, le chef Bill Ward, pour son accueil, ainsi qu'au chef George Ginnish, de Natoaganeg, et au chef Alvery Paul, d'Esgenoôpetitj, pour leur leadership

Esgenoôpetitj for their leadership in my riding of Miramichi Bay-Neguac.

Nous continuerons à travailler ensemble pour assurer le bien-être de tous. Notre gouvernement fait ce qu'il faut. Nous allons de l'avant. *Wela'liog.*

Ms. M. Johnson: Thank you, Madam Speaker. I appreciate it.

Madam Speaker, this week, our community said goodbye to a truly remarkable man. Our hearts are heavy with that loss. Gary Wayne Broad was one of those rare individuals whose impact cannot be measured by titles alone, though he held many. He worked for years at the Fraser mill, served as a councillor and as Deputy Mayor and Mayor of Plaster Rock, volunteered with the fire department, and led as fire chief.

However, what people will remember most is not the positions he held but the way he lived. Gary devoted himself wholeheartedly to his church, his family, and the community he loved so much. Alongside his beloved Jo-Anne, he poured countless hours into helping animals through the SPCA, always extending kindness to those who needed it most. For an entire generation of children, Gary was Santa Claus, the familiar face that brought joy, wonder, and Christmas magic year after year.

To me personally, Gary was one of my greatest cheerleaders. He always had an encouraging word, a warm smile, and a genuine interest in the lives of others. I'm especially grateful that I was able to spend some time with him recently when he celebrated his 80th birthday. It is a memory I will always treasure. Thank you, Madam Speaker.

9:15

Statements by Members / Déclarations de députés

Mr. Cullins: Thank you, Madam Speaker. This fall, when New Brunswick kindergarten children are driven to AI by the Holt government, I hope one of them asks AI the meaning of the word "deliberate" and to use it in a sentence including the Premier and her

dans ma circonscription de Baie-de-Miramichi—Neguac.

We will continue to work together to ensure the well-being of everyone. Our government is doing the right thing. We are moving forward. *Wela'liog.*

M^{me} M. Johnson : Merci, Madame la présidente. Je vous en suis reconnaissante.

Madame la présidente, cette semaine, notre collectivité a fait ses adieux à un homme vraiment remarquable. Cette perte nous pèse lourdement sur le cœur. Gary Wayne Broad faisait partie de ces rares personnes dont l'influence ne se mesure pas uniquement à ses titres, bien qu'il en ait occupé de nombreux. Il a travaillé pendant des années à l'usine Fraser, a été conseiller municipal, maire adjoint puis maire de Plaster Rock, s'est engagé bénévolement au sein du service incendie, et a occupé le poste de chef des pompiers.

Cependant, ce dont les gens se souviendront le plus, ce ne sont pas les fonctions que Gary a occupées, mais la façon dont il a vécu. Gary s'est consacré corps et âme à son église, à sa famille et à la collectivité qu'il aimait tant. Aux côtés de sa chère Jo-Anne, il a consacré d'innombrables heures à venir en aide aux animaux par l'intermédiaire de la SPA et a toujours fait preuve de bienveillance envers les gens qui en avaient le plus besoin. Pour toute une génération d'enfants, Gary incarnait le père Noël, ce visage familier qui apportait joie, émerveillement et magie de Noël année après année.

Pour moi personnellement, Gary était l'un de mes plus grands soutiens. Il avait toujours un mot d'encouragement, un sourire chaleureux et un intérêt sincère pour la vie des autres. Je suis particulièrement reconnaissante d'avoir pu passer un peu de temps avec lui récemment, à l'occasion de son 80^e anniversaire. C'est un souvenir que je chérirai toujours. Merci, Madame la présidente.

Déclarations de députés / Statements by Members

M. Cullins : Merci, Madame la présidente. Cet automne, lorsque les enfants de maternelle du Nouveau-Brunswick seront initiés à l'IA par le gouvernement Holt, j'espère que l'un d'entre eux demandera à l'IA la signification du mot « délibéré »

government. AI would likely tell the kindergartener that the word means “on purpose”. A possible sentence might be this: When the Premier and the rest of the Holt government members ignore New Brunswickers calling for help with gas prices, their actions are deliberate.

The child might then ask AI why any Premier would ignore people saying they need help. AI might reply by saying that it is the same reason that a Premier would deny people the shingles vaccine. The child might then say: I don’t understand. The AI would then say: Welcome to the club. There is a lot of that going around thanks to Premier Holt and her government. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Coon: Madam Speaker, today is World Environment Day. It’s a day to reflect on the simple but powerful idea that we humans are part of nature and must love trees, rivers, farmlands, forests, and the air we breathe as much as we love life itself. However, if you take one look at the forest ecosystems on Crown land, it’s hard to see a love affair going on. They are badly degraded in diversity and quality, and wildlife populations of many kinds are in decline because of a lack of sufficient suitable habitat. That is not striking a balance, Madam Speaker.

We continue to use the air we breathe as a dump for air pollutants, as the government encourages NB Power’s dedication to building more fossil gas and diesel power plants, and the official opposition wants to extract even more fossil gas to burn, which would clog the atmosphere with heat-trapping gases. Nature is not our enemy. Yet, unless we make our peace, it will no longer sustain us in the ways we are accustomed to. Thank you, Madam Speaker.

M^{me} Vautour : Merci, Madame la présidente. Je suis très fière de l’annonce que nous avons faite hier concernant les repas du midi à prix réduit pour aider les familles de notre province.

et lui demandera de l’utiliser dans une phrase incluant la première ministre et son gouvernement. L’IA répondra probablement à l’enfant que ce mot signifie « intentionnellement ». Une phrase possible pourrait être la suivante : Lorsque la première ministre et les autres membres du gouvernement Holt ignorent les gens du Nouveau-Brunswick qui réclament de l’aide face au prix de l’essence, leurs actions sont délibérées.

L’enfant pourrait alors demander à l’IA pourquoi une première ministre ignorerait des gens qui disent avoir besoin d’aide. L’IA pourrait répondre que c’est pour la même raison qu’une première ministre refuserait aux gens le vaccin contre le zona. L’enfant dirait peut-être alors : Je ne comprends pas. L’IA répondrait : Bienvenue au club. Un tel genre de situation est monnaie courante grâce à la première ministre Holt et à son gouvernement. Merci, Madame la présidente.

M. Coon : Madame la présidente, c’est aujourd’hui la Journée mondiale de l’environnement. C’est l’occasion de réfléchir à cette idée simple mais puissante selon laquelle nous, les humains, faisons partie de la nature et devons aimer les arbres, les rivières, les terres agricoles, les forêts et l’air que nous respirons autant que nous aimons la vie elle-même. Or, si l’on jette un coup d’œil aux écosystèmes forestiers des terres de la Couronne, il est difficile d’y voir de l’amour à l’oeuvre. Leur diversité et leur qualité sont gravement dégradées, et les populations de nombreuses espèces sauvages sont en déclin faute d’habitats adaptés en nombre suffisant. Ce n’est pas là trouver un équilibre, Madame la présidente.

Nous continuons à utiliser l’air que nous respirons comme une décharge pour les polluants atmosphériques, alors que le gouvernement encourage Énergie NB à construire davantage de centrales électriques au gaz fossile et au diesel, et que l’opposition officielle veut extraire encore plus de gaz fossile pour le brûler, ce qui encombrerait l’atmosphère de gaz à effet de serre. La nature n’est pas notre ennemie. Pourtant, à moins que nous ne fassions la paix avec elle, nous ne pourrions plus compter sur elle pour subvenir à nos besoins comme nous en avons l’habitude. Merci, Madame la présidente.

Ms. Vautour: Thank you, Madam Speaker. I am very proud of the announcement we made yesterday about more affordable lunches to help families in our province.

Parents who have participated in the program since May have told us that the menu options are varied and loved by children. Many have even said: This is an amazing program. It is fantastic. It is fabulous.

Families are excited to take full advantage of this initiative. Some parents shared that their children love finally having access to a hot meal at school. Imagine, Madam Speaker. Children will go from having no lunch at all to having up to three meal options.

Madame la présidente, imaginez que notre équipe a réussi en un an et demi à mettre en place des programmes qui permettent à tous les enfants des quatre coins de notre province d'avoir accès à un déjeuner et à un dîner. C'est incroyable.

It is legendary, Madam Speaker.

Merci.

Ms. M. Wilson: Madam Speaker, this fall, thanks to the Holt government, we can imagine a kindergarten student asking AI to create President Trump's perfect Canadian Premier. AI would no doubt start by saying that, as a policy, Donald Trump would appreciate a Premier who is uninformed and unaware. He would value a Premier who refuses to develop natural gas by the trillions of cubic feet, giving the good old USA an advantage in resource development. AI would go on to say that, if this Canadian Premier really wanted to be the apple of President Trump's eye, paying a lobbyist from a strong Trump state like Tennessee would be an advantage. However, to be President Trump's number one Canadian Premier, taking business from Canadians and giving it to Americans would be key. The clincher would be helping America get rid of its stockpile of old jet engines. Madam Speaker, does this sound like any Premier we know? Thank you.

Ms. Wilcott: Thank you, Madam Speaker. Our government recognizes the urgent need to address homelessness and provide safe affordable housing for vulnerable New Brunswickers. That is why we are proud to support the creation of nine new supportive housing units in Saint John. Located on Thornbrough

Les parents qui participent au programme depuis mai nous ont dit que les menus proposés sont variés et très appréciés des enfants. Beaucoup ont même dit : C'est un programme extraordinaire. C'est fantastique. C'est fabuleux.

Les familles sont ravies de pouvoir profiter pleinement d'une telle initiative. Certains parents ont confié que leurs enfants adoraient enfin pouvoir bénéficier d'un repas chaud à l'école. Imaginez, Madame la présidente. Les enfants passeront de l'absence totale de dîners à un choix pouvant aller jusqu'à trois options de repas.

Madam Speaker, imagine, in a year and a half, our team managed to establish programs that enable all children throughout our province to have access to breakfast and lunch. It's incredible.

C'est légendaire, Madame la présidente.

Merci.

M^{me} M. Wilson : Madame la présidente, cet automne, grâce au gouvernement Holt, nous pouvons imaginer un élève de maternelle demandant à l'IA de créer le premier ministre canadien idéal pour le président Trump. L'IA commencerait sans doute par dire que, d'un point de vue politique, Donald Trump affectionnerait un premier ministre mal informé et ignorant. Il valoriserait un premier ministre qui refuse d'exploiter des billions de pieds cubes de gaz naturel, donnant ainsi aux bons vieux États-Unis un avantage en matière d'exploitation des ressources. L'IA poursuivrait en disant que, si le premier ministre canadien voulait vraiment être la coqueluche du président Trump, payer un lobbyiste originaire d'un État solidement acquis à Trump, comme le Tennessee, serait un atout. Or, pour devenir le premier ministre canadien préféré du président Trump, il serait essentiel de soutirer des affaires aux Canadiens pour les donner aux Américains. L'élément déterminant serait d'aider les États-Unis à se débarrasser de leur stock de vieux moteurs à réaction. Madame la présidente, cela vous fait-il penser à un premier ministre que nous connaissons? Merci.

M^{me} Wilcott : Merci, Madame la présidente. Notre gouvernement reconnaît l'urgence de s'attaquer au problème de l'itinérance et de fournir des logements sûrs et abordables aux gens vulnérables du Nouveau-Brunswick. C'est pourquoi nous sommes fiers de soutenir la création de neuf nouveaux logements

Street and operated by the incredible team at the Centre for Youth Care, these new bachelor units will include rent supplements and on-site supports to help residents find stability and work toward long-term housing solutions.

This project is made possible through a \$645 000 forgivable loan from the New Brunswick Housing Corporation and investments from the federal government. Madam Speaker, everyone deserves a safe space to live and the opportunity for a bright future. Through partnerships like this, our government is delivering real support for the most vulnerable in our communities. Thank you.

Mr. Monahan: Like the new saying goes, if it walks like a duck, clucks like a chicken, oinks like a pig, moos like a cow, whinnies like a horse, bleats like a sheep, or makes goat noises, its health has been put in jeopardy by the Premier. It's not because the Premier and her—

(Interjections.)

Madam Speaker: Members. Order. Order, please. Please continue.

9:20

Mr. Monahan: It's not because the Premier and her government know more about farming than farmers. It's because the Premier and her government know less about budgeting than any government in the history of our province. That's if we are to go by their debt and deficit performance. It's because the Premier and her government know less about consultation than any government in the history of our province. The Holt government's record speaks for itself.

Madam Speaker, it has been said that no farmer should lose their vet, no vet should lose their job, and no animal should lose its life because of the Holt government's inability to balance a budget.

supervisés à Saint John. Situés sur la rue Thornbrough et gérés par l'incroyable équipe du Centre for Youth Care, ces nouveaux studios bénéficieront de suppléments de loyer et d'un accompagnement sur place pour aider les gens à retrouver une stabilité et à trouver des solutions de logement à long terme.

Le projet est rendu possible grâce à un prêt non remboursable de 645 000 \$ accordé par la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick et à des investissements du gouvernement fédéral. Madame la présidente, chacun mérite un lieu de vie sûr et la possibilité d'un avenir radieux. Grâce à des partenariats comme celui-ci, notre gouvernement apporte un soutien concret aux personnes les plus vulnérables de nos collectivités. Merci.

M. Monahan : Comme le dit le nouveau dicton, si ça marche comme un canard, caquette comme une poule, grogne comme un cochon, meugle comme une vache, hennit comme un cheval, bêle comme un mouton ou chevrote comme une chèvre, c'est que sa santé a été mise en danger par la première ministre. Ce n'est pas parce que la première ministre et son...

(Exclamations.)

La présidente : Mesdames et Messieurs les parlementaires. À l'ordre. À l'ordre. Veuillez poursuivre.

M. Monahan : Ce n'est pas parce que la première ministre et son gouvernement en savent plus sur l'agriculture que les agriculteurs eux-mêmes. C'est parce que la première ministre et son gouvernement en savent moins sur la gestion budgétaire que n'importe quel autre gouvernement de l'histoire de notre province. Du moins, si l'on en juge par leurs résultats en matière de dette et de déficit. C'est parce que la première ministre et son gouvernement en savent moins sur la consultation que n'importe quel autre gouvernement de l'histoire de notre province. Le bilan du gouvernement Holt parle de lui-même.

Madame la présidente, on a dit qu'aucun agriculteur ne devrait perdre son vétérinaire, qu'aucun vétérinaire ne devrait perdre son emploi et qu'aucun animal ne devrait perdre la vie à cause de l'incapacité du gouvernement Holt à équilibrer un budget.

Ms. Sodhi: Thank you, Madam Speaker. For years, New Brunswickers have watched their property assessments rise dramatically, leaving many families worried about higher tax bills and growing uncertainty. Under the previous government, homeowners were left with a system that too often created confusion and unpredictability. Our government is taking action. Effective January 1, 2026, property tax assessments for eligible properties across the province were frozen at 2025 levels. That means the assessed value used for taxation will not increase in the 2026 tax year. This is an important first step while we undertake a comprehensive review of the property tax system to make it fairer, more transparent, and more predictable for New Brunswickers.

At a time when families are facing rising costs, we are providing stability and certainty while we deliver meaningful reform. Madam Speaker, unlike the previous government, which allowed concerns to grow year after year, our government is listening, acting, and building a better property tax system.

Ms. Conroy: Madam Speaker, fans of *The Simpsons* will remember the episode where Mr. Burns was told he had so many diseases that no single disease could break through and hurt him. In the show, the Mayo Clinic calls this “Three Stooges Syndrome”. That sounds a lot like what is happening with this Premier. The Premier has so many issues going on that she’d better hope that she has the same luck as old Mr. Burns and that no one issue breaks through and sinks her.

Think about it. There have been cuts to vets, insulted farmers, closed parks and museums, fired librarians, cuts to mental health funding, babies born on the side of the road, cuts to food bank funding, huge deficits, cuts to the pharmacy program, a health care contract given to an American company, an American company hired for the government chatbot, an American company given permission to build an old-jet-engine power plant, and US\$17 000 per month paid to a Tennessee lobbying firm.

M^{me} Sodhi : Merci, Madame la présidente. Depuis des années, les gens du Nouveau-Brunswick voient leurs évaluations foncières augmenter de manière spectaculaire, ce qui plonge de nombreuses familles dans l’inquiétude face à la hausse de l’impôt foncier et à une incertitude grandissante. Sous le gouvernement précédent, les propriétaires ont hérité d’un système qui engendrait trop souvent confusion et imprévisibilité. Notre gouvernement prend des mesures. À compter du 1^{er} janvier 2026, les évaluations foncières des biens immobiliers admissibles dans toute la province ont été gelées aux niveaux de 2025. Cela signifie que la valeur d’évaluation utilisée aux fins de l’imposition n’augmentera pas au cours de l’année d’imposition 2026. Il s’agit d’une première étape importante alors que nous entreprenons un examen complet du régime d’impôt foncier afin de le rendre plus équitable, plus transparent et plus prévisible pour les gens du Nouveau-Brunswick.

À l’heure où les familles doivent composer avec une hausse des coûts, nous leur apportons stabilité et certitude tout en mettant en oeuvre une réforme significative. Madame la présidente, contrairement au gouvernement précédent, qui a laissé les préoccupations s’accumuler année après année, notre gouvernement est à l’écoute, agit et met en place un meilleur régime d’impôt foncier.

M^{me} Conroy : Madame la présidente, les amateurs des *Simpson* se souviendront de l’épisode où l’on disait à M. Burns qu’il souffrait d’un si grand nombre de maladies qu’aucune d’entre elles ne pouvait prendre le dessus et lui nuire. Dans la série, la Clinique Mayo appelle cela le « syndrome des Trois Stooges ». Cela ressemble beaucoup à ce qui se passe avec la première ministre. La première ministre est aux prises avec tant de problèmes qu’elle ferait mieux d’espérer avoir la même chance que le vieux M. Burns et qu’aucun d’entre eux ne parvienne à prendre le dessus et à la faire sombrer.

Réfléchissez-y. Il y a eu des compressions pour les vétérinaires, des agriculteurs insultés, des parcs et des musées fermés, des bibliothécaires licenciés, des compressions dans le financement des soins de santé mentale, des bébés nés au bord de la route, des compressions dans le financement des banques alimentaires, d’énormes déficits, des compressions dans le programme pharmaceutique, un contrat de soins de santé attribué à une compagnie américaine, une compagnie américaine engagée pour le robot conversationnel du gouvernement, une compagnie américaine autorisée à construire une centrale

There have been cuts to the roadwork budget. The old Anderson Bridge has been torn down. There is a moratorium on natural gas, and the government won't fund the shingles vaccine. Cell service is getting worse. There is the failure to recruit doctors, a growing patient wait list, and rotating obstetric clinic closures. I'm not even halfway through the list, but I am out of time. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Robichaud: Madam Speaker, I'm pleased to rise today to highlight the launch in September of the new school lunch program based on a pay-what-you-can model.

Le programme permettra à tous les élèves du Nouveau-Brunswick d'avoir accès à un repas nutritif à l'école, peu importe la situation financière de leur famille.

The government has allocated \$27 million, including a new investment of \$7 million, to support the school lunch program in 2026-27. This announcement reflects our commitment to ensuring that every student has access to healthy food at school.

Dans un contexte où le coût de la vie demeure une préoccupation pour de nombreuses familles, l'initiative contribuera également à alléger le budget familial. Conjointement avec un programme universel de déjeuners, elle permettra aux familles d'économiser entre 900 \$ et 2 000 \$ par année.

Thank you to the Education Minister and to our government for investing in the well-being of our young people, their academic success, and a future where no child should have to learn on an empty stomach. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Hogan: Thank you, Madam Speaker. A person does not need a crystal ball or one of those Magic 8 Balls to predict the mess that's coming as a result of the Premier's Foundever boondoggle. Here we are on June 5, and the seamless transition is supposed to occur 25 days from now.

électrique alimentée par d'anciens moteurs d'avion et 17 000 \$ US par mois versés à un cabinet de lobbying du Tennessee.

Des compressions ont été effectuées dans le budget des travaux routiers. L'ancien pont Anderson a été démoli. Un moratoire a été instauré sur le gaz naturel, et le gouvernement refuse de financer le vaccin contre le zona. La couverture cellulaire se détériore. On constate l'incapacité de recruter des médecins, une liste d'attente de patients qui ne cesse de s'allonger et des fermetures tournantes de cliniques d'obstétrique. Je n'en suis même pas à la moitié de la liste, mais je n'ai plus de temps. Merci, Madame la présidente.

M. Robichaud : Madame la présidente, j'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui pour souligner le lancement, en septembre, du nouveau programme de dîners à l'école à contribution volontaire.

The program will give all New Brunswick students access to a nutritious meal at school, regardless of their family's financial situation.

Le gouvernement a alloué 27 millions, dont un nouvel investissement de 7 millions, pour soutenir le programme de dîners à l'école en 2026-2027. Une telle annonce reflète notre engagement à garantir que chaque élève ait accès à une alimentation saine à l'école.

Since the cost of living remains a concern for many families, the initiative will also help ease the strain on the family budget. Along with a universal breakfast program, it will allow families to save between \$900 and \$2 000 per year.

Merci à la ministre de l'Éducation et à notre gouvernement d'investir dans le bien-être de nos jeunes, dans leur réussite scolaire et dans un avenir où aucun enfant ne devrait avoir à étudier le ventre vide. Merci, Madame la présidente.

M. Hogan : Merci, Madame la présidente. Nul besoin d'une boule de cristal ou d'une de ces « Magic 8 Balls » pour prédire le gâchis qui résultera du fiasco Foundever de la première ministre. Nous sommes aujourd'hui le 5 juin, et la transition sans heurts est censée avoir lieu dans 25 jours.

Madam Speaker, when we first learned of this Foundever boondoggle, I invited New Brunswickers to share their concerns, through email or on social media, with the Premier and me. I am again inviting New Brunswickers to share, through email and social media, their Foundever nightmares with the Premier and me over the summer months and into the fall so that we can review the results when the Legislature re-opens in the fall. Of course, that's assuming Foundever manages to get off the ground in the first place. Thank you, Madam Speaker.

9:25

Madam Speaker: Thank you. We are now at oral questions.

Questions orales / Oral Questions

Politique sociale / Social Policy

M. Savoie : Merci beaucoup, Madame la présidente. Comme d'habitude, je vous dis bonjour.

Madam Speaker, I would like the government to address the issues revealed in the Advocate's latest report, which is about the preventable death of one of our seniors living in a special care home. To be clear, this is not an attempt to blame the government or the minister, but we need to discuss the common elements of systemic failure in both Alice's and Bobby's cases.

We know that systems are necessary and that processes and structure are important. There are compassionate people in our system who care and work hard. No one disputes this, but we have an overwhelmed and dysfunctional system. The rules were followed and boxes were checked, but Alice was repeatedly let down, and it led to her demise. One of the first things that came to my mind upon reading the report was the seeming inability of the system and its processes to prioritize. I would like to ask the Premier whether she agrees with that assessment. Thank you.

L'hon. M^{me} Boudreau : Merci, Madame la présidente. Je remercie le chef de l'opposition

Madame la présidente, lorsque nous avons appris l'existence de ce gâchis appelé Foundever, j'ai invité les gens du Nouveau-Brunswick à nous faire part de leurs préoccupations, par courriel ou sur les réseaux sociaux, à la première ministre et à moi-même. J'invite de nouveau les gens du Nouveau-Brunswick à nous faire part, par courriel et sur les réseaux sociaux, de leurs cauchemars liés à Foundever, à la première ministre et à moi-même, tout au long de l'été et jusqu'à l'automne, afin que nous puissions examiner les résultats lorsque l'Assemblée législative reprendra ses travaux à l'automne. Bien sûr, cela suppose que Foundever parvienne d'abord à démarrer. Merci, Madame la présidente.

La présidente : Merci. Nous passons maintenant aux questions orales.

Oral Questions / Questions orales

Social Policy / Politique sociale

Mr. Savoie: Thank you very much, Madam Speaker. Good morning, as always.

Madame la présidente, j'aimerais que le gouvernement se penche sur les questions soulevées dans le dernier rapport du défenseur, qui porte sur le décès évitable d'une de nos personnes âgées dans un foyer de soins spéciaux. Pour que les choses soient claires, il ne s'agit pas d'une tentative de rejeter la faute sur le gouvernement ni sur la ministre, mais nous devons parler des éléments communs liés à l'échec du système dans les cas d'Alice et de Bobby.

Nous savons que les systèmes sont nécessaires et que les structures et les processus sont importants. Notre système compte des personnes compatissantes qui se soucient d'autrui et qui travaillent avec ardeur. Nul ne remet cela en cause, mais notre système est débordé et dysfonctionnel. Les règles ont été suivies, et les cases ont été cochées, mais Alice a été négligée à maintes reprises, ce qui a mené à son décès. À la lecture du rapport, l'une des premières choses qui me sont venues à l'esprit est l'incapacité apparente du système et de ses processus à établir des priorités. J'aimerais demander à la première ministre si elle est d'accord avec moi sur ce constat. Merci.

Hon. Ms. Boudreau: Thank you, Madam Speaker. I thank the Leader of the Official Opposition for the

officielle de la question, qui me permet aujourd'hui de souligner exactement ce que vous mentionnez concernant le rapport sur le décès en 2022 de la personne âgée en question, Alice.

Nous reconnaissons vraiment l'importance du travail du défenseur des enfants, des jeunes et des aînés. Nous saluons son engagement à l'égard de la protection des droits des personnes vulnérables. Les problèmes qui sont soulignés dans le rapport sont vraiment préoccupants. Nous sommes sincèrement désolés.

Voilà la raison pour laquelle, depuis avoir été nommée ministre responsable des Aînés — maintenant, je suis ministre des Aînés —, je continue à parcourir la province pour rencontrer le plus de personnes âgées possible. Mon objectif est de rendre visible l'invisible, c'est-à-dire rendre visible ce qui est correct, positif et vraiment fabuleux, mais aussi rendre visibles toutes les inégalités, les injustices et les insécurités qui peuvent entourer nos personnes âgées. Merci, Madame la présidente.

M. Savoie : Ma question visait à déterminer si la première ministre est d'accord avec moi sur le manque de priorités dans le système. Il faut établir des priorités dans les dossiers concernant les patients vulnérables.

The Advocate's report summarizes the issues related to Social Development's handling of Alice's case on page 7. The last point he makes is what I would like to focus on. It is about the department's inability to see its own role in Alice's death. As was mentioned by the minister in the media, some time passed between Alice's death and the Advocate's report. There is no way for anyone to know what changes, if any, have occurred within the department with respect to how it handles these cases. Was there any urgency to change so that this could be avoided in the future? Are there more cases like Alice's that we are unaware of? It does appear that the common factor between Alice's and Bobby's deaths stems from Social Development's inability to react with swift change. Can the Premier share whether anything substantial has indeed changed with respect to the department's approach as a result of Alice's passing? Thank you.

L'hon. M^{me} Boudreau : Merci, Madame la présidente. Je remercie encore une fois le chef de l'opposition officielle d'avoir abordé le dossier. Nous

question, which enables me to note today exactly what you have mentioned about the report on the 2022 death of this senior, Alice.

We truly recognize the importance of the work done by the Child, Youth and Senior Advocate. We commend his commitment to protecting the rights of vulnerable people. The problems highlighted in the report are truly concerning. We feel really bad about the situation.

That is why, since being appointed Minister responsible for Seniors—now I am Minister of Seniors—I have kept travelling throughout the province to meet with as many seniors as possible. My goal is to make the invisible visible, which means making what is right, positive, and truly fabulous visible, but also making all the inequality, injustice, and insecurity that can surround our seniors visible. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Savoie: My question was whether the Premier agrees with me about the lack of priorities in the system. Files concerning vulnerable patients must be prioritized.

À la page 7 de son rapport, le défenseur récapitule les problèmes liés à la façon dont le ministère du Développement social a géré le cas d'Alice. J'aimerais me concentrer sur le dernier élément qu'il soulève. Celui-ci porte sur l'incapacité du ministère à se rendre compte du rôle qu'il a joué dans le décès d'Alice. Comme l'a mentionné la ministre dans les médias, un certain temps s'est écoulé entre le décès d'Alice et la publication du rapport du défenseur. Il est impossible de savoir quels changements, le cas échéant, ont été opérés au sein du ministère concernant sa façon de s'occuper de tels cas. Y a-t-il eu urgence d'agir pour éviter que de telles situations se produisent dans l'avenir? Y a-t-il d'autres cas comme celui d'Alice dont nous ne sommes pas au courant? Il semble bien que l'élément commun entre le décès d'Alice et celui de Bobby découle de l'incapacité du ministère du Développement social à réagir en opérant des changements rapides. La première ministre dirait-elle si des changements considérables ont été apportés à l'approche du ministère par suite du décès d'Alice? Merci.

Hon. Ms. Boudreau: Thank you, Madam Speaker. I again thank the Leader of the Official Opposition for

parlons de la situation d'Alice, qui est malheureusement décédée en 2022.

Effectivement, nous travaillons d'arrache-pied au quotidien. Nous accompagnons le plus possible le personnel de première ligne, qui travaille directement avec nos personnes âgées. Nous avons lu le rapport. Nous avons aussi examiné chacune des recommandations. Actuellement, nous évaluons chacune des recommandations. Nous prenons aussi des mesures. Nous le faisons depuis que j'ai reçu mon mandat.

Nous changeons les règles pour permettre aux personnes vulnérables d'être admises en priorité dans nos foyers de soins, par exemple. Nous créons actuellement un système électronique pour déclarer les incidents et mieux suivre les programmes. J'ai aussi eu l'occasion de rencontrer à trois reprises les personnes qui sont intervenantes de première ligne, pour justement savoir si elles disposent des meilleures conditions possibles pour faire leur travail. Merci, Madame la présidente.

9:30

Mr. Savoie: I'm not entirely sure why the minister is focusing on the date, Madam Speaker. We know that this happened. It is now public that this has happened. It's about what we've been doing to try to fix this. Alice remained in a Level 2 care facility that, by all accounts, tried its best to keep up with her changing needs. There were plenty of signs that, while no one could foresee or predict this exact outcome for Alice, she was not getting the level of care she needed. The Advocate makes five recommendations in his report.

1. The Department needs to hold regional offices accountable for outcomes.

2. The Department needs to create mandatory timelines for reassessment requests.

3. The Department needs to empower people on the front lines to propose and escalate proposals for interim measures when the safety and development of vulnerable people is at risk.

bringing up this matter. We're talking about Alice, who unfortunately passed away in 2022.

In fact, we're working tirelessly every day. We provide as much support as possible to front-line staff working directly with seniors. We have read the report. We have also reviewed all the recommendations. Now we are assessing each recommendation. We're also taking other action. This is what we have been doing since I received my mandate.

We're changing the rules to prioritize vulnerable people for admittance to nursing homes, for example. We're creating an electronic system to report incidents and better monitor programs. I have also met three times with front-line workers to find out whether they have the best possible working conditions. Thank you, Madam Speaker.

M. Savoie : Je ne sais pas exactement pourquoi la ministre insiste sur la date, Madame la présidente. Nous savons que le tout s'est produit. La situation a été rendue publique. Ce qui importe, c'est ce que nous avons fait pour chercher à résoudre la situation. Alice est demeurée dans un établissement de soins de niveau 2 dont le personnel, de toute évidence, a fait de son mieux pour répondre à ses besoins changeants. Bien que nul n'aurait pu prévoir ou prédire qu'Alice connaîtrait une telle fin, il y avait amplement de signes indiquant qu'elle ne recevait pas le niveau de soins nécessaire. Dans son rapport, le défenseur formule cinq recommandations.

1. Le Ministère doit tenir les bureaux régionaux responsables des résultats.

2. Le Ministère doit créer des délais obligatoires pour la réponse aux demandes de réévaluation.

3. Le Ministère doit encourager le personnel de première ligne à proposer des solutions et à en assurer la remontée aux échelons supérieurs quand la sécurité et le développement d'une personne vulnérable sont menacés.

4. *The Department needs to create a culture where workers have permission to escalate concerns around inadequate resources, rather than just fill out forms.*

5. *The Department should hold itself systemically accountable.*

I'm asking the Premier to confirm—

Madam Speaker: Time.

L'hon. M^{me} Boudreau : Merci, Madame la présidente. Merci encore une fois au député de l'opposition de parler du dossier à l'Assemblée. En ce qui concerne le cas d'Alice que vous mentionnez, vous semblez enlever un peu l'idée que les événements se sont passés en 2022. En fait, je pense qu'il est important de mentionner la date ici pendant la conversation. Cela ne diminue aucunement l'importance de la situation concernant cette personne âgée. Nous sommes très au courant de la situation et nous sommes, je veux encore une fois le mentionner, très attristés.

Nous regardons actuellement comment il sera possible d'adopter une perspective 360 à l'égard de la direction. Selon une perspective 360, l'ensemble des partenaires qui gravitent autour de nos personnes âgées peuvent faire partie de la solution ou des solutions qui sont proposées. Nous avons énuméré les différentes recommandations du défenseur des enfants, des jeunes et des aînés et nous avons eu l'occasion de le rencontrer à deux reprises. Nous avons discuté avec lui et nous continuerons notre collaboration pour veiller au bien-être de nos personnes âgées. Merci, Madame la présidente.

Mr. Savoie: Thank you, Madam Speaker. While Bobby's situation was different from Alice's, there are still enough similarities to show trends in Social Development's handling of cases. Of course, when the system works, no one complains, and that makes perfect sense. When it does not work, as it did not in these cases, changes must be made. As a Legislature, we recognized this when it came to Bobby's case. We will be convening an all-party committee to review what went wrong in Bobby's case and to call witnesses. That work will inform us, as a Legislature, as to how to make those changes. The official opposition would be supportive if the government agreed to add Alice's case to the committee's work. The benefits of hearing the commonalities between Alice's and Bobby's situations and the department's

4. *Le Ministère doit créer une culture dans laquelle le personnel peut faire monter à un échelon supérieur les préoccupations suscitées par le manque de ressources, au lieu de se contenter de remplir des formulaires.*

5. *Le Ministère doit systématiquement prendre ses responsabilités.*

Je demande à la première ministre de confirmer...

La présidente : Le temps est écoulé.

Hon. Ms. Boudreau: Thank you, Madam Speaker. Thanks again to the opposition member for talking about the file in the Assembly. With respect to Alice's case, you seem to be downplaying the idea that the events happened in 2022. I think it is, in fact, important to mention the date during the conversation here. It doesn't diminish the significance of the situation involving this senior at all. We're very up to date with the situation, and we are—I want to repeat it again—very saddened.

We're currently looking at how it will be possible to adopt a 360-degree perspective on the management. With a 360-degree perspective, all partners involved with our seniors can be part of the proposed solution or solutions. We have listed the different recommendations from the Child, Youth and Senior Advocate, and we have had the opportunity to meet with him twice. We have talked to him, and we will continue to work together to ensure the well-being of our seniors. Thank you, Madam Speaker.

M. Savoie : Merci, Madame la présidente. Même si la situation de Bobby était différente de celle d'Alice, les deux cas présentent tout de même suffisamment de similitudes pour indiquer des tendances dans la façon dont le ministère du Développement social s'occupe des cas. Bien sûr, quand le système fonctionne, personne ne se plaint, ce qui est tout à fait logique. Lorsqu'il connaît des ratés, comme dans les cas mentionnés, des changements s'imposent. En tant qu'Assemblée législative, nous en avons convenu pour ce qui est du cas de Bobby. Nous convoquerons un comité multipartite pour examiner ce qui s'est passé dans le cas de Bobby et pour entendre des témoins. Ces travaux nous renseigneront, en tant qu'Assemblée législative, sur la façon d'opérer les changements. L'opposition officielle donnerait son appui si le

handling of them are clear. Being able to hear and understand the differences in the cases will also help us to avoid missing anything. The Advocate is in favour of this as well. Will the Premier commit to this? We hope that she will agree. Thank you, Madam Speaker.

Hon. Ms. Miles: Thank you, Madam Speaker, to the member opposite. You can tell that this impacts us all. Every single member here would get up to say that what happened can never happen again. What gaps do we need to fill? What cracks do we need to fill? We all carry the weight of Bobby's, Alice's, Maddie's, and Leah's stories. I appreciate the space from which the member opposite is asking us to consider this question. Madam Speaker, through you to the member opposite, we will consider this. Thank you.

Mr. Savoie: Well, I was hoping for something a little bit stronger and more assertive than that, Madam Speaker. The reality here is that this committee is going to get together and do that work. It could do that work very effectively. The reality is that there are overlaps and common themes in terms of what's happening in Social Development, but, ultimately, there are some differences that I think need to be captured as well. If we do this work on Bobby's case but we don't do the work on Alice's case, what do we risk missing? I don't want to overburden the committee in its work, but I do think that important revelations will come out of each case that could be helpful in both areas. That's why I'm asking, and the entire opposition is asking, that the government not just consider this but also consent to it. We all need to work together on this. I think this is something that could really be beneficial in determining how to move forward with the changes that need to take place in the department. Thank you, Madam Speaker.

L'hon. M^{me} Boudreau : Merci, Madame la présidente. Merci au député de l'opposition de continuer à nous donner l'occasion de prendre la parole à la Chambre pour expliquer la situation.

gouvernement convenait d'inclure le cas d'Alice dans les travaux du comité. Cerner les points communs entre la situation d'Alice et celle de Bobby, ainsi qu'entre la façon dont le ministère a traité chaque situation, comporte des avantages évidents. Pouvoir entendre et comprendre les différences entre les deux situations nous aidera également à ne rien manquer. Le défenseur est aussi en faveur d'une telle approche. La première ministre s'y engagera-t-elle? Nous espérons qu'elle acceptera. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Miles : Madame la présidente, je remercie le député d'en face. Il est évident que la situation nous touche tous. Chaque parlementaire ici dirait que ce qui s'est produit ne doit jamais se produire de nouveau. Quels manques devons-nous combler? Quelles brèches devons-nous colmater? Nous portons tous le poids des histoires de Bobby, d'Alice, de Maddie et de Leah. Je suis reconnaissante au député d'en face de nous demander d'envisager la question sous un certain angle. Madame la présidente, par votre entremise, je peux dire au député d'en face que nous examinerons le tout. Merci.

M. Savoie : Eh bien, j'espérais quelque chose d'un peu plus fort et plus résolu, Madame la présidente. Le comité se réunira bel et bien et effectuera le travail. Il pourrait effectuer le travail très efficacement. Il y a en fait des chevauchements et des thèmes communs en ce qui concerne le travail du ministère du Développement social, mais, au bout du compte, il y a des différences qui, à mon avis, doivent également être cernées. Si nous effectuons le travail au sujet du cas de Bobby mais pas de celui d'Alice, que risquons-nous de manquer? Je ne veux pas imposer une surcharge de travail au comité, mais je pense que l'examen de chaque cas révélera des éléments importants qui pourraient être utiles dans les deux secteurs. Voilà pourquoi je demande, de concert avec l'ensemble de l'opposition, que le gouvernement non seulement examine la question, mais y consente également. Nous devons tous travailler conjointement dans le dossier. Je pense que le tout serait vraiment utile pour déterminer comment opérer les changements nécessaires au sein du ministère. Merci, Madame la présidente.

Hon. Ms. Boudreau: Thank you, Madam Speaker. Thank you to the opposition member for another opportunity to rise in the House to explain the situation.

9:35

Nous nous rendons compte de ce que vous mentionnez au sujet de la demande de consultations ou de transparence. Je peux vous affirmer que notre gouvernement, depuis qu'il est au pouvoir, travaille extrêmement fort pour être transparent dans chacune de ses perspectives. Ce que nous souhaitons depuis le début, c'est vraiment laisser la place aux collectivités, aux personnes âgées, aux aidants naturels, aux gens qui gravitent autour des personnes âgées qui ont la possibilité de venir nous voir et de nous exprimer leurs préoccupations. Le gouvernement a montré qu'il a placé les personnes âgées au centre. Ces dernières étaient oubliées depuis tellement longtemps. Je l'ai entendu pendant chacune des visites que j'ai faites dans la province. Je veux vraiment mentionner que, pour notre gouvernement, nos personnes âgées sont au centre de chacun de ses gestes et leurs voix sont extrêmement importantes. Merci, Madame la présidente.

**School Nutrition Program / Programme de
nutrition en milieu scolaire**

Mr. Savoie: Thank you, Madam Speaker. Let's move on then. The Holt government's school lunch program is literally a year late and a free apple short. The government members promised free school lunches to people who needed them the most, but, instead, students are getting a pay as you can program. This is not what the government members promised. They promised free nutritious food for our New Brunswick students. Now students are being forced to pay \$4 per meal to \$5 per meal. The government members offered free food and are now, in true Liberal fashion, reaching into people's pockets for money. They screwed up the breakfast program so badly that they used that as an excuse to delay this rollout, and they still could not get it right. The Premier promised free school lunches. What does the Premier have to say to New Brunswick families, and, in particular, to the students who were expecting a free lunch and who are now going to have to pay? The lesson for New Brunswickers, Madam Speaker, is that there is no free lunch with the Liberals.

We realize what you are saying about requesting consultations or transparency. I can tell you that our government has been working extremely hard since it took office to be transparent in everything it plans to do. What we've wanted since the beginning is for communities, seniors, caregivers, and people involved with seniors to come see us and share their concerns with us. The government has demonstrated that it has prioritized seniors. They were forgotten for so long. I heard that during each of the visits I made in the province. I really want to mention that, for our government, our seniors are at the centre of every action, and their voices are extremely important. Thank you, Madam Speaker.

**Programme de nutrition en milieu scolaire /
School Nutrition Program**

M. Savoie : Madame la présidente. Passons donc à autre chose. Le programme scolaire de repas du midi du gouvernement Holt est littéralement en retard d'un an et insuffisant, à une pomme près. Les parlementaires du côté du gouvernement avaient promis des repas du midi gratuits pour les élèves qui en avaient le plus besoin, mais leur offrent plutôt un programme à contribution volontaire. Ce n'est pas ce qu'avaient promis les parlementaires du côté du gouvernement. Ils avaient promis des repas gratuits et nutritifs pour nos élèves du Nouveau-Brunswick. Ceux-ci doivent maintenant payer de 4 \$ à 5 \$ par repas. Les parlementaires du côté du gouvernement ont offert de la nourriture gratuite et, dans la plus pure tradition libérale, viennent maintenant puiser de l'argent dans les poches des gens. Ils ont fait un tel gâchis du programme de petits-déjeuners qu'ils se sont servis de cette situation comme excuse pour retarder la mise en oeuvre du programme de repas du midi, et ils n'ont toujours pas été capables d'y procéder correctement. La première ministre a promis des repas du midi gratuits. Qu'a-t-elle à dire aux familles du Nouveau-Brunswick et, surtout, aux élèves qui s'attendaient à un repas du midi gratuit et qui devront maintenant payer? La leçon pour les gens du Nouveau-Brunswick, Madame la présidente, est que, avec les Libéraux, rien n'est gratuit.

Hon. C. Johnson: Madam Speaker, thank you for the opportunity to talk about the school lunch program. I am so excited about this program. It was an important platform commitment, and, moreover, it shows our commitment to supporting New Brunswick families with respect to affordability. We have 25 prototype schools right now. Yesterday, we visited one of them, École Les Éclaireurs. We got to see this amazing program in action. I can assure you that this is a game changer. Let me tell you why this is a win-win-win. It will improve nutritional status for all students. It will increase the sense of belonging that students have at their school. That is so important. It will improve academic results, and it will support New Brunswick families.

Mr. Savoie: There's an old saying that there's no free lunch. However, the Holt government members promised it anyway, and they managed to prove the old adage right. They promised a free lunch, but, instead, they are like the bullies in the schoolyard shaking kids down for their lunch money. This is the government that fired librarians and lowered the bar on educational scores. It continued the PD day pilot with no data. It failed to meet its own lowered expectations for literacy outcomes. In school, when a student does this poorly, they're sent to summer school. However, Madam Speaker, the government members have cancelled summer school too. They have had to repeat their Porter O'Brien communications courses multiple times, but their grades never get any better. Next week, school is out for this session of the Legislative Assembly. Will the Premier tell us whether there will be a new crop of social promotion Cabinet ministers when we return in the fall? Thank you, Madam Speaker.

L'hon. C. Johnson : Madame la présidente, je suis ravie encore une fois de parler du succès du programme de repas du midi. Nous sommes au pouvoir depuis un an et demi. Êtes-vous consciente, Madame la présidente, que les élèves du Nouveau-Brunswick ont accès au petit-déjeuner et que, dorénavant, ils auront accès à un repas du midi abordable ? C'est incroyable. Absolument, je suis d'accord. Nous avons vu ce beau programme en action

L'hon. C. Johnson : Madame la présidente, merci de me donner l'occasion de parler du programme scolaire de repas du midi. Je suis très enthousiaste à l'égard de ce programme. Il s'agissait d'un engagement électoral important, et, qui plus est, il illustre notre engagement à soutenir les familles du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne l'abordabilité. Nous avons 25 écoles pilotes à l'heure actuelle. Hier, nous avons visité l'une d'elles, l'École Les Éclaireurs. Nous avons eu l'occasion de voir ce programme extraordinaire en action. Je peux vous assurer qu'il changera la donne. Permettez-moi de vous dire pourquoi il s'agit d'un programme gagnant-gagnant-gagnant-gagnant. Il permettra d'améliorer l'état nutritionnel de tous les élèves. Il permettra de rehausser le sentiment d'appartenance des élèves au sein de leur école. C'est très important. Il permettra d'améliorer les résultats scolaires et viendra appuyer les familles du Nouveau-Brunswick.

M. Savoie : On dit que rien n'est gratuit. Toutefois, les parlementaires du côté du gouvernement Holt ont tout de même promis la gratuité et ont trouvé le moyen de prouver que, effectivement, rien n'est gratuit. Ils ont promis un repas du midi gratuit, mais ils ressemblent plutôt aux intimidateurs dans la cour d'école qui soutirent aux enfants leur argent de poche. Il s'agit du gouvernement qui a congédié des bibliothécaires et abaissé les cibles en matière de résultats scolaires. Il a poursuivi le projet pilote sur le perfectionnement professionnel en l'absence de données. Il n'a pas été à la hauteur de ses propres attentes réduites en matière de résultats en littératie. À l'école, quand un élève a des résultats si médiocres, on l'envoie suivre des cours d'été. Toutefois, Madame la présidente, les parlementaires du côté du gouvernement ont aussi annulé les cours d'été. Ils ont dû refaire leurs cours en communication de Porter O'Brien à de nombreuses reprises, mais leurs notes ne s'améliorent jamais. La semaine prochaine, la présente session de l'Assemblée législative prendra fin. La première ministre nous dira-t-elle s'il y aura un nouveau contingent de ministres de la promotion sociale à notre retour à l'automne? Merci, Madame la présidente.

Hon. C. Johnson: Madam Speaker, I am delighted again to talk about the success of the lunch program. We've been in office for a year and a half. Madam Speaker, are you aware that students in New Brunswick have access to breakfast and that, now, they have access to an affordable lunch? That is incredible. I absolutely agree. We saw this great program in action yesterday at École Les Éclaireurs. We heard students and families saying how wonderful

hier à l'École Les Éclaireurs. Nous avons entendu des élèves et des familles dire à quel point le programme était merveilleux. Les gens disaient : Le programme est incroyable ; la nourriture est bonne. Les familles nous disaient : Cela nous enlève le fardeau de décider ce que les enfants vont manger, parce que nous savons qu'ils auront des repas nutritifs et abordables à l'école.

9:40

Les repas fournis à l'école soutiendront les élèves et leur permettront de mieux apprendre, parce que nous savons, Madame la présidente, que, lorsque nous avons le ventre plein, nous sommes plus aptes à apprendre. Les élèves ont aussi de meilleurs comportements lorsqu'ils ont le ventre plein. Le programme est tellement bon.

Mr. Savoie: Madam Speaker, the Premier likes to chirp. Maybe she should get on her feet if she has something to say.

The Holt government promised that this program would be based on good nutrition and fresh, healthy food. Again, what we're seeing from this government is not at all what was promised. We have heard that the government, instead of providing fresh, locally sourced food, has entered into a contract with Chartwells, a provider that has worked in New Brunswick's schools in the past. Chartwells provides prepackaged food, which is not at all the fresh, nutritious, healthy, and locally sourced food this government promised.

Worse, this new Holt government program is going to displace volunteer organizations that actually do provide home-cooked, healthy meals for students in their schools. School kitchens that currently get used every day will no longer be used in favour of a prepackaged option. Will the Premier come clean and provide details on whether volunteers will be kicked out of schools they have served so faithfully to be replaced by prepackaged food, and will this happen across the province?

Hon. C. Johnson: Madam Speaker, one of the key elements of this program is engaging with community partners. That is exactly what we've done. That's why we see this a little bit differently depending on where this happens.

the program was. People said: The program is incredible; the food is good. Families told us: This takes away the burden of deciding what the children will eat because we know they will have nutritious and affordable meals at school.

The meals provided at school will support students and enable them to learn better, because we know, Madam Speaker, that when we have a full stomach, we are more able to learn. Students also behave better when they have a full stomach. The program is so good.

M. Savoie : Madame la présidente, la première ministre aime piailler. Elle devrait peut-être prendre la parole si elle a quelque chose à dire.

Le gouvernement Holt avait promis que le programme s'appuierait sur une bonne alimentation et des aliments frais et sains. Une fois de plus, ce que nous constatons de la part du gouvernement n'est pas du tout ce qui avait été promis. Nous avons entendu dire que le gouvernement, au lieu de fournir des aliments frais et locaux, avait conclu un contrat avec Chartwells, qui a déjà fourni des services dans les écoles du Nouveau-Brunswick par le passé. Chartwells fournit des aliments préemballés, ce qui est à cent lieues des aliments frais, nutritifs, sains et locaux promis par le gouvernement.

Pire encore, le nouveau programme du gouvernement Holt remplacera les organismes bénévoles qui fournissent bel et bien de sains repas préparés sur place pour les élèves, dans leur école. Les cuisines des écoles, qui, à l'heure actuelle, sont utilisées chaque jour, ne le seront plus, et l'on fournira désormais des produits préemballés. La première ministre mettra-t-elle cartes sur table et précisera-t-elle si les bénévoles seront chassés des écoles où ils ont servi si loyalement, si l'on fournira plutôt désormais des aliments préemballés, et si cela se produira à l'échelle de la province?

L'hon. C. Johnson : Madame la présidente, l'un des éléments clés du programme consiste à collaborer avec les partenaires communautaires. C'est exactement ce que nous avons fait. Voilà pourquoi nous constatons de légères différences d'un endroit à l'autre.

Now, let me tell you about École Les Éclaireurs from yesterday. That program is done in partnership with CÉ D'ICI and Meals on Wheels, which is wonderful. Those are two community partners. We got to see first-hand the fresh foods that were prepared. Yesterday, on the menu were fish, vegetables, and potatoes. That was one of the beautiful meals that students had access to. The other one was chicken pot pie with mashed potatoes. Those are two examples of meals cooked from scratch. It was a beautiful thing, and the kids ate it. They loved it so much that demand has gone up by 50%. That's how much people love this program. Thank you, Madam Speaker.

Education / Éducation

Mr. Lee: Madam Speaker, families across New Brunswick have been blindsided because the online summer school option has been eliminated, and no district website currently advertises an in-person summer school option for 2026. This year, the department has eliminated the entire online summer school program province wide. According to the Anglophone West School District, families will now have to pay hundreds of dollars out of pocket, and no subsidies exist for them. The *River Valley Sun* reports that more than 1 000 students relied on online summer school courses last year. Perhaps the department confused online summer school with provincial heritage sites that attract fewer than 5 000 visitors.

Now, with only weeks left in the school year, students have no clear path, no provincial alternative, and no communication from the department. Minister, this is not planning. This is chaos. So here is my question: Why did you cut a program that is essential for student success? If the answer you give me is teacher availability and the need to retool, then you darn well better table the documents that justify eliminating online summer school rather than keeping it.

L'hon. C. Johnson : Madame la présidente, je remercie le député du côté de l'opposition de me donner l'occasion de parler un peu de nos programmes du niveau secondaire. Nous avons adopté une approche beaucoup plus souple pour soutenir les élèves pendant le parcours qui les mène au diplôme

Permettez-moi maintenant de vous parler de la visite d'hier à l'École Les Éclaireurs. Le programme y est offert en partenariat avec le CÉ D'ICI et Meals on Wheels, ce qui est fantastique. Ce sont deux partenaires communautaires. Nous avons pu voir en personne les aliments frais qui ont été préparés. Hier, poisson, légumes et pommes de terre figuraient au menu. Il s'agissait de l'un des excellents repas que pouvaient choisir les élèves. L'autre option était un pâté au poulet accompagné de purée de pommes de terre. Ce sont deux exemples de repas maison. Ils étaient succulents, et les enfants les ont mangés. Ils les ont tellement aimés que la demande a augmenté de 50 %. Voilà à quel point les gens aiment le programme. Merci, Madame la présidente.

Éducation / Education

M. Lee : Madame la présidente, des familles des quatre coins du Nouveau-Brunswick ont été prises au dépourvu par l'élimination des cours d'été en ligne, et aucun site Web des districts scolaires n'offre à l'heure actuelle le choix de s'inscrire à des cours d'été en personne en 2026. Cette année, le ministère a complètement éliminé le programme de cours d'été en ligne pour toute la province. Selon le district scolaire Anglophone West, les familles devront maintenant payer des centaines de dollars de leur poche, et aucune subvention ne leur sera versée. Le *River Valley Sun* rapporte que l'an dernier, plus de 1 000 élèves ont suivi des cours d'été en ligne. Le ministère a peut-être confondu les cours d'été en ligne avec les sites patrimoniaux provinciaux qui accueillent moins de 5 000 visiteurs.

À quelques semaines seulement de la fin de l'année scolaire, les élèves n'ont aucune voie claire à suivre, aucun autre choix offert par le gouvernement provincial ni aucune nouvelle du ministère. Madame la ministre, ce n'est pas de la planification. C'est le chaos. Ma question est donc la suivante : Pourquoi avez-vous éliminé un programme essentiel à la réussite des élèves? Si votre réponse porte sur la disponibilité du personnel enseignant et la nécessité d'un remaniement, eh bien, vous avez vraiment intérêt à déposer les documents qui justifient l'élimination des cours d'été en ligne plutôt que leur maintien.

Hon. C. Johnson: Madam Speaker, I thank the opposition member for giving me the opportunity to speak a little about our new high school programs. We have adopted a much more flexible approach to supporting students on their path to high school graduation. With this flexibility, we're giving students

d'études secondaires. Grâce à une telle souplesse, nous donnons aux élèves énormément d'occasions de faire du rattrapage pendant l'année scolaire. En plus, les élèves ont aussi la possibilité de faire du rattrapage virtuel.

Le député d'en face a raison. En collaboration avec les districts scolaires, nous avons décidé de réduire l'offre pour cet été, parce que la demande était moins élevée. La demande est moins élevée parce que les élèves peuvent faire du rattrapage pendant l'année scolaire. Cependant, des solutions de rechange sont quand même offertes.

Grâce à notre approche beaucoup plus personnalisée, nous pouvons offrir du soutien individuel aux élèves, ce qui permet de réduire la nécessité d'offrir des cours de façon plus universelle. Merci.

9:45

Mr. Lee: Thank you, Madam Speaker. A spokesperson from the department has stated:

This summer, NBVLC is not offering any courses. This is being done following consultations with districts in order to allow for program retooling and to give staff a chance to focus on other priorities.

Maybe that's a 12-year education plan. No, I mean a 13-year one.

Minister, families learned about the elimination of summer school through media reporting, not from the department. Folks have said there was no public advisory, no direct communication to parents, and no time to plan. The department has said it will be "re-offered in the future" based on future demand. That's a quote. My question is this: How can you measure future demand when the program has already been eliminated and families have been forced to use expensive, private alternatives?

Hon. C. Johnson: Thank you, Madam Speaker. Thank you to the member opposite for the opportunity to explain this once again. Because we now have a more flexible approach at the high school level, we are able to support students' goals on a more individual level. That means that we give them the opportunity to do those catch-up classes or do the things they need for

many opportunities to catch up during the school year. As well, students have the opportunity to catch up virtually.

The member opposite is right. Working with the school districts, we decided to reduce offerings this summer because the demand was lower. The demand is lower because students can catch up during the school year. However, alternatives are still being provided.

Because of our more personalized approach, we can provide individual support to students, which reduces the need to provide courses on a broader scale. Thank you.

M. Lee : Merci, Madame la présidente. Un porte-parole du ministère a affirmé :

Cet été, le NBVLC n'offre pas de cours. La décision a été prise à la suite de consultations auprès des districts scolaires en vue de permettre le remaniement du programme et de donner l'occasion au personnel de se concentrer sur d'autres priorités. [Traduction.]

Il s'agit peut-être d'un plan d'éducation de 12 ans. Non, c'est plutôt un plan de 13 ans.

Madame la ministre, les familles ont appris la nouvelle de l'élimination des cours d'été par les reportages dans les médias, pas de la part du ministère. Les gens ont dit qu'il n'y a eu aucun avis public, aucune communication directe avec les parents ni aucune possibilité de planifier. Selon le ministère, les cours seront offerts de nouveau dans l'avenir en fonction de la demande future. C'est bien ce qui a été dit. Ma question est la suivante : Comment pouvez-vous évaluer la demande future quand le programme a déjà été éliminé et que les familles ont dû se tourner vers des solutions de rechange privées et coûteuses?

L'hon. C. Johnson : Merci, Madame la présidente. Je remercie le député d'en face de me donner l'occasion d'expliquer le tout une fois de plus. En raison de notre approche plus souple au niveau secondaire, nous sommes en mesure d'appuyer les objectifs des élèves de façon plus personnalisée. Cela signifie que nous leur offrons la possibilité de suivre des cours de

their future success during the school year. That means that the member opposite is right that there have been changes to the programming. It's much more personalized in that we support the students and what they need. That may be an option during the year. It may be a virtual option. It may be an option during the school year. The programs have been modified to meet students' needs. That's what's going on, Madam Speaker. Thank you.

Mr. Lee: Well, thank you, Madam Speaker. In previous years, the program offered free summer schooling to students who had failed courses, were dissatisfied with their marks, or were missing required courses they had not taken. Now, students will have to find alternatives such as Ontario Virtual School or NBCC. My question to the Minister of Education is this: Why did your department eliminate a free provincial program without ensuring any financial support for families? Replacement courses cost somewhere between \$400 and \$600, depending on the provider. How is this consistent with the government's stated goal of reducing barriers to education?

L'hon. C. Johnson : Merci, Madame la présidente. Notre approche sur le plan des études secondaires consiste à soutenir les élèves dans leurs objectifs d'apprentissage. Elle peut varier selon les besoins de l'élève. Grâce à cette approche, les élèves choisiront parfois de faire un rattrapage pendant l'année. Parfois, comme l'a dit le député de l'opposition, ils choisiront de faire un rattrapage ou une accélération en suivant des cours du CCNB ou d'autres établissements postsecondaires. L'idée de base est vraiment d'assurer aux élèves un soutien personnalisé dans leur parcours scolaire. C'est exactement ce que nous faisons. Nous leur offrons différentes options pour y arriver et, oui, des changements ont été apportés au programme très prescriptif parce que nous tentons de nous éloigner d'une telle approche. Nous savons en effet qu'offrir un appui personnalisé à l'élève favorise davantage la réussite. Merci, Madame la présidente.

Natural Gas / Gaz naturel

Mr. Austin: Thank you, Madam Speaker. Here, on March 27, we heard a great announcement for the Canadian economy and the people of Germany. Just to give a little history, many years ago, Germany demolished all its nuclear power plants and relied on

rattrapage, ou de faire au cours de l'année scolaire le nécessaire pour leur réussite future. Cela signifie que le député d'en face a raison de dire que des changements ont été apportés aux programmes. L'approche est beaucoup plus personnalisée, puisque nous appuyons les élèves et répondons à leurs besoins. Cet appui peut être offert au cours de l'année. Il peut s'agir d'un appui en ligne. Le tout peut être offert au cours de l'année scolaire. Les programmes ont été modifiés pour répondre aux besoins des élèves. Voilà la situation, Madame la présidente. Merci.

M. Lee : Eh bien, merci, Madame la présidente. Au cours des années précédentes, le programme offrait des cours d'été gratuits aux élèves qui avaient échoué des cours, qui n'étaient pas satisfaits de leurs notes ou à qui il manquait des cours obligatoires qu'ils n'avaient pas suivis. Les élèves devront dorénavant se tourner vers d'autres solutions, comme l'Ontario Virtual School ou le NBCC. Ma question pour la ministre de l'Éducation est la suivante : Pourquoi votre ministère a-t-il éliminé un programme provincial gratuit sans prévoir de soutien financier pour les familles? Les cours de remplacement coûtent entre 400 \$ et 600 \$ selon le fournisseur. Comment cela cadre-t-il avec l'objectif déclaré du gouvernement de réduire les obstacles à l'éducation?

Hon. C. Johnson: Thank you, Madam Speaker. Our approach with respect to high school is to support students with their learning objectives. It can vary according to the student's needs. With this approach, students will sometimes choose to catch up during the year. Sometimes, as the opposition member said, they will choose to catch up or move ahead by taking courses at CCNB or other post-secondary institutions. The basic idea is really to provide students with personalized support in school. That's exactly what we're doing. We're giving them different options to reach their goals, and, yes, changes have been made to the highly prescriptive program because we're trying to move away from that approach. In fact, we know that providing students with personalized support increases the chances of success. Thank you, Madam Speaker.

Gaz naturel / Natural Gas

M. Austin : Merci, Madame la présidente. Ici, le 27 mars, nous avons entendu une annonce formidable pour l'économie canadienne et pour la population de l'Allemagne. Soulignons, pour établir le contexte historique, que l'Allemagne a démoli il y a de

Russian natural gas to produce electricity for its people. However, when the Russian war with Ukraine broke out, all of that was cut off. Now, Germany is desperate for energy so that it can produce electricity for its people.

On May 27, British Columbia, with the government of Canada, made a great announcement that it would ship natural gas from British Columbia to Germany. Now, just to understand that journey, you would have to take natural gas from British Columbia, go all the way down to South America, go through the Panama Canal, move up to the Caribbean, and go across the Atlantic Ocean to Europe. That is 9 300 nautical miles. Madam Speaker, it is 3 000 nautical miles from Saint John to the same port in Europe. Why are we continuing to miss opportunities with this ridiculous natural gas moratorium?

Hon. Mr. Herron: Thank you, Madam Speaker. I thank my honourable friend across the way for the question. I would suggest that the announcement the federal government made with the government of Germany is a very positive one. This nation is clearly looking for new relationships of political and economic interdependence. It has been very clear that the Germans are looking for an array of options with respect to the supply of natural gas. In this case, they may be utilizing new infrastructure that is yet to be built. We wish our British Columbian brethren good luck in their endeavour in Prince Rupert. Again, this is a good-news story.

9:50

There is the possibility of German offtake of Canadian natural gas. In this case, it may be from the West Coast. There may be gas from the East Coast at some point in the future as well. Maybe the honourable member will actually support us in our pipeline initiative. I thank him for his question. I know he shares the same desire for New Brunswick to unlock more wealth from our natural resources. Thank you.

Mr. Austin: The minister is correct that this is great news for British Columbia. Meanwhile, New Brunswick sits on 77 trillion cubic feet of natural gas.

nombreuses années toutes ses centrales nucléaires et qu'elle comptait sur le gaz naturel russe pour produire de l'électricité pour sa population. Toutefois, lorsque la guerre entre la Russie et l'Ukraine a éclaté, l'approvisionnement a cessé. L'Allemagne a maintenant désespérément besoin d'énergie pour produire de l'électricité pour sa population.

Le 27 mai, la Colombie-Britannique, de concert avec le gouvernement du Canada, a fait une annonce formidable selon laquelle elle acheminerait du gaz naturel de la Colombie-Britannique vers l'Allemagne. Pour mieux illustrer le trajet que celui-ci devra parcourir, je souligne que le gaz naturel de la Colombie-Britannique devra être transporté jusqu'en Amérique du Sud, passer par le canal de Panama, remonter vers les Caraïbes et traverser l'océan Atlantique jusqu'en Europe. Voilà 9 300 milles marins. Madame la présidente, 3 000 milles marins séparent Saint John du même port en Europe. Pourquoi continuons-nous à rater des occasions en raison du ridicule moratoire sur l'exploration du gaz naturel?

L'hon. M. Herron : Merci, Madame la présidente. Je remercie mon collègue d'en face de la question. À mon avis, l'annonce faite par le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Allemagne est très positive. Notre nation est clairement à la recherche de nouvelles relations d'interdépendance politique et économique. Il est évident que les Allemands recherchent un éventail de choix pour ce qui est de l'approvisionnement en gaz naturel. Dans le cas qui nous occupe, de nouvelles infrastructures encore à construire pourraient être utilisées. Je souhaite bonne chance à nos amis britanno-colombiens pour leur projet à Prince Rupert. Je le répète, il s'agit d'une bonne nouvelle.

Il est possible que le gaz naturel canadien fasse l'objet d'une entente de vente avec l'Allemagne. Dans ce cas, le gaz pourrait provenir de la côte Ouest. Le gaz pourrait aussi provenir de la côte Est à un moment donné dans l'avenir. Peut-être le député appuiera-t-il en fait notre projet de pipeline. Je le remercie de sa question. Je sais qu'il souhaite lui aussi que soit libéré le potentiel des ressources naturelles du Nouveau-Brunswick pour créer plus de richesse. Merci.

M. Austin : Le ministre a raison de dire que la nouvelle est excellente pour la Colombie-Britannique. Pendant ce temps, le sous-sol du Nouveau-Brunswick renferme 77 billions de pieds cubes de gaz naturel. Ce

That's under our feet, and it stays locked because the members opposite will not unlock that potential.

Madam Speaker, the minister talks about exploring more opportunities for Germany through natural gas development. In reality, on April 20, the Minister of Natural Resources met with Alberta's Minister of Energy about a pipeline coming into New Brunswick so that Repsol can export its natural gas to European markets. He is advocating for Alberta's natural gas to come to New Brunswick to be exported elsewhere. Who would benefit from that? Alberta. When is this government going to start benefitting New Brunswickers? Lift the moratorium on natural gas, and let's get it done.

Hon. Mr. Herron: Thank you very much, Madam Speaker. I think having a conversation with our Alberta brethren makes sense. We want Confederation to work. There's a role for our East Coast ports to play in actually creating wealth across the country.

I am a little struck by the irony here. The member is asking questions about something members opposite had six years to implement themselves. I don't know why members are going back in history in that particular regard. I'd like the honourable member to be enthusiastic about supporting us with our new mining Act, Bill 45. I hope that honourable members will support us in that particular endeavour. We can talk about natural gas later.

Mr. Austin: Madam Speaker, while we talk about natural gas later, ships from British Columbia are going down and exporting their potential, which is getting great revenue. Revenue of \$15.5 billion is going to British Columbia, with \$1 billion going to the Canadian economy. We have 80 trillion cubic feet of natural gas. That could give this province an economic boost of \$21 billion along with thousands of full-time jobs.

(Interjections.)

gaz se trouve sous nos pieds, et il y reste enfermé parce que les parlementaires d'en face refusent d'en libérer le potentiel.

Madame la présidente, le ministre parle d'explorer d'autres possibilités pour l'Allemagne grâce à la mise en valeur du gaz naturel. En fait, le 20 avril, le ministre des Ressources naturelles a rencontré le ministre albertain de l'Énergie au sujet d'un pipeline qui traverserait le Nouveau-Brunswick pour que Repsol puisse exporter son gaz naturel vers les marchés européens. Il préconise l'acheminement du gaz naturel de l'Alberta vers le Nouveau-Brunswick en vue de son exportation. À qui cela profiterait-il? À l'Alberta. Quand le gouvernement actuel commencera-t-il à servir les intérêts des gens du Nouveau-Brunswick? Levez le moratoire sur l'exploration du gaz naturel, et allons de l'avant.

L'hon. M. Herron : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je pense qu'il est logique d'avoir une conversation avec nos amis de l'Alberta. Nous voulons assurer le bon fonctionnement de la Confédération. À vrai dire, nos ports de la côte Est peuvent jouer un rôle dans la création de richesse pour tout le pays.

Je suis quelque peu frappé par l'ironie en ce moment. Le député pose des questions au sujet d'un projet que les parlementaires d'en face auraient pu mettre en oeuvre eux-mêmes au cours des six années dont ils ont disposé. Je ne sais pas pourquoi les parlementaires retournent dans le passé à l'égard du dossier. J'aimerais que le député appuie avec enthousiasme notre nouvelle loi sur les mines, le projet de loi 45. J'espère que les parlementaires appuieront cette initiative particulière. Nous pourrions parler plus tard du gaz naturel.

M. Austin : Madame la présidente, en attendant que nous parlions plus tard du gaz naturel, des bateaux quittent la Colombie-Britannique pour exporter le potentiel de cette province, et les exportations génèrent des recettes considérables. La Colombie-Britannique engrange des recettes de 15,5 milliards de dollars, et l'économie canadienne en reçoit 1 milliard. Notre sous-sol renferme 80 billions de pieds cubes de gaz naturel. La mise en valeur de ce gaz pourrait injecter 21 milliards dans l'économie de la province et créer des milliers d'emplois à temps plein.

(Exclamations.)

Madam Speaker: Member.

Mr. Austin: Even NB Power, on page 21 of its review, said that, with the high prices of electricity, natural gas would be a game changer for households to heat their homes.

(Interjections.)

Madam Speaker: Member.

Mr. Austin: These guys are missing the mark at every turn. The more we sit on our hands with this government and this ridiculous moratorium, the more New Brunswick seeps into poverty with deficits and debt. Madam Speaker, stop the foolishness. Minister, lift the moratorium, and let's get New Brunswick on the right track.

Hon. Mr. Herron: Thank you very much, Madam Speaker. What has occurred is that Canada and Germany have an offtake arrangement. That's a good thing. However, there is still 700 km of pipeline that needs to be built to actually get to Prince Rupert. The facility hasn't been built yet. That's going to take a number of years as well. There are no ships going down the Pacific Coast any day soon. We still believe that if there is going to be natural gas going to Europe from Canada, the default location is in Saint John.

Madame la présidente, j'ajouterais peut-être qu'un moratoire est toujours en place et que certaines conditions y sont rattachées. Nous savons qu'il y a récemment eu des conversations à ce sujet. Il y a beaucoup d'intérêt à l'égard de la question du gaz naturel. Nous pourrions parler du sujet dans l'avenir.

Seniors / Personnes âgées

Ms. M. Johnson: Madam Speaker, the public Advocate's report, *Death by System*, is a devastating indictment of how our province cares for some of its most vulnerable seniors. The report details how an elderly woman living with dementia repeatedly wandered from her care facility, how concerns were raised over and over again by caregivers, and how assessments confirmed that she required a higher level of care. Despite all these warning signs, she remained on a waiting list for more than a year. The Advocate found that policies were followed, forms were completed, and procedures were respected, but the

La présidente : Monsieur le député.

M. Austin : Même Énergie NB, à la page 22 de son examen, soutient que, compte tenu des prix élevés de l'électricité, l'utilisation du gaz naturel aux fins de chauffage changerait la donne pour les ménages.

(Exclamations.)

La présidente : Monsieur le député.

M. Austin : Les gens d'en face ratent la cible chaque fois. Plus nous restons les bras croisés à cause du gouvernement actuel et du moratoire ridicule, plus le Nouveau-Brunswick sombre dans la pauvreté, accablé de déficits et de dettes. Madame la présidente, mettons fin aux sottises. Monsieur le ministre, levez le moratoire, et mettons le Nouveau-Brunswick sur la bonne voie.

L'hon. M. Herron : Merci beaucoup, Madame la présidente. De fait, le Canada et l'Allemagne ont conclu une entente de vente. Il s'agit d'une bonne chose. Toutefois, 700 km de pipeline restent à construire pour se rendre à Prince Rupert. L'installation n'est pas encore construite. Cela prendra aussi un certain nombre d'années. Aucun bateau ne descendra de sitôt la côte du Pacifique. Nous croyons toujours que si du gaz naturel est acheminé du Canada vers l'Europe, il partira par défaut de Saint John.

Madam Speaker, I might add that a moratorium is still in place and it is subject to some conditions. We know there have recently been conversations about that. There is a lot of interest in natural gas. We can talk about that in the future.

Personnes âgées / Seniors

M^{me} M. Johnson : Madame la présidente, le rapport du défenseur public, *Quand le système est fatal*, est une condamnation cinglante de la façon dont notre système provincial s'occupe de certaines de ses personnes âgées les plus vulnérables. Le rapport explique en détail comment une femme âgée atteinte de démence s'est éloignée de nombreuses fois de son foyer de soins, comment le personnel soignant a exprimé des préoccupations à de multiples reprises et comment les évaluations ont confirmé qu'elle avait besoin d'un niveau de soins plus élevé. Malgré tous ces signaux d'alarme, elle est demeurée sur une liste d'attente pendant plus d'un an. Le défenseur a

system failed to protect the person at the centre of it all.

My question to the Minister of Social Development or to the Minister responsible for Seniors is this: Will the government commit today to implementing all the recommendations arising from *Death by System*? Can the minister provide a timeline for the full implementation of those recommendations?

9:55

L'hon. M^{me} Boudreau : Merci, Madame la présidente. Je remercie la députée du côté de l'opposition de me donner l'occasion de prendre la parole de nouveau au sujet du rapport présenté par le défenseur des enfants, des jeunes et des aînés. Le rapport s'intitule *Quand le système est fatal* et il porte sur le décès d'Alice en 2022.

Vous avez mentionné plus tôt l'effet d'urgence. J'ai une question à poser aux parlementaires du côté de l'opposition. L'incident s'est malheureusement produit en 2022. Quelles mesures ont été prises entre 2022 et 2024 pour donner suite à la triste situation dont il est question ici?

Notre gouvernement a lu très attentivement l'ensemble des recommandations. J'ai effectivement eu deux rencontres avec le défenseur des enfants, des jeunes et des aînés. L'une des rencontres a permis d'aborder de façon directe l'ensemble des recommandations. Notre gouvernement s'est engagé à travailler en collaboration avec l'ensemble des partenaires qui gravitent autour des personnes âgées, y compris, bien sûr, nos intervenants de première ligne. Nous voulons nous assurer qu'ils ont tous les outils nécessaires pour intervenir. Merci, Madame la présidente.

Madam Speaker: Please state your point of order.

Point of Order / Rappel au Règlement

Mr. M. LeBlanc: Thank you, Madam Speaker. I understand that the Leader of the Official Opposition is in his last few days in that position. I have been listening very carefully over the past few days, and he's been walking a very fine line, a line that I believe

déterminé que les politiques avaient été suivies, les formulaires remplis et les procédures respectées, mais que le système n'a pas réussi à protéger la personne concernée.

Je pose la question suivante à la ministre du Développement social ou à la ministre des Aînés : Le gouvernement s'engagera-t-il aujourd'hui à mettre en oeuvre l'ensemble des recommandations formulées dans le rapport *Quand le système est fatal*? La ministre pourrait-elle fournir un calendrier de mise en oeuvre complète de ces recommandations?

Hon. Ms. Boudreau: Thank you, Madam Speaker. I thank the opposition member for giving me the opportunity to talk again about the report from the Child, Youth and Senior advocate. The report is titled *Death by System* and is about Alice's death in 2022.

You mentioned urgency earlier. I have a question to ask the opposition members. The incident unfortunately happened in 2022. What measures were taken between 2022 and 2024 to follow up on this sad situation?

Our government read all the recommendations very carefully. In fact, I've had two meetings with the Child, Youth and Senior Advocate. One of the meetings involved dealing directly with all the recommendations. Our government is committed to working with all partners involved with our seniors, including, of course, our front-line workers. We want to ensure that they have all the tools they need. Thank you, Madam Speaker.

La présidente : Veuillez exposer votre rappel au Règlement.

Rappel au Règlement /Point of Order

M. M. LeBlanc : Merci, Madame la présidente. Je sais que le chef de l'opposition officielle n'occupera ses fonctions que pour quelques jours encore. J'ai écouté les débats très attentivement au cours des derniers jours ; il a joué avec le feu, et je crois que,

he crossed today. If you look at previous rulings from the Speaker, you will see that you're not to say that a member must "come clean". The Leader of the Official Opposition used that term today, and I believe that he should retract it and apologize. He also said that the government is "shaking kids down for their lunch money". I don't believe that term to be parliamentary, and I would like the Leader of the Official Opposition to retract that comment as well. Thank you.

Madam Speaker: We will look closely at the Hansard, and I will get back to you on this.

Obviously, there have been words that were close to the fine line, and I do appreciate that we respect each other. We're all honourable members, and we should level up the debate. Thank you.

Question period has expired. I almost said the cheerleading period has expired, but that's okay.

Déclarations de ministres / Statements by Ministers

L'hon. M. D'Amours : Merci, Madame la présidente. J'ai l'honneur de prendre la parole aujourd'hui pour souligner la Journée des Forces armées canadiennes, qui aura lieu le 7 juin.

Canadian Armed Forces Day is observed annually on the first Sunday of June to honour the invaluable contributions and sacrifices of Canada's military personnel.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est fier de soutenir les personnes qui servent notre pays ainsi que leur famille. Nous restons déterminés à établir des partenariats importants avec la Base de soutien de la 5^e Division du Canada Gaagetown et à participer activement au Comité directeur de Canada grâce à un soutien indéfectible. Le forum pancanadien fédéral-provincial-territorial vise à cerner les défis qui se posent aux membres des Forces armées canadiennes et à leur famille et à coordonner des solutions.

June is also a time of transition for many Canadian Armed Forces members and their families, as the posting season begins and many move across the country.

aujourd'hui, il a dépassé les bornes. L'examen des décisions antérieures de la présidence permet de constater qu'il est interdit de dire qu'un parlementaire doit « mettre cartes sur table ». Le chef de l'opposition officielle a employé cette expression aujourd'hui, et je crois qu'il devrait rétracter ses propos et présenter ses excuses. Il a aussi dit que les gens du gouvernement « soutirent aux enfants leur argent de poche ». Je ne crois pas que ce langage soit parlementaire et j'aimerais que le chef de l'opposition officielle rétracte également ces propos. Merci.

La présidente : Nous consulterons le Hansard et je vous reviendrai à ce sujet.

De toute évidence, certains propos ont frôlé la limite de la tolérance, et nous devons nous respecter les uns les autres. Nous sommes tous d'honorables parlementaires et nous devrions élever le débat. Merci.

Le temps consacré à la période des questions est écoulé. J'ai presque dit que la période des applaudissements était écoulée, mais ce n'est pas grave.

Statements by Ministers / Déclarations de ministres

Hon. Mr. D'Amours: Thank you, Madam Speaker. I'm honoured to rise today to recognize Canadian Armed Forces Day, which will take place on June 7.

La Journée des Forces armées canadiennes est célébrée chaque année le premier dimanche de juin afin d'honorer les contributions et les sacrifices inestimables du personnel militaire canadien.

The government of New Brunswick is proud to support those who serve our country as well as their families. We remain committed to establishing important partnerships with the 5th Canadian Division Support Base Gaagetown and participating actively on the Canada Steering Committee with unwavering support. The purpose of the pan-Canadian federal-provincial-territorial forum is to identify the challenges faced by Canadian Armed Forces members and their families and to coordinate solutions.

Le mois de juin est également une période de transition pour de nombreux membres des Forces armées canadiennes et leur famille, car la saison des

De plus, certains militaires rentreront chez eux après avoir servi à l'étranger dans la Brigade multinationale de l'OTAN en Lettonie, au sein de laquelle le Canada joue un rôle de chef de file.

Je tiens à remercier Lacey Sullivan et Emily Doucette, du Bureau des députés du gouvernement, dont les conjoints, Peter Warren et Malachy Duffy, ont été déployés, ainsi que l'ensemble du personnel du gouvernement du Nouveau-Brunswick, les conjointes et conjoints ainsi que les familles qui soutiennent leurs proches en service. Nous vous sommes profondément reconnaissants de vos sacrifices et de votre soutien indéfectible.

Enfin, j'exprime ma sincère gratitude et je souhaite la bienvenue aux personnes qui éliront domicile au Nouveau-Brunswick, ainsi qu'à celles qui reviendront auprès de leurs proches.

Thank you for your service and for enriching the communities in which you live.

Merci, Madame la présidente.

10:00

Madam Speaker: I would like to remind those in the gallery that you are not to take pictures or to use your cellphones. I would like to ask the security—

(Interjections.)

Madam Speaker: Oh, okay. All right. Sorry about that.

Ms. M. Wilson: Thank you, Madam Speaker. I rise today to join the minister in recognizing Canadian Armed Forces Day, and I do so with genuine pride and without reservation. On this side of the House, support for our military men and women is unwavering, and we are pleased to echo the sentiments expressed today.

New Brunswick has a deep and proud connection to the Canadian Armed Forces. Gagetown is one of the largest military training bases in the country and, as

affectations commence et beaucoup d'entre eux déménagent à travers le pays.

As well, some troops will return home after having served abroad in the NATO Multinational Brigade - Latvia, in which Canada plays a leading role.

I want to thank Lacey Sullivan and Emily Doucette from the Office of Government Members, whose partners, Peter Warren and Malachy Duffy, were deployed, as well as all government of New Brunswick staff, partners, and families who support their loved ones in service. We greatly appreciate your sacrifices and your unwavering support.

Finally, I extend my sincere gratitude and welcome to those who will take up residence in New Brunswick, as well as those who will be returning to their loved ones.

Merci pour votre engagement et pour l'enrichissement que vous apportez aux collectivités dans lesquelles vous vivez.

Thank you, Madam Speaker.

La présidente : J'aimerais rappeler aux personnes présentes dans la tribune qu'il est interdit de prendre des photos ou d'utiliser son téléphone cellulaire. Je voudrais demander au service de sécurité...

(Exclamations.)

La présidente : Oh, d'accord. Très bien. Je m'en excuse.

M^{me} M. Wilson : Merci, Madame la présidente. Je prends la parole aujourd'hui pour me joindre au ministre afin de souligner la Journée des Forces armées canadiennes, et je le fais avec une fierté sincère et sans réserve. De ce côté-ci de la Chambre, le soutien à nos militaires, hommes et femmes, est inébranlable, et nous sommes heureux de faire écho aux sentiments exprimés aujourd'hui.

Le Nouveau-Brunswick entretient un lien profond et fier avec les Forces armées canadiennes. Gagetown est l'une des plus grandes bases d'entraînement militaire

Colonel Paul Williams argues, the most important army training base in the country. That's what he said when I saw him the other evening. The base's presence defines communities, sustains local economies, and links thousands of New Brunswick families directly to the service and sacrifice of our Armed Forces.

Base Gagetown recently announced that, effective July 1, service members will be able to use resources at a new transition centre to help make the transition to civilian life less overwhelming. All the available supports will be together under one roof to assist our military members. That's a great announcement and a great service that will be provided to our members.

I want to join the minister in recognizing Lacey Sullivan, Emily Doucette, and all government employees, spouses, and family members who support loved ones in uniform. Madam Speaker, family truly is the strength behind the uniform, and it's why Seamless Canada exists. Seamless Canada was established in 2018 to address the concerns of military family members. As military members and their families are posted from province to province, they experience a lot of changes in terms of education, health care, and childcare, which are all provincial issues. This is what Seamless Canada addresses. I was very proud to coach here with the Minister of National Defence for a two-year period during my time on that side of the House.

To the members of the Canadian-led NATO Multinational Brigade Latvia who are returning home: Welcome back. New Brunswick is so proud of you. As the Critic for Military Affairs, I will continue to work constructively to ensure our province is doing everything in its power to support our military members. I would also like to take a moment to thank all our military members, our currently serving members and our veterans, for their service. Thank you.

M. Coon : Merci, Madame la présidente. Merci au ministre responsable des Affaires militaires de sa déclaration ministérielle sur la Journée des Forces armées canadiennes.

du pays et, comme l'affirme le colonel Paul Williams, la plus importante base d'entraînement de l'armée du pays. C'est ce qu'il m'a dit lorsque je l'ai rencontré l'autre soir. La présence de la base définit des collectivités, soutient les économies locales et lie directement des milliers de familles du Nouveau-Brunswick au service et au sacrifice de nos Forces armées.

La base de Gagetown a récemment annoncé que, à compter du 1^{er} juillet, les militaires pourront bénéficier des ressources d'un nouveau centre de transition afin de faciliter leur retour à la vie civile. Tous les services d'accompagnement disponibles seront regroupés sous un même toit pour aider nos militaires. C'est une excellente nouvelle et un service remarquable qui sera offert à nos militaires.

Je tiens à m'associer au ministre pour rendre hommage à Lacey Sullivan, à Emily Doucette et à tous les fonctionnaires, conjoints et membres de la famille qui soutiennent leurs proches en uniforme. Madame la présidente, la famille est véritablement la force qui se cache derrière l'uniforme, et c'est la raison d'être de Canada sans faille. Canada sans faille a été créé en 2018 pour répondre aux préoccupations des familles des militaires. Lorsque les militaires et leur famille sont mutés d'une province à une autre, ils sont aux prises avec de nombreux changements en matière d'éducation, de soins de santé et de garde d'enfants, qui relèvent tous des compétences provinciales. C'est précisément ce à quoi s'attèle Canada sans faille. J'ai été très fière de collaborer avec le ministre de la Défense nationale pendant deux ans, lorsque je siégeais de ce côté-là de la Chambre.

Aux membres de la Brigade multinationale de l'OTAN en Lettonie, dirigée par le Canada, qui rentrent chez eux : Bienvenue parmi nous. Le Nouveau-Brunswick est très fier de vous. En tant que porte-parole en matière d'Affaires militaires, je continuerai à oeuvrer de manière constructive pour faire en sorte que notre province fasse tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir nos militaires. J'aimerais également prendre un moment pour remercier tous nos militaires, ceux qui sont actuellement en service et nos anciens combattants, de leur engagement. Merci.

Mr. Coon: Thank you, Madam Speaker. Thank you to the Minister responsible for Military Affairs for his statement on Canadian Armed Forces Day.

Madam Speaker, we have the incredible Base Gagetown in this region of the province. I've always been impressed by commanding officers' efforts to reach out to the broader community and make strong connections while they are in commanding positions. They introduce themselves and interact with mayors, local MLAs, and party leaders. That has certainly been the case since I was elected, and I'm sure it was the case long before that. Their efforts to connect to the community are very impressive.

There will be a change of command at the 5th Canadian Division Support Base on June 22, as commanding officers, the colonels, only have a posting of two years. Colonel Parsons... Sorry, I mean General Parsons. He hasn't been promoted yet. Colonel Williams, current Commander of the 5th Canadian Division Support Base, will move on to a new posting, and a new commanding officer will be sworn in on June 22.

Madam Speaker, Brigadier-General Parsons, who was previously a commanding officer at Base Gagetown, is coming back to the area to preside over that change of command. That is very exciting. I know that sometime back, when our Lieutenant-Governor and her wife were in the United Kingdom to meet the King, they were able to visit him in his more recent post over there.

I also want to quickly draw attention to the Canadian Special Operations Forces Command, which is tasked with global counterterrorism and direct-action missions. Their work is not normally publicized, but I can tell you that they're working on behalf of us all to keep us safe, and they're doing a great job. Thank you, Madam Speaker.

10:05

Hon. Ms. Boudreau: Madam Speaker, June marks the beginning of Pride Season.

C'est le moment de célébrer la beauté, la diversité et la résilience des communautés 2SLGBTQIA+. De juin à septembre, les activités de la Fierté illuminent les villes et les villages aux quatre coins du pays, notamment ici au Nouveau-Brunswick.

Madame la présidente, nous avons dans cette région de la province l'incroyable base de Gagetown. J'ai toujours été impressionné par les efforts déployés par les commandants pour aller à la rencontre de l'ensemble de la collectivité et tisser des liens solides pendant qu'ils occupent leurs fonctions. Ils se présentent et échangent avec les maires, les députés provinciaux locaux et les chefs de parti. Cela a certainement été le cas depuis mon élection, et je suis sûr que c'était déjà le cas bien avant cela. Leurs efforts pour créer des liens avec la collectivité sont très impressionnants.

Il y aura une passation de commandement à la Base de soutien de la 5^e Division du Canada le 22 juin, car les commandants, les colonels, n'ont qu'un mandat de deux ans. Le colonel Parsons... Pardon, je veux dire le général Parsons. Il n'a pas encore été promu. Le colonel Williams, actuel commandant de la Base de soutien de la 5^e Division du Canada, prendra de nouvelles fonctions, et un nouveau commandant prêtera serment le 22 juin.

Madame la présidente, le brigadier-général Parsons, qui était auparavant un commandant de la base Gagetown, revient dans la région pour présider la passation de commandement en question. C'est très réjouissant. Je sais que, il y a quelque temps, lorsque notre lieutenant-gouverneure et son épouse se trouvaient au Royaume-Uni pour rencontrer le roi, elles ont pu lui rendre visite à son poste le plus récent là-bas.

Je tiens également à attirer brièvement l'attention sur le Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada, qui est chargé de missions mondiales de lutte contre le terrorisme et d'actions directes. Son travail n'est généralement pas médiatisé, mais je peux vous assurer qu'il oeuvre au nom de nous tous pour assurer notre sécurité, et qu'il fait un excellent travail. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Boudreau : Madame la présidente, le mois de juin marque le début de la saison de la Fierté.

This is a time to celebrate the beauty, diversity, and resilience of 2SLGBTQIA+ communities. From June to September, Pride events will light up cities, towns, and villages across the country, including here in New Brunswick.

Le 1^{er} juin, j'ai eu le plaisir de participer à une cérémonie de lever du drapeau de la Fierté à l'hôtel de ville de Dieppe, en compagnie de mes collègues, les députés de Dieppe-Memramcook et de Baie-de-Shediac—Dieppe. Cela nous rappelle la lutte constante pour l'équité et les contributions dynamiques des personnes 2ELGBTQIA+ à notre province.

I want to recognize the incredible work of our community partners and stakeholders who are creating safer, more inclusive spaces every day. Their leadership is vital to making New Brunswick a welcoming home for all.

Cette saison, le Bureau de l'équité des femmes et des genres consacrera ses efforts à l'éducation et à la sensibilisation du public aux initiatives, aux organismes, aux ressources et aux personnes 2ELGBTQIA+ de notre province via ses réseaux sociaux.

Together, we can build a safer and more respectful environment for all. Together, let's make the invisible visible. I'm so excited to attend Pride events this summer, to march, to celebrate, and to listen. I hope everyone finds a way to support these joyful, powerful community gatherings. Happy Pride Season. Thank you, Madam Speaker.

Ms. M. Johnson: Thank you, Madam Speaker. I rise to respond to the minister's statement regarding Pride Season, and I want to begin by affirming something that should not be controversial in this Chamber: Every New Brunswicker deserves to be treated with dignity, respect, and fairness under the law. That is a principle that this side of the House upholds.

In this day and age, we live in a time of intolerance, keyboard warriors, and forgetting that real human beings are behind the rainbows in this month's recognition. The words "live and let live" are not empty. We recognize the many contributions 2SLGBTQIA+ individuals make to our communities daily.

Pride provides an opportunity to affirm the importance of treating every person with dignity, respect, and compassion. New Brunswick is a province of diverse communities, diverse faiths, diverse traditions, and

On June 1, I had the pleasure of participating in the Pride flag-raising ceremony at Dieppe city hall, along with my colleagues, the member for Dieppe-Memramcook and the member for Shediac Bay-Dieppe. These events remind us of the ongoing struggle for equity and the vibrant contributions 2SLGBTQIA+ people make to our province.

Je tiens à saluer le travail incroyable de nos partenaires communautaires et des parties prenantes qui créent chaque jour des espaces plus sûrs et plus inclusifs. Leur leadership est essentiel pour faire du Nouveau-Brunswick un lieu de vie accueillant pour tous.

This season, the Office of Women and Gender Equity will focus its efforts on education and public awareness about 2SLGBTQIA+ initiatives, organizations, resources, and people in our province through its social networks.

Ensemble, nous pouvons bâtir un environnement plus sûr et plus respectueux pour tous. Ensemble, rendons visible l'invisible. Je suis ravie de participer aux événements de la Fierté cet été, de défiler, de faire la fête et d'écouter. J'espère que chacun trouvera un moyen de soutenir ces rassemblements communautaires joyeux et porteurs d'un message fort. Bonne saison de la Fierté. Merci, Madame la présidente.

M^{me} M. Johnson : Merci, Madame la présidente. Je prends la parole pour répondre à la déclaration de la ministre concernant la saison de la Fierté, et je tiens tout d'abord à réaffirmer ce qui ne devrait pas prêter à controverse dans cette Chambre, à savoir que chaque personne du Nouveau-Brunswick mérite d'être traitée avec dignité, respect et équité aux yeux de la loi. C'est un principe que défend ce côté-ci de la Chambre.

Nous vivons actuellement une époque marquée par l'intolérance, les guerriers du clavier et l'oubli que de vraies personnes se cachent derrière les arcs-en-ciel qui symbolisent la reconnaissance du mois en question. Les mots « vivre et laisser vivre » ne sont pas vides de sens. Nous reconnaissons les nombreuses contributions que les personnes 2ELGBTQIA+ apportent quotidiennement à nos collectivités.

La Fierté est l'occasion d'affirmer l'importance de traiter chaque personne avec dignité, respect et compassion. Le Nouveau-Brunswick est une province où se côtoient des collectivités, des croyances, des

diverse families. What unites us is a shared commitment to treating our neighbours with decency and to building communities where people can live, work, and raise their families without fear. Those are values we all hold in common.

Pride is also a time to reflect on how we can do better and how we can continue building communities where people feel valued, safe, and included regardless of who they are or who they choose to love. To all the New Brunswickers, of every community and every background, watching at home, know that this House is committed to a province where everyone is treated with respect and has the opportunity to thrive. Thank you, Madam Speaker.

M. Coon : Merci, Madame la présidente. Merci à la ministre responsable des Femmes et de l'Équité des genres de sa déclaration ministérielle sur la saison de la Fierté.

Madam Speaker, I love Pride Season. It's such an enjoyable time. The feeling of joy and solidarity during the Pride parades and the celebrations afterwards is unmatched by anything except, perhaps, August 15. It's an event. If people haven't marched to participate in a Pride parade, I strongly recommend it. You'll never forget it. It's such a positive event, Madam Speaker.

Two years ago, I guess, at the Saint John Pride parade, I was given a gift of a T-shirt that had a nice design on it that said: In New Brunswick, there's no room for hate. That's the dark side of this, Madam Speaker, which must be mentioned because that is still an issue, unfortunately. I was talking to a businessperson just a couple of weeks ago. Some knucklehead actually went and knocked on the door of his business after his partner had passed away to spew hateful things in his face. It was terrible. These acts of aggression happen daily, Madam Speaker, for members of the 2SLGBTQIA+ communities, and there's no place for that in our province. Thank you, Madam Speaker.

traditions et des familles diverses. Ce qui nous unit, c'est un engagement commun à traiter nos voisins avec décence et à bâtir des collectivités où chacun peut vivre, travailler et élever sa famille sans crainte. Ce sont là des valeurs que nous partageons tous.

La Fierté est également l'occasion de réfléchir à la manière dont nous pouvons faire mieux et continuer à bâtir des collectivités où chacun se sent valorisé, en sécurité et inclus, quelle que soit son identité ou la personne qu'il choisit d'aimer. À tous les gens du Nouveau-Brunswick, de toutes les collectivités et de tous les horizons, qui nous regardent depuis chez eux, sachez que la Chambre est attachée à une province où chacun est traité avec respect et a la possibilité de s'épanouir. Merci, Madame la présidente.

Mr. Coon: Thank you, Madam Speaker. Thank you to the Minister responsible for Women and Gender Equity for her statement on Pride Season.

Madame la présidente, j'adore la saison de la Fierté. C'est une période très agréable. Le sentiment de joie et de solidarité qui règne pendant les défilés de la Fierté et les célébrations qui suivent n'a pas son pareil, sauf peut-être le 15 août. C'est un événement en soi. Si vous n'avez jamais marché lors d'un défilé de la Fierté, je vous le recommande vivement. Vous ne l'oublierez jamais. C'est un événement très positif, Madame la présidente.

Il y a deux ans, je crois, lors du défilé de la Fierté de Saint John, on m'a offert un t-shirt orné d'un joli motif sur lequel on pouvait lire : Au Nouveau-Brunswick, pas de place pour la haine. C'est là le côté sombre de la situation, Madame la présidente, qu'il faut évoquer car cela reste malheureusement un problème. Je discutais avec un chef d'entreprise il y a à peine quelques semaines. Un imbécile est allé frapper à la porte de son entreprise après le décès de son partenaire pour lui cracher des propos haineux au visage. C'était terrible. De tels actes d'agression se produisent quotidiennement, Madame la présidente, à l'encontre des membres des communautés 2ELGBTQIA+, ce qui n'a pas sa place dans notre province. Merci, Madame la présidente.

10:10

Government Motions for the Ordering of the Business of the House / Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

Mr. M. LeBlanc: Thank you, Madam Speaker. It is the intention of the government to continue second readings of Bills 41, 45, 49, 50, 46, 47, and 48, in that order. All bills that receive second reading today will stand referred to the Standing Committee on Economic Policy. Thank you.

Debate on Second Reading of Bill 41 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 41

Mr. Monahan, after the Speaker called for the continuation of the debate on Bill 41, *An Act to Amend the Local Governance Act*: Thank you, Madam Speaker. On Bill 41, government members would like New Brunswickers to believe that Bill 41 is a simple, administrative modernization. They would like people to believe that this bill is merely about creating opportunities, encouraging local participation in energy generation, and opening the doors for municipalities to benefit financially from renewable energy projects. However, when we look beyond the carefully crafted speaking notes and the political slogans, we discover that Bill 41 raises profound questions about financial risk, accountability, governance, transparency, taxpayer exposure, and the long-term role of local governments in energy development across New Brunswick.

Now, I have no issue with energy development in this province. I would highly encourage it. We also need to look at more options, such as solar and wind. We need items that are going to be reliable. In this province, we're seeing that NB Power is going to be facing a deficit in power generation. We need to make sure that there will be enough power to meet the demand and the growing needs of the province, such as those due to the colder winters we are having. However, I find it difficult to believe that we're going to allow municipalities to run a budget of up to four years in a term without balancing it and then wait and hope for the best in the last year. I don't believe that is sound fiscal management.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre / Government Motions for the Ordering of the Business of the House

M. M. LeBlanc : Merci, Madame la présidente. L'intention du gouvernement est de poursuivre la deuxième lecture des projets de loi 41, 45, 49, 50, 46, 47 et 48, dans cet ordre. Tous les projets de loi qui passeront l'étape de la deuxième lecture aujourd'hui seront renvoyés au Comité permanent de la politique économique. Merci.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 41 / Debate on Second Reading of Bill 41

M. Monahan, à la reprise du débat sur le projet de loi 41, *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance locale* : Merci, Madame la présidente. Concernant le projet de loi 41, les parlementaires du côté du gouvernement voudraient faire croire aux gens du Nouveau-Brunswick qu'il s'agit d'une simple modernisation administrative. Ils voudraient leur faire croire que ce projet de loi vise simplement à créer des possibilités, à encourager la participation locale à la production d'énergie et à permettre aux municipalités de tirer un avantage financier des projets d'énergie renouvelable. Or, lorsqu'on regarde au-delà des notes d'allocation soigneusement rédigées et des slogans politiques, on constate que le projet de loi 41 soulève des questions profondes concernant le risque financier, la responsabilité, la gouvernance, la transparence, l'exposition des contribuables et le rôle à long terme des gouvernements locaux dans le développement énergétique dans tout le Nouveau-Brunswick.

Je n'ai rien contre le développement énergétique dans la province. Je l'encourage vivement. Nous devons également envisager davantage d'options, telles que l'énergie solaire et éolienne. Nous avons besoin d'options fiables. Dans la province, nous constatons qu'Énergie NB sera aux prises avec un déficit de production d'électricité. Nous devons nous assurer qu'il y aura suffisamment d'électricité pour répondre à la demande et aux besoins croissants de la province, notamment ceux liés aux hivers de plus en plus rigoureux que nous connaissons. Cependant, j'ai du mal à croire que nous allons permettre aux municipalités de gérer un budget sur une période pouvant aller jusqu'à quatre ans sans l'équilibrer, puis d'attendre et d'espérer que tout se passe pour le mieux

If we are going to promote this avenue, I strongly believe that there must be balanced budgets every single year. If this government doesn't want to do that, then it should potentially look at offering... I don't know. Perhaps there could be some type of program where local governments receive a grant that they have to pay back or something like that. However, I don't think allowing them to run budgets over a four-year period and then hope for the best is financially viable. There is a lot of volatility in that type of construction.

There might be people working for local governments or sitting on city councils who may not be there in four years' time. Where is the accountability, Madam Speaker? There will be none. We need to have that done every single year. That's the way it works. That's why we, as the official opposition, believe that this legislation deserves more scrutiny than it has received so far.

At first glance, parts of this legislation sound attractive. We all support economic growth. We all support responsible development. We all support the idea of keeping investment and profit here in New Brunswick rather than watching opportunities leave our province. Yes, we absolutely want to create revenue streams for municipalities so they can increase their revenues, war chests, and coffers as well. Right now, a lot of municipalities around the province only have one source of revenue, which is tax generation from their residents. They don't have large industrial parks. They don't have any other forms of generating revenue other than from their tax base.

10:15

Yes, this offers a new opportunity. While we are here to question and validate, we are also here to compliment when good decisions are being made. I'm worried about some of the framework of this bill, financial accountability, and the fact that it allows such a long period of time for municipalities to balance their

la dernière année. Je ne crois pas que ce soit une gestion budgétaire saine.

Si nous devons promouvoir une telle voie, je suis fermement convaincu que les budgets doivent être équilibrés chaque année. Si le gouvernement actuel ne veut pas s'y engager, il devrait peut-être envisager alors d'offrir... Je ne sais pas. Peut-être pourrait-il y avoir une sorte de programme dans le cadre duquel les gouvernements locaux recevraient une subvention qu'ils devraient rembourser, ou quelque chose de ce genre. Cependant, je ne pense pas qu'il soit financièrement viable de leur permettre de gérer des budgets sur une période de quatre ans, puis d'espérer que tout se passe pour le mieux. Un tel type de formule comporte beaucoup d'instabilité.

Il se peut que certaines personnes travaillant pour les gouvernements locaux ou siégeant aux conseils municipaux ne soient plus là dans quatre ans. Où est la responsabilité, Madame la présidente? Il n'y en aura aucune. Nous devons faire en sorte que le processus soit suivi chaque année. C'est ainsi que cela fonctionne. C'est pourquoi nous estimons, en tant qu'opposition officielle, que la mesure législative mérite un examen plus approfondi que celui dont elle a fait l'objet jusqu'à présent.

À première vue, certains aspects de la mesure législative semblent séduisants. Nous soutenons tous la croissance économique. Nous soutenons tous un développement responsable. Nous soutenons tous l'idée de conserver les investissements et les bénéfices ici, au Nouveau-Brunswick, plutôt que de voir les possibilités quitter notre province. Oui, nous souhaitons absolument créer des sources de revenus pour les municipalités afin qu'elles puissent augmenter leurs recettes, leurs réserves financières et leurs caisses. À l'heure actuelle, de nombreuses municipalités de la province ne disposent que d'une seule source de recettes, à savoir les impôts prélevés auprès de leurs résidents. Elles ne possèdent pas de grands parcs industriels. Elles n'ont aucune autre source de recettes que leur assiette fiscale.

Oui, cela offre une nouvelle possibilité. Si nous sommes ici pour poser des questions et valider, nous sommes également là pour féliciter lorsque de bonnes décisions sont prises. Je m'inquiète toutefois de certains aspects du cadre du projet de loi, notamment en matière de responsabilité financière, ainsi que du fait qu'il accorde aux municipalités un délai aussi long

budgets on this very item. That is my concern, Madam Speaker.

Communities across New Brunswick are struggling with rising infrastructure costs, aging roads, and water and sewer upgrades. Again, infrastructure is one of the main things that can attract industries to rural areas in New Brunswick, but they don't have the infrastructure to attract them. As much as we want to talk about encouraging rural communities to do different things, if they don't have the money to put the proper infrastructure in place, they can't attract investment. Again, this energy bill allows municipalities another avenue to do so. However, again, focusing on the fact that it takes up to four years to balance the books, that's not financially viable.

So, yes, on the surface, this concept seems reasonable, and renewable energy projects sound impressive.

Toutefois, Madame la présidente, les bons gouvernements ne peuvent pas uniquement agir en fonction de ce qui semble bien paraître dans un communiqué de presse. Les bons gouvernements posent les questions difficiles avant d'exposer aux contribuables les risques financiers à long terme. Les bons gouvernements mettent en place des mécanismes de protection solides avant de faire prendre des responsabilités financières importantes. Les bons gouvernements ne modifient pas profondément le rôle des municipalités pour simplement satisfaire les demandes d'un groupe bien organisé qui fait pression pour obtenir plus d'accès aux projets énergétiques.

Selon la séance d'information offerte aux parlementaires, le projet de loi 41 n'est pas le fruit d'une vaste consultation publique auprès des gens ordinaires du Nouveau-Brunswick. Le projet de loi découle plutôt des efforts de lobbying visant à permettre à certains groupes de présenter des offres sur des projets d'intérêt d'Énergie NB en vue de garder les profits dans la province. Il est très important de le souligner. En effet, lorsqu'une mesure législative est principalement motivée par des groupes d'intérêt organisés plutôt que par les préoccupations quotidiennes des contribuables, il devient encore plus essentiel d'exercer une surveillance rigoureuse.

pour équilibrer leurs budgets sur un tel point précis. Telle est ma préoccupation, Madame la présidente.

Partout au Nouveau-Brunswick, les collectivités sont aux prises avec la hausse des coûts d'infrastructure, le vieillissement des routes et la nécessité de moderniser les réseaux d'eau et d'égouts. Encore une fois, les infrastructures constituent l'un des principaux atouts pour attirer les industries dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick, mais celles-ci ne disposent pas de ces infrastructures. On a beau vouloir encourager les collectivités rurales à faire différentes choses, si elles n'ont pas les moyens de mettre en place les infrastructures adéquates, elles ne peuvent pas attirer les investissements. Encore une fois, le projet de loi sur l'énergie proposé offre aux municipalités un autre moyen d'y parvenir. Cependant, encore une fois, si l'on tient compte du fait qu'il faut jusqu'à quatre ans pour équilibrer les comptes, cela n'est pas viable financièrement.

Donc, oui, à première vue, le concept semble raisonnable, et les projets d'énergie renouvelable semblent impressionnants.

However, Madam Speaker, good governments can't take action based solely on what seems to look good in a press release. Good governments ask difficult questions before exposing taxpayers to long-term financial risk. Good governments establish robust safeguards before imposing significant financial responsibilities. Good governments don't fundamentally change the role of municipalities just to satisfy the demands of a well-organized group that is lobbying for more access to energy projects.

According to the briefing session provided to members, Bill 41 isn't the product of extensive public consultation with ordinary New Brunswickers. Rather, the bill comes from lobbying efforts to allow some groups to submit bids on NB Power projects to keep profits in the province. It's very important to note that. In fact, when legislation is mainly motivated by organized special interest groups rather than by the everyday concerns of taxpayers, it becomes even more essential to exercise rigorous oversight.

Madam Speaker, government members say this bill creates a narrow opening to profit. However, something the government members appear far less interested in discussing publicly was also acknowledged during this briefing. There's potential for loss-sharing. Think about that: loss-sharing. We shouldn't set up mechanisms and investment structures where there's going to be loss-sharing. We should make sure that every tax dollar invested is going to have a return. At this point in the financial history of this province, with the largest financial deficit on record and the Finance Minister having the worst record in the history of this province, we need to make sure things are being done rigorously.

However, something that government members are far less interested in discussing publicly was also acknowledged during the briefing. Municipalities are not venture capital corporations. Let me repeat that. Municipalities are not venture capital corporations. That's important to understand. Local governments exist to provide essential public services. That's why they're there. They manage garbage, roads, items for the citizens of all these rural districts across the province, recreational facilities, and some emergency services. They keep the communities functioning. They are not intended to become speculative players in energy investment projects.

10:20

Même si le gouvernement parle constamment des possibilités, il faut aussi franchement mentionner les risques. Il faut parler des risques de pertes financières, des risques liés à des projets qui pourraient échouer et des risques associés à l'endettement municipal. Nous ne pouvons pas ouvrir des portes susceptibles de mener à d'autres dettes pour les municipalités de toute la province. Les gens sont à bout. Ils sont fatigués de payer des taxes et impôts, qu'il s'agisse d'impôts municipaux ou encore de taxes et impôts provinciaux ou fédéraux. Les gens sont à bout pour ce qui est de l'imposition.

L'abordabilité est l'une des principales préoccupations d'un bout à l'autre de la province ; ouvrir la porte à des risques sur le plan de l'énergie et laisser aux municipalités la possibilité d'avoir quatre ans pour

Madame la présidente, les parlementaires du côté du gouvernement affirment que le projet de loi ouvre une brèche étroite vers le profit. Cependant, un aspect dont les parlementaires du côté du gouvernement semblent bien moins enclins à discuter publiquement a également été évoqué lors de la séance d'information. Il existe un risque de partage des pertes. Réfléchissez-y, il s'agit de partage des pertes. Nous ne devrions pas mettre en place des mécanismes et des structures d'investissement prévoyant un partage des pertes. Nous devons nous assurer que chaque dollar provenant des impôts qui est investi génère un rendement du capital investi. À ce stade de l'histoire financière de la province, avec le plus gros déficit budgétaire jamais enregistré et un ministre des Finances affichant le pire bilan de l'histoire de la province, nous devons veiller à ce que les choses soient menées avec rigueur.

Toutefois, un point dont les parlementaires du côté du gouvernement sont bien moins enclins à discuter publiquement a également été reconnu lors de la séance d'information. Les municipalités ne sont pas des sociétés à capital de risque. Je le répète, les municipalités ne sont pas des sociétés à capital de risque. C'est important de le comprendre. Les gouvernements locaux ont pour mission de fournir des services publics essentiels. C'est leur raison d'être. Ils gèrent les déchets, les routes, les services destinés aux gens de tous les districts ruraux de l'ensemble de la province, les équipements de loisirs et certains services d'urgence. Ils assurent le bon fonctionnement des collectivités. Ils ne sont pas censés devenir des acteurs spéculatifs dans des projets d'investissement énergétique.

Even though the government talks constantly about opportunities, the risks must also be mentioned, frankly. The risks of financial losses, the risks related to projects that could fail, and the risks associated with municipal debt must be talked about. We cannot open doors that might lead to more debt for municipalities across the province. People are at the end of their rope. They are tired of paying taxes, whether they be municipal taxes or provincial or federal taxes. People are at the end of their rope with regard to taxation.

Affordability is one of the main concerns throughout the province, so opening the door to energy-related risks and giving municipalities four years to return to balanced budgets makes no sense. Would a private-

retourner à un budget équilibré constitue donc un non-sens. Laisserait-on une entreprise privée travailler pendant quatre ans dans l'espoir que, à un moment donné, elle aurait un budget équilibré? Non. Pas du tout. Personne ne veut investir dans une entreprise qui ne présente aucune possibilité d'être rentable. Voilà justement ce dont il est ici question à la lumière du projet de loi 41 dont nous sommes saisis. La situation présente finalement un risque pour les contribuables locaux.

Madame la présidente, le gouvernement a affirmé que les emprunts seraient supervisés par la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités, mais la supervision ne fait pas disparaître les risques. Chaque projet public pour lequel on a constaté des dépassements de coûts importants avait aussi fait l'objet d'une forme de surveillance. La véritable question est donc la suivante : Les municipalités devraient-elles réellement devenir des partenaires financiers dans des projets énergétiques complexes, sans davantage de consultation publique et sans garantie beaucoup plus solide?

Une fois qu'une municipalité devient un investisseur, les contribuables deviennent évidemment des garants de dernier recours. Voilà la réalité. Par conséquent, si le projet ne fonctionne pas bien, au bout du compte, qui en devient responsable? Ce sont les municipalités, bien sûr, mais qui finance les municipalités? C'est tout le monde ici, Madame la présidente. Ce sont nous, les contribuables, les travailleurs du Nouveau-Brunswick. Je crois que nous devrions changer la forme du projet de loi 41 pour nous assurer qu'il y a une façon de garantir un budget équilibré chaque année. Quatre ans, c'est trop long. Il est hors de question d'attendre quatre années, Madame la présidente.

We've heard this story many times. Governments across Canada have gotten excited about ambitious energy projects that promise growth, jobs, transformation, and long-term returns. Sometimes those projects succeed, and we want them to succeed. However, often, we get the estimates, but there are cost overruns once the production and legwork actually commence. Sometimes, these are new projects, and some of the people on those projects have not done their due diligence. There are risks in the marketplace that we cannot control sometimes. We'll see the inflation of costs. In the end, perhaps the true profitability of the project becomes diminished.

sector business be allowed to work for four years in the hope that, at some point, it would have a balanced budget? No. Not at all. No one wants to invest in a business that has no possibility of being profitable. That is exactly what Bill 41, which we have before us, is about. The current situation ultimately presents a risk to local taxpayers.

Madam Speaker, the government has stated that loans would be overseen by the Municipal Capital Borrowing Board, but oversight does not make the risks go away. Every public project that had significant cost overruns was also subject to a form of oversight. So the real question is this: Should municipalities really become financial partners in complex energy projects without more public consultation and without a much more robust guarantee?

Once a municipality becomes an investor, taxpayers obviously become guarantors of last resort. That is the reality. Consequently, if the project doesn't work well, ultimately, who becomes responsible for it? It's the municipalities, of course, but who funds the municipalities? It's everyone here, Madam Speaker. It's us, the taxpayers, the workers of New Brunswick. I believe that we should change Bill 41 to ensure that there is a way to guarantee a balanced budget every year. Four years is too long. Waiting four years is out of the question, Madam Speaker.

Nous avons entendu cette histoire à maintes reprises. Partout au Canada, les gouvernements se sont enthousiasmés pour des projets énergétiques ambitieux qui promettent croissance, emplois, transformation et rendements à long terme. Parfois, ces projets aboutissent, et nous souhaitons qu'ils aboutissent. Cependant, bien souvent, nous recevons des estimations, mais des dépassements de coûts surviennent une fois que la production et les travaux sur le terrain commencent réellement. Il s'agit parfois de nouveaux projets, et certaines des personnes qui y participent n'ont pas fait preuve de la diligence requise. Il existe sur le marché des risques que nous ne pouvons parfois pas contrôler. Nous assistons alors à

une inflation des coûts. Au final, la rentabilité réelle du projet s'en trouve peut-être réduite.

10:25

Then who does the risk fall on, Madam Speaker? Again, it falls on the municipality and the taxpayer, the people in the tax base. That's the concern I have with this bill.

I believe it should be rejigged, as those on the other side love to say. It should be rejigged so that we make sure there's financial integrity in this proposed bill and so that we do not allow for a four-year lapse on returning to a balanced budget. That's too long. There are too many factors that can change, and the people responsible for the project will no longer be responsible for it. How is there any accountability in a motion that allows for that long duration of exposure? I don't believe there is. Sometimes taxpayers... Not sometimes. At all times, taxpayers are left paying for poor assumptions, unrealistic projections, and political enthusiasm that exceeds economic reality.

That's why this scrutiny matters. That's why we, as the official opposition, are taking time to analyze this bill and making sure that we do our due diligence, that we ask questions, and that we home in on the fact that four years to balance a budget is too long. It doesn't bring accountability into the equation.

Questioning legislation is not negativity. It's not. As I said before, I encourage allowing municipalities in this province to find other revenue streams. It will lead to better local governance and to new opportunities for municipalities across the province. Asking difficult questions is not obstruction. It's seeking clarity and raising questions that perhaps civil servants and the government have not really thought of.

Any time you're doing a project... The way I do projects, I look at the pros, I look at the cons, and I create a SWOT analysis—strengths, weaknesses, opportunities, and threats. I fill in all the quadrants to make sure I thoroughly analyze and understand whether I'm making the right decision. On the surface, an idea may seem great, but, when you get into the

Alors, à qui incombe un tel risque, Madame la présidente? Encore une fois, il incombe à la municipalité et au contribuable, c'est-à-dire aux personnes qui assurent l'assiette fiscale. C'est là que réside ma préoccupation concernant le projet de loi.

Je pense qu'il faudrait remanier le projet de loi, comme aiment à dire les gens d'en face. Il faudrait le remanier afin de garantir l'intégrité financière dans ce projet de loi et de ne pas autoriser un délai de quatre ans pour revenir à un budget équilibré. C'est trop long. Trop de facteurs peuvent évoluer, et les personnes responsables du projet n'en auront plus la responsabilité. Comment peut-il y avoir quelque responsabilité que ce soit dans une proposition qui autorise une période d'exposition aussi longue? Je ne crois pas qu'il y en ait. Parfois, les contribuables... Non, pas parfois. Chaque fois, ce sont les contribuables qui finissent par payer pour des hypothèses erronées, des projections irréalistes et un enthousiasme politique qui dépasse la réalité économique.

C'est pourquoi un examen minutieux est essentiel. C'est pourquoi nous, en tant qu'opposition officielle, prenons le temps d'analyser le projet de loi et veillons à faire preuve de diligence raisonnable, à poser des questions et à insister sur le fait qu'un délai de quatre ans pour équilibrer un budget est trop long. Cela ne garantit pas la responsabilité.

Remettre en question une mesure législative n'est pas de la négativité. Ce n'en est pas. Comme je l'ai dit plus tôt, j'encourage les municipalités de la province à trouver d'autres sources de recettes. Cela conduira à une meilleure gouvernance locale et à de nouvelles possibilités pour les municipalités de toute la province. Poser des questions difficiles n'est pas de l'obstruction. C'est rechercher la clarté et soulever des questions auxquelles les fonctionnaires et le gouvernement n'ont peut-être pas vraiment pensé.

Chaque fois que l'on mène un projet... Dans ma façon de mener des projets, j'examine les avantages, j'examine les inconvénients, et je réalise une analyse FFPM (forces, faiblesses, possibilités et menaces). Je remplis tous les quadrants pour m'assurer d'analyser le projet de manière approfondie et de déterminer si je prends la bonne décision. À première vue, une idée

weeds and analyze all the factors, maybe an item was overlooked or one of those items might be an anchor that might weigh down the entire project. Or the analysis might cause you to determine that it's still a good project but that we perhaps need to seek public consultation, bring in the experts, or see what other jurisdictions throughout Canada, the U.S., or elsewhere in the world have done. Obviously, with the accessibility of information today and AI being used in schools, information is readily available. It's just a question of clicking and moving forward.

L'un des aspects les plus préoccupants du projet de loi demeure le manque de clarté entourant la gouvernance et les responsabilités futures. Lors de la séance d'information, des parlementaires ont demandé ce qui arriverait si un futur conseil municipal souhaitait se retirer d'une entente énergétique. Voilà une très bonne question, car les conseils municipaux sont élus pour un mandat de quatre ans. Au bout de quatre ans, en raison d'un éventuel changement de garde, il y aurait de nouveaux maires et mairesses, de nouveaux conseillers et conseillères et peut-être que la vision du conseil changerait. L'entente est déjà conclue. On laisse l'occasion au conseil d'aller de l'avant pendant quatre ans, et, aux prochaines élections municipales, en 2030, on verra peut-être que le projet est un échec complet.

10:30

Un nouveau conseil sera peut-être élu un jour, et il héritera d'une mauvaise décision qui ne répondra plus à ses besoins. Elle ne répondra peut-être plus forcément aux attentes des gens et des contribuables de la région. Une période de quatre ans est trop longue — vraiment trop longue. La discussion actuelle est également trop longue, mais nous n'avons pas le choix. Le tout s'inscrit dans la tradition démocratique. Nous poursuivrons la réflexion. Dans la réponse donnée, il a essentiellement été indiqué que les modalités de l'entente détermineraient tout cela.

Prenons un instant pour réfléchir à la situation. Les conseils municipaux changent. Les priorités politiques changent également. C'est sûr qu'elles changent. Elles changent à l'échelle municipale, fédérale et provinciale.

Les marchés énergétiques sont également en pleine mutation. Nous l'avons récemment constaté. Un projet

peut sembler excellente, mais, lorsque l'on entre dans les détails et que l'on analyse tous les facteurs, il se peut qu'un élément ait été négligé ou qu'un autre constitue un frein susceptible de faire échouer l'ensemble du projet. Ou bien l'analyse peut vous amener à conclure que le projet reste valable, mais qu'il faudrait peut-être mener une consultation publique, faire appel à des experts ou examiner ce qui a été fait dans d'autres régions du Canada, aux États-Unis ou ailleurs dans le monde. Évidemment, étant donné l'accessibilité de l'information aujourd'hui et l'utilisation de l'IA dans les écoles, l'information est facilement accessible. Il suffit de cliquer et d'aller de l'avant.

One of the most concerning aspects of the bill remains the lack of clarity surrounding governance and future responsibilities. During the briefing, members asked what would happen if a future municipal council wanted to withdraw from an energy agreement. That is a very good question, because municipal councils are elected for a four-year term. At the end of four years, because of an eventual changeover, there would be new mayors and councillors and perhaps the vision of the council would change. The agreement is already signed. The council is being given the opportunity to move forward for four years and, during the next municipal election in 2030, the project could turn out to be a complete failure.

A new council could be elected one day, and it would inherit a bad decision that no longer meets its needs. It might not necessarily meet the expectations of the public and taxpayers in the region. A four-year period is too long—really too long. This discussion is also too long, but we don't have a choice. This is part of the democratic tradition. We will continue the deliberations. The response that was given essentially indicated that the terms of the agreement would determine all of that.

Let's take a moment to think about the situation. Municipal councils change. Political priorities change, too. They certainly change. They change at the municipal, federal, and provincial levels.

Energy markets are also constantly changing. We saw that recently. A natural gas project is underway in

de gaz naturel est en cours à Tantramar. On utilise des moteurs d'avion. Le gaz naturel proviendra d'ailleurs. Nous disposons de réserves de gaz naturel s'élevant à environ 200 millions de mètres cubes ici, au Nouveau-Brunswick, mais nous faisons appel à des navires de l'Australie. Au moins, il s'agit d'un autre pays du Commonwealth. Les navires feront le tour de la planète et viendront nous fournir le gaz naturel dont nous avons besoin dans la province. Toutefois, les réalités économiques changent.

Le projet de loi 41 pourrait toutefois permettre la signature d'ententes pour plusieurs décennies. Les ententes lieraient de futurs conseils municipaux, même si les conditions devenaient défavorables. Que se produirait-il si les recettes prévues ne se concrétisaient pas, si les coûts d'entretien explosaient et si les partenaires privés se retiraient du projet? Voilà de bonnes questions. Nous ne savons jamais ce que l'avenir nous réserve. Il faut envisager des possibilités. Voilà pourquoi nous sommes ici. Nous sommes ici pour poser des questions et pour nous assurer que nous tenons compte de tous les paramètres afin qu'une bonne décision soit prise. Il faut avoir une loi solide pour les années à venir.

Madam Speaker, another issue deserving of far greater public discussion is democratic consent. Government members have repeatedly framed this legislation as a way to keep profits local. Think about that—keeping profits local. We absolutely want our municipalities to be financially sound. However, were local taxpayers consulted directly? I don't believe so.

We're talking about transparency. We're talking about accountability and how this government is the best thing since sliced bread. Did we go to the municipalities in the province and even do public consultations? Did we hear their feedback or what the echo was? I have three municipalities in my riding. I'm fairly tight with people in those municipal governments, and we keep an open dialogue. I didn't hear from Arcadia. I didn't hear from Butternut Valley. I didn't hear from Maple Hills.

Tantramar. Jet engines are being used. The natural gas will come from outside the province. We have about 200 million cubic metres of natural gas reserves here in New Brunswick, but we are using ships from Australia. At least it's another Commonwealth country. The ships will go around the world and provide us with the natural gas that we need in the province. However, economic realities change.

Bill 41 could, however, enable agreements to be signed for several decades. The agreements would bind future municipal councils, even if the conditions became unfavourable. What would happen if the projected revenue did not materialize, if maintenance costs skyrocketed, or if private-sector partners pulled out of the project? Those are good questions. We never know what the future has in store for us. The possibilities must be considered. That's why we're here. We're here to ask questions and ensure that we are taking all of the parameters into account so that the right decision is made. The Act must be solid for the years to come.

Madame la présidente, une autre question qui mérite un débat public bien plus approfondi est celle du consentement démocratique. Les parlementaires du côté du gouvernement ont à maintes reprises présenté la présente mesure législative comme un moyen de garder les bénéfices à l'échelle locale. Réfléchissez-y : garder les bénéfices à l'échelle locale. Nous souhaitons bien sûr que nos municipalités soient financièrement solides. Cependant, les contribuables locaux ont-ils été consultés directement? Je ne le crois pas.

Nous parlons de transparence. Nous parlons de responsabilité et du fait que le gouvernement actuel serait la meilleure chose qui soit arrivée depuis l'invention du pain tranché. Sommes-nous allés à la rencontre des municipalités de la province et avons-nous même organisé des consultations publiques? Avons-nous écouté la rétroaction ou pris en compte les opinions? Il y a trois municipalités dans ma circonscription. Je suis en assez bons termes avec les responsables des gouvernements locaux de celles-ci, et nous entretenons un dialogue ouvert. Je n'ai rien entendu de la part d'Arcadia. Je n'ai rien entendu de la part de Butternut Valley. Je n'ai rien entendu de la part de Maple Hills.

(Interjections.)

Mr. Monahan: You didn't hear from Riverview either?

(Interjections.)

Mr. Monahan: You guys will get your chance to talk as well. I still have 18 minutes, and I will graciously use them to make sure I get my points across with clarity and precision in both official languages so everyone can clearly understand the importance of this bill.

Were people in communities also shown financial risk assessments? Were they shown possible profits and losses or worst-case scenarios? No, they weren't. I'm sure they weren't even told explicitly that municipalities will have four years to balance a budget. It's unheard of—four years. That's like the *Titanic* taking on water. It's a slow death and a terrible tragedy. Four years is too long.

10:35

Supporting renewable energy, in principle, is indeed not the same thing as supporting municipalities entering into long-term commercial investment partnerships. Those are two completely different conversations.

Les deux conversations sont vraiment très différentes. Il ne faut pas oublier les préoccupations et la différence entre les deux. Cela peut être très problématique.

Il faut également replacer le débat dans le contexte économique actuel de la province, ici au Nouveau-Brunswick, surtout en raison d'un déficit de 1,3 milliard de dollars enregistré lors de la deuxième année du mandat, soit presque 1,4 milliard. On parle d'un déficit de près de 6 milliards au cours du mandat. On parle de presque 8 milliards depuis le changement de mandat. Il s'agit d'un déficit record pour la province. En plus, le ministère des Finances qui affiche le rendement le plus désastreux depuis la création du Nouveau-Brunswick. Je n'aimerais vraiment pas me voir décerner un tel titre. On parle du pire ministre des Finances. En tout cas, voilà des choix et des titres qu'il faut examiner. Nous n'avons pas de tels titres de ce côté-ci de la Chambre. Il reste encore

(Exclamations.)

M. Monahan : Vous n'avez rien entendu de la part de Riverview non plus?

(Exclamations.)

M. Monahan : Vous aurez vous aussi l'occasion de vous exprimer. Il me reste encore 18 minutes, et je vais les utiliser à bon escient pour m'assurer de faire passer mes messages avec clarté et précision dans les deux langues officielles, afin que chacun puisse bien comprendre l'importance du projet de loi.

A-t-on également présenté aux gens des collectivités des évaluations des risques financiers? Leur a-t-on présenté les bénéfices et pertes potentiels ou les scénarios les plus pessimistes? Non, cela n'a pas été le cas. Je suis sûr qu'on ne leur a même pas dit explicitement que les municipalités disposeraient de quatre années pour équilibrer leur budget. Quatre années, c'est du jamais vu. C'est comme le *Titanic* qui prend l'eau. C'est une mort lente et une terrible tragédie. Quatre années, c'est trop long.

Soutenir les énergies renouvelables, en principe, n'est en effet pas la même chose que soutenir les municipalités qui concluent des partenariats d'investissement commerciaux à long terme. Ce sont deux conversations complètement différentes.

The two conversations are really very different. The concerns and the differences between the two must not be forgotten. That could be very problematic.

The debate must also be put back into the context of the provincial economy here in New Brunswick, especially because of the \$1.3-billion deficit, nearly \$1.4 billion, recorded during the second year of the mandate. The deficit is nearly \$6 billion for the mandate. It is nearly \$8 billion since the mandate began. It is a record deficit for the province. In addition, the Department of Finance has reported the most disastrous performance since the creation of New Brunswick. I really wouldn't want that title. The Minister of Finance is being referred to as the worst ever. Anyway, these are the choices and titles that must be considered. We don't have titles like those on this side of the House. There are still two years left, so there are more titles to give out. A competition could

deux années ; Il reste donc d'autres titres à décerner. On peut faire un concours. Toutefois, nous ne sommes pas ici pour cela maintenant. Nous sommes ici pour débattre du projet de loi 41.

Des familles subissent une pression financière énorme. Nous le constatons au quotidien. Nous voyons cela dans le cas de notre motion qui portait sur la pression exercée par le prix de l'essence, une motion qui visait à aider tous les gens du Nouveau-Brunswick. Le coût des aliments augmente, le coût du logement augmente, le coût du chauffage augmente, les taux hypothécaires demeurent élevés et les entreprises sont aux prises avec des coûts d'exploitation croissants. Pendant ce temps, le gouvernement brandit le projet de loi comme une victoire économique. Toutefois, les gens veulent savoir une chose très simple : Le projet de loi réduirait-il les factures d'électricité? On pourrait examiner la question dans quelques instants. On élabore un projet en matière d'électricité au sein des municipalités. S'en suivra-t-il éventuellement une réduction de coûts pour les gens? Ces derniers sont effectivement des partenaires dans le cadre de ces projets. On a mentionné tout à l'heure qu'ils partageaient éventuellement les recettes ou les profits, et que, en cas de pertes, les contribuables de chacune des municipalités les partageraient également.

Si l'on veut donc voir les choses de façon positive, et comme les contribuables sont des actionnaires en fait, il faut leur accorder une réduction si le projet avance et s'il est bénéfique pour eux. Selon les renseignements fournis aux parlementaires, la réponse est non. Je n'ai pas examiné le tout en détail. En tant que contribuable, je suis moi-même investisseur. Je me demande ce qui se passerait si une municipalité participait à un projet d'infrastructure en matière d'électricité qui pourrait profiter à tous les gens dans la région. Au début, la municipalité fournit des fonds pour appuyer le projet, mais, si le projet devient populaire et obtient des résultats positifs, tout le monde devrait en bénéficier. On devrait accorder 1 ¢ ou 2 ¢ de moins le kilowattheure, peu importe, soit une petite prime pour les contribuables dans chacune des municipalités.

10:40

Il ne s'agit pas d'une grande demande, Madame la présidente — pas du tout. C'est même logique. Comme on le dit en anglais :

Common sense.

be held. However, we aren't here for that now. We're here to debate Bill 41.

Families are under enormous financial pressure. We see it daily. We see it with our motion on the pressure from the price of gas, a motion that was designed to help all New Brunswickers. The cost of food is increasing, the cost of housing is increasing, the cost of heating is increasing, mortgage rates remain high, and businesses are dealing with growing operating costs. Meanwhile, the government is hailing this bill as an economic victory. However, people want to know one very simple thing: Would the bill reduce electricity bills? That question can be considered in a few moments. An electricity project is being developed in municipalities. Will it potentially mean a reduction in costs for people? They are indeed partners in these projects. It was mentioned earlier that they would eventually share in the revenue or profits, and that, in the case of losses, taxpayers from each of the municipalities would share them equally.

So, to look at things positively, and because taxpayers are, in fact, shareholders, they must be granted a reduction if the project moves forward and is beneficial to them. According to the information provided to members, the answer is no. I did not look at it all in detail. As a taxpayer, I am an investor myself. I wonder what would happen if a municipality participated in an energy infrastructure project that could benefit everyone in the region. In the beginning, the municipality provides funds to support the project, but, if the project becomes popular and gets positive results, everyone should benefit from it. A small bonus of 1 ¢ or 2 ¢ less per kilowatt-hour or whatever should be given to taxpayers in each municipality.

This is not much to ask, Madam Speaker—not at all. It even makes sense. As they say in the other language:

C'est logique.

Il est logique de demander une réduction de tarifs. On a clairement indiqué que la mesure n'aurait pas d'incidence directe sur les tarifs d'électricité locaux, puisque l'énergie produite serait intégrée au réseau provincial général. Faisons donc preuve d'honnêteté avec les gens. Le projet de loi 41 ne vise pas à réduire les coûts d'électricité pour les familles. Par conséquent, les gens continueront à payer les mêmes tarifs quotidiens.

Il n'y a pas d'avantage. Il y a même des risques, car, si un projet ne fonctionne pas bien, nous nous tournerons vers chacune des municipalités et nous lui dirons : Désolés, nous avons quatre ans pour équilibrer le budget, mais cela n'a pas fonctionné ; nous n'avons réalisé aucun profit, car le projet s'est soldé par un échec, ce qui explique que nous demandons à chacune d'entre vous de payer sa part de la perte. Bravo, félicitations, il ne s'agit pas du tout d'un bon projet ou d'un bon investissement.

Voilà pourquoi je dis, tout comme l'ont fait mes collègues plus tôt, que je ne suis pas sûr que le projet de loi 41 soit une bonne idée. Il faut être plus rigoureux sur le plan financier. Le projet de loi 41 ne vise pas à donner aux municipalités un contrôle énergétique local. Il vise essentiellement à permettre aux municipalités de participer financièrement à des projets de production énergétique. La discussion actuelle est extrêmement importante.

Madam Speaker, there are also serious concerns about municipal capacity. Large municipalities may have legal teams. Well, they certainly do. They have financial advisors. They have administrative experts capable of evaluating these opportunities very carefully. Smaller ridings, like mine, Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, or like Albert-Riverview, Carleton-York, and others, might not have local expertise. I know for a fact that most of them have only one CAO. That's it. They're already grasping and trying to keep up with their daily commitments and the long list of things they have to achieve. Now we're adding this to their plate: Let's develop energy locally and then wait four years and see whether we're going to balance the budget for that project. They're not experts in that.

Time and time again, we've seen councils fail, and the government has had to step in and manage those

It makes sense to ask for a rate reduction. It was clearly indicated that the bill would not have a direct effect on local electricity rates, since the energy generated would be added to the provincial grid. So let's be honest with people. Bill 41 is not designed to reduce electricity costs for families. Consequently, people will continue to pay the same daily rates.

There is no benefit. There are even risks, because, if a project doesn't work out, we will go to each municipality and say: Sorry, we had four years to balance the budget, but it didn't work; we didn't make any profit because the project ended in failure, which explains why we are asking each of you to pay a share of the loss. Kudos, congratulations; that is not a good project or a good investment at all.

That is why I'm saying, as my colleagues did earlier, that I'm not sure Bill 41 is a good idea. Being more rigorous financially is a must. Bill 41 is not about giving municipalities local control over energy. It is essentially to allow municipalities to participate financially in energy generation projects. This discussion is extremely important.

Madame la présidente, la capacité des municipalités suscite également de sérieuses préoccupations. Les grandes municipalités disposent peut-être d'équipes juridiques. Eh bien, c'est certainement le cas. Elles ont des conseillers financiers. Elles ont des experts en administration capables d'évaluer les possibilités avec beaucoup de soin. Les petites circonscriptions, comme la mienne, Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, ou comme Albert-Riverview, Carleton-York et d'autres, pourraient ne pas disposer de l'expertise locale nécessaire. Je sais avec certitude que la plupart d'entre elles ne comptent qu'un seul directeur général. C'est tout. Elles ont déjà fort à faire pour s'acquitter de leurs obligations quotidiennes et venir à bout de la longue liste de tâches qu'elles doivent accomplir. Or, nous venons alourdir encore leur charge : Développons une source d'énergie à l'échelle locale, puis attendons quatre ans pour voir si nous parviendrons à équilibrer le budget de ce projet. Elles ne sont pas expertes en la matière.

À maintes reprises, nous avons vu des conseils municipaux échouer, et le gouvernement a dû

municipalities. We can't put these municipalities at risk by allowing them the financial flexibility to have that long period. It makes no sense. We need to protect our rural communities. Close to 50% of New Brunswick is rural. Is this project only available for large urban centres? Is that why we're doing this, Madam Speaker? Are we just doing it for Saint John, Bathurst, Moncton, Fredericton, and Edmundston? Is this the only reason we're doing it? What about the rest of the province? Those areas of the province already have other forms of tax revenue. They have industrial parks. They have other opportunities to generate revenue; whereas rural New Brunswick, for the most part, only has one—taxation of the residents. We need to think about that. We need to ask those questions.

Like I said, municipalities have limited staffing and limited financial stability and flexibility. I know most of them are not truly equipped to understand the contractual and financial complexities involved in energy management. They simply are not. Energy partnerships are very technical, very complex, and have a lot of moving parts. They're heavily regulated. Municipalities that have become overly dependent on consultants or private sector partners may find themselves at a significant disadvantage. They don't understand it. There's a lot of legal jargon, and there are a lot of numbers, facts, and figures. Local councillors are active in their communities, but some may not have the business background necessary to fully comprehend the complexity of these projects and what they require.

10:45

La séance d'information a également confirmé qu'un groupe de 14 municipalités et de 2 Premières Nations souhaitaient déjà participer à l'appel d'offres d'Énergie NB et d'un partenaire privé. Nous en avons effectivement parlé plus tôt. Or, disons-le clairement. Les partenariats avec les Premières Nations peuvent représenter des occasions économiques très positives lorsqu'ils sont réalisés dans le cadre du respect et de la collaboration. Cependant, plus les structures

intervenir pour prendre en charge la gestion de ces municipalités. Nous ne pouvons pas mettre ces municipalités en danger en leur accordant la souplesse financière nécessaire pour mettre en place un délai aussi long. Cela n'a aucun sens. Nous devons protéger nos collectivités rurales. Près de 50 % du Nouveau-Brunswick est rural. Le projet proposé est-il réservé aux grands centres urbains? Est-ce pour cela que nous agissons ainsi, Madame la présidente? Prenons-nous une telle mesure uniquement pour Saint John, Bathurst, Moncton, Fredericton et Edmundston? Est-ce la seule raison pour laquelle nous agissons ainsi? Qu'en est-il du reste de la province? Ces régions de la province disposent déjà d'autres sources de recettes fiscales. Elles ont des parcs industriels. Elles ont d'autres possibilités de générer des recettes, alors que les régions rurales du Nouveau-Brunswick, pour la plupart, n'en ont qu'une seule, à savoir l'imposition des résidents. Nous devons y réfléchir. Nous devons poser de telles questions.

Comme je l'ai dit, les municipalités disposent d'effectifs limités et d'une stabilité et d'une souplesse financières restreintes. Je sais que la plupart d'entre elles ne sont pas vraiment en mesure de comprendre les complexités contractuelles et financières liées à la gestion de l'énergie. Elles ne le sont tout simplement pas. Les partenariats énergétiques sont très techniques, très complexes et comportent de nombreuses composantes variables. Ils sont fortement réglementés. Les municipalités qui sont devenues trop dépendantes de consultants ou de partenaires du secteur privé pourraient se retrouver dans une situation très défavorable. Elles ne comprennent pas de tels enjeux. Il y a beaucoup de jargon juridique, ainsi que de nombreux chiffres, faits et données. Les conseillers municipaux sont actifs au sein de leurs collectivités, mais certains n'ont peut-être pas l'expérience du monde des affaires nécessaire pour saisir pleinement la complexité de tels projets et ce qu'ils impliquent.

The briefing also confirmed that a group of 14 municipalities and 2 First Nations already wanted to participate in the call for tenders from NB Power and a private partner. We actually talked about that earlier. Let's be clear, then. Partnerships with First Nations can be very positive economic opportunities when they are done with respect and cooperation. However, the more complex the structures become, the more significant the governance problems become.

deviennent complexes, plus les problèmes de gouvernance deviennent importants.

Comme nous l'avons demandé plus tôt, qui assume les pertes? Qui prend les décisions définitives? Comment les profits seront-ils répartis? Comment les conflits seront-ils réglés? Que se passera-t-il si un partenaire veut se retirer du projet? Le projet de loi 41 ne fournit pas suffisamment de réponses à des questions fondamentales.

During the briefing, a particularly revealing exchange involved the possibility that definitions surrounding clean energy could evolve in the future. The response referred to grandfathering and retroactive legislative implications. That should concern every member of this House. Energy policy changes rapidly. It's very volatile and very technical. Political priorities evolve. Federal regulations are moving targets. Technology changes constantly. Even someone who has worked in the technology sector for close to 30 years can never keep up. It's a moving target. The goalpost is always moving.

Global energy markets evolve. We've seen that as well. What seems economically sound today may appear entirely different a decade from now. Even four years from now, the decisions being made today may not be the best decisions for future councils. Once municipalities are deeply financially involved in these agreements, unwinding these arrangements will prove to be a very difficult task.

Madame la présidente, l'opposition officielle n'est pas contre l'énergie renouvelable — pas du tout. Nous sommes y adhérons. Nous ne sommes pas non plus contre le développement économique — pas du tout. Il faut chercher des façons d'aller chercher des recettes pour notre province et pour les municipalités. Nous ne sommes certainement pas non plus contre le fait de garder davantage d'investissements ici même au Nouveau-Brunswick. Nous encourageons cela, c'est sûr et certain. Nous voulons que les gens viennent s'établir ici au Nouveau-Brunswick.

Nous sommes contre le transfert implicite des risques financiers aux municipalités et aux contribuables. Voilà ce dont nous voulons débattre aujourd'hui. Nous voulons nous assurer que, avant tout, nous prenons la

As we asked earlier, who is responsible for the losses? Who makes the final decisions? How will the profits be split? How will conflicts be resolved? What will happen if a partner wants to pull out of the project? Bill 41 doesn't provide enough answers to these fundamental questions.

Au cours de la séance d'information, un échange particulièrement révélateur a porté sur la possibilité que les définitions relatives à l'énergie propre puissent évoluer dans l'avenir. La réponse a fait référence aux droits acquis et aux implications législatives rétroactives. Cela devrait préoccuper tous les parlementaires. La politique énergétique évolue rapidement. Elle est très volatile et très technique. Les priorités politiques changent. Les réglementations fédérales sont des cibles mouvantes. La technologie évolue constamment. Même quelqu'un qui a travaillé dans le secteur technologique pendant près de 30 ans ne peut jamais suivre le rythme. C'est une cible mouvante. Les règles du jeu changent sans cesse.

Les marchés énergétiques mondiaux évoluent. Nous l'avons constaté nous aussi. Ce qui semble économiquement judicieux aujourd'hui pourrait apparaître sous un tout autre jour dans une décennie. Même dans quatre ans, les décisions prises aujourd'hui ne seront peut-être pas les meilleures pour les futurs conseils municipaux. Une fois que les municipalités seront profondément engagées financièrement dans les accords en question, il s'avérera très difficile pour elles de se dégager de tels arrangements.

Madam Speaker, the official opposition is not against renewable energy—not at all. We are for it. We are not against economic development either—not at all. Ways must be found to get revenue for our province and for municipalities. We certainly are not against keeping more investments right here in New Brunswick either. We certainly encourage that. We want people to come settle here in New Brunswick.

We are against the implicit transfer of financial risk to municipalities and taxpayers. That is what we want to debate today. We want to ensure that, above all, we are making the right decision for our taxpayers. If we

bonne décision pour nos contribuables. Si nous continuons à ajouter un fardeau sur les épaules des contribuables, par l'intermédiaire de la taxation, la situation ne sera pas du tout positive.

L'abordabilité est le principal problème au Nouveau-Brunswick actuellement, et les gens ne peuvent pas accepter une taxation additionnelle. Voilà pourquoi, en ce qui a trait au projet de loi 41, il est important de revoir le délai de quatre ans pour la révision des budgets. Il s'agit d'une période trop longue. Ce n'est pas adéquat — pas du tout. La situation évolue rapidement. Les idées et les idéologies d'aujourd'hui ne seront peut-être plus les mêmes dans quelques années.

10:50

Madam Speaker, one of the defining questions right here is this: What happens if the project fails? What happens if municipalities face financial hardship? Who is going to bail them out? If these energy projects don't materialize or turn out to be what they need to be, will the province be the golden goose that writes cheques to municipalities and helps them out? This would add further debt to this province. What happens if municipal councils become trapped in bad agreements? Legally, how could we help them? What would help them if we even could help them?

These are not cynical questions. These are responsible questions. That's what we're here to do. We need to do a SWOT analysis and make sure that we have analyzed all the pros and cons. We need to make sure that, at the end of the day, we rest our heads on our pillows knowing that we did our due diligence and that we made sure we properly stood up for the rights, needs, and taxes of all New Brunswickers. That's what New Brunswickers ask us to do.

Tout à fait. Il faut être responsable et il faut s'assurer que les décisions que nous prenons ici à l'Assemblée législative aident les futures générations de notre province. Merci, Madame la présidente.

Ms. Conroy: Thank you, Madam Speaker. I rise today to speak about Bill 41, *An Act to Amend the Local Governance Act*. I do so with a real sense of responsibility not only to this Chamber but also to the

continue to burden taxpayers with taxes, the situation will not be positive at all.

Affordability is the main problem in New Brunswick right now, and people can't take more taxes. That's why, with respect to Bill 41, it is important to review the four-year timeline for budget reviews. It is too long. It is not acceptable—not at all. The situation is changing quickly. The ideas and ideologies of today may not be the same in a few years.

Madame la présidente, l'une des questions cruciales qui se posent ici est la suivante : Que se passera-t-il si le projet échoue? Que se passera-t-il si les municipalités se retrouvent en difficulté financière? Qui les renflouera? Si les projets énergétiques ne se concrétisent pas ou ne répondent pas aux attentes, la province sera-t-elle la poule aux oeufs d'or qui signera des chèques aux municipalités pour les aider? Cela alourdirait encore davantage la dette de la province. Que se passera-t-il si les conseils municipaux se retrouvent piégés dans de mauvais accords? Légalement, comment pourrions-nous les aider? Qu'est-ce qui pourrait les aider, à supposer même que nous puissions les aider?

Ce ne sont pas là des questions cyniques. Ce sont des questions responsables. C'est pour les poser que nous sommes ici. Nous devons procéder à une analyse FFPM et nous assurer d'avoir pesé tous les pour et les contre. Nous devons veiller à ce qu'au bout du compte, nous puissions nous coucher l'esprit tranquille, sachant que nous avons fait preuve de diligence raisonnable et que nous avons défendu comme il se doit les droits, les besoins et les intérêts fiscaux de tous les gens du Nouveau-Brunswick. C'est ce que les gens du Nouveau-Brunswick nous demandent de faire.

Exactly. It is important to be responsible and to ensure that the decisions we make here in the Legislative Assembly help future generations in our province. Thank you, Madam Speaker.

M^{me} Conroy : Merci, Madame la présidente. Je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 41, *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance locale*. Je le fais avec un réel sens des responsabilités, non seulement

people I represent back home in Miramichi and the communities surrounding Miramichi in northeastern New Brunswick.

I will start by saying that when legislation such as Bill 41 comes before us in the Legislature, it is very easy for it to sound technical. We hear terms such as “clean energy generation facility”, “regional service commissions”, “tradeable credits”, and “borrowing authority delegation”. It can start to feel as though we’re discussing something pretty far removed from everyday life. However, this bill, on paper, is not only about energy policy or municipal governance structures. If this bill passes, it will shape the way people in municipal governments spend money, take on risk, generate revenue, and, ultimately, protect or expose taxpayers in communities just like mine. That is why this bill deserves very careful scrutiny.

Yes, there is intent here. I don’t question that government members are trying to respond to an ever-changing energy landscape. I don’t question that there is a desire to support renewable energy, to encourage innovation, and to give municipalities more tools. What I am questioning is whether the tools being handed over come with the right safeguards, the right balance, and the right understanding of what rural communities can realistically carry out.

If we take a look at the layout of the bill and, in plain terms, at what it will actually do, we see, according to the government’s own material, that Bill 41 amends the *Local Governance Act* to allow local governments to establish for-profit corporations for clean energy generation. These corporations would be able to generate electricity from approved clean sources and sell that electricity or associated credit for profit. It also allows municipalities to enter into agreements with a broader set of partners, including council bands as defined under the *Indian Act*. The bill explains the ability of local governments to sell tradeable credits derived from clean energy generation.

envers cette Chambre, mais aussi envers les personnes que je représente dans ma circonscription de Miramichi et les personnes des collectivités environnantes du nord-est du Nouveau-Brunswick.

Je commencerai par dire que lorsqu’une mesure législative telle que le projet de loi 41 nous est présentée à l’Assemblée législative, elle peut très facilement paraître technique. Nous entendons des termes tels que « installation de production d’énergie propre », « commissions de services régionaux », « crédits négociables » et « délégation du pouvoir d’emprunt ». On peut alors avoir l’impression que nous discutons de quelque chose de bien éloigné de la vie quotidienne. Or, le projet de loi, sur papier, ne porte pas uniquement sur la politique énergétique ou les structures de gouvernance municipale. S’il est adopté, il déterminera la manière dont les responsables des gouvernements municipaux dépensent l’argent, prennent des risques, génèrent des recettes et, au bout du compte, protègent ou exposent les contribuables dans des collectivités exactement comme la mienne. C’est pourquoi ce projet de loi mérite d’être examiné avec la plus grande attention.

Certes, il y a ici une intention. Je ne mets pas en cause le fait que les parlementaires du côté du gouvernement tentent de s’adapter à un paysage énergétique en constante évolution. Je ne mets pas en cause la volonté de soutenir l’énergie renouvelable, d’encourager l’innovation et de donner davantage d’outils aux municipalités. Ce que je mets en question, c’est de savoir si les outils mis en place s’accompagnent des garanties adéquates, d’un juste équilibre et d’une bonne compréhension de ce que les collectivités rurales sont réellement en mesure de mettre en oeuvre.

Si l’on examine la structure du projet de loi et, en termes simples, ce qu’il mettra concrètement en place, on constate, d’après les documents fournis par le gouvernement lui-même, que le projet de loi 41 modifie la *Loi sur la gouvernance locale* afin de permettre aux gouvernements locaux de créer des sociétés à but lucratif pour la production d’énergie propre. Ces sociétés pourraient produire de l’électricité à partir de sources propres agréées et vendre cette électricité ou les crédits associés à des fins lucratives. Le projet de loi autorise également les municipalités à conclure des accords avec un éventail plus large de partenaires, y compris les conseils de bande tels qu’ils sont définis par la *Loi sur les Indiens*. Le projet de loi explique la possibilité pour les

On top of that, the bill will make a significant change to financial rules. Under the current law, any municipal generation facility must operate with an annually balanced budget. Bill 41 changes that requirement so that budgets may be balanced either annually or over a four-year cycle at the discretion of the local government. Finally, it shifts terminology throughout the Act from “generation facility” to “clean energy generation facility” and makes related regulatory adjustments.

On the surface, that all might sound like modernization or flexibility. It might sound like this bill will give municipalities a seat at the table in the energy transition. Again, no one in this House is against clean energy. No one is arguing that municipalities should be locked out of opportunities. The real question is not whether municipalities should participate. The question is about how they are being asked to participate and whether this structure protects them or exposes them.

10:55

Madam Speaker, I want to take a moment here to speak from a rural perspective, because I think that perspective is often missing when we talk about governance reform. In Miramichi and the surrounding areas, municipal government is not a large bureaucracy or a financial institution, and it's not an energy corporation. It is, in many cases, a small council supported by a small administrative team trying to manage a wide range of responsibilities with limited resources. Those responsibilities include road maintenance, waste management, water systems, recreation facilities, emergency planning, and basic community infrastructure. Those responsibilities are already stretched to the max.

When we introduce a bill that essentially invites municipalities into the world of energy generation, market participation, borrowing authority expansion, and tradable credit systems, we have to ask some very simple questions. Where do these municipalities have the capacity to safely operate in the space without

gouvernements locaux de vendre des crédits négociables issus de la production d'énergie propre.

De plus, le projet de loi apportera un changement significatif aux règles financières. En vertu de la loi actuelle, toute installation municipale de production d'électricité doit fonctionner avec un budget équilibré chaque année. Le projet de loi 41 modifie cette exigence de sorte que les budgets puissent être équilibrés soit annuellement, soit sur un cycle de quatre ans, à la discrétion du gouvernement local. Enfin, il remplace, dans l'ensemble de la loi, le terme « installation de production » par « installation de production d'énergie propre » et procède aux ajustements réglementaires correspondants.

À première vue, tout cela pourrait ressembler à de la modernisation ou à un gain de souplesse. On pourrait penser que le projet de loi donnera aux municipalités leur place dans la transition énergétique. Encore une fois, personne dans cette Chambre n'est contre l'énergie propre. Personne ne prétend que les municipalités devraient être exclues de telles possibilités. La véritable question n'est pas de savoir si les municipalités doivent participer. La question porte sur la manière dont on leur demande de participer et sur le fait de savoir si une telle structure les protège ou les expose.

Madame la présidente, je veux prendre un instant pour m'exprimer ici du point de vue des régions rurales, car je pense que ce point de vue fait souvent défaut lorsque nous parlons de réforme de la gouvernance. À Miramichi et dans les environs, l'administration municipale n'est ni une grande bureaucratie, ni une institution financière, ni une entreprise énergétique. Il s'agit, dans de nombreux cas, d'un petit conseil soutenu par une petite équipe administrative qui tente de gérer un large éventail de responsabilités avec des ressources limitées. Ces responsabilités comprennent l'entretien des routes, la gestion des déchets, les réseaux d'eau, les équipements de loisirs, la planification des urgences et les infrastructures communautaires de base. Ces responsabilités sont déjà étirées à leur limite.

Lorsque nous déposons un projet de loi qui, en substance, invite les municipalités à entrer dans le monde de la production d'énergie, de la participation aux marchés, de l'extension du pouvoir d'emprunt et des systèmes de crédits négociables, nous devons nous poser des questions très simples. Ces municipalités

unintended consequences? If the answer is sometimes, or in some regions, or with support, then we need to be very careful about how widely we open that door. Rural municipalities do not have large financial buffers. They don't have deep reserves. They don't have extensive in-house legal and financial departments, and they don't have the ability to absorb prolonged losses from speculative ventures. That is exactly what energy generation for profit can become if market conditions shift.

One of the key structural elements in Bill 41 is its reliance on the definition of clean energy as set out in the *Electricity Act*. That definition includes hydro, wind, solar, tidal, nuclear, biomass, biogas, and landfill gas. On its face, it looks comprehensive, but in legislative terms, definitions matter far more than they appear to at first glance. We talk a lot about the devil being in the details. Once you embed a definition in one statute and then reference it in another, you create a dependency. That dependency means that if the definition changes in one place, it will ripple across the entire legal framework. The question then becomes this: Are we comfortable tying municipal economic activity into a definition that could evolve over time without direct municipal control? Technology evolves. Policy priorities evolve. Energy systems evolve. What is considered clean today may be defined differently in 5, 10, or 15 years. If that happens, municipalities could find themselves either unexpectedly restricted or unexpectedly exposed, depending on the way those changes are made. I think it's irresponsible to ignore that risk simply because the current definition looks stable.

Now, let's look at what the bill excludes. Bill 41 explicitly prevents municipalities from generating profit from non-clean sources, including natural gas and other fossil fuels. I understand the environmental rationale behind that restriction, but I also think we need to be honest about the practical realities of energy systems, especially in transitional economies like ours. Energy security and energy affordability are real concerns in rural New Brunswick. They're real

ont-elles la capacité d'opérer en toute sécurité dans ce domaine sans conséquences imprévues? Si la réponse est « parfois », « dans certaines régions » ou « avec un soutien », nous devons alors faire preuve d'une très grande prudence quant à l'ampleur avec laquelle nous ouvrons une telle porte. Les municipalités rurales ne disposent pas de marges de manoeuvre financières importantes. Elles n'ont pas de réserves substantielles. Elles n'ont pas de services juridiques et financiers internes développés, et elles n'ont pas la capacité d'absorber des pertes prolongées résultant d'opérations spéculatives. C'est exactement ce que peut devenir la production d'énergie à but lucratif si les conditions du marché évoluent.

L'un des éléments structurels clés du projet de loi 41 réside dans le fait qu'il s'appuie sur la définition de l'énergie propre telle qu'elle est énoncée dans la *Loi sur l'électricité*. Cette définition inclut l'hydroélectricité, l'éolien, le solaire, l'énergie océanique, le nucléaire, la biomasse, le biogaz et le gaz d'enfouissement. À première vue, elle semble exhaustive, mais sur le plan législatif, les définitions ont bien plus d'importance qu'il n'y paraît au premier abord. On dit souvent que le diable se cache dans les détails. Dès lors qu'on inscrit une définition dans une loi pour ensuite y faire référence dans une autre, on crée une dépendance. Cette dépendance signifie que si la définition change à un endroit, cela aura des répercussions sur l'ensemble du cadre juridique. La question qui se pose alors est la suivante : Sommes-nous à l'aise à l'idée de lier l'activité économique municipale à une définition susceptible d'évoluer au fil du temps sans contrôle municipal direct? La technologie évolue. Les priorités politiques évoluent. Les systèmes énergétiques évoluent. Ce qui est considéré comme propre aujourd'hui pourrait être défini différemment dans 5, 10 ou 15 ans. Si cela se produit, les municipalités pourraient se retrouver soit soumises à des restrictions inattendues, soit exposées à des risques imprévus, selon la manière dont de tels changements seront mis en oeuvre. Je pense qu'il est irresponsable d'ignorer un tel risque simplement parce que la définition actuelle semble stable.

Examinons maintenant ce que le projet de loi exclut. Le projet de loi 41 interdit explicitement aux municipalités de générer des bénéfices à partir de sources non propres, notamment le gaz naturel et d'autres combustibles fossiles. Je comprends la justification environnementale qui sous-tend une telle restriction, mais je pense également que nous devons être honnêtes quant aux réalités pratiques des systèmes énergétiques, en particulier dans des économies de

pressures on household businesses and municipalities themselves. While we move toward cleaner energy systems, we still live in a transitional world where flexibility is important. By locking municipalities into a narrow category of allowable energy generation for profit, we are potentially limiting their ability to respond to local opportunities or emerging technologies that may not fit into today's definition. Again, this is not about opposing clean energy. This is about avoiding rigid structures that may not age so well.

11:00

Now, I want to turn to what I consider to be one of the most significant financial changes in this bill, which is the shift from mandatory annual balanced budgets to optional annual or four-year balanced budgets for municipal energy operations. At first glance, this may seem a minor administrative adjustment. However, it really changes the entire financial discipline framework for municipal energy projects. Under the current system, municipalities are required to balance their books annually. That creates immediate accountability. It ensures that if a project is not performing, it has to be corrected quickly. Under Bill 41, that requirement is loosened. Municipalities could operate deficits for up to three years before needing to return to balance.

Now, Madam Speaker, I want to be clear that I'm not suggesting that people in municipal governments would act irresponsibly, and I'm not questioning their integrity or professionalism. I am questioning whether we are creating a structure that allows fiscal risk to accumulate before corrective action is required. Provincially and federally, we have seen debt get out of hand really fast. Then it's really hard to get back on track.

In public finance, timing matters. Early correction is always easier than late correction. If an energy project underperforms for multiple years before adjustment is

transition comme la nôtre. La sécurité énergétique et l'abordabilité énergétique constituent de réelles préoccupations dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick. Elles exercent une pression réelle sur les entreprises familiales et les municipalités elles-mêmes. Alors que nous évoluons vers des systèmes énergétiques plus propres, nous vivons toujours dans un monde en transition où la souplesse est importante. En cantonnant les municipalités à une catégorie restreinte de production d'énergie autorisée à des fins lucratives, nous risquons de limiter leur capacité à tirer parti des possibilités locales ou des technologies émergentes qui pourraient ne pas correspondre à la définition actuelle. Encore une fois, il ne s'agit pas de s'opposer à l'énergie propre. Il s'agit d'éviter des structures rigides qui risquent de ne pas bien résister à l'épreuve du temps.

J'aimerais maintenant aborder ce que je considère comme l'un des changements financiers les plus importants du projet de loi, à savoir le passage de l'obligation d'équilibrer le budget chaque année à la possibilité de l'équilibrer annuellement ou tous les quatre ans pour les activités énergétiques municipales. À première vue, cela peut sembler un ajustement administratif mineur. Cependant, cela modifie en réalité l'ensemble du cadre de discipline financière applicable aux projets énergétiques municipaux. Dans le système actuel, les municipalités sont tenues d'équilibrer leurs comptes chaque année. Cela crée une obligation de reddition de comptes immédiate. Cela garantit que, si un projet n'est pas performant, il doit être corrigé rapidement. En vertu du projet de loi 41, cette exigence est assouplie. Les municipalités pourraient afficher des déficits pendant un maximum de trois ans avant de devoir revenir à l'équilibre.

Je tiens toutefois à préciser, Madame la présidente, que je ne suggère pas que les responsables des gouvernements municipaux agiraient de manière irresponsable, et je ne remets pas en cause leur intégrité ni leur professionnalisme. Je me demande simplement si nous ne créons pas une structure qui permet aux risques financiers de s'accumuler avant que des mesures correctives ne soient requises. À l'échelle provinciale et fédérale, nous avons vu la dette devenir incontrôlable très rapidement. Il devient alors extrêmement difficile de se remettre sur la bonne voie.

En matière de finances publiques, le choix du moment est crucial. Il est toujours plus facile de corriger le tir tôt que tard. Si un projet énergétique se révèle moins

required, the scale of the eventual correction could be much more severe. In rural communities like Miramichi, that severity would not be absorbed by corporations or investors. It would be absorbed by the taxpayers.

(**Mr. Arseneault** took the chair as Deputy Speaker.)

Welcome, Mr. Deputy Speaker.

Mr. Deputy Speaker: Thank you.

Ms. Conroy: Another significant change in this bill is that local governments will be able to delegate their borrowing authority to regional service commissions. Now, regional collaboration can absolutely be beneficial. I'm not here to argue against shared services or regional corporations. However, borrowing authority is not a routine administrative function. It is one of the most consequential financial powers of a municipality. When borrowing authority is delegated away from directly elected municipal councils, even within a regional structure, we introduce a layer of distance between the decision-makers and those accountable.

That raises questions such as these: Who is ultimately responsible for the debt? How closely are borrowing decisions tied to local priorities? What happens when regional priorities conflict with local concerns? In rural areas, where regional service commissions cover large and diverse geographies, these questions matter even more. What works in one community may not work in another.

Mr. Deputy Speaker, Bill 41 will also allow municipalities to sell tradeable credits derived from clean energy generation. This moves municipalities further into market-based financial systems that are volatile, complex, and often influenced by global trends. We're not saying that innovation is the problem. The concern is capacity. Municipal governments are designed to deliver services, not to operate in speculative credit markets. When we introduce financial instruments such as tradeable credits into municipal operations, we are introducing volatility that most councils have never had to manage

performant pendant plusieurs années avant qu'un ajustement ne soit requis, l'ampleur de la correction éventuelle pourrait s'avérer bien plus grande. Dans les collectivités rurales comme Miramichi, le poids ne serait pas supporté par les entreprises ou les investisseurs. Ce sont les contribuables qui en feraient les frais.

(**M. Arseneault** prend le fauteuil à titre de vice-président.)

Bienvenue, Monsieur le vice-président.

Le vice-président : Merci.

M^{me} Conroy : Un autre changement important dans le projet de loi est que les gouvernements locaux pourront déléguer leur pouvoir d'emprunt à des commissions de services régionaux. Or, la collaboration régionale peut tout à fait être bénéfique. Je ne suis pas ici pour m'opposer aux services partagés ou aux sociétés régionales. Cependant, le pouvoir d'emprunt n'est pas une simple fonction administrative. Il s'agit de l'un des pouvoirs financiers les plus importants d'une municipalité. Lorsque le pouvoir d'emprunt est retiré aux conseils municipaux élus au suffrage direct, même au sein d'une structure régionale, nous créons une distance entre les décideurs et les personnes qui doivent rendre des comptes.

Cela soulève des questions telles que les suivantes : Qui est en dernier ressort responsable de la dette? Dans quelle mesure les décisions d'emprunt sont-elles liées aux priorités locales? Que se passe-t-il lorsque les priorités régionales entrent en conflit avec les préoccupations locales? Dans les régions rurales, où les commissions de services régionaux couvrent des territoires vastes et variés, ces questions revêtent une importance encore plus grande. Ce qui fonctionne dans une collectivité peut ne pas fonctionner dans une autre.

Monsieur le vice-président, le projet de loi 41 permettra également aux municipalités de vendre des crédits négociables issus de la production d'énergie propre. Cela entraîne les municipalités encore plus profondément dans des systèmes financiers fondés sur le marché, qui sont volatils, complexes et souvent influencés par les tendances mondiales. Nous ne disons pas que l'innovation est le problème. Ce qui nous préoccupe, c'est la capacité. Les gouvernements municipaux sont conçus pour fournir des services, et non pour évoluer sur des marchés de crédits spéculatifs. Lorsque nous introduisons des instruments

before. That does not mean they can't learn, but it does mean we should be cautious about how quickly we expect them to adapt.

There is also an inconsistency here that deserves some attention. Private companies generating their own electricity are not subject to the same restrictions as municipalities. A private data centre, for example, may have broader flexibility in energy sourcing than a municipal energy corporation operating under this bill. That creates an uneven playing field between public and private actors within the same space. It also raises a fair question: If the goal is innovation and competitiveness, why are we placing tighter restrictions on municipalities than on private industry?

11:05

We must ask what is driving this legislation. One question that has not been clearly answered is what prompted the introduction of this bill. The recent NB Power review does not appear to explicitly recommend this framework for municipal for-profit energy generation corporations with expanded borrowing and multi-year deficit allowances. So where did this policy design originally come from? Was it based on municipal demand? Was it based on industry input? Was it based on internal policy development? Or is it a response to broader energy strategy goals that have not been fully explained in this House? Transparency matters. This government prides itself on transparency. When we change the *Local Governance Act*, we should be able to clearly trace the rationale behind those changes.

Mr. Deputy Speaker, I want to come back to where I started. In Miramichi and rural New Brunswick, we understand hard decisions. We understand limited budgets, and we understand making do with what we have. We are not opposed to progress. We're not opposed to innovation, and we're not opposed to clean

financiers tels que les crédits négociables dans les activités municipales, nous introduisons une volatilité que la plupart des conseils municipaux n'ont jamais eu à gérer auparavant. Cela ne signifie pas qu'ils ne peuvent pas apprendre, mais cela signifie que nous devons faire preuve de prudence quant à la rapidité avec laquelle nous attendons d'eux qu'ils s'adaptent.

Il existe également ici une incohérence qui mérite qu'on s'y attarde. Les compagnies privées qui produisent leur propre électricité ne sont pas soumises aux mêmes restrictions que les municipalités. Un centre de données privé, par exemple, peut bénéficier d'une plus grande souplesse en matière d'approvisionnement énergétique qu'une société d'énergie municipale opérant dans le cadre du projet de loi. Cela crée des conditions de concurrence inégales entre les acteurs publics et privés au sein d'un même secteur. Cela soulève également une question légitime : Si l'objectif est l'innovation et la compétitivité, pourquoi imposons-nous des restrictions plus strictes aux municipalités qu'au secteur privé?

Il convient de se demander ce qui motive une telle mesure législative. Une question qui n'a pas trouvé de réponse claire est celle de savoir ce qui a poussé à déposer le projet de loi. Le récent rapport d'examen d'Énergie NB ne semble pas recommander explicitement un tel cadre réglementaire pour les sociétés municipales de production d'énergie à but lucratif, avec des possibilités d'emprunt élargies et des marges de déficit pluriannuelles. D'où provient donc à l'origine une telle formule politique? Était-elle fondée sur une demande des municipalités? Était-elle fondée sur les suggestions du secteur? Était-elle le fruit d'un processus interne d'élaboration des politiques? Ou s'agit-il d'une réponse à des objectifs plus larges de stratégie énergétique qui n'ont pas été pleinement expliqués à la Chambre? La transparence est importante. Le gouvernement actuel se targue d'être transparent. Lorsque nous modifions la *Loi sur la gouvernance locale*, nous devrions pouvoir retracer clairement la justification des changements que nous y apportons.

Monsieur le vice-président, je veux revenir à mon point de départ. À Miramichi et dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick, nous comprenons ce que sont les décisions difficiles. Nous comprenons ce que sont les budgets limités, et nous comprenons qu'il faut faire avec ce que l'on a. Nous ne sommes pas

energy. However, we are opposed to structures that introduce financial risk without strong safeguards. We are opposed to policies that expand municipal responsibilities without expanding municipal capacity. We are opposed to systems that allow deficits to build quietly over time before accountability is required.

In small communities like ours, there's no room for the silent accumulation of risk. It always comes back to the taxpayer. This bill is being introduced at a time when this province is already having serious conversations about the future of NB Power, about energy affordability, about infrastructure renewal, and about how we transition our economy without leaving rural communities behind. In that environment, any change that shifts financial responsibility or operational risk to municipalities needs to be looked at very carefully. In rural New Brunswick, we have repeatedly learned that, when structural changes happen at the provincial level, local governments are often left to absorb the practical consequences. That is exactly why I think Bill 41 deserves a more conscious approach than the one we are currently seeing.

The government has referenced the broader energy conversation in New Brunswick, including the recent review of NB Power. We have all read the reports. We have all seen the discussions about modernization, investment needs, decarbonization, and long-term system stability. However, what is important to recognize is that nowhere in those core recommendations is there a clear directive that municipalities should become for-profit energy producers operating their own generation corporations with expanded borrowing flexibilities and multi-year deficit allowances. That is a significant policy leap, and it could lead to disaster. When governments make a leap that is not clearly anchored in the foundational recommendations of a major system review, it is fair to ask why. Is this a response to fiscal pressures on municipalities? Is it an attempt to decentralize energy investment risk? Is this about unlocking private capital through municipal partnerships? Or is it a combination

opposés au progrès. Nous ne sommes pas opposés à l'innovation, et nous ne sommes pas opposés à l'énergie propre. Cependant, nous nous opposons aux structures qui introduisent des risques financiers sans garanties solides. Nous nous opposons aux politiques qui élargissent les responsabilités municipales sans renforcer les capacités municipales. Nous nous opposons aux systèmes qui permettent aux déficits de s'accumuler discrètement au fil du temps avant que des comptes ne soient demandés.

Dans les petites collectivités comme la nôtre, il n'y a pas de place pour l'accumulation silencieuse des risques. C'est toujours le contribuable qui en fait les frais. Le projet de loi est présenté à un moment où le gouvernement provincial mène déjà des discussions sérieuses sur l'avenir d'Énergie NB, sur l'abordabilité de l'énergie, sur le renouvellement des infrastructures et sur la manière de faire évoluer notre économie sans laisser les collectivités rurales à la traîne. Dans un tel contexte, tout changement qui transfère la responsabilité financière ou le risque opérationnel aux municipalités doit être examiné avec la plus grande attention. Dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick, nous avons vu à maintes reprises que, lorsque des changements structurels interviennent à l'échelle provinciale, ce sont souvent les gouvernements locaux qui doivent en assumer les conséquences concrètes. C'est précisément pour cette raison que je pense que le projet de loi 41 mérite une approche plus réfléchie que celle que nous observons actuellement.

Le gouvernement a fait référence au débat plus large sur l'énergie au Nouveau-Brunswick, y compris le récent examen d'Énergie NB. Nous avons tous lu les rapports. Nous avons tous suivi les discussions sur la modernisation, les besoins d'investissement, la décarbonisation et la stabilité à long terme du réseau. Cependant, il importe de reconnaître que nulle part dans les recommandations fondamentales formulées ne figure une incitation claire selon laquelle les municipalités devraient devenir des producteurs d'énergie à but lucratif exploitant leurs propres sociétés de production, dotées d'une plus grande souplesse en matière d'emprunt et de marges de déficit pluriannuelles. Il s'agit là d'un changement de politique considérable, qui pourrait mener à la catastrophe. Lorsque les gouvernements font un tel changement qui n'est pas clairement ancré dans les recommandations fondamentales d'un examen majeur du système, il est légitime de se demander pourquoi. S'agit-il d'une réponse aux pressions budgétaires qui pèsent sur les municipalités? Est-ce une tentative de

of all these things without a fully articulated long-term strategy?

If we're honest, Mr. Deputy Speaker, this bill feels less like a narrow amendment than a shift in philosophy about what municipalities are expected to do. Philosophical shifts in governance are not something we should rush through without fully understanding the consequences. So, we have to be very aware of and very clear about what this bill would do at a structural level. It would not simply allow municipalities to support renewable energy projects. Municipalities already do that in various ways. Bill 41 does something different.

11:10

This bill would allow municipalities to become for-profit energy producers operating corporate entities that generate and sell electricity and credits in competitive or semi-competitive markets. That is a major shift in municipal identity. Municipal governments aren't corporations or market actors in the traditional sense. They are public institutions designed to provide stable, predictable services funded through taxation and transfers. When we move these institutions into profit generating energy markets, we're changing their role in a way that has long-term consequences on governance, accountability, and risk. I think it's worth asking whether all municipalities, especially small rural ones, are prepared for that shift. Once a municipality enters the energy market as a producer, it is no longer simply making policy decisions. It's making investment decisions, and investment decisions carry risk.

Mr. Deputy Speaker, one of the things that often gets overlooked in these debates is that not all municipalities operate under the same conditions. A large, urban centre may have multiple revenue streams, diversified tax bases, professional finance departments, and access to capital markets in ways that rural municipalities simply don't. In Miramichi and in

décentraliser le risque lié aux investissements énergétiques? S'agit-il de mobiliser des capitaux privés au moyen de partenariats municipaux? Ou est-ce une combinaison de tous ces éléments sans stratégie à long terme clairement définie?

Si nous sommes honnêtes, Monsieur le vice-président, le projet de loi ressemble moins à une modification limitée qu'à un changement de philosophie quant à ce que l'on attend des municipalités. Les changements philosophiques en matière de gouvernance ne sont pas des mesures que nous devrions adopter à la hâte sans en comprendre pleinement les conséquences. Nous devons donc être pleinement conscients et avoir une vision très claire de ce que le projet de loi entraînerait sur le plan structurel. Il ne ferait pas que permettre aux municipalités de soutenir des projets d'énergie renouvelable. Les municipalités le font déjà de diverses manières. Le projet de loi 41 fait quelque chose de différent.

Le projet de loi permettrait aux municipalités de devenir des producteurs d'énergie à but lucratif, exploitant des entités commerciales qui produisent et vendent de l'électricité et des crédits sur des marchés concurrentiels ou semi-concurrentiels. Il s'agit là d'un changement majeur dans l'identité municipale. Les gouvernements municipaux ne sont ni des sociétés ni des acteurs du marché au sens traditionnel du terme. Ce sont des institutions publiques conçues pour fournir des services stables et prévisibles, financés par la fiscalité et les transferts. Lorsque nous faisons entrer ces institutions sur des marchés de production énergétique à but lucratif, nous modifions leur rôle d'une manière qui a des conséquences à long terme sur la gouvernance, la responsabilité et le risque. Je pense qu'il convient de se demander si toutes les municipalités, en particulier les petites municipalités rurales, sont prêtes pour un tel changement. Dès lors qu'une municipalité entre sur le marché de l'énergie en tant que producteur, elle ne se contente plus de prendre des décisions de politique. Elle prend des décisions d'investissement, et ces décisions d'investissement comportent des risques.

Monsieur le vice-président, l'un des aspects souvent négligés dans les débats sur la question est que toutes les municipalités ne fonctionnent pas dans les mêmes conditions. Un grand centre urbain peut disposer de multiples sources de recettes, d'assiettes fiscales diversifiées, de services financiers professionnels et d'un accès aux marchés des capitaux dont les

many rural communities across the province, the fiscal margin for error is much smaller. A single large capital project that underperforms can have long-term impacts on property taxes and service levels. So, when we talk about giving municipalities the ability to engage in energy generation for profit, we have to recognize that the risk profile is not the same for all of them. Some municipalities may be well positioned to explore these opportunities, but others may not. Yet this legislation applies broadly. That's why I believe there should have been a more differentiated approach that recognizes capacity differences rather than assuming uniform readiness across the province. Equality in legislation doesn't always mean equity in outcomes.

Let's return to budgeting provisions for a moment because I think this is one of the consequential parts of the bill. At the end of the day, everything always comes down to funding. Funding for the things in these pieces of legislation comes from taxpayers. These are everyday New Brunswickers who are already feeling the pinch.

The shift from annual balancing to a four-year balancing window is being framed as increasing flexibility.

Mr. Deputy Speaker: Member, just a moment, please.

Ms. Conroy: Okay.

Mr. Deputy Speaker: I want to remind members that when private conversations are going on, the volume level gets a little high. I'm having a difficult time—

(Interjections.)

Mr. Deputy Speaker: No, it's people on both sides. There's a little bit on both sides. There are a few more conversations on one side than the other. However, both sides have to share responsibility. I think it's important that we listen. When we're in the House, that is our main duty. Thank you very much.

municipalités rurales ne bénéficient tout simplement pas. À Miramichi et dans de nombreuses collectivités rurales de la province, la marge d'erreur budgétaire est bien plus réduite. Un seul grand projet d'immobilisations dont les résultats sont inférieurs aux prévisions peut avoir des répercussions à long terme sur l'impôt foncier et le niveau des services. Ainsi, lorsque nous parlons de donner aux municipalités la possibilité de se lancer dans la production d'énergie à but lucratif, nous devons reconnaître que le profil de risque n'est pas le même pour toutes. Certaines municipalités sont peut-être bien placées pour explorer de telles possibilités, mais d'autres ne le sont peut-être pas. Or, la mesure législative s'applique de manière générale. C'est pourquoi j'estime qu'il aurait fallu adopter une approche plus différenciée, qui tienne compte des différences de capacités plutôt que de partir du principe d'une préparation uniforme dans toute la province. L'égalité dans la loi ne signifie pas toujours l'équité dans les résultats.

Revenons un instant sur les dispositions budgétaires, car je pense qu'il s'agit là d'un des aspects les plus importants du projet de loi. Au bout du compte, tout se résume toujours au financement. Le financement des mesures prévues dans de tels textes législatifs provient des contribuables. Il s'agit de gens ordinaires du Nouveau-Brunswick qui sont déjà dans une situation difficile.

Le passage d'un équilibre budgétaire annuel à un horizon d'équilibre de quatre ans est présenté comme un gain de souplesse.

Le vice-président : Madame la députée, un instant, s'il vous plaît.

M^{me} Conroy : D'accord.

Le vice-président : Je tiens à rappeler aux parlementaires que lorsque des conversations privées ont lieu, le niveau sonore devient un peu trop élevé. J'ai du mal à...

(Exclamations.)

Le vice-président : Non, cela concerne les parlementaires des deux côtés. Il y en a un peu des deux côtés. Il y a un peu plus de conversations d'un côté que de l'autre. Cependant, les deux côtés doivent assumer leur part de responsabilité. Je pense qu'il est important que nous écoutions. Lorsque nous sommes

Ms. Conroy: Thank you, Mr. Deputy Speaker. We are discussing some very important bills. It would be great if members listened. We only have a very limited amount of time to get these bills passed.

As I was saying, “flexibility” is a word that sounds good in almost every policy context. However, flexibility without guardrails can become something entirely different. It can mean delays and deferred accountability. It can lead to a gradual accumulation of financial pressure over time rather than an immediate correction. In public finance, delays are not neutral. They can mean risk. If a municipal energy corporation is underperforming, the earlier that issue is addressed, the less costly the correction tends to be. If that correction is delayed over a few years, the scale of adjustment needed later becomes much more significant. This could mean property taxes going up. It could mean delaying infrastructure projects. It could mean that municipalities will have to make hard decisions about their core services. These are the real-world impacts of what might look like small legislative changes on paper. These affect every New Brunswicker.

11:15

I also want to slightly expand on the issue of borrowing authorities being delegated to regional service commissions. On one level, regionalization is often presented as efficiency, and, in some cases, it is. However, there is a tension here that we can't ignore. The more we centralize decision-making at the regional level, the more distance we create between elected municipal councils and financial decisions that directly affect their communities. Over time, that distance can lead to a sense of disconnect among residents. People in small communities already often feel that decisions are made somewhere else and are made without them. When borrowing authorities move further away from local councils, that perception can deepen. Perception matters in governance, and it matters to the people of New Brunswick. Trust in municipal institutions depends on transparency, proximity, and accountability. If residents feel that

à la Chambre, c'est notre devoir principal. Merci beaucoup.

M^{me} Conroy : Merci, Monsieur le vice-président. Nous débattons de projets de loi très importants. Ce serait formidable que les parlementaires écoutent. Nous ne disposons que d'un temps très limité pour faire adopter ces projets de loi.

Comme je le disais, le mot « souplesse » sonne bien dans presque tous les contextes politiques. Or, la souplesse sans garde-fous peut prendre une tout autre tournure. Elle peut se traduire par des délais et un report de la responsabilité. Elle peut entraîner une accumulation progressive de pressions financières au fil du temps plutôt qu'une correction immédiate. En matière de finances publiques, les délais ne sont pas neutres. Ils peuvent être synonymes de risque. Si une société énergétique municipale affiche des résultats insuffisants, plus le problème est traité tôt, moins la correction a tendance à être coûteuse. Si cette correction est reportée de quelques années, l'ampleur de l'ajustement nécessaire deviendra alors beaucoup plus importante. Cela pourrait se traduire par une hausse de l'impôt foncier. Cela pourrait entraîner le report de projets d'infrastructure. Cela pourrait obliger les responsables des municipalités à prendre des décisions difficiles concernant leurs services essentiels. Telles sont les répercussions réelles de ce qui pourrait sembler, sur papier, n'être que de modestes modifications législatives. De telles conséquences touchent chaque personne du Nouveau-Brunswick.

Je veux également m'étendre un peu plus sur la question de la délégation des pouvoirs d'emprunt aux commissions de services régionaux. D'un certain point de vue, la régionalisation est souvent présentée comme un gage d'efficacité, et elle l'est effectivement dans certains cas. Cependant, il existe ici une tension que nous ne pouvons ignorer. Plus nous centralisons la prise de décisions à l'échelle régionale, plus nous créons une distance entre les conseils municipaux élus et les décisions financières qui touchent directement leurs collectivités. Au fil du temps, cette distance peut entraîner un sentiment de déconnexion dans la population. Les gens des petites collectivités ont déjà souvent l'impression que les décisions sont prises ailleurs et sans eux. Lorsque les pouvoirs d'emprunt s'éloignent davantage des conseils locaux, cette perception peut s'accroître. La perception compte en matière de gouvernance, et elle compte pour les gens

major financial decisions are being made at a level they cannot easily influence or understand, that trust erodes. Once it erodes, it is very difficult to rebuild.

Another point that I think is worth making is that energy markets are not stable environments. They are influenced by global commodity prices, technical changes, regulatory shifts, and geopolitical pressures. Even renewable energy markets are not immune to volatility. In fact, in some ways, they are still developing and are therefore more sensitive to policy changes and investment cycles. When municipalities enter those markets as producers, they are entering a system that is constantly moving. Unlike private sector energy developers, municipalities don't have the ability to absorb losses, restructure quickly, or exit markets without political consequences. Once a municipality invests in an energy project, it is politically and financially difficult to unwind. That means these decisions carry long-term consequences far beyond the initial council term or even municipal election cycles. That's why we need to be very cautious about encouraging municipalities to enter markets where exit options are limited and risk exposure is long-term. As legislators, this is the work we have to do in this House every single day. As we always say, the devil's in the details.

Mr. Deputy Speaker, not every policy tool needs to be used at every level of government. There is a difference between enabling and expecting, there is a difference between allowing and incentivizing, and there is a difference between opportunity and obligation. I worry that Bill 41 blurs those lines. What begins as municipal flexibility in clean energy generation could gradually become an expectation that municipalities actively participate in energy markets as revenue-generating entities. Once that expectation is embedded, it becomes difficult to reverse. That is why legislative design matters so much at the onset.

du Nouveau-Brunswick. La confiance dans les institutions municipales repose sur la transparence, la proximité et la responsabilité. Si les gens ont le sentiment que les décisions financières majeures sont prises à un niveau sur lequel ils ne peuvent pas facilement exercer d'influence ou qu'ils ne comprennent pas bien, cette confiance s'érode. Une fois érodée, elle est très difficile à rétablir.

Un autre point qui mérite, selon moi, d'être souligné est que les marchés de l'énergie ne sont pas des environnements stables. Ils sont influencés par les cours mondiaux des produits, les évolutions techniques, les changements réglementaires et les pressions géopolitiques. Même les marchés des énergies renouvelables ne sont pas à l'abri de la volatilité. En fait, à certains égards, ils sont encore en phase de développement et sont donc plus sensibles aux changements dans les politiques et aux cycles d'investissement. Lorsque les municipalités pénètrent ces marchés en tant que producteurs, elles s'engagent dans un système en constante évolution. Contrairement aux promoteurs énergétiques du secteur privé, les municipalités n'ont pas la capacité d'absorber les pertes, de se restructurer rapidement ou de se retirer des marchés sans conséquences politiques. Une fois qu'une municipalité a investi dans un projet énergétique, il lui est difficile, tant sur le plan politique que sur le plan financier, de faire marche arrière. Cela signifie que de telles décisions ont des conséquences à long terme qui dépassent largement le mandat initial du conseil municipal, voire les cycles électoraux municipaux. C'est pourquoi nous devons faire preuve d'une grande prudence lorsque nous encourageons les municipalités à pénétrer des marchés où les possibilités de sortie sont limitées et où l'exposition au risque est à long terme. En tant que législateurs, tel est le travail que nous devons accomplir chaque jour à la Chambre. Comme nous le disons toujours, le diable est dans les détails.

Monsieur le vice-président, tous les outils de politique ne doivent pas nécessairement être utilisés à tous les ordres de gouvernement. Il y a une différence entre permettre et exiger, entre autoriser et encourager, et entre possibilité et obligation. Je crains que le projet de loi 41 ne brouille ces démarcations. Ce qui commence par une souplesse municipale en matière de production d'énergie propre pourrait progressivement se transformer en une attente de participation active des municipalités aux marchés de l'énergie en tant qu'entités génératrices de recettes. Une fois une telle attente ancrée, il devient difficile de faire marche arrière. C'est pourquoi l'élaboration des mesures

Once a framework is created, it tends to expand rather than contract.

Let's be very clear about something as I move toward closing this expanded speech: The concerns I'm raising are not rooted in opposition to renewable energy. They're not rooted in resistance to innovation, and they're not rooted in the belief that municipalities should be excluded from economic opportunity. In fact, the opposite is true. Rural communities like Miramichi want to be part of the future economy. We want investment, we want innovation, and we want to participate in clean energy development, but we want to do it in a way that does not put undue financial strain on local taxpayers or overextend a municipality's financial capacity.

11:20

In Miramichi and many communities in New Brunswick like it, we understand making hard decisions, we understand having limited budgets, and we understand making do with what we have.

As I said, we're not opposed to progress, innovation, or clean energy. However, we are opposed to structures that introduce financial risk without strong safeguards. Every decision we make in this House has consequences, and, in rural New Brunswick, those consequences are not theoretical. They are lived experiences.

When we look at Bill 41 in its entirety, we see the expansion of for-profit energy generation, the introduction of tradeable credits, the loosening of balanced budget requirements, the delegation of borrowing authority, and the reliance on evolving definitions of clean energy. These are not minor amendments. This is a redefinition of municipal participation in the energy economy, which is so significant. It deserves careful consideration and detailed scrutiny. It deserves input from every community that will be responsible for carrying out this legislation. At the end of the day, Mr. Deputy Speaker, legislation is only as strong as its ability to function in the real world. In the real world of rural New Brunswick, we need policies that are not only

législatives revêt une importance capitale dès le départ. Une fois qu'un cadre est établi, il a tendance à s'étendre plutôt qu'à se restreindre.

Soyons très clairs sur un point alors que j'arrive à la fin de mon intervention plus longue que prévu : Les préoccupations que je soulève ne découlent pas d'une opposition aux énergies renouvelables. Elles ne découlent pas d'une résistance à l'innovation, ni de la conviction que les municipalités devraient être exclues des possibilités économiques. En réalité, c'est tout le contraire. Les collectivités rurales comme Miramichi veulent faire partie de l'économie de demain. Nous voulons des investissements, nous voulons de l'innovation et nous voulons participer au développement des énergies propres, mais nous voulons le faire d'une manière qui n'impose pas de pression financière excessive aux contribuables locaux ni ne sollicite au-delà de ses moyens les capacités financières d'une municipalité.

À Miramichi et dans de nombreuses collectivités semblables du Nouveau-Brunswick, nous comprenons ce que c'est que de prendre des décisions difficiles, nous comprenons ce que c'est que d'avoir des budgets limités et nous comprenons ce que c'est que de devoir se contenter de ce que nous avons.

Comme je l'ai dit, nous ne sommes pas opposés au progrès, à l'innovation ou à l'énergie propre. En revanche, nous nous opposons aux mécanismes qui introduisent des risques financiers sans garanties solides. Chaque décision que nous prenons à la Chambre a des conséquences, et, dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick, ces conséquences ne sont pas théoriques. Ce sont des réalités vécues.

Lorsque nous examinons le projet de loi 41 dans son ensemble, nous constatons l'expansion de la production d'énergie à but lucratif, l'introduction de crédits négociables, l'assouplissement des exigences en matière d'équilibre budgétaire, la délégation du pouvoir d'emprunt et le recours à des définitions de l'énergie propre en constante évolution. Il ne s'agit pas là de modifications mineures. Il s'agit d'une redéfinition de la participation municipale à l'économie énergétique, ce qui est d'une importance capitale. Cela mérite un examen attentif et minutieux. Cela mérite la contribution de chaque collectivité qui sera chargée de mettre en oeuvre la mesure législative. Au bout du compte, Monsieur le vice-président, la force d'une mesure législative réside dans sa capacité

ambitious but also stable, predictable, and financially responsible.

Bill 41 is well intentioned. It reflects a government trying to modernize municipal tools and respond to a changing energy landscape. However, good intentions are not enough on their own. We have to ask whether the structure matches the realities in the communities it affects. We have to ask whether we are empowering municipalities or exposing them. We have to ask whether we are building a system that is sustainable not only in theory but also in practice.

From the perspective of rural New Brunswick, I believe that there are still important questions that need to be answered and important safeguards that need to be considered. That is why I believe this bill deserves careful review, thoughtful amendments, and a fuller conversation before we move too quickly. Thank you, Mr. Deputy Speaker.

Mr. Deputy Speaker: Thank you, member. We will continue the debate on Bill 41.

Ms. Bockus: Thank you, Mr. Deputy Speaker. One of the primary reasons that I rise today in opposition to this bill is because I remain unconvinced that this Legislature has been provided with the information necessary to responsibly move forward with legislation of this scope and consequence. My speech today is not an attempt to kill this legislation nor an attempt to prevent discussion on the future of energy generation in New Brunswick. Rather, it is a recognition that there are times when government members place legislation before the House before all necessary questions have been answered and before all implications have been fully understood. Mr. Deputy Speaker, that is precisely where I believe we find ourselves today.

As I have listened to the debate on this bill, reviewed the legislation itself, and considered the concerns raised by municipal leaders, ratepayers, and members

à fonctionner dans le monde réel. Dans la réalité des régions rurales du Nouveau-Brunswick, nous avons besoin de politiques qui soient non seulement ambitieuses, mais aussi stables, prévisibles et financièrement responsables.

Le projet de loi 41 part d'une bonne intention. Il reflète la volonté d'un gouvernement qui tente de moderniser les outils municipaux et de s'adapter à un paysage énergétique en mutation. Cependant, les bonnes intentions ne suffisent pas à elles seules. Nous devons nous demander si la structure correspond aux réalités des collectivités qu'elle concerne. Nous devons nous demander si nous donnons plus de moyens aux municipalités ou si nous les exposons à des risques. Nous devons nous demander si nous mettons en place un système qui soit durable non seulement en théorie, mais aussi dans la pratique.

Du point de vue des régions rurales du Nouveau-Brunswick, je crois qu'il reste des questions importantes auxquelles il faut répondre et des garanties importantes à prendre en compte. C'est pourquoi j'estime que le projet de loi mérite un examen minutieux, des amendements mûrement réfléchis et un débat plus approfondi avant de nous précipiter. Merci, Monsieur le vice-président.

Le vice-président : Merci, Madame la députée. Nous allons poursuivre le débat sur le projet de loi 41.

M^{me} Bockus : Merci, Monsieur le vice-président. L'une des principales raisons pour lesquelles je prends la parole aujourd'hui pour m'opposer au projet de loi est que je ne suis toujours pas convaincue que l'Assemblée législative a reçu l'information nécessaire pour aller de l'avant de manière responsable avec une mesure législative d'une telle portée et aux conséquences aussi importantes. Mon intervention d'aujourd'hui n'a pas pour but de faire échouer cette mesure législative ni d'empêcher toute discussion sur l'avenir de la production d'énergie au Nouveau-Brunswick. Il s'agit plutôt de reconnaître qu'il arrive parfois que les parlementaires du côté du gouvernement soumettent des projets de loi à la Chambre avant que toutes les questions nécessaires n'aient trouvé de réponse et avant que toutes les implications n'aient été pleinement comprises. Monsieur le vice-président, c'est précisément là, selon moi, que nous nous trouvons aujourd'hui.

Après avoir écouté le débat sur le projet de loi, examiné le texte lui-même et pris en compte les préoccupations soulevées par les dirigeants

of this House, I have become increasingly convinced that significant questions remain unanswered. Those questions are not about minor technical details that could simply be addressed through regulation later. They go to the very heart of who assumes risk, who bears liability, who pays when projects fail, and, ultimately, whether New Brunswick taxpayers may find themselves exposed to financial obligations that they neither anticipated nor approved. For these reasons alone, I am opposed to the approval of this bill. Legislation that fundamentally alters the relationship between municipalities, energy generation, and NB Power deserves careful examination rather than hurried approval.

11:25

One of the areas that concerns me most involves the issue of municipal debt exposure and the financial risks that this legislation may create for local governments across New Brunswick. Throughout this debate, government members have spoken enthusiastically about the opportunities that could be created through municipal participation in energy generation projects. They have described potential economic benefits, possible revenue streams, and opportunities for municipalities to become more active participants in the energy sector. Those possibilities may very well exist. However, I have heard far less discussion about the other side of the ledger. Every opportunity carries risk, and every potential reward is accompanied by the possibility of loss.

The legislation before us opens the door for municipalities to participate in projects that could require investments measured not in thousands of dollars but in millions and potentially tens of millions of dollars. These are not small undertakings. These are major infrastructure projects involving financing arrangements, engineering studies, construction contracts, long-term maintenance obligations, and market assumptions that may extend decades into the future.

When government members spoke about the potential benefits of those projects, I found myself wondering whether equal attention had been given to the possibility that things may not unfold exactly as

municipaux, les contribuables et les parlementaires, je suis de plus en plus convaincue que des questions importantes restent sans réponse. Ces questions ne portent pas sur des détails techniques mineurs qui pourraient simplement être réglés ultérieurement par voie réglementaire. Elles touchent au cœur même de la question de savoir qui assume les risques, qui en porte la responsabilité, qui paie en cas d'échec des projets et, au bout du compte, si les contribuables du Nouveau-Brunswick peuvent se retrouver exposés à des obligations financières qu'ils n'avaient ni prévues ni approuvées. Pour ces seules raisons, je m'oppose à l'adoption du projet de loi. Une mesure législative qui modifie fondamentalement les relations entre les municipalités, la production d'énergie et Énergie NB mérite un examen minutieux plutôt qu'une adoption précipitée.

L'un des aspects qui me préoccupe le plus concerne l'exposition à la dette des municipalités et les risques financiers que le projet de loi pourrait faire peser sur les gouvernements locaux de tout le Nouveau-Brunswick. Tout au long du présent débat, les parlementaires du côté du gouvernement ont parlé avec enthousiasme des possibilités que pourrait créer la participation des municipalités à des projets de production d'énergie. Ils ont décrit les avantages économiques potentiels, les sources de recettes possibles et les possibilités pour les municipalités de devenir des acteurs plus actifs dans le secteur de l'énergie. De telles possibilités existent sans doute bel et bien. Cependant, j'ai entendu beaucoup moins de discussions sur le revers de la médaille. Chaque possibilité comporte un risque, et chaque gain potentiel s'accompagne d'une possibilité de perte.

La mesure législative dont nous sommes saisis ouvre la voie à la participation des municipalités à des projets qui pourraient nécessiter des investissements se chiffrant non pas en milliers, mais en millions, voire en dizaines de millions de dollars. Il ne s'agit pas là de petits projets. Ce sont des projets d'infrastructure de grande envergure impliquant des montages financiers, des études d'ingénierie, des contrats de construction, des obligations d'entretien à long terme et des hypothèses de marché pouvant s'étendre sur plusieurs décennies.

Lorsque les parlementaires du côté du gouvernement ont évoqué les avantages potentiels de tels projets, je me suis demandé si l'on avait accordé la même attention à la possibilité que les choses ne se déroulent

planned. What happens when construction costs exceed initial estimates, as they so often do with large infrastructure projects? What happens when inflation drives material costs upward halfway through construction? What happens when supply chain disruptions delay completion by months or even years? What happens when projected revenues fail to materialize because market conditions have changed or generation capacity has fallen short of expectations?

These are not hypothetical scenarios dreamed up by opponents of the bill. They are realities that regularly occur in infrastructure development throughout North America. Cost overruns happen and delays happen. Market assumptions prove incorrect. Revenue forecasts fail to materialize. Equipment underperforms. Maintenance costs exceed expectations. Yet, despite the frequency with which these challenges occur in the real world, I struggle to find clear answers within this legislation regarding the protection of taxpayers when those risks materialize.

Make no mistake, Mr. Deputy Speaker. When we speak about municipal debt and municipal liability, we ultimately speak about taxpayers. Municipalities do not possess independent wealth. They do not generate profits the way private corporations do. They are funded by citizens who live within their boundaries. Whenever a municipality experiences financial difficulty, whether through poor planning, unforeseen circumstances, or failed projects, it will be the residents who eventually bear the consequences. Those consequences may arrive in the form of higher property taxes, increased user fees, deferred infrastructure maintenance, reduced services, or some combination of all these.

That is why these questions matter. They matter because the people ultimately assuming the risk may not be the politicians approving the project, the consultants advising on the project, or the private companies participating in the project. The people ultimately assuming the risk may be ordinary taxpayers who simply expect their local government to

pas exactement comme prévu. Que se passe-t-il lorsque les coûts de construction dépassent les estimations initiales, comme c'est si souvent le cas pour les grands projets d'infrastructure? Que se passe-t-il lorsque l'inflation fait grimper le coût des matériaux à mi-parcours des travaux? Que se passe-t-il lorsque des perturbations de la chaîne d'approvisionnement retardent l'achèvement des travaux de plusieurs mois, voire de plusieurs années? Que se passe-t-il lorsque les recettes prévues ne se concrétisent pas parce que les conditions du marché ont changé ou que la capacité de production s'est avérée inférieure aux attentes?

Il ne s'agit pas là de scénarios hypothétiques imaginés par des opposants au projet de loi. Ce sont des réalités qui se produisent régulièrement dans le domaine du développement des infrastructures dans toute l'Amérique du Nord. Les dépassements de coûts et les retards sont monnaie courante. Les hypothèses de marché s'avèrent erronées. Les prévisions de recettes ne se concrétisent pas. Les équipements ne répondent pas aux attentes. Les coûts d'entretien dépassent les prévisions. Pourtant, malgré la fréquence avec laquelle de telles difficultés se produisent dans la réalité, j'ai du mal à trouver dans le texte législatif proposé des réponses claires concernant la protection des contribuables lorsque de tels risques se concrétisent.

Ne vous y trompez pas, Monsieur le vice-président. Lorsque nous parlons de dette municipale et de responsabilité des municipalités, nous parlons au bout du compte des contribuables. Les municipalités ne disposent pas d'une fortune propre. Elles ne génèrent pas de bénéfices, comme le font les entreprises privées. Elles sont financées par les gens qui vivent sur leur territoire. Chaque fois qu'une municipalité connaît des difficultés financières, que ce soit en raison d'une mauvaise planification, de circonstances imprévues ou de projets qui ont échoué, ce sont les résidents qui en subiront finalement les conséquences. Ces conséquences peuvent prendre la forme d'une hausse de l'impôt foncier, d'une augmentation des frais d'utilisation, d'un report de l'entretien des infrastructures, d'une réduction des services ou d'une combinaison de tous ces éléments.

C'est pourquoi de telles questions sont importantes. Elles sont importantes car ceux qui, au bout du compte, assument le risque ne sont peut-être pas les responsables politiques qui approuvent le projet, les consultants qui le conseillent, ni les compagnies privées qui y participent. Les gens qui, au bout du compte, assument le risque peuvent être de simples

provide essential services and manage public resources responsibly.

Mr. Deputy Speaker, that concern naturally leads to another question that I believe sits at the very centre of this debate. What happens when things go wrong? Government members are understandably eager to discuss success stories. Every infrastructure proposal arrives accompanied by optimistic projections, by encouraging forecasts, and by assurances that its benefits will exceed costs. That is true regardless of whether the project involves transportation, housing, health care, or energy generation. What is often missing from those conversations is a serious discussion about failure.

11:30

Imagine, for a moment, a municipality entering a partnership with a private sector developer to construct a generation facility. The council approves the project, financing is secured, contracts are signed, construction begins, millions of dollars are committed, and substantial work is completed. Then, midway through the project, circumstances change. Perhaps a private partner encounters financial difficulty. Perhaps financing dries up. Perhaps investors withdraw. Perhaps a company becomes insolvent. Perhaps a project simply proves more expensive than anticipated and can no longer be completed within the budget.

At that point, what happens? Who assumes responsibility for completing the project? Who repays outstanding loans? Who addresses contractual obligations? Who absorbs losses already incurred? Who answers to the ratepayers when promised benefits fail to materialize? These are not theoretical concerns. Corporate failures occur every year. Construction projects stall every year. Businesses become insolvent every year. History teaches us that whenever major projects encounter serious financial trouble, somebody eventually ends up holding the bag.

I can expand on this, but I'm not going to pad it just for length or turn it into a repetitive marathon speech.

contribuables qui n'attendent rien d'autre de leur gouvernement local qu'il leur fournisse les services essentiels et gère les ressources publiques de manière responsable.

Monsieur le vice-président, une telle préoccupation conduit naturellement à une autre question qui, selon moi, est au coeur même du présent débat. Que se passe-t-il lorsque les choses tournent mal? Les parlementaires du côté du gouvernement sont, à juste titre, désireux de parler des réussites. Chaque proposition d'infrastructure s'accompagne de projections optimistes, de prévisions encourageantes et d'assurances selon lesquelles ses avantages dépasseront ses coûts. Cela vaut que le projet concerne les transports, le logement, les soins de santé ou la production d'énergie. Ce qui fait souvent défaut dans de telles discussions, c'est une réflexion sérieuse sur l'échec.

Imaginons un instant une municipalité qui conclut un partenariat avec un promoteur du secteur privé pour faire construire une centrale électrique. Le conseil municipal approuve le projet, le financement est obtenu, les contrats sont signés, la construction commence, des millions de dollars sont engagés et une partie importante des travaux est achevée. Puis, à mi-parcours du projet, la situation change. Peut-être qu'un partenaire privé rencontre des difficultés financières. Peut-être que le financement se tarit. Peut-être que des investisseurs se retirent. Peut-être qu'une compagnie devient insolvable. Peut-être que le projet s'avère tout simplement plus coûteux que prévu et ne peut plus être mené à bien dans les limites du budget.

À ce stade, que se passe-t-il? Qui assume la responsabilité de mener le projet à bien? Qui rembourse les prêts en cours? Qui s'acquitte des obligations contractuelles? Qui absorbe les pertes déjà subies? Qui rend des comptes aux contribuables lorsque les bénéfices promis ne se concrétisent pas? Il ne s'agit pas là de préoccupations théoriques. Des faillites d'entreprises surviennent chaque année. Des projets de construction s'enlisent chaque année. Des entreprises deviennent insolvables chaque année. L'histoire nous enseigne que chaque fois que des projets d'envergure rencontrent de graves difficultés financières, quelqu'un finit inévitablement par faire les frais de la situation.

Je pourrais développer ce point, mais je ne vais pas l'allonger inutilement ni en faire un discours

What I can do is give you a true second picture that meaningfully extends the argument with more substance, more narrative flow, and more legislative debate weight so that the bill actually works on the floor.

If we continue a little further on this line of reasoning, what begins to emerge is not only a question of individual project risk but a much broader question about systemic exposure across the entire provincial energy framework. This legislation does not exist in isolation, and it does not operate in a vacuum. It interacts directly with the financial health of NB Power, with the borrowing capacity of municipalities, and with the long-term affordability of electricity for every household and business in this province. That interconnectedness is precisely why caution is warranted.

One of the concerns that has been repeatedly raised and that I do not believe has been sufficiently addressed is what this legislation will mean for the long-term financial stability of NB Power if municipalities begin to develop independent generation capacity at scale. It is one thing to speak about isolated pilot projects or limited municipal initiatives, but it is something entirely different when we begin to contemplate a scenario in which multiple municipalities, potentially across multiple regions, begin to develop their own generation infrastructure, enter their own supply agreements, and gradually reduce their reliance on the provincial utility.

The financial structure of a utility like NB Power is built on the assumption of a broad and relatively stable customer base. Its costs, whether fixed or variable, are ultimately recovered through rates charged to customers across the system. Those costs do not disappear simply because demand shifts. The infrastructure still exists, the debt still exists, the maintenance obligations still exist, and the workforce still exists. The only thing that changes in a scenario of declining customer participation is the number of ratepayers available to absorb those costs.

That, Mr. Deputy Speaker, is where concerns become particularly serious. If a portion of that customer base begins to erode due to municipal self-generation or

interminable et répétitif. Ce que je peux faire, c'est vous présenter une deuxième vision qui enrichit véritablement l'argumentation avec plus de substance, une meilleure fluidité narrative et un poids accru dans le débat législatif, afin que le projet de loi soit réellement efficace à la Chambre.

Si nous poursuivons un peu plus loin dans une telle ligne de raisonnement, ce qui commence à se dessiner n'est pas seulement une question de risque lié à un projet individuel, mais une question bien plus large concernant l'exposition systémique de l'ensemble du cadre énergétique provincial. La mesure législative proposée n'existe pas isolément et ne fonctionne pas en vase clos. Elle interagit directement avec la santé financière d'Énergie NB, avec la capacité d'emprunt des municipalités et avec l'abordabilité à long terme de l'électricité pour chaque foyer et chaque entreprise de la province. C'est précisément cette interdépendance qui justifie la prudence.

L'une des préoccupations qui a été soulevée à maintes reprises et qui, selon moi, n'a pas été suffisamment prise en compte concerne les conséquences de la mesure législative proposée sur la stabilité financière à long terme d'Énergie NB si les municipalités commencent à développer à grande échelle des capacités de production indépendantes. C'est une chose de parler de projets pilotes isolés ou d'initiatives municipales limitées, mais c'en est une tout autre lorsque l'on commence à envisager un scénario dans lequel plusieurs municipalités, potentiellement réparties sur plusieurs régions, se mettent à développer leurs propres infrastructures de production, à conclure leurs propres contrats d'approvisionnement et à réduire progressivement leur dépendance vis-à-vis du service public provincial.

La structure financière d'un service public comme Énergie NB repose sur le postulat d'une clientèle large et relativement stable. Ses coûts, qu'ils soient fixes ou variables, sont au bout du compte récupérés grâce aux tarifs facturés aux clients de l'ensemble du réseau. Ces coûts ne disparaissent pas simplement parce que la demande évolue. L'infrastructure existe toujours, la dette existe toujours, les obligations d'entretien existent toujours et les effectifs existent toujours. La seule chose qui change dans un scénario de baisse de la participation des clients, c'est le nombre d'utilisateurs disponibles pour absorber ces coûts.

C'est là, Monsieur le vice-président, que les préoccupations deviennent particulièrement graves. Si une partie de la clientèle commence à s'éroder en

localized energy partnerships, then the remaining customers are left carrying a larger share of fixed-system costs. That is not speculation. It is basic utility economics, and it raises a very real question about whether this legislation has adequately considered the downstream impact on electricity affordability for those who remain fully dependent on NB Power. It is not enough to say that new generation creates competition or innovation. We must also ask whether it introduces fragmentation into a system that relies heavily on scale to remain financially viable.

11:35

Another issue that flows naturally from this discussion is a question of regulatory coherence. When multiple municipalities, private developers, regional service commissions, and NB Power itself all operate within the same energy ecosystem, who is ultimately responsible for ensuring the consistency of standards, pricing structures, and risk management frameworks? At present, what appears to be emerging is not a single coordinated system but rather a patchwork of individual arrangements that may differ significantly from one municipality to another, depending on local capacity, local expertise, and local negotiating power. That raises an important concern about whether we are moving toward a fragmented energy landscape in which some municipalities benefit from sophisticated partnerships and others are left behind entirely.

I represent a riding where there are communities with vastly different capacities to absorb complex financial arrangements of this nature. In larger centres, there may be administrative resources, legal expertise, and financial advisors capable of navigating complex energy contracts. However, in smaller rural communities, that level of expertise is not always readily available, and the burden of assessing long-term financial risk often falls on small councils operating with limited resources and limited technical support. I might point out that a lot of the rural councils nowadays are brand new. Some of them have had no experience dealing with any projects or being on council. That imbalance matters because, when one

raison de l'autoproduction municipale ou de partenariats énergétiques localisés, les clients restants se retrouvent alors à supporter une part plus importante des coûts fixes du réseau. Ce n'est pas de la spéculation. Il s'agit d'une réalité économique fondamentale du secteur des services publics, qui soulève une question très concrète, à savoir si la mesure législative proposée a suffisamment pris en compte l'incidence en aval sur l'abordabilité de l'électricité pour les gens qui restent entièrement dépendants d'Énergie NB. Il ne suffit pas de dire que la nouvelle production d'électricité favorise la concurrence ou l'innovation. Nous devons également nous demander si elle introduit une fragmentation dans un système qui repose fortement sur les économies d'échelle pour rester financièrement viable.

Une autre question qui découle naturellement de la présente discussion est celle de la cohérence réglementaire. Lorsque plusieurs municipalités, des promoteurs privés, des commissions de services régionaux et Énergie NB elle-même opèrent tous au sein du même écosystème énergétique, qui est au bout du compte responsable de garantir la cohérence des normes, des structures tarifaires et des cadres de gestion des risques? À l'heure actuelle, ce qui semble émerger n'est pas un système unique et coordonné, mais plutôt une mosaïque d'accords individuels pouvant varier considérablement d'une municipalité à l'autre, en fonction des capacités locales, de l'expertise locale et du pouvoir de négociation local. Cela soulève une préoccupation majeure quant à savoir si nous nous dirigeons vers un paysage énergétique fragmenté dans lequel certaines municipalités bénéficient de partenariats sophistiqués tandis que d'autres sont complètement laissées pour compte.

Je représente une circonscription où coexistent des collectivités dont les capacités à assimiler des montages financiers complexes d'une telle nature varient considérablement. Dans les grands centres, on peut disposer de ressources administratives, d'une expertise juridique et de conseillers financiers capables de s'y retrouver dans des contrats énergétiques complexes. En revanche, dans les petites collectivités rurales, un tel niveau d'expertise n'est pas toujours facilement accessible, et la charge d'évaluer les risques financiers à long terme incombe souvent à de petits conseils municipaux fonctionnant avec des ressources et un soutien technique limités. Je pourrais souligner que bon nombre de ces conseils municipaux

municipality enters a high-risk, high-reward arrangement and another municipality chooses not to or is unable to, it does not mean the risks disappear. It simply means that the benefits and burdens are distributed unevenly across the province. Over time, that can create structural inequality between municipalities that have access to opportunities and those that do not.

I would also like to address a question of regulatory timing. It is another area where this legislation raises more questions than it answers. It is one thing for this House to pass enabling legislation, but it is another thing entirely for municipalities and private partners to actually implement projects without having a fully developed regulatory framework in place. If municipalities are expected to make decisions involving tens of millions of dollars in capital commitments, then they must do so with full clarity regarding the rules governing these investments.

I would like to conclude by saying that these questions deserve answers before the legislation proceeds and not after a project has already failed. Thank you.

Mr. Deputy Speaker: Thank you, honourable member.

Second Reading / Deuxième lecture

(**Mr. Deputy Speaker** put the question, and Bill 41, *An Act to Amend the Local Governance Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Debate on Second Reading of Bill 45 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 45

Mr. Cullins, after the Speaker called for continuation of the debate on second reading of Bill 45, *Mineral Resources Act*: Thank you, Mr. Deputy Speaker. It's my honour to rise again today to continue speaking on Bill 45, *Mineral Resources Act*. I'll just get back to some of the things I discussed yesterday.

ruraux sont aujourd'hui tout nouveaux. Certains de leurs membres n'ont aucune expérience en matière de gestion de projets ou de participation à un conseil municipal. Un tel déséquilibre est important car, lorsqu'une municipalité conclut un accord à haut risque et à fort rendement et qu'une autre choisit de ne pas le faire ou n'en a pas la possibilité, cela ne signifie pas que les risques disparaissent. Cela signifie simplement que les avantages et les charges sont répartis de manière inégale dans toute la province. À long terme, cela peut créer une inégalité structurelle entre les municipalités qui ont accès aux possibilités en question et celles qui n'y ont pas accès.

Je voudrais également aborder la question du calendrier réglementaire. C'est un autre domaine où la mesure législative proposée soulève plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. C'est une chose que la Chambre adopte une loi d'habilitation, mais c'en est une tout autre que les municipalités et les partenaires privés mettent effectivement en oeuvre des projets sans disposer d'un cadre réglementaire pleinement élaboré. Si l'on attend des municipalités qu'elles prennent des décisions impliquant des engagements en capital de plusieurs dizaines de millions, elles doivent alors le faire en toute clarté quant aux règles régissant de tels investissements.

Je voudrais conclure en disant que de telles questions méritent des réponses avant que la mesure législative ne soit adoptée, et non après l'échec d'un projet. Merci.

Le vice-président : Merci, Madame la députée.

Deuxième lecture / Second Reading

(**Le vice-président** met la question aux voix ; le projet de loi 41, *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance locale*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 45 / Debate on Second Reading of Bill 45

M. Cullins, à la reprise du débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 45, *Loi sur les ressources minérales* : Merci, Monsieur le vice-président. C'est un honneur pour moi de prendre de nouveau la parole aujourd'hui pour poursuivre mon intervention sur le projet de loi 45, *Loi sur les*

ressources minérales. Je vais simplement revenir sur certains des points que j'ai abordés hier.

11:40

I want to make it very clear to the House that I am not opposed to mining. I am not opposed to responsible resource development. I recognize the tremendous economic opportunities that mining could create for New Brunswick. Well-paying jobs, investments in rural communities, opportunities for local businesses, and the development of strategic minerals all have the potential to strengthen our province and improve the lives of New Brunswickers. As a Progressive Conservative, I believe in developing our natural resources responsibly. I understand that our province was built by people who worked in resource industries.

We know that economic growth and environmental stewardship are not mutually exclusive. In fact, if done properly, they should go hand in hand. Supporting mining should not mean blindly supporting every piece of legislation placed before this House. Our responsibility as legislators is not simply to approve government proposals. Our responsibility is to ask questions, identify weaknesses, and ensure that legislation is as strong as possible before it becomes law.

That's why I have concerns about Bill 45. This legislation is being presented as a modern framework for the future of mining in New Brunswick. Government members have told us that it reflects modern environmental standards, modern consultation practices, and modern expectations about accountability. Yet when we examine the details, we find that significant questions remain unanswered.

My concerns become particularly real when I think about the proposed Sisson Project located in my own region. For many people in this Chamber, Sisson may simply be another economic development file. For the people who live along the Nashwaak watershed, it is far more personal than that. The proposed project involves an enormous open-pit mine and massive

Je tiens à préciser très clairement à la Chambre que je ne suis pas opposé à l'exploitation minière. Je ne suis pas opposé à une mise en valeur responsable des ressources. Je suis conscient des formidables possibilités économiques que l'exploitation minière pourrait créer pour le Nouveau-Brunswick. Des emplois bien rémunérés, des investissements dans les collectivités rurales, des possibilités pour les entreprises locales et l'exploitation de minéraux stratégiques, tout cela a le potentiel de renforcer notre province et d'améliorer la vie des gens du Nouveau-Brunswick. En tant que Progressiste-Conservateur, je crois en une exploitation responsable de nos ressources naturelles. Je comprends que notre province a été bâtie par des personnes qui ont travaillé dans le secteur des ressources.

Nous savons que la croissance économique et la protection de l'environnement ne s'excluent pas mutuellement. En fait, si elles sont menées correctement, elles devraient aller de pair. Soutenir l'exploitation minière ne devrait pas signifier soutenir aveuglément chaque mesure législative présentée à la Chambre. Notre responsabilité en tant que législateurs n'est pas simplement d'approuver les propositions du gouvernement. Notre responsabilité est de poser des questions, de déceler les faiblesses et de veiller à ce que la loi soit aussi solide que possible avant qu'elle n'entre en vigueur.

C'est pourquoi le projet de loi 45 me préoccupe. Cette mesure législative est présentée comme un cadre moderne pour l'avenir de l'exploitation minière au Nouveau-Brunswick. Les parlementaires du côté du gouvernement nous ont affirmé qu'elle reflétait les normes environnementales modernes, les pratiques de consultation modernes et les attentes modernes en matière de responsabilité. Pourtant, lorsque nous examinons les détails, nous constatons que des questions importantes restent sans réponse.

Mes préoccupations prennent tout leur sens lorsque je pense au projet Sisson proposé, situé dans ma région. Pour beaucoup de personnes dans cette Chambre, Sisson n'est peut-être qu'un dossier de développement économique parmi d'autres. Pour les gens du bassin versant de la Nashwaak, c'est bien plus personnel que cela. Le projet proposé prévoit une immense mine à ciel ouvert et d'énormes installations de stockage des

tailings storage facilities near the headwaters of the Nashwaak River.

The people who live in these communities are not antidevelopment. They are not antibusiness. They are people who have lived on this land for generations. Many of these families have fished these waters, farmed this land, and built their lives around this river for centuries. When they hear discussions about tailings ponds containing millions of tonnes of mining waste, they are not thinking about economic forecasts or corporate presentations. They're thinking about what happens if something goes wrong.

Mr. Deputy Speaker, history tells us that things do go wrong sometimes. That's why comments from Nashwaak Rural Community Mayor David Sweeney deserve serious attention. Earlier this year, he stated that the "protection of the Nashwaak and Tay watersheds is not negotiable." He warned that failures involving large-scale tailings facilities could result in catastrophic and irreversible damage. Those are not the comments of someone opposed to economic development. Those are the comments of someone trying to protect the community he represents. Mayor Sweeney captured the challenge perfectly when he spoke about wanting prosperity for his community while also worrying about the future of the river that runs through the heart of it. The government must achieve that balance.

Unfortunately, many people in my riding do not trust this Liberal government to achieve that balance. Frankly, Mr. Deputy Speaker, I can understand why. Government members have repeatedly asked New Brunswickers to simply trust that details will come later, that regulations will be developed, that protections will be added, and that future governments will make the right decisions. However, legislation matters because governments change, ministers change, and political priorities change. What's written into law today is often far more important than the promises made about regulations tomorrow.

One of my biggest concerns with Bill 45 is precisely that issue. The government's public messaging has

résidus miniers près de la source de la rivière Nashwaak.

Les gens des collectivités concernées ne sont pas opposés au développement. Ils ne sont pas opposés aux entreprises. Ce sont des gens qui vivent sur les terres en question depuis des générations. Bon nombre de ces familles pêchent dans ces eaux, cultivent ces terres et ont bâti leur vie autour de cette rivière depuis des siècles. Lorsqu'ils entendent parler de bassins de résidus contenant des millions de tonnes de déchets miniers, ils ne pensent pas aux prévisions économiques ni aux présentations d'entreprise. Ils pensent à ce qui se passerait si quelque chose tournait mal.

Monsieur le vice-président, l'histoire nous montre que les choses tournent mal parfois. C'est pourquoi les propos de David Sweeney, maire de la communauté rurale de Nashwaak, méritent qu'on y prête une attention particulière. Plus tôt cette année, il a déclaré que la protection des bassins versants de la Nashwaak et de la Tay n'était pas négociable. Il a averti que des défaillances touchant des installations de résidus miniers à grande échelle pourraient entraîner des dommages catastrophiques et irréversibles. Ce ne sont pas là les propos de quelqu'un qui s'oppose au développement économique. Ce sont les propos de quelqu'un qui tente de protéger la collectivité qu'il représente. Le maire Sweeney a parfaitement saisi le défi lorsqu'il a évoqué son souhait de voir sa collectivité prospérer tout en s'inquiétant de l'avenir de la rivière qui la traverse en son coeur. Le gouvernement doit trouver un tel équilibre.

Malheureusement, bien des gens de ma circonscription ne font pas confiance au gouvernement libéral actuel pour trouver un tel équilibre. Franchement, Monsieur le vice-président, je peux comprendre pourquoi. Les parlementaires du côté du gouvernement ont demandé à maintes reprises aux gens du Nouveau-Brunswick de simplement leur faire confiance en leur disant que les détails suivraient, que des règlements seraient élaborés, que des mesures de protection seraient ajoutées et que les futurs gouvernements prendraient les bonnes décisions. Cependant, la législation est importante, car les gouvernements changent, les ministres changent et les priorités politiques changent. Ce qui est inscrit dans la loi aujourd'hui est souvent bien plus important que les promesses faites concernant les règlements de demain.

L'une de mes plus grandes préoccupations concernant le projet de loi 45 porte précisément sur cette question

emphasized stronger environmental protections, stronger reclamation requirements, and improved accountability. Yet many of the critical details about reclamation are not contained in the legislation itself. These details are being left to regulations that have not yet been written. That should concern every member of the House.

11:45

Reclamation is one of the most important issues because mining projects will eventually end. What will remain afterward? What standards will companies be required to meet? How much financial security must they provide? How will reclamation costs be calculated? Who determines whether reclamation obligations have been satisfied? What happens if costs dramatically increase decades in the future? These are not questions about technical details. They are fundamental questions. If we have learned anything from mining history across North America, it's that, when governments fail to secure adequate reclamation protections at the beginning of a project, taxpayers often end up paying the price. Yet this legislation asks us to trust that future regulations will address these concerns.

Mr. Deputy Speaker, I do not believe that New Brunswickers should be asked to accept that level of uncertainty, particularly when it comes to projects of the scale of the Sisson Project, prominent impacts on watersheds that sustain communities across central New Brunswick, and dealing with a government that has not earned the confidence of many rural residents.

Another concern relates to consultation. The government claims this legislation reflects modern expectations regarding engagement with local governments and First Nations. Yet, when observers examine the legislation itself, they see that those references are surprisingly limited. At the same time, Mayor Sweeney has spoken publicly about communication gaps between the government, project proponents, and the local community. Consultation cannot become a box-checking exercise. It cannot simply mean informing communities after major decisions have already been made. The people who

que j'évoque. Le message public du gouvernement a mis l'accent sur des protections environnementales renforcées, des exigences plus strictes en matière de remise en état et une meilleure responsabilisation. Pourtant, bon nombre des détails essentiels concernant la remise en état ne figurent pas dans le texte de loi. Ces détails sont laissés à des règlements qui n'ont pas encore été rédigés. Cela devrait préoccuper tous les parlementaires.

La remise en état est l'une des préoccupations les plus importantes, car les projets miniers prendront fin un jour ou l'autre. Que restera-t-il après? Quelles normes les compagnies devront-elles respecter? Quelle garantie financière devront-elles fournir? Comment les coûts de remise en état seront-ils calculés? Qui déterminera si les obligations de remise en état ont été remplies? Que se passera-t-il si les coûts augmentent considérablement dans plusieurs décennies? Il ne s'agit pas là de questions portant sur des détails techniques. Ce sont des questions fondamentales. Si l'histoire de l'exploitation minière en Amérique du Nord nous a appris quelque chose, c'est que, lorsque les gouvernements ne parviennent pas à garantir des mesures de remise en état adéquates dès le début d'un projet, ce sont souvent les contribuables qui finissent par en payer le prix. Or, la mesure législative proposée nous demande de croire que les futurs règlements répondront à de telles préoccupations.

Monsieur le vice-président, je ne crois pas que l'on doive demander aux gens du Nouveau-Brunswick d'accepter un tel niveau d'incertitude, en particulier lorsqu'il s'agit de projets de l'ampleur du projet Sisson, de répercussions importantes sur les bassins versants qui alimentent les collectivités du centre du Nouveau-Brunswick, et de traiter avec un gouvernement qui n'a pas su gagner la confiance de nombreux habitants des régions rurales.

Une autre préoccupation concerne la consultation. Le gouvernement prétend que la mesure législative reflète les attentes modernes en matière de collaboration avec les gouvernements locaux et les Premières Nations. Pourtant, lorsque l'on examine le texte de loi, on constate que les références à cet égard sont étonnamment limitées. Parallèlement, le maire Sweeney a évoqué publiquement des lacunes de communication entre le gouvernement, les promoteurs du projet et la collectivité locale. La consultation ne doit pas se réduire à un simple exercice de formalité. Elle ne peut se limiter à informer les collectivités une

live alongside these projects deserve to have meaningful involvement from the beginning. The people who are directly affected deserve answers. The people who bear the greatest risks deserve a genuine voice. None of these notions are unreasonable. They are good governance.

I'm also concerned about provisions that would allow mining leases to extend beyond 20 years with Cabinet approval. Projects of this scale can influence communities for generations. If governments are going to have the authority to grant effectively unlimited lease durations, then there should be a strong accountability mechanism, periodic reviews, and opportunities to reassess environmental and community impacts over time.

Similarly, questions remain regarding provisions that could allow royalty payments to be suspended for up to 10 years. New Brunswickers understand the need to attract investment, but they also expect fair returns on publicly owned resources. They want to know that, if they accept environmental risks, their communities will receive meaningful economic benefits in return. They want to know that the government is negotiating on behalf of its citizens rather than simply accommodating corporate interests.

Perhaps most importantly, Mr. Deputy Speaker, people want assurance that economic development will not come at the expense of their way of life. The Nashwaak River is not simply a geographic feature. It's woven into the identity of the region. It supports recreation, tourism, agriculture, wildlife, and community life. For many residents, the possibility of a catastrophic tailings failure is not an abstract discussion. It's a fear rooted in real examples from other jurisdictions. It's a fear that a disaster upstream could affect communities in Fredericton all the way down the Saint John River to, ultimately, the Bay of Fundy. Whether those concerns ultimately prove justified is beside the point. The point is that people deserve answers. They deserve transparency, and they deserve legislation that inspires confidence.

fois que des décisions majeures ont été prises. Les gens qui vivent à proximité des projets méritent d'être engagés de manière significative dès le début. Les personnes directement concernées méritent des réponses. Celles qui assument les risques les plus importants méritent de pouvoir s'exprimer véritablement. Aucune de ces exigences n'est déraisonnable. Elles relèvent d'une bonne gouvernance.

Je suis également préoccupé par les dispositions qui permettraient de prolonger les baux miniers au-delà de 20 ans avec l'accord du Cabinet. Des projets de cette envergure peuvent avoir des répercussions sur les collectivités pendant des générations. Si les gouvernements doivent avoir le pouvoir d'accorder des durées de bail pratiquement illimitées, il faudrait alors mettre en place un mécanisme de responsabilité solide, des examens périodiques et la possibilité de réévaluer les incidences environnementales et communautaires au fil du temps.

De même, des questions subsistent concernant les dispositions qui pourraient permettre la suspension du paiement des redevances pendant une période pouvant aller jusqu'à 10 ans. Les gens du Nouveau-Brunswick comprennent la nécessité d'attirer les investissements, mais ils s'attendent également à des retombées équitables sur les ressources publiques. Ils veulent avoir l'assurance que, s'ils acceptent des risques environnementaux, leurs collectivités bénéficieront en contrepartie d'avantages économiques significatifs. Ils veulent savoir que le gouvernement négocie en leur nom plutôt que de se contenter de céder aux intérêts des entreprises.

Peut-être plus important encore, Monsieur le vice-président, les gens veulent avoir l'assurance que le développement économique ne se fera pas au détriment de leur mode de vie. La rivière Nashwaak n'est pas simplement un élément géographique. Elle fait partie intégrante de l'identité de la région. Elle est au coeur des loisirs, du tourisme, de l'agriculture, de la faune et de la vie communautaire. Pour bien des gens, la possibilité d'une rupture catastrophique d'un bassin de résidus n'est pas un sujet de discussion abstrait. C'est une crainte ancrée dans des exemples concrets survenus dans d'autres régions. C'est la crainte qu'une catastrophe en amont puisse toucher les collectivités de Fredericton, tout le long du fleuve Saint-Jean, jusqu'à la baie de Fundy. Que de telles préoccupations s'avèrent finalement justifiées ou non n'est pas la question. Ce qui importe, c'est que les gens méritent des réponses. Ils méritent de la transparence,

et ils méritent une mesure législative qui inspire confiance.

(**Madam Speaker** resumed the chair.)

As legislators, we have a duty to ensure that the legal framework governing future mining activity is robust enough to withstand scrutiny today and decades from now, because, long after politicians leave office, long after mining companies move on, and long after press releases are forgotten, local communities will still have to live with the consequences of the decisions we make in this Chamber. That's why I cannot simply accept assurances that future regulations will solve today's problems. It's why I believe reclamation requirements should be clear. It's why I believe consultation provisions should be stronger. It's why I believe environmental safeguards must be beyond question. It's why I believe Bill 45 deserves significant scrutiny before this Legislature moves forward.

11:50

Madam Speaker, I support responsible mining. I support economic growth. I support creating opportunities for rural New Brunswick. However, I also support protecting the people who call these communities home. When I hear from residents of the Nashwaak watershed, I hear one message repeated: Get it right, not eventually, not through future regulations, and not after approvals are granted. Get it right from the beginning. That is what the people of my riding expect. That's what future generations deserve. That is why we must ensure that this legislation is the strongest possible framework before we entrust it with the future of mining in New Brunswick. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Monahan: Thank you, Madam Speaker. It brings me a lot of joy to stand up twice today in this House to

(**La présidente** reprend le fauteuil.)

En tant que législateurs, nous avons le devoir de veiller à ce que le cadre juridique régissant les futures activités minières soit suffisamment solide pour résister à l'examen minutieux d'aujourd'hui et à celui des décennies à venir, car, bien après que les responsables politiques auront quitté leurs fonctions, bien après que les compagnies minières seront parties et bien après que les communiqués de presse auront été oubliés, les collectivités locales devront encore vivre avec les conséquences des décisions que nous prenons dans cette Chambre. C'est pourquoi je ne peux pas me contenter d'accepter les assurances selon lesquelles les futurs règlements résoudront les problèmes d'aujourd'hui. C'est pourquoi je crois que les exigences en matière de remise en état doivent être claires. C'est pourquoi je crois que les dispositions relatives à la consultation doivent être renforcées. C'est pourquoi je crois que les garanties environnementales doivent être incontestables. C'est pourquoi je crois que le projet de loi 45 mérite d'être examiné de manière approfondie avant que l'Assemblée législative ne donne son feu vert.

Madame la présidente, je suis favorable à une exploitation minière responsable. Je suis favorable à la croissance économique. Je suis favorable à la création de possibilités pour les régions rurales du Nouveau-Brunswick. Cependant, je suis également favorable à la protection des gens qui ont élu domicile dans les collectivités de ces régions. Lorsque j'écoute les gens du bassin versant de la Nashwaak, un message revient sans cesse : Faites les choses correctement, pas ultérieurement, pas par l'intermédiaire de futurs règlements, et pas après que les autorisations auront été accordées. Faites les choses correctement dès le départ. C'est ce qu'attendent les gens de ma circonscription. C'est ce que méritent les générations futures. C'est pourquoi nous devons veiller à ce que la mesure législative constitue le cadre le plus solide possible avant de lui confier l'avenir de l'exploitation minière au Nouveau-Brunswick. Merci, Madame la présidente.

M. Monahan : Merci, Madame la présidente. C'est pour moi un immense plaisir de prendre la parole à deux reprises aujourd'hui à la Chambre au sujet de

speak about two bills that are very near and dear to my heart.

Thank you to the pages, too, for keeping me adequately hydrated. These are important debates. We can't get dry.

Today, we're going to talk about the *Mineral Resources Act*. It's important because we need to develop our natural resources. I'd like to thank the minister for moving forward with this proposal. Obviously, we have a huge other natural resource in this province. It's called natural gas. I'll elaborate on that a little bit later on. That's the biggest one. If we're going to flag a stick and hit something with it to do something good for New Brunswick, that's really the one we should focus on, but anyway, we'll talk about this and move forward as I take notes.

We have lots of natural resources in this province. Correct me if I'm wrong. I believe the minister said that, this year, we're only developing 0.5% of the natural resources of our province, whereas in past years, it was as high as 7% of the GDP of the province. What happened? Where did we go astray? I guess that's irrelevant at this point. Right now, we have to get this province back on track, especially with affordability measures. I'd like to see this province be a have province instead of a have-not province.

For years, I lived away, but New Brunswick was always very near and dear to my heart. There's an expression in English: You can take the boy out of the Maritimes, but you can't take the Maritimes out of the boy. I was always proud to be a New Brunswicker wherever I went, and I made sure everyone knew where I was from. I always held the New Brunswick flag very high.

(Interjections.)

Mr. Monahan: Thank you. Thank you.

I'm proud to have come back and invested in this province, owning an organization that employs people and stepping up to be part of the solution to legislate and sell this province on a national scale. Obviously, developing natural resources, creating well-paying jobs, and bringing skilled labour to this province are

deux projets de loi qui me tiennent particulièrement à coeur.

Merci également aux pages de veiller à ce que je reste bien hydraté. Ce sont des débats importants. Il ne faut pas que nous nous desséchions.

Aujourd'hui, nous allons parler de la *Loi sur les ressources minérales*. C'est important, car nous devons exploiter nos ressources naturelles. J'aimerais remercier le ministre d'avoir fait avancer une telle proposition. Il est évident que notre province dispose d'une autre ressource naturelle considérable. Il s'agit du gaz naturel. J'y reviendrai un peu plus tard. C'est la plus importante ressource. Si nous devons choisir un levier pour agir en faveur du Nouveau-Brunswick, c'est vraiment sur celle-là que nous devrions nous concentrer, mais quoi qu'il en soit, nous allons en parler et aller de l'avant pendant que je prends des notes.

Nous avons de nombreuses ressources naturelles dans la province. Corrigez-moi si je me trompe. Je crois que le ministre a indiqué que, cette année, nous n'exploitons que 0,5 % des ressources naturelles de notre province, alors que les années précédentes, ce chiffre atteignait jusqu'à 7 % du PIB provincial. Que s'est-il passé? Où nous sommes-nous fourvoyés? Je suppose que cela n'a plus d'importance à ce stade. À l'heure actuelle, nous devons remettre la province sur les rails, notamment grâce à des mesures d'abordabilité. J'aimerais que la province fasse partie des provinces riches plutôt que des provinces défavorisées.

Pendant des années, j'ai vécu loin d'ici, mais le Nouveau-Brunswick m'a toujours été très cher. Il y a une expression en français qui dit : On peut sortir le garçon des Maritimes, mais on ne peut pas sortir les Maritimes du garçon. J'ai toujours été fier d'être un Néo-Brunswickois où que j'aile, et je me suis assuré que tout le monde sache d'où je venais. J'ai toujours brandi bien haut le drapeau du Nouveau-Brunswick.

(Exclamations.)

M. Monahan : Merci. Merci.

Je suis fier d'être revenu et d'avoir investi dans la province, en étant propriétaire d'un organisme qui emploie du personnel et en m'engageant à contribuer à légiférer et à promouvoir la province à l'échelle nationale. Il est évident que l'exploitation des ressources naturelles, la création d'emplois bien

going to change the very fabric and dynamic of this province.

We see that Alberta is rich in natural resources and has used and levied its resources and abilities for many, many years, and look at what it is as a province. Basically, I guess, every other province in the country is riding on the coattails of Alberta, if we want to say that, in terms of transfer payments and, I guess, their ability to survive. It's understandable that Alberta is having a little coming out in terms of being a bit upset about taking up the reins for everyone. Albertans want other provinces to do their fair share, to develop their resources, and to become independent. That would allow everyone to make sure they have chips in the game, if we want to say that. Natural resources are definitely a great phenomenon and something we need to readily explore.

However, we need to explore them responsibly as well. Protecting our environment is critical. I'm not a green person per se, but I'm very reflective of my footprint. I make sure that I recycle as much as possible. I even compost as well. I wish this province would do more to encourage that so we can leave future generations a better, more stable environment. It's one thing to use our resources. We can develop our resources and our natural habitat. However, it's also necessary to protect them for future generations.

11:55

We have a beautiful province with a beautiful landscape. We don't want to see open-pit mines left as eyesores for generations to come. I've seen open pits and those sorts of situations. For example, in Quebec, if you drive into the Thetford Mines area, it kind of looks as though you've gone to the moon. All the rocks and the land formations are terrible. People live there, and they have to see that on a daily basis. I don't want to see our picturesque province look like that.

At the same time, we don't want our province to be viewed as, I guess, the... I'm trying to find the proper term for it. The neglected child is perhaps what I want

rémunérés et l'arrivée d'une main-d'œuvre qualifiée dans la province transformeront le tissu social et la dynamique même de la province.

Nous voyons que l'Alberta est riche en ressources naturelles et qu'elle exploite et met à profit ses ressources et ses capacités depuis de très nombreuses années, et regardez ce qu'elle est devenue en tant que province. En gros, je suppose que toutes les autres provinces du pays profitent de la réussite de l'Alberta, si l'on peut dire, quant aux paiements de transfert et, je crois, à leur capacité à survivre. On peut comprendre que l'Alberta exprime un peu son mécontentement à l'idée de devoir prendre les rênes pour tout le monde. Les Albertains veulent que les autres provinces assument leur juste part, exploitent leurs ressources et deviennent indépendantes. Cela permettrait à chacun de s'assurer d'avoir son mot à dire, si l'on peut s'exprimer ainsi. Les ressources naturelles constituent sans aucun doute un formidable atout et quelque chose qu'il faut explorer promptement.

Cependant, nous devons également exploiter les ressources naturelles de manière responsable. La protection de notre environnement est essentielle. Je ne suis pas écologiste au sens strict du terme, mais je suis très attentif à mon empreinte écologique. Je veille à recycler autant que possible. Je fais même du compost. J'aimerais que la province fasse davantage pour encourager de telles pratiques afin que nous puissions léguer aux générations futures un environnement meilleur et plus stable. C'est une chose d'utiliser nos ressources. Nous pouvons exploiter nos ressources et notre habitat naturel. Toutefois, il est également nécessaire de les protéger pour les générations futures.

Nous avons une belle province aux paysages magnifiques. Nous ne voulons pas que les mines à ciel ouvert deviennent des verrues dans le paysage pour les générations à venir. J'ai vu des mines à ciel ouvert et des situations du genre. Par exemple, au Québec, quand on se rend en voiture dans la région de Thetford Mines, on a un peu l'impression d'être sur la Lune. Les rochers et les reliefs sont tous affreux. Des gens vivent là-bas et doivent supporter un tel spectacle au quotidien. Je ne veux pas que notre province pittoresque en arrive là.

En même temps, nous ne voulons pas que notre province soit perçue comme, je suppose, le... J'essaie de trouver le terme approprié. L'enfant négligé, c'est

to say. Anyway, we want to make sure that we're vibrant, that we're pulling our weight, and that we're responsible with respect to our natural resources and our commitment to Canada as well.

Obviously, we support jobs, we support mining, and we support the environment. We support bringing investment to the province as well. Yesterday, one of the members opposite mentioned that we need revenue. Well, this is one way of getting revenue. It's one smart way of doing it as well because we can employ New Brunswickers and have a lot of spinoffs that will add to the economy and GDP of this province as well. That's critical.

Supporting development does not mean blindly signing off on legislation that concentrates an excessive amount of power in Cabinet. We don't want that. We don't want to weaken provincial leverage. This raises serious questions and concerns about long-term accountability. That's why this bill deserves a little more scrutiny than government members appear willing to give it. When one reads the government's past press release and actually studies the legislation line by line, some concerns begin to emerge. These are real concerns about transparency, provincial control, royalties, and foreign influence. We don't want New Brunswick to kind of become like Vancouver. We want to make sure that we retain control and that we don't have all those people from different countries having direct impact or control. We don't want their hands on the reins here in New Brunswick.

There are concerns about whether government members are trying to sell New Brunswickers a polished narrative while quietly inserting sweeping powers into legislation that most people will never have time to read. This bill is presented as modernization. Government members say that this legislation reflects technological changes, evolving environmental standards, and growing expectations around engagement. Okay. That's fine. I'll give them that.

peut-être ce que je veux dire. Quoi qu'il en soit, nous voulons nous assurer que nous sommes dynamiques, que nous fournissons notre part d'effort et que nous faisons preuve de responsabilité vis-à-vis de nos ressources naturelles ainsi que de notre engagement envers le Canada.

Évidemment, nous soutenons l'emploi, nous soutenons l'exploitation minière et nous soutenons la protection de l'environnement. Nous soutenons également l'attraction d'investissements dans la province. Hier, l'un des parlementaires d'en face a mentionné que nous avons besoin de recettes. Eh bien, voilà une façon d'en générer. C'est aussi une façon intelligente de procéder, car cela permet d'employer des gens du Nouveau-Brunswick et de créer de nombreuses retombées qui contribueront à l'économie et au PIB de la province. C'est essentiel.

Soutenir le développement ne signifie pas approuver aveuglément une mesure législative qui concentre un pouvoir excessif entre les mains du Cabinet. Nous ne voulons pas de cela. Nous ne voulons pas affaiblir le pouvoir de négociation de la province. Cela soulève de sérieuses questions et préoccupations quant à la responsabilité à long terme. C'est pourquoi le projet de loi mérite un examen un peu plus approfondi que celui que les parlementaires du côté du gouvernement semblent disposés à lui accorder. Lorsqu'on lit le communiqué publié précédemment par le gouvernement et qu'on étudie réellement le texte du projet de loi ligne par ligne, certaines préoccupations commencent à émerger. Il s'agit de véritables préoccupations concernant la transparence, le contrôle provincial, les redevances et l'influence étrangère. Nous ne voulons pas que le Nouveau-Brunswick devienne en quelque sorte comme Vancouver. Nous voulons nous assurer de conserver le contrôle et d'éviter que des personnes venues de différents pays n'exercent une influence ou un contrôle directs. Nous ne voulons pas qu'elles tiennent les rênes ici, au Nouveau-Brunswick.

On peut se demander si les parlementaires du côté du gouvernement ne cherchent pas à vendre aux gens du Nouveau-Brunswick un discours lisse tout en insérant discrètement des pouvoirs étendus dans un projet de loi que la plupart des gens n'auront jamais le temps de lire. Ce projet de loi est présenté comme une modernisation. Les parlementaires du côté du gouvernement affirment que cette mesure législative reflète les évolutions technologiques, les normes environnementales en constante évolution et les

Je suis d'accord.

Modernization can be positive, but it must also preserve accountability. Modernization cannot become a convenient excuse to centralize power or dilute protections that ensure New Brunswick receives fair value for its own resources. These minerals do not belong to the government. They belong to the people of New Brunswick. That's the difference. The government acts merely as a steward on behalf of all taxpayers. We in the Legislative Assembly of New Brunswick are the voices of our constituents and the 49 ridings around the province. As decision-makers, we are the voices and representatives.

We must not forget that we are accountable to each and every New Brunswicker in this province, especially at a time when global demand for critical minerals is increasing dramatically, especially when geopolitical competition for natural resources is intensifying, and especially when provinces across Canada are being forced to think more carefully about economic sovereignty, supply chains, and long-term resource security.

12:00

Team Canada, energy Canada—that's what it's all about right now. Build a pipeline and develop natural resources. We have a large resource right here: natural gas. Yet we are bringing in natural gas from Australia, which is probably one of the farthest points from us on this planet. As I mentioned before, there is one good thing: It is a Commonwealth country. At least we are supporting our own, right? It's British sovereignty. However, we could just develop natural gas here in New Brunswick. It's kind of like a big mineral. It's a resource. It's a mineral. If we developed that critical gas, mineral, or whatever, we could take care of a lot of problems in this province.

attentes croissantes en matière d'engagement. D'accord. Très bien. Je leur accorde cela.

I agree.

La modernisation peut être positive, mais elle doit également préserver la responsabilité. La modernisation ne peut devenir un prétexte commode pour centraliser le pouvoir ou affaiblir les protections qui garantissent que le Nouveau-Brunswick tire une juste contrepartie de ses propres ressources. Les minéraux n'appartiennent pas au gouvernement. Ils appartiennent à la population du Nouveau-Brunswick. C'est là toute la différence. Le gouvernement n'agit qu'en tant que gestionnaire au nom de tous les contribuables. Au sein de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, nous sommes les porte-parole des gens de nos circonscriptions et des 49 circonscriptions de la province. En tant que décideurs, nous sommes leurs porte-parole et leurs représentants.

Nous ne devons pas oublier que nous sommes responsables devant chaque personne du Nouveau-Brunswick, surtout à un moment où la demande mondiale en minéraux critiques augmente de façon spectaculaire, surtout alors que la concurrence géopolitique pour les ressources naturelles s'intensifie et surtout alors que les provinces de tout le Canada sont contraintes de réfléchir plus sérieusement à la souveraineté économique, aux chaînes d'approvisionnement et à la sécurité à long terme de leurs ressources.

Équipe Canada, énergie Canada, voilà ce qui compte aujourd'hui. Construire un gazoduc et exploiter les ressources naturelles. Nous disposons d'une importante ressource ici même, à savoir le gaz naturel. Pourtant, nous importons du gaz naturel d'Australie, qui est probablement l'un des endroits les plus éloignés de nous sur cette planète. Comme je l'ai déjà mentionné, il y a tout de même un point positif, à savoir que c'est un pays du Commonwealth. Au moins, nous soutenons les nôtres, n'est-ce pas? C'est une question de souveraineté britannique. Cependant, nous pourrions tout simplement exploiter le gaz naturel ici, au Nouveau-Brunswick. C'est un peu comme un gros minerai. C'est une ressource. C'est un minerai. Si nous exploitons ce gaz, ce minerai ou quoi que ce soit d'autre de critique, nous pourrions résoudre bon nombre de problèmes dans la province.

Madam Speaker, one of the first provisions that should concern members of this House is subsection 10(1). Let me explain. This clause allows the minister to enter into agreements not only with provinces or the federal government but also with a foreign country or state if the minister considers it necessary or expedient for administration of the Act. Hmm. In my opinion, that's considerable power. The minister can be the judge, jury, and trial. I probably mixed up the order, but it doesn't matter. We are just here to debate. Sometimes, I get my words mixed up when I speak two languages up here.

The language of this subsection is very broad—extremely broad—and it appears to be new. It is not in the existing *Mining Act*. Now, perhaps the government will say: Don't worry. This is merely administrative. Don't worry. The numbers will work themselves out. The budget will balance itself out. Haven't we heard that before? It echoes in my mind. I find fault with that part. The minister and Cabinet can take these actions without debate or without being held accountable.

(Interjections.)

Mr. Monahan: It doesn't make it right. It doesn't make it right. That's why we're here to debate this bill. As I explained in the debate on the previous bill, we're here to make sure that we evaluate the pros and cons. We need to do a SWOT analysis of each bill, an analysis of the strengths, weaknesses, opportunities, and threats. We need to get into the weeds and determine whether we have analyzed every possible avenue to make the right decision for New Brunswickers. It's imperative that we do that. It truly is. That's why we are talking about it. It's kind of like the saying: Don't worry, be happy. We can't be happy with unbalanced budgets and legislation that puts too much power in one spot.

My question is this: For whom exactly are these foreign agreements intended? What safeguards exist? What transparency measures exist? Will these items be tabled publicly? I have to question that one. Will they be tabled publicly? We've seen a lot of the government's decisions so far, and we talk about transparency. However, government members make

Madame la présidente, l'une des premières dispositions qui devrait préoccuper les parlementaires est le paragraphe 10(1). Permettez-moi d'expliquer. Cette disposition permet au ministre de conclure des accords non seulement avec les provinces ou le gouvernement fédéral, mais aussi avec un pays ou un État étranger s'il le juge nécessaire ou opportun pour l'application de la loi. Hum. À mon avis, c'est un pouvoir considérable. Le ministre peut être à la fois le juge, le jury et le procès. J'ai probablement mélangé l'ordre, mais cela n'a pas d'importance. Nous sommes simplement ici pour débattre. Parfois, je mélange les mots lorsque je m'exprime en deux langues ici.

Le libellé du paragraphe en question est très large, extrêmement large, et semble être nouveau. Il ne figure pas dans l'actuelle *Loi sur les mines*. Le gouvernement dira peut-être : Ne vous inquiétez pas. Il s'agit simplement d'une mesure administrative. Ne vous inquiétez pas. Les chiffres s'arrangeront d'eux-mêmes. Le budget s'équilibrera tout seul. N'avons-nous pas déjà entendu cela auparavant? Cela résonne dans mon esprit. Je trouve à redire à ce paragraphe. Le ministre et le Cabinet peuvent prendre de telles mesures sans débat et sans avoir à rendre de comptes.

(Exclamations.)

M. Monahan : Cela ne rend pas la chose appropriée. Cela ne rend pas la chose appropriée. C'est pourquoi nous sommes ici pour débattre du projet de loi. Comme je l'ai expliqué lors du débat sur le projet de loi précédent, nous sommes ici pour nous assurer d'évaluer le pour et le contre. Nous devons procéder à une analyse FFPM de chaque projet de loi, c'est-à-dire une analyse des forces, des faiblesses, des possibilités et des menaces. Nous devons entrer dans les détails et déterminer si nous avons bien analysé toutes les pistes possibles afin de prendre la bonne décision pour les gens du Nouveau-Brunswick. Il est impératif que nous le fassions. Vraiment. C'est pour cela que nous en discutons. C'est un peu comme l'adage : Ne vous en faites pas, soyez heureux. Nous ne pouvons pas nous réjouir de budgets déséquilibrés et de lois qui concentrent trop de pouvoir entre les mains d'une seule entité.

Ma question est la suivante : À qui exactement les accords internationaux en question sont-ils destinés? Quelles garanties existe-t-il? Quelles mesures de transparence sont en place? Les documents seront-ils rendus publics? Je me pose la question. Seront-ils rendus publics? Nous avons vu bon nombre des décisions prises par le gouvernement jusqu'à présent,

decisions, and they don't talk to stakeholders. Then, they deal with the ramifications.

I think public consultation is key when making decisions that will impact New Brunswickers. Consultation comes with good and bad. You're always going to have hecklers. You're always going to have someone who is not on your side. That's okay. The point is that you go out and you do it. You listen to the feedback. Then, you make informed decisions. That's what democracy is about. That's what good leadership is all about. Then, at nighttime, when you rest your head on the pillow, you know that you have listened to the public and done your best. Then, you can make a decision that is right for the province. I think that's key.

12:05

Again, it goes back to the SWOT analysis. We, as legislators, cannot know everything. We get elected because we are good at what we do. We sell ourselves. We represent ourselves. We carry the voices of our constituents. When we get to this House, we cannot be specialists. With all the different departments that we have to be responsible for and make decisions on, we have to listen to civil servants, to the public, and to the stakeholders and lobbyists out in the market. We have to listen to their wisdom to make sure that we're making sound, informed, and supportive decisions. That's key. That's what I've always done in life. I've learned from mistakes. Maybe government members don't learn from their mistakes because we've seen mistake after mistake made over and over again. That's okay. They'll be held accountable because that's what happens when you're in government. This allows us to learn and grow.

Will the First Nations know? They should know. Will the members of the Legislature know? No. It looks as though the minister is going to make the decision. Can we trust a Cabinet that operates behind closed doors? I don't think so. We need to have open debates and discussions with all stakeholders.

et nous parlons de transparence. Or, les parlementaires du côté du gouvernement prennent des décisions sans consulter les parties prenantes. Ensuite, ils font face aux conséquences.

Je pense que la consultation publique est essentielle lorsqu'il s'agit de prendre des décisions qui auront une incidence sur les gens du Nouveau-Brunswick. La consultation comporte des avantages et des inconvénients. Il y aura toujours des détracteurs. Il y aura toujours quelqu'un qui ne sera pas de votre côté. Ce n'est pas grave. L'important, c'est de se lancer et de la faire. On écoute la rétroaction. Ensuite, on prend des décisions éclairées. C'est cela, la démocratie. C'est cela, un bon leadership. Puis, le soir venu, quand on pose la tête sur l'oreiller, on sait qu'on a écouté la population et qu'on a fait de son mieux. On peut alors prendre une décision qui est bonne pour la province. Je pense que c'est essentiel.

Encore une fois, cela nous ramène à l'analyse FFPM. En tant que législateurs, nous ne pouvons pas tout savoir. Nous sommes élus parce que nous sommes compétents dans notre domaine. Nous savons nous vendre. Nous nous représentons nous-mêmes. Nous portons la voix des gens de nos circonscriptions. Lorsque nous arrivons à la Chambre, nous ne pouvons pas être des spécialistes. Compte tenu de tous les différents ministères dont nous devons assumer la responsabilité et pour lesquels nous devons prendre des décisions, nous devons écouter les fonctionnaires, la population, ainsi que les parties prenantes et les lobbyistes sur le terrain. Nous devons écouter leur sagesse pour nous assurer que nous prenons des décisions judicieuses, éclairées et constructives. C'est essentiel. C'est ce que j'ai toujours fait dans la vie. J'ai tiré des leçons de mes erreurs. Peut-être que les parlementaires du côté du gouvernement n'apprennent pas de leurs erreurs, car nous avons vu des erreurs se succéder encore et encore. Ce n'est pas grave. Ils devront rendre des comptes, car c'est ce qui arrive quand on est au gouvernement. Cela nous permet d'apprendre et de progresser.

Les Premières Nations seront-elles au courant? Elles devraient l'être. Les parlementaires seront-ils au courant? Non. Il semble que ce soit le ministre qui prendra la décision. Pouvons-nous faire confiance à un Cabinet qui fonctionne à huis clos? Je ne le pense pas. Nous devons mener des débats ouverts et des discussions ouvertes avec toutes les parties prenantes.

We live in a world where critical minerals are now deeply tied to geopolitical competition. We want to get fair value for them. It's not speculation. That's reality. Countries around the world are aggressively pursuing access to minerals for batteries, electronics, defence systems, and advanced manufacturing.

We have to make the right decisions as well. The reason I bring that up is that I worked in IT. I worked in the technology sector for quite some time. Getting the minerals out of the ground in order to make EV batteries is a dirty process, and those batteries only work for about seven or eight years. It all depends on conditions such as temperature, usage, how often they're charged, and so on. People driving EVs feel good about themselves because they're doing what they feel is the right thing. They're being green because they're burning less fuel. They didn't realize the impact that the energy needed to produce that electric car had on the environment compared to what it takes to refine petroleum. However, we don't see that part. We don't see that part.

(Interjections.)

Mr. Monahan: We don't. I worked in the battery sector, so I can speak to that effect. I'm somewhat of a specialist. We're leaving the minister to housing. He can build things. He can build things. I didn't think he was a carpenter, but he's doing housing.

New Brunswickers deserve to know whether strategic resources could gradually become exposed to influence from geopolitical rivals around the world who do not align with Canada's interests. These are not extremist concerns. These are very prudent concerns. They are responsible concerns. Frankly, any government serious about protecting New Brunswick's interests and assets should welcome these questions rather than dismiss them.

Madam Speaker, another concern that I have is regarding subsection 63(1). This clause would allow mining leases with terms of more than 20 years with the approval of the Lieutenant-Governor in Council.

Nous vivons dans un monde où les minéraux critiques sont désormais étroitement liés à la concurrence géopolitique. Nous voulons en tirer une juste valeur. Ce n'est pas de la spéculation. C'est la réalité. Partout dans le monde, les pays se livrent à une course effrénée pour accéder aux minéraux destinés aux batteries, à l'électronique, aux systèmes de défense et à l'industrie manufacturière de pointe.

Nous devons, nous aussi, prendre les bonnes décisions. Si j'évoque cela, c'est parce que j'ai travaillé dans l'informatique. J'ai oeuvré dans le secteur technologique pendant un bon bout de temps. L'extraction des minéraux du sol pour fabriquer des batteries de véhicules électriques est un processus polluant, et ces batteries ne fonctionnent que pendant environ sept ou huit ans. Tout dépend de facteurs tels que la température, l'utilisation, la fréquence de recharge et autres. Les conducteurs de véhicule électrique se sentent bien dans leur peau parce qu'ils font ce qu'ils estiment être la bonne chose à faire. Ils se sentent écologiques parce qu'ils consomment moins de carburant. Ils ne se rendent pas compte des effets sur l'environnement de l'énergie nécessaire à la production d'une voiture électrique par rapport à celle requise pour le raffinage du pétrole. Or, on ne voit pas cet aspect-là. On ne voit pas cet aspect-là.

(Exclamations.)

M. Monahan : Nous ne voyons pas un tel aspect. J'ai travaillé dans le secteur des batteries, je peux donc m'exprimer à ce sujet. Je suis en quelque sorte un spécialiste. Nous laissons le ministre s'occuper du logement. Il sait construire. Il sait construire. Je ne pense pas qu'il était charpentier, mais il s'occupe du logement.

Les gens du Nouveau-Brunswick méritent de savoir si les ressources stratégiques pourraient progressivement être exposées à l'influence de rivaux géopolitiques du monde entier qui ne partagent pas les intérêts du Canada. Ce ne sont pas là des préoccupations extrémistes. Ce sont des préoccupations très prudentes. Ce sont des préoccupations responsables. Franchement, tout gouvernement soucieux de protéger les intérêts et les actifs du Nouveau-Brunswick devrait accueillir favorablement de telles questions plutôt que de les écarter.

Madame la présidente, une autre préoccupation que j'ai concerne le paragraphe 63(1). Cette disposition permettrait l'octroi de baux miniers d'une durée supérieure à 20 ans avec l'approbation du lieutenant-

That's 20 years. In practical terms, this gives Cabinet the ability to authorize leases for potentially unlimited—unlimited—periods of time.

Let's think about that for a moment. How many future governments would that be? If we flipped back and forth every four years, that would be five governments. That's future taxpayers and future generations who will potentially be bound by decisions made today. For what reason? What exactly is the justification for removing meaningful time limitations? I haven't heard government members explain why the existing timelines were insufficient. I haven't heard it. It hasn't fallen on my ears yet. Has the government demonstrated that investment is currently being blocked because leases are too short? Where is that evidence?

12:10

Long-term certainty for investors is important, absolutely, but certainty cannot come at the expense of public leverage. It cannot. Governments must retain the ability to reassess arrangements as economic conditions, environmental expectations, and technologies evolve.

(Interjections.)

Mr. Monahan: It does, absolutely.

New Brunswickers deserve more than slogans. They deserve transparency. They deserve accountability. Although I could talk for another 20 minutes, I'm going to cede the rest of my time to one of my colleagues. I know everyone loves hearing my colourful voice. With that, Madam Speaker, I'll pass it on to my colleague.

Mr. Hogan: Thank you very much, Madam Speaker. It's a pleasure to rise this afternoon to speak on Bill 45, to talk about the opportunities for mining in our province, and to hopefully see some actual mining occur someday. We've heard a lot of talk about it, but I haven't seen any concrete action yet.

gouverneur en conseil. On parle de 20 ans. Concrètement, cela donne au Cabinet la possibilité d'autoriser des baux pour des durées potentiellement illimitées. Je dis bien illimitées.

Réfléchissons à la question un instant. Combien de gouvernements futurs cela représenterait-il? Si nous changions de gouvernement tous les quatre ans, cela ferait cinq gouvernements. Ce sont les futurs contribuables et les générations futures qui pourraient se retrouver liés par des décisions prises aujourd'hui. Pour quelle raison? Quelle est exactement la justification pour supprimer des limites de durée significatives? Je n'ai pas entendu les parlementaires du côté du gouvernement expliquer pourquoi les limites existantes étaient insuffisantes. Je ne l'ai pas entendu. Cela ne m'est pas encore parvenu aux oreilles. Le gouvernement a-t-il démontré que des investissements sont actuellement bloqués parce que les baux sont trop courts? Où sont de tels faits probants?

La sécurité à long terme pour les investisseurs est importante, absolument, mais cette sécurité ne peut se faire au détriment de la capacité d'action des pouvoirs publics. Absolument pas. Les gouvernements doivent conserver la capacité de réévaluer les accords à mesure que les conditions économiques, les attentes environnementales et les technologies évoluent.

(Exclamations.)

M. Monahan : C'est tout à fait vrai.

Les gens du Nouveau-Brunswick méritent mieux que des slogans. Ils méritent de la transparence. Ils méritent que l'on rende des comptes. Bien que je puisse parler pendant encore 20 minutes, je vais céder le reste de mon temps à l'un de mes collègues. Je sais que tout le monde adore entendre ma voix haute en couleur. Sur ce, Madame la présidente, je cède la parole à mon collègue.

M. Hogan : Merci beaucoup, Madame la présidente. C'est un plaisir de prendre la parole cet après-midi au sujet du projet de loi 45, pour évoquer les possibilités qu'offre l'exploitation minière dans notre province, et dans l'espoir de voir un jour des activités minières se concrétiser. On en a beaucoup parlé, mais je n'ai encore vu aucune mesure concrète.

If I had to compare it to anything, I'd compare it to the mining of human resources that we do for medical imaging staff and professionals in our hospitals, which are understaffed. Medical professionals are forced to work overtime, whether they want to or not. Their vacations are being cancelled. Wait lists are getting longer. New Brunswickers are suffering because of it. When I think about mining, and I see that we're not going to mine human resources but that we're going to mine minerals, well, I'm not holding out a lot of hope for that. To me, that's really unfortunate.

It's like the mining of surgeons at the Upper River Valley Hospital, in Waterville. There were two interviews, but no new surgeons have appeared. I have to wonder what kind of mining we're doing and why we're not mining human resources and putting effort into recruitment and retention, especially in the field of medicine and health in New Brunswick. I'd like to think that we can get the same focus on the goal and that we can really work hard to mine more medical imaging technologists in New Brunswick so that the people we currently have filling these positions could get the time off they so desperately need. I'd like to think we care about their well-being and that they could get relief and get the staff to fill those empty positions that aren't being filled.

When we're looking at mining, I think that's a great concept. I'm all for the development of natural resources in New Brunswick, just like I'm all for the recruitment of medical specialists in New Brunswick. I think it's important that that parallel be drawn for this government so that the government members recognize that we're not mining for medical specialists. We're not working hard to recruit medical imaging technologists in the province of New Brunswick, and people are suffering because of it. First and foremost, the employees are the ones who are suffering because of it. As I said, they're being forced to work overtime. Vacations are being cancelled. Why is that? Why are we not focused?

Si je devais faire une comparaison, je comparerais l'exploitation minière à l'exploitation des ressources humaines que nous pratiquons à l'égard du personnel et des professionnels de l'imagerie médicale dans nos hôpitaux, qui sont en sous-effectif. Les professionnels de la santé sont contraints de faire des heures supplémentaires, qu'ils le veulent ou non. Leurs congés sont annulés. Les listes d'attente s'allongent. Les gens du Nouveau-Brunswick en souffrent. Quand je pense à l'exploitation minière, et je vois bien que nous n'allons pas exploiter les ressources humaines mais que nous allons extraire des minéraux, eh bien, je n'y vois pas beaucoup d'espoir. Pour moi, c'est vraiment regrettable.

C'est comme « l'exploration » visant à trouver des chirurgiens pour l'Hôpital du Haut de la Vallée, à Waterville. Il y a eu deux entretiens, mais aucun nouveau chirurgien n'est apparu. Je me demande quel genre « d'exploration » nous menons et pourquoi nous ne nous attachons pas à exploiter les ressources humaines ni à consacrer des efforts au recrutement et au maintien en poste, en particulier dans le domaine de la médecine et de la santé au Nouveau-Brunswick. J'aimerais croire que nous pouvons accorder la même attention à cet objectif et que nous pouvons vraiment travailler d'arrache-pied pour recruter davantage de techniciens en imagerie médicale au Nouveau-Brunswick, afin que les personnes qui occupent actuellement de tels postes puissent bénéficier du temps libre dont elles ont désespérément besoin. J'aimerais croire que nous nous soucions de leur bien-être et qu'elles puissent être soulagées, et que nous puissions trouver le personnel nécessaire pour pourvoir les postes vacants.

Je trouve que l'exploitation minière est un excellent concept. Je suis tout à fait favorable à l'exploitation des ressources naturelles au Nouveau-Brunswick, tout comme je suis tout à fait favorable au recrutement de spécialistes médicaux dans la province. Je pense qu'il est important d'établir un tel parallèle pour le gouvernement actuel, afin que les parlementaires du côté du gouvernement reconnaissent que nous « n'explorons » pas pour trouver des spécialistes médicaux. Nous ne déployons pas de véritables efforts pour recruter des techniciens en imagerie médicale dans la province du Nouveau-Brunswick, et les gens en souffrent. Ce sont avant tout les employés qui en souffrent. Comme je l'ai dit, ils sont contraints de faire des heures supplémentaires. Les congés sont annulés. Pourquoi donc? Pourquoi ne nous concentrons-nous pas sur ce sujet?

12:15

You know, the medical imaging technologists got a new contract, and they didn't even get a bonus. What's up with that? Why is it that everyone else in that group got bonuses except for the medical imaging technologists? Do we not value what they do? Do we not value X-rays? Do we not value—

(Interjections.)

Point of Order / Rappel au Règlement

Hon. Mr. Herron: I have a point of order. Madam Speaker, I listened to not one, not two, but three constructive speeches from members opposite, and I thank them for their words. They augmented the debate. They spoke about the legislation, Bill 45. Madam Speaker, I think the member is a little off the mark. He's focusing on health care instead of mining. Could we get on the right page, Madam Speaker?

Madam Speaker: Thank you for your point of order. I would like to remind the member to speak about the bill. It's about minerals, not health care.

(Interjections.)

Madam Speaker: Please, member.

Debate on Second Reading of Bill 45 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 45

Mr. Hogan: Thank you very much, Madam Speaker. I appreciate the four minutes that the member opposite allowed me to speak about something else that is extremely important in New Brunswick: human resources, which is another form of mining. However, I will get to—

(Interjections.)

Mr. Hogan: No, you won't find nurses and doctors anywhere because we are not looking.

Vous savez, les techniciens en imagerie médicale ont obtenu une nouvelle convention collective, et ils n'ont même pas reçu de prime. Qu'est-ce que cela signifie? Pourquoi tous les autres membres du groupe dont font partie les techniciens en imagerie médicale ont-ils reçu des primes, sauf eux? N'accordons-nous aucune valeur à ce qu'ils font? N'accordons-nous aucune valeur aux radiographies? N'accordons-nous aucune valeur...

(Exclamations.)

Rappel au Règlement / Point of Order

L'hon. M. Herron : J'invoque le Règlement. Madame la présidente, j'ai écouté non pas un, ni deux, mais trois discours constructifs de la part de parlementaires d'en face, et je les remercie pour leurs propos. Ils ont enrichi le débat. Ils ont parlé de la mesure législative, le projet de loi 45. Madame la présidente, je pense que le député s'écarte un peu du sujet. Il se concentre sur les soins de santé plutôt que sur l'exploitation minière. Pourrions-nous revenir au sujet, Madame la présidente?

La présidente : Merci pour votre rappel au Règlement. J'aimerais rappeler au député qu'il doit s'en tenir au projet de loi. Celui-ci porte sur les minéraux, et non sur les soins de santé.

(Exclamations.)

La présidente : Je vous en prie, Monsieur le député.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 45 / Debate on Second Reading of Bill 45

M. Hogan : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je remercie le député d'en face de m'avoir accordé quatre minutes pour aborder un autre sujet extrêmement important au Nouveau-Brunswick, soit les ressources humaines, qui constituent une autre forme d'exploration minière. Cependant, j'en viendrai à...

(Exclamations.)

M. Hogan : Non, vous ne trouverez ni infirmières et infirmiers ni médecins nulle part, car nous ne les cherchons pas.

Bill 45 seeks to lay a new foundation for the exploration and mining of New Brunswick's mineral resources.

(Interjections.)

Mr. Hogan: It's nice to have the government's support on this. The bill—

(Interjections.)

Mr. Hogan: Well, you know, I will take that under advisement. Thank you.

The bill acknowledges the importance of mining and drilling to the province's economy and to the prosperity of New Brunswickers. Anyone who knows anything about the history of New Brunswick knows that this province was built on our natural resources. It's our way out of this horrendous debt. I won't lay all the blame on this government because that would be unfair. Consecutive governments, except for ours, have added to the debt. It's not only this government's fault. It's just doing an incredibly fantastic job of increasing it.

One path forward certainly has to be harvesting our natural resources. Basically, our modern society could not function without utilizing our mineral wealth, without exploiting the bounty of resources that lay under New Brunswickers' feet. New Brunswick can offer much to further the progress and comfort of lives the world over with resources such as zinc, manganese, antimony, copper, tungsten, molybdenum, indium, nickel, tin, cobalt, bismuth, potash, and magnesium. Of course, I would be remiss if I didn't say natural gas.

Of Canada's 34 recognized critical minerals, New Brunswick has deposits of 13 and occurrences of 21. Should we ever develop them, we, as a province, would be well positioned to receive some good royalties and generate some revenue. Indeed, according to the government's own comprehensive minerals strategy, these minerals are essential to sectors such as clean energy, defence, advanced manufacturing, and digital infrastructure. As the global demand for these resources accelerates, driven by shifting trade relations and the transition to low-carbon technologies, New Brunswick has a timely

Le projet de loi 45 vise à jeter de nouvelles bases pour l'exploration et l'exploitation des ressources minérales du Nouveau-Brunswick.

(Exclamations.)

M. Hogan : C'est agréable de bénéficier du soutien du gouvernement sur ce point. Le projet de loi...

(Exclamations.)

M. Hogan : Eh bien, vous savez, je vais prendre note de la question. Merci.

Le projet de loi reconnaît l'importance de l'exploitation minière et du forage pour l'économie de la province et pour la prospérité des gens du Nouveau-Brunswick. Quiconque connaît un tant soit peu l'histoire du Nouveau-Brunswick sait que la province s'est construite grâce à nos ressources naturelles. C'est notre moyen de sortir de notre dette colossale. Je ne vais pas rejeter toute la responsabilité sur le gouvernement actuel, car ce serait injuste. Tous les gouvernements qui se sont succédé, à l'exception du nôtre, ont alourdi la dette. Ce n'est pas uniquement la faute du gouvernement actuel. C'est simplement qu'il excelle à l'alourdir.

L'une des voies à suivre doit certainement passer par l'exploitation de nos ressources naturelles. En fait, notre société moderne ne pourrait pas fonctionner sans utiliser nos richesses minérales, sans exploiter les ressources abondantes qui se trouvent sous les pieds des gens du Nouveau-Brunswick. Le Nouveau-Brunswick a beaucoup à offrir pour favoriser le progrès et le bien-être des populations du monde entier grâce à des ressources telles que le zinc, le manganèse, l'antimoine, le cuivre, le tungstène, le molybdène, l'indium, le nickel, l'étain, le cobalt, le bismuth, la potasse et le magnésium. Bien sûr, je m'en voudrais de ne pas mentionner le gaz naturel.

Sur les 34 minéraux critiques reconnus au Canada, le Nouveau-Brunswick possède des gisements de 13 d'entre eux et des occurrences de 21. Si jamais nous venions à les exploiter, notre province serait bien placée pour percevoir d'importantes redevances et générer des recettes. En effet, selon la stratégie minière détaillée du gouvernement, les minéraux en question sont essentiels à des secteurs tels que l'énergie propre, la défense, l'industrie manufacturière de pointe et les infrastructures numériques. Alors que la demande mondiale pour ces ressources s'accroît, stimulée par l'évolution des relations commerciales et

opportunity to strengthen its role in the mineral sector. I agree with this broad assessment, and I certainly support this bill.

12:20

We must seize the opportunity offered by our mineral resources. However, it's worth noting that seizing the opportunity to develop such resources is hardly new terrain for New Brunswick. Madam Speaker, since before Confederation, and very much since Confederation, New Brunswickers have been engaged in extracting the bonanza of natural resources that lie within the earth. In other words, mining and drilling is not an unknown bit of prospecting for New Brunswick. Instead, there is a long-tapped vein of mining and drilling in the story of our province. It is vital for the government and citizens of our province to know this rich and established tradition and to know that pursuing new mining projects is the continuation of this long tradition.

Allow me, Madam Speaker, as I speak on the mining bill, to take the members of this Assembly on a journey through time and space. This is the history of mining and drilling in New Brunswick. Let us mine the depths of this rich history. This history is hardly confined to any one area of the province. Rather, mining activity has spanned vast swaths of our land mass.

We could start nearly 400 years ago—400 years ago—in the Grand Lake area. The Grand Lake coal fields were first mined in 1639. It can undoubtedly claim the distinction of being the first part of North America from which coal was mined and exported.

(Interjections.)

Mr. Hogan: Yes. It's something to really celebrate. The Governor of Massachusetts' diaries from the first half of the 17th century clearly establish this fact. Massachusetts colonial records also indicate that coal was exported to New England as early as in 1639. In 1643, a shipment of coal was made from New

la transition vers des technologies à faibles émissions de carbone, le Nouveau-Brunswick dispose d'une occasion opportune de renforcer son rôle dans le secteur minier. Je partage cette analyse générale et je soutiens sans réserve le projet de loi.

Nous devons saisir l'occasion qu'offrent nos ressources minérales. Cependant, il convient de noter que saisir l'occasion de développer de telles ressources n'est pas du tout un terrain inconnu pour le Nouveau-Brunswick. Madame la présidente, depuis bien avant la Confédération, et tout particulièrement depuis la Confédération, les gens du Nouveau-Brunswick se consacrent à l'extraction de la manne de ressources naturelles qui se trouve dans le sol. En d'autres termes, l'exploitation minière et le forage ne constituent pas un domaine inconnu pour le Nouveau-Brunswick. Au contraire, l'histoire de notre province recèle une longue veine d'exploitation minière et de forage. Il est essentiel que le gouvernement et les gens de notre province connaissent cette tradition riche et bien établie, et qu'ils sachent que la poursuite de nouveaux projets miniers s'inscrit dans la continuité de cette longue tradition.

Permettez-moi, Madame la présidente, alors que je m'exprime sur le projet de loi sur l'exploitation minière, d'emmener les parlementaires dans un voyage à travers le temps et l'espace. Voici l'histoire de l'exploitation minière et du forage au Nouveau-Brunswick. Plongeons-nous dans les profondeurs de cette riche histoire. Cette histoire ne se limite guère à une seule région de la province. Au contraire, l'activité minière s'est étendue sur de vastes étendues de notre territoire.

Nous pourrions commencer il y a près de 400 ans — 400 ans —, dans la région de Grand Lake. Les gisements de charbon de Grand Lake ont été exploités pour la première fois en 1639. On peut sans aucun doute affirmer que c'est la première région d'Amérique du Nord où du charbon a été extrait et exporté.

(Exclamations.)

M. Hogan : Oui. C'est vraiment quelque chose à célébrer. Les journaux personnels du gouverneur du Massachusetts datant de la première moitié du 17^e siècle établissent clairement un tel fait. Les archives coloniales du Massachusetts indiquent également que du charbon était exporté vers la

Brunswick to England across the pond. It had been generally believed that Cape Breton mined and exported coal first. However, no account has yet been found to show that this took place any earlier than 1676. At both Grand Lake and Cape Breton, the coal was near the surface and removed by hand. It wasn't a difficult start. The coal was removed by hand, which is quite amazing.

When the country passed entirely to British control, Joseph Garrison, a grantee of Maugerville in 1765, moved to Jemseg. While surveying the north side of Grand Lake, he discovered outcroppings of coal on the shore of the lake and further inland along the banks of the streams. You know, he named Newcastle Creek in reference to Newcastle, England. The reason was that Newcastle, England, was widely known for its coal mines.

Joseph Garrison died in 1783, the same year that an influx of United Empire Loyalists increased the population at the Newcastle Creek settlement. This is the area now known as Minto. Many Loyalists also settled on the shores of both sides of Grand Lake. Coal seams were exposed at a number of points where streams cut channels through the overlying strata. It was at such outcroppings that early operations were carried on. A tunnel was driven into the seam from the foot of the bank, affording an outlet for the coal and natural drainage from the workings. The coal was loaded into boxes and wheeled over wooden tracks to a point on the surface where it could be dumped into wagons and hauled either directly to a destination or to where it could be loaded onto boats and conveyed via Grand Lake, Jemseg, and the Saint John River to further points of distribution.

In the later part of the 18th and the first years of the 19th century, farmers were undisturbed by those mining the coal found on their land. Unfortunately, this was soon to change and resulted in many years of contention between landowners and those in the Legislative Assembly.

New Brunswick became a separate province from Nova Scotia in 1784. The seat of government moved

Nouvelle-Angleterre dès 1639. En 1643, une cargaison de charbon a été expédiée du Nouveau-Brunswick vers l'Angleterre, de l'autre côté de l'océan. On a longtemps cru que le Cap-Breton avait été le premier à extraire et à exporter du charbon. Cependant, aucun document n'a encore été trouvé prouvant que cela ait eu lieu avant 1676. Tant au Grand Lac qu'au Cap-Breton, le charbon se trouvait près de la surface et était extrait à la main. Les débuts n'ont pas été difficiles. Le charbon était extrait à la main, ce qui est assez étonnant.

Lorsque le pays est passé entièrement sous contrôle britannique, Joseph Garrison, concessionnaire de Maugerville en 1765, s'est installé à Jemseg. Alors qu'il arpentait la rive nord du Grand Lac, il a découvert des affleurements de charbon sur cette rive du lac et plus à l'intérieur des terres, le long des berges des cours d'eau. Vous savez, il a baptisé Newcastle Creek en référence à Newcastle, en Angleterre. La raison en était que Newcastle, en Angleterre, était largement connue pour ses mines de charbon.

Joseph Garrison est décédé en 1783, l'année même où un afflux de loyalistes de l'Empire-Uni a fait croître la population de la colonie de Newcastle Creek. C'est la région aujourd'hui connue sous le nom de Minto. De nombreux loyalistes se sont également installés sur les rives du Grand Lac, de part et d'autre. Des filons de charbon affleuraient à plusieurs endroits où des cours d'eau avaient creusé des chenaux à travers les strates sus-jacentes. C'est au niveau de ces affleurements que les premières exploitations ont été menées. Un tunnel était creusé dans le filon depuis le pied de la berge, permettant ainsi l'évacuation du charbon et le drainage naturel des galeries. Le charbon était chargé dans des caisses et transporté sur des rails en bois jusqu'à un point en surface où il pouvait être déversé dans des charrettes, puis acheminé soit directement vers sa destination, soit vers un lieu où il pouvait être embarqué sur des bateaux et transporté via le Grand Lac, Jemseg et le fleuve Saint-Jean vers d'autres points de distribution.

À la fin du 18^e siècle et au début du 19^e siècle, les agriculteurs n'étaient pas dérangés par les personnes qui exploitaient le charbon trouvé sur leurs terres. Malheureusement, cette situation allait bientôt changer et entraîner de nombreuses années de conflits entre les propriétaires et les parlementaires de l'Assemblée législative.

Le Nouveau-Brunswick est devenu une province distincte de la Nouvelle-Écosse en 1784. Le siège du

from Saint John to Fredericton in 1788. You know, if it weren't for the Fenian Raids, Madam Speaker, we'd be called New Ireland instead of New Brunswick. The capital of New Ireland would have been Saint John, and it would have stayed that way, with a large Irish population.

12:25

The new province had as its first priorities the establishment of counties, the building of roads, and the development of natural resources. From 1805, records of coal and land development are fairly complete. These records show an increasing interest in developing the coal fields in the province. As the 19th century progressed, Albert County became a hotbed of mining activity. Probably very few people know this. Few places in the world can boast of having such a diverse selection of mineral resources in such a small area. Madam Speaker, within the boundaries of Albert County, deposits of minerals such as gold, silver, lead, zinc, copper, manganese, gypsum, oil, gas, and natural gas have all been mined.

However, the most unique mineral ever harvested in Albert County was a shiny black hydrocarbon that is similar in appearance to coal and that is found only in Albert County. That is why it was given the name albertite. Albertite was first discovered in the Albert mines in 1820 by Gould Hoar, who discovered a deposit of the mineral under an uprooted tree. You know, at first, nobody realized albertite's potential value as a source of fuel because it was a new, previously unknown mineral, and its properties had not yet been determined.

Now, this is extremely interesting. Then-geologist Dr. Abraham Gesner began to experiment on albertite. It was from these experiments that he first derived kerosene. He first derived kerosene. The discovery of kerosene would make him world-famous. Prior to the discovery of kerosene, whale oil was the most commonly used fuel in oil lamps.

gouvernement a été transféré de Saint John à Fredericton en 1788. Vous savez, Madame la présidente, sans les raids fenians, nous nous appellerions « Nouvelle-Irlande » au lieu de « Nouveau-Brunswick ». La capitale de la Nouvelle-Irlande aurait été Saint John, et elle le serait restée, avec une importante population irlandaise.

La nouvelle province s'est fixé comme priorités la création de comtés, la construction de routes et l'exploitation des ressources naturelles. À partir de 1805, les archives relatives à l'exploitation du charbon et à l'aménagement du territoire sont assez complètes. Ces archives témoignent d'un intérêt croissant pour l'exploitation des gisements de charbon de la province. Au fil du 19^e siècle, le comté d'Albert est devenu un haut lieu de l'activité minière. Peu de gens le savent probablement. Peu d'endroits au monde peuvent se vanter de posséder une telle diversité de ressources minérales sur un territoire aussi restreint. Madame la présidente, à l'intérieur des limites du comté d'Albert, des gisements de minéraux tels que l'or, l'argent, le plomb, le zinc, le cuivre, le manganèse, le gypse, le pétrole, le gaz et le gaz naturel ont tous été exploités.

Cependant, le minéral le plus singulier jamais extrait dans le comté d'Albert était un hydrocarbure noir brillant, d'apparence similaire au charbon, que l'on ne trouve que dans ce comté. C'est pourquoi on lui a donné le nom d'albertite. L'albertite a été découverte pour la première fois dans les mines d'Albert en 1820 par Gould Hoar, qui a trouvé un gisement de ce minéral sous un arbre déraciné. Vous savez, au début, personne ne se rendait compte de la valeur potentielle de l'albertite en tant que source de combustible, car il s'agissait d'un minéral nouveau, jusque-là inconnu et dont les propriétés n'avaient pas encore été déterminées.

Or, c'est là que cela devient extrêmement intéressant. Abraham Gesner, alors géologue, a commencé à mener des expériences sur l'albertite. C'est à partir de ces expériences qu'il a obtenu pour la première fois du kérosène. C'est lui qui a obtenu le kérosène pour la première fois. La découverte du kérosène allait le rendre célèbre dans le monde entier. Avant la découverte du kérosène, l'huile de baleine était le combustible le plus couramment utilisé dans les lampes à huile.

Point of Order / Rappel au Règlement

Mr. Coon: The member has wandered quite far away from the focus of the bill, Bill 45, which is about the regulation of our mineral resources. If he were giving a history of the regulation of our mineral resources, that would be great. That would be very interesting. However, this long history he's weaving is not pertinent to the regulation of mineral resources. If you could just remind him to keep to the topic of the bill, I would appreciate it.

Madam Speaker: I would like to remind members to speak about the bill. I know you're talking about the history of mining. That's very interesting, but I guess we would like you to speak about the bill that is in front of this Assembly.

Debate on Second Reading of Bill 45 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 45

Mr. Hogan: Thank you very much, Madam Speaker. I appreciate that. I'm not sure how talking about the history of mining, the importance of mining, and the discovery of albertite in Albert County, which led to the discovery of kerosene, is not talking about the importance of mining in New Brunswick, which is what this bill is all about. It's about the importance of mining in New Brunswick. It's about the importance of harvesting our natural resources here in our province. All I'm trying to do is say why we want to support this bill. We want to support it because it falls right in line with...

You know, we're talking about 300 years prior to Confederation, when we started mining coal at Grand Lake. Now, we know that the coal mines have long since gone their way, but I think they're still burning coal as backup power. NB Power is using coal, I think, in Coleson Cove, when it needs to. It's one of the dirtiest fuels we have, but, nonetheless, when we have extremely cold days, we need to make use of our natural resources, one of which is coal.

Rappel au Règlement / Point of Order

M. Coon : Le député s'est considérablement éloigné de l'objet du projet de loi 45, qui porte sur la réglementation de nos ressources minérales. S'il présentait un historique de la réglementation de nos ressources minérales, ce serait formidable. Ce serait très intéressant. Cependant, ce long récit qu'il tisse n'a aucun rapport avec la réglementation des ressources minérales. Si vous pouviez simplement lui rappeler de s'en tenir au sujet du projet de loi, je vous en serais reconnaissant.

La présidente : Je voudrais rappeler aux parlementaires de s'en tenir au projet de loi. Je sais que vous parlez de l'histoire de l'exploitation minière. C'est très intéressant, mais nous aimerions, je pense, que vous vous exprimiez sur le projet de loi dont l'Assemblée est saisie.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 45 / Debate on Second Reading of Bill 45

M. Hogan : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je vous en suis reconnaissant. Je ne vois pas en quoi parler de l'histoire de l'exploitation minière, de son importance et de la découverte de l'albertite dans le comté d'Albert, qui a mené à la découverte du kérosène, ne revient pas à parler de l'importance de l'exploitation minière au Nouveau-Brunswick, ce qui est justement l'objet du projet de loi. Il s'agit de l'importance de l'exploitation minière au Nouveau-Brunswick. Il s'agit de l'importance de l'exploitation de nos ressources naturelles ici, dans notre province. Tout ce que j'essaie de faire, c'est d'expliquer pourquoi nous voulons soutenir le projet de loi. Nous voulons le soutenir parce qu'il s'inscrit parfaitement dans la lignée de...

Vous savez, nous parlons d'une époque remontant à environ 300 ans avant la Confédération, lorsque nous avons commencé à extraire du charbon à Grand Lake. Aujourd'hui, nous savons que les mines de charbon ont disparu depuis longtemps, mais je pense qu'on utilise encore du charbon comme source d'énergie d'appoint. Énergie NB utilise du charbon, je crois, à Coleson Cove, quand c'est nécessaire. C'est l'un des combustibles les plus polluants dont nous disposons ; malgré tout, lorsque les températures sont extrêmement basses, nous devons tirer parti de nos ressources naturelles, dont le charbon fait partie.

12:30

Another is albertite. From albertite and the development of kerosene came gasoline. It's combustible. Who would've thought? Where did it all come from? It was right here in New Brunswick, in Albert County. I know that very few members of this Legislature had that knowledge prior to this morning. Some of them did, which is really good.

(Interjections.)

Mr. Hogan: Yes, I said very few members. There are some who have it because they know the history of mining in the province. We can't talk about the future of mining in the province without talking about the history of mining in the province. The future of mining in the province is directly linked to the history of mining in the province. This is why it's so important. That link between the past, present, and, hopefully, the future of mining in New Brunswick is extremely important because those who forget history are destined to repeat it.

I'm looking at the Sisson mine. When I think about the Sisson mine, I think about the decade, at least, of conversations I've had regarding Northcliff, the mining of tungsten, molybdenum, and indium coming to fruition, the value of those resources, hearing people from the area say they've been talking about the mine for decades but it's never happened, and speaking with the former Premier of the province who first started working with the Todd family and Northcliff to get Sisson mine under way. It seemed as though it was going to happen. I'm still hopeful.

The Americans have invested \$10 million in the Sisson mine. Foreign investment is part of this bill. One might ask why the Americans would do that. Well, it's for the tungsten. Tungsten is extremely important, particularly in the development of military equipment. One might ask why we haven't already mined it. Well, Northcliff has gone through an environmental impact assessment (EIA) provincially and federally for the Sisson mine. There were a number of conditions that had to be met before approval for the mine could go through. The deposits are proven. We're waiting for Northcliff to fulfill the

Il y a aussi, comme ressource, l'albertite. C'est à partir de l'albertite et de la mise au point du kérosène qu'est apparue l'essence. C'est un combustible. Qui l'aurait cru? D'où tout cela venait-il? C'était ici même, au Nouveau-Brunswick, dans le comté d'Albert. Je sais que très peu de parlementaires en avaient connaissance avant ce matin. Certains le savaient, ce qui est vraiment une bonne chose.

(Exclamations.)

M. Hogan : Oui, j'ai bien dit « très peu de parlementaires ». Certains le savent parce qu'ils connaissent l'histoire de l'exploitation minière dans la province. On ne peut pas parler de l'avenir de l'exploitation minière dans la province sans évoquer son histoire dans la province. L'avenir de l'exploitation minière dans la province est directement lié à son histoire dans la province. C'est pourquoi c'est si important. Un tel lien entre le passé, le présent et, espérons-le, l'avenir de l'exploitation minière au Nouveau-Brunswick est extrêmement important, car ceux qui oublient l'histoire sont condamnés à la répéter.

Je pense à la mine Sisson. Quand je pense à la mine Sisson, je repense à la décennie, à tout le moins, de discussions que j'ai eues au sujet de Northcliff, de la mise en exploitation du tungstène, du molybdène et de l'indium, de la valeur de ces ressources, à entendre les témoignages des gens de la région disant qu'on parlait de cette mine depuis des décennies sans qu'elle ne voie jamais le jour, et à échanger avec le premier ministre de la province de l'époque qui a été le premier à collaborer avec la famille Todd et Northcliff pour lancer le projet de la mine Sisson. Il semblait que cela allait se faire. Je garde espoir.

Les Américains ont investi 10 millions dans la mine Sisson. Les investissements étrangers font partie du projet de loi. On pourrait se demander pourquoi les Américains agissent ainsi. Eh bien, c'est pour le tungstène. Le tungstène est extrêmement important, en particulier dans le développement d'équipements militaires. On pourrait se demander pourquoi nous ne l'avons pas déjà exploité. Eh bien, Northcliff a fait l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement (EIE) tant à l'échelle provinciale qu'à l'échelle fédérale pour la mine Sisson. Un certain nombre de conditions devaient être remplies avant que l'autorisation d'exploitation de la mine ne puisse être accordée. Les gisements sont avérés. Nous attendons

environmental responsibilities so it can actually start mining. What a glorious day that will be.

(**Mr. Arseneault** took the chair as Deputy Speaker.)

See, part of the problem, Mr. Deputy Speaker, is that tungsten... A lot of people don't understand how minerals work. Tungsten is all presold. I know this because I had a unique interest in that mine at one point in time. For a large part of the last decade, the price of tungsten globally was depressed. I don't mean depressed in the clinical sense. I mean the price was low. It wasn't economically viable to mine it, so Northcliff didn't move ahead with the environmental obligations it had in order to place itself in a position to mine the tungsten at Sisson mine.

12:35

Now, I'm not entirely sure, but I think it is a project of national interest. Northcliff seems to have some interest in actually developing the Sisson mine. That works out really well for the Adex mine at Mount Pleasant, where there is a large deposit that is owned by a single person who happens to be a foreign owner. It's under foreign ownership. That mine has been refurbished with top-quality stuff. It's all set to roll. It has tungsten, molybdenum, and other important elements and minerals. Hopefully, as soon as Northcliff develops the mechanisms to process the tungsten, molybdenum, indium, and other minerals at the Sisson mine, Adex will start up its mining operation at Mount Pleasant.

(Interjections.)

Mr. Hogan: I said "hopefully". Don't be such a naysayer. As the Minister of Natural Resources, you're supposed to look at the positive.

Then, I think about the northern New Brunswick areas where mining was such a big part of our history. There was the Brunswick Mine in Bathurst. There was the Heath Steele Mine. I think about Trevali, whose parent company had become the largest global supplier of zinc. Unfortunately, it went under. There was an

que Northcliff s'acquitte de ses responsabilités environnementales afin de pouvoir réellement commencer l'exploitation. Quel jour glorieux ce sera.

(**M. Arseneault** prend le fauteuil à titre de vice-président.)

Vous voyez, une partie du problème, Monsieur le vice-président, c'est que le tungstène... Beaucoup de gens ne comprennent pas comment fonctionnent les minerais. Le tungstène est déjà entièrement prévenu. Je le sais parce que j'ai eu un intérêt particulier pour la mine en question à un certain moment. Pendant une grande partie de la dernière décennie, le prix mondial du tungstène était déprimé. Je ne parle pas de dépression au sens clinique du terme. Je veux dire que le prix était bas. L'exploitation n'était pas viable économiquement, de sorte que Northcliff n'a pas donné suite aux obligations environnementales auxquelles elle était soumise pour être en mesure d'exploiter le tungstène de la mine Sisson.

Je n'en suis pas tout à fait sûr, mais je pense qu'il s'agit d'un projet d'intérêt national. Northcliff semble montrer de l'intérêt à exploiter réellement la mine Sisson. Cela tombe très bien pour la mine Adex à Mount Pleasant, où se trouve un important gisement appartenant à une seule personne qui se trouve être un propriétaire étranger. Ce gisement est de propriété étrangère. Cette mine a été rénovée avec du matériel de première qualité. Tout est prêt pour le démarrage. Elle contient du tungstène, du molybdène et d'autres éléments et minéraux importants. Espérons que, dès que Northcliff aura mis au point les mécanismes nécessaires au traitement du tungstène, du molybdène, de l'indium et d'autres minéraux de la mine Sisson, Adex pourra lancer son exploitation minière à Mount Pleasant.

(Exclamations.)

M. Hogan : J'ai dit « espérons ». Ne soyez pas si pessimiste. En tant que ministre des Ressources naturelles, vous êtes censé voir le côté positif des choses.

Je pense ensuite aux régions du nord du Nouveau-Brunswick où l'exploitation minière a occupé une place très importante dans notre histoire. Il y avait la mine Brunswick à Bathurst. Il y avait la mine Heath Steele. Je pense à Trevali, dont la société mère était devenue le plus grand fournisseur mondial de zinc.

accident at one of the mines in a different part of the world that caused a problem. The shafts flooded from a large rainstorm. Then, the company couldn't handle the financial storm that came along with that.

I understand that the company is perhaps under new ownership. When we were in government, we ensured that the shafts of the Trevali mine weren't flooded so that it would remain a viable resource and remain saleable in that it could be used again. Trevali spent a tremendous amount of money on that mine. It revamped everything and modernized it. At one point, there was even a movement to refurbish the smelter in Belledune so that Trevali didn't have to ship its product all over the place. However, an unfortunate strike put an end to that and to that mining.

The Trevali mine is not back online yet. I'm sure the Minister of Natural Resources has some idea of when that might happen, and maybe the Minister of Finance does. Perhaps even you, Mr. Deputy Speaker, know, as the mine is up in your neck of the woods. It's not like the employment wouldn't be beneficial to people. It would.

In my own region, we have manganese. We have one of the largest proven deposits of manganese in the world, and it is high-quality manganese. Minco used to own that. Then it sold the rights to it because, at the time, whatever it was planning to do with the manganese turned out not to be economically feasible.

People say: What do we need manganese for? Well, look at your cellphone. Look at the cellphone screen. Manganese is an important component of cellphone screens.

There are plans to develop the manganese, and there have been plans under way. There are a couple of different mineral deposits, one of which runs right into Maine, that are owned by two different companies. One company has done a lot of work with the community. I believe it is Canadian Manganese. It has a lot of buy-in from the community to mine the manganese. It had a temporary agreement with the Meduxnekeag River Association to process it, but that fell through because there was some fear that the dust from processing and crushing the manganese would

Malheureusement, elle a fait faillite. Un accident s'est produit dans l'une des mines, dans une autre partie du monde, ce qui a causé des problèmes. Les puits ont été inondés à la suite d'une violente tempête. La compagnie n'a alors pas pu faire face à la tempête financière qui s'en est suivie.

La compagnie, à ma connaissance, aurait peut-être changé de propriétaire. Lorsque nous étions au gouvernement, nous avons veillé à ce que les puits de la mine Trevali ne soient pas inondés, afin qu'elle reste une ressource viable et commercialisable et qu'elle puisse donc être réutilisée. Trevali a investi des sommes colossales dans cette mine. Elle a tout rénové et modernisé. À un moment donné, il y a même eu un projet de rénovation de la fonderie de Belledune afin que Trevali n'ait pas à expédier ses produits aux quatre coins du pays. Or, une grève malheureuse a mis fin à ce projet et à l'exploitation de cette mine.

La mine Trevali n'est pas encore remise en service. Je suis sûr que le ministre des Ressources naturelles a une idée de la date à laquelle cela pourrait se produire, et peut-être que le ministre des Finances en a une aussi. Peut-être que vous le savez vous-même, Monsieur le vice-président, puisque la mine se trouve dans votre région. Ce n'est pas comme si les emplois en jeu ne seraient pas bénéfiques pour la population. Ils le seraient.

Dans ma région, nous avons du manganèse. Nous avons l'un des plus grands gisements avérés de manganèse du monde, et il s'agit de manganèse de haute qualité. Minco en était autrefois propriétaire. Puis l'entreprise a vendu ses droits parce que, à l'époque, le projet qu'elle envisageait pour ce manganèse s'est avéré non viable économiquement.

Les gens disent : À quoi sert le manganèse? Eh bien, regardez votre cellulaire. Regardez l'écran de votre cellulaire. Le manganèse est un composant important des écrans de cellulaire.

Il existe des projets d'exploitation du manganèse, et certains sont déjà en cours. Il y a quelques gisements minéraux, dont l'un s'étend jusqu'au Maine, qui appartiennent à deux compagnies différentes. L'une d'elles a beaucoup travaillé avec la collectivité. Je crois qu'il s'agit de Canadian Manganese. Elle bénéficie d'un large soutien de la part de la collectivité pour l'exploitation du manganèse. Elle avait conclu un accord temporaire avec la Meduxnekeag River Association pour le traitement du manganèse, mais cet accord a échoué, car certains craignaient que la

contaminate the river. Now, Canadian Manganese is looking to ship it to Belledune, of all places. It can ship stuff out from the deepwater port there.

12:40

However, you could also mine that manganese and maybe buy cobalt from Quebec, and we could develop our own electric battery production facility. I think, in New Brunswick, it's one thing to mine natural resources, but it's a completely different thing to look and ask what kind of spinoff value we can get from our natural resources. You know, it's like getting two-by-fours or two-by-sixes from trees. What can we get when we harvest minerals from the ground? What added resources can we have? What can we build in New Brunswick that would employ more people, generate more revenue, generate more tax revenue, and put more money into the economy? Those are the things I hope we look at when we're talking about developing our mining resources because those are the things that are truly important.

Mr. Deputy Speaker, I'm disappointed I didn't get to go through the whole history of mining in New Brunswick that I have, but I look forward to supporting this bill and seeing it in the economic policy committee. With that, thank you very much.

Mr. Deputy Speaker: Thank you, honourable member, for your comments. Having been a Canadian history teacher as well, I appreciated some of your remarks, though they were a little off topic—a little bit.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Deputy Speaker. I'm pleased to rise on Bill 45, *Mineral Resources Act*. I want to congratulate the minister and his staff on taking on this major effort to update and modernize the old *Mining Act*. It comes from the 1980s, and certainly, for a long time, many argued that it needed to be modernized and improved for a whole variety of reasons, as does, by the way, the *Crown Lands and Forests Act*, but I won't go there today.

poussière issue du traitement et du concassage du manganèse ne contamine la rivière. Aujourd'hui, Canadian Manganese envisage de l'expédier à Belledune, plutôt qu'à un autre endroit. Elle peut expédier ses produits depuis le port en eau profonde de cette ville.

Par ailleurs, on pourrait aussi extraire le manganèse en question et peut-être acheter du cobalt au Québec, ce qui nous permettrait de développer notre propre usine de production de batteries électriques. Je pense que, au Nouveau-Brunswick, c'est une chose d'exploiter les ressources naturelles, mais c'en est une tout autre de se demander quelle valeur ajoutée nous pouvons tirer de ces ressources. Vous savez, c'est comme obtenir des deux par quatre ou des deux par six à partir d'arbres. Que pouvons-nous obtenir lorsque nous extrayons des minéraux du sol? De quelles ressources supplémentaires pouvons-nous disposer? Que pouvons-nous construire au Nouveau-Brunswick qui permettrait d'employer davantage de personnes, de générer plus de revenus, d'augmenter les recettes fiscales et d'injecter plus d'argent dans l'économie? Ce sont les questions que j'espère voir abordées lorsque nous parlons de l'exploitation de nos ressources minières, car ce sont ces aspects-là qui sont véritablement importants.

Monsieur le vice-président, je regrette de ne pas avoir pu retracer toute l'histoire de l'exploitation minière au Nouveau-Brunswick, mais je me réjouis d'appuyer le projet de loi et de le voir examiné au sein du Comité de la politique économique. Sur ce, je vous remercie beaucoup.

Le vice-président : Merci, Monsieur le député, pour vos observations. Ayant moi-même enseigné l'histoire du Canada, j'ai été intéressé par certains de vos propos, même s'ils s'éloignaient un peu du sujet — un peu.

M. Coon : Merci, Monsieur le vice-président. J'ai le plaisir de prendre la parole au sujet du projet de loi 45, *Loi sur les ressources minérales*. Je tiens à féliciter le ministre et son personnel d'avoir entrepris un effort majeur visant à actualiser et à moderniser l'ancienne *Loi sur les mines*. Celle-ci date des années 1980 et, depuis longtemps déjà, assurément, nombreux sont ceux qui ont fait valoir qu'elle devait être modernisée et améliorée pour toute une série de raisons, tout comme d'ailleurs la *Loi sur les terres et forêts de la*

The thing about this Act is that it does quite a lot of work to put a regulatory framework around prospecting, exploration, mine development, royalties—that sort of thing—the acquisition of land, and, ultimately, the closure of mines. However, what it doesn't do is address an actual regulatory framework around mining operations and the management of mining waste. That is something the Act partially used to do. Now, that's important, of course, because, for example, the member for Fredericton-York talked extensively about the mining waste concerns with the Sisson mine, if it's developed, and, particularly, the way the mining waste would be managed.

There are different technologies you can use. If this bill had a section on mining waste, which I believe it should, one of the things it could have done was to say that mining waste should be managed with the best available technology. That would help extraordinarily because we know the best available technology for managing mine waste from something like the Sisson mine, where the ore is not very rich, so you go through a lot of rock to get a little bit of tungsten out of it. You get pretty toxic mining waste in huge volumes. The best available technology is to use the dry stack system so you don't need to have a massive tailings pond behind a massive earthen dam that poses an ongoing risk to the health of the Nashwaak River watershed system. There is no section on mining waste management here.

In the briefing that the staff from the department provided, which was very helpful, some of the environmental measures intended to ensure that mining activity in the province would be done in ways that would not cause significant damage to the environment were described as defunct and removed from the *Mineral Resources Act*. These were in the *Mining Act* but are not in the *Mineral Resources Act*.

Couronne, mais je n'aborderai pas ce sujet aujourd'hui.

Ce qu'il faut retenir de la loi en question, c'est qu'elle accomplit un travail considérable pour établir un cadre réglementaire régissant la prospection, l'exploration, l'exploitation minière, les redevances, ce genre de choses, ainsi que l'acquisition de terrains et, au bout du compte, la fermeture des mines. Cependant, elle ne traite pas d'un véritable cadre réglementaire concernant les opérations minières et la gestion des déchets miniers. C'est un aspect que la loi couvrirait en partie auparavant. Or, c'est important, bien sûr, car, par exemple, le député de Fredericton-York a longuement évoqué les préoccupations liées aux déchets miniers de la mine Sisson, si celle-ci venait à être exploitée, et, en particulier, la manière dont ces déchets seraient gérés.

Il existe différentes technologies que l'on peut utiliser. Si le projet de loi comportait une section sur les déchets miniers, ce qui, à mon avis, devrait être le cas, il aurait notamment pu stipuler que ces déchets doivent être gérés à l'aide de la meilleure technologie disponible. Cela serait d'une aide très précieuse, car nous connaissons la meilleure technologie disponible pour la gestion des déchets miniers provenant d'une mine comme celle de Sisson, où le minerai n'est pas très riche, de sorte qu'il faut traiter une grande quantité de roche pour en extraire une petite quantité de tungstène. On se retrouve alors avec d'énormes volumes de déchets miniers assez toxiques. La meilleure technologie disponible consiste à utiliser le système de stockage à sec, ce qui évite d'avoir à recourir à un immense bassin de résidus derrière un gigantesque barrage en terre, qui représente un risque permanent pour la santé du bassin versant de la rivière Nashwaak. Il n'y a ici aucune section consacrée à la gestion des déchets miniers.

Au cours de la séance d'information présentée par le personnel du ministère, qui s'est avérée très utile, certaines des mesures environnementales destinées à garantir que l'activité minière dans la province soit menée de manière à ne pas causer de dommages importants à l'environnement ont été décrites comme caduques et ayant de ce fait été supprimées de la *Loi sur les ressources minérales*. Ces mesures figuraient dans la *Loi sur les mines* mais ne figurent pas dans la *Loi sur les ressources minérales*.

12:45

I would say that this is a bit hasty. It was said that the environmental assessment regulations didn't exist when the *Mining Act* was first drafted in the 1980s. Well, they weren't there as regulations, but they were there as guidelines. It's true that they weren't regulations. However, they also haven't been modernized since that period in time. I don't think it provides the level of protection and fallback that is important.

Mr. Deputy Speaker, I would argue that the bill needs to be a bit more comprehensive in the sense that it also needs to address mining waste management and good mining operation practices. Those two pieces are missing from the *Mineral Resources Act*. When it was called the *Mining Act*, it seemed to just flow from that. When you talk about a mineral resources Act, well, it sounds like you're only prospecting, exploring, or getting ready to do something to extract those minerals. It sounds like it's about things that go around those activities, such as how much we're going to charge companies for those minerals and so on. When you think about a mining Act, you think that it needs to regulate mining activity and the mining waste that comes with that mining activity. That's missing.

Our current environmental legislation doesn't adequately address the management of mining waste. Now, maybe, once we see the recommendations for amending the *Clean Water Act*, this waste might be addressed. I don't know. At this point, that's not the case.

This is framework legislation, and those two components, managing and regulating mining activities—the operation of mines—and dealing with the management of mining waste, are very, very important. I would say that, in fact, unlike what the minister said in his speeches about the bill, this new Act doesn't enhance environmental protections from a regulatory perspective around mining activities.

We've had lots of mining in the past. However, when we talk about it being 7% of our GDP, that was significantly due to the legendary size of the

Je dirais que c'est un peu précipité. On a fait valoir que les règlements relatifs à l'évaluation environnementale n'existaient pas lorsque la *Loi sur les mines* a été rédigée pour la première fois dans les années 1980. Certes, ils n'existaient pas sous forme de règlements, mais ils existaient sous forme de lignes directrices. Il est vrai qu'il ne s'agissait pas de règlements. Cependant, ils n'ont pas non plus été modernisés depuis cette époque. Je ne pense pas que cela offre le niveau de protection et de sécurité nécessaire.

Monsieur le vice-président, je dirais que le projet de loi devrait être un peu plus complet, dans la mesure où il doit également aborder la gestion des déchets miniers et les bonnes pratiques d'exploitation minière. Ces deux aspects font défaut dans la *Loi sur les ressources minérales*. À l'époque où la loi s'appelait *Loi sur les mines*, cela semblait aller de soi. Quand on parle d'une loi sur les ressources minérales, eh bien, on a l'impression qu'il s'agit uniquement de prospection, d'exploration ou de préparatifs en vue de l'extraction des minéraux. On dirait qu'elle porte sur des aspects liés à ces activités, comme le montant des redevances à percevoir auprès des compagnies pour ces minéraux, et ainsi de suite. Quand on pense à une loi sur l'exploitation minière, on s'attend à ce qu'elle réglemente l'activité minière et les déchets miniers qui en découlent. C'est ce qui manque.

Notre législation environnementale actuelle ne traite pas de manière adéquate la gestion des déchets miniers. Peut-être que, lorsque nous aurons pris connaissance des recommandations visant à modifier la *Loi sur l'assainissement de l'eau*, ces déchets seront pris en compte. Je ne sais pas. Pour l'instant, ce n'est pas le cas.

Il s'agit d'une loi-cadre, et les deux volets, à savoir la gestion et la réglementation des activités minières, c'est-à-dire l'exploitation des mines, ainsi que la gestion des déchets miniers sont extrêmement importants. Je dirais même que, contrairement à ce qu'a affirmé le ministre dans ses interventions sur le projet de loi, cette nouvelle loi ne renforce pas la protection de l'environnement d'un point de vue réglementaire en ce qui concerne les activités minières.

Nous avons beaucoup pratiqué l'exploitation minière par le passé. Cependant, lorsque l'on dit qu'elle représentait 7 % de notre PIB, cela s'expliquait en

Brunswick Mine area and the ore bodies that contained lead, zinc, and copper. As we know, eventually, you mine a mine out. These are not renewable resources. Minerals are non-renewable resources, so that speaks to making sure that the bill, and I'm not convinced this is the case, sets out the framework for a royalty regime that ensures that New Brunswick will significantly benefit from the royalties that should be attached to those minerals that are removed.

Years ago, there was a big fight, actually, between the Department of Natural Resources and the Department of Finance over mining royalties in the province. The staff at the Department of Finance said they were too low. We weren't giving our minerals away, but we were selling them at basement sale prices. We should have received a greater return to the province. The folks at the Department of Natural Resources said no and that the royalties should stick where they were. Anyway, it's an interesting story, but the point is that we need to get this right.

This brings up a related issue with this bill. Although it's framework legislation, it leaves so much to regulation. In fact, many of the more controversial measures in relation to decisions about the different elements of mining development are left to regulation. That means the minister will have considerable discretionary authority when you think about permit conditions, land withdrawals, exclusions and waivers, strategic mineral decisions, and... other things. That means I can't read my writing for the rest of that list.

12:50

Mr. Deputy Speaker, the discretionary powers are a bit broad. I'd like to see this bill contain a little more detail so that the direction is clear in terms of the regulation-making process for things like permits, land withdrawals, and strategic mineral decisions, for example. Because the Legislature, as we know, has no say over the regulations that get made, it's our job to make sure that the legislation serves the public interest and is as good as it can be before it goes out the door. That's why, as lawmakers, our kick at the can here is

grande partie par la taille légendaire de la mine Brunswick et par les gisements contenant du plomb, du zinc et du cuivre. Comme nous le savons, une mine finit toujours par être épuisée. Il ne s'agit pas de ressources renouvelables. Les minéraux étant des ressources non renouvelables, il est essentiel de s'assurer que le projet de loi, et je ne suis pas convaincu que ce soit le cas, établit le cadre d'un régime de redevances garantissant que le Nouveau-Brunswick tire un avantage significatif des redevances qui devraient être prélevées sur les minéraux extraits.

Il y a des années, il y a eu une vive controverse, en fait, entre le ministère des Ressources naturelles et le ministère des Finances au sujet des redevances minières dans la province. Le personnel du ministère des Finances estimait qu'elles étaient trop faibles. Nous ne donnions pas nos minéraux, mais nous les vendions à des prix dérisoires. Nous aurions dû obtenir un meilleur rendement pour la province. Les gens du ministère des Ressources naturelles ont refusé et ont dit que les redevances devaient rester inchangées. Quoi qu'il en soit, c'est une histoire intéressante, mais l'essentiel est que nous devons régler cette question correctement.

Cela soulève une question connexe concernant le projet de loi. Bien qu'il s'agisse d'une loi-cadre, elle laisse une grande marge de manoeuvre à la réglementation. En effet, bon nombre des mesures les plus controversées concernant les décisions relatives aux différents aspects de l'exploitation minière sont laissées à la réglementation. Cela signifie que le ministre disposera d'un pouvoir discrétionnaire considérable en matière de conditions d'octroi de permis, de soustraction de terres, d'exclusions et de dérogations, de décisions stratégiques concernant les minéraux, et... d'autres choses encore. Je ne parviens pas à déchiffrer ce que j'ai écrit pour la suite de cette liste.

Monsieur le vice-président, de tels pouvoirs discrétionnaires sont un peu trop larges. J'aimerais que le projet de loi renferme un peu plus de précisions afin que l'orientation soit claire en ce qui concerne le processus d'élaboration des règlements pour des questions telles que les permis, les soustractions de terres et les décisions stratégiques en matière minière, par exemple. Étant donné que l'Assemblée législative, comme nous le savons, n'a pas son mot à dire sur les règlements qui sont adoptés, il nous appartient de veiller à ce que la loi serve l'intérêt public et soit aussi

focused on what could become a statute itself. The details of that are important.

I realize that this bill is no small matter, Mr. Deputy Speaker. I said this to the staff at DNR. To undertake such a massive rewrite of a significant piece of legislation like this is impressive. It's an impressive undertaking. As I said at the beginning, it's good that they did that.

I know the minister would like to see the proclamation of this bill by the spring of 2027, so we have some time. I think that we should take the time to make sure that we get it right. I suggested that we give the economic policy committee the ability to call witnesses, which has happened before, to ensure that MLAs are as informed as possible and can weigh in on the bill in an informed way. It's such an important bill that I think that is necessary. Witnesses would help to ensure that MLAs are as informed as they need to be to deal with such a serious piece of legislation.

There are also pieces of the bill that touch on something that is not mentioned directly but that, presumably, may be handled in regulations. That something is beyond what I talked about concerning the environmental side of managing mine waste and managing mining activity. It is the relationship with First Nations, mineral resources, and mineral resource development. In the framework, which this legislation provides, there is no mention of that relationship whatsoever. In fact, the bill just perpetuates what is already in the *Mining Act*: the Crown owns the minerals.

That's a large, controversial area of law that is being pursued in different parts of Canada by different First Nations. With Aboriginal title claims before the courts here in New Brunswick, similar arguments are certainly likely to be made once they get to that point in the court process, unless we go the route of negotiations, as this government has suggested. I don't know whether we will get there. Otherwise, title

aboutie que possible avant d'être adoptée. C'est pourquoi, en tant que législateurs, notre intervention porte ici sur ce qui pourrait devenir une loi à part entière. Les détails à cet égard sont importants.

Je suis conscient que le projet de loi n'est pas une mince affaire, Monsieur le vice-président. Je l'ai dit au personnel du MRN. Entreprendre une refonte aussi massive d'un texte législatif aussi important que celui-ci est impressionnant. C'est une entreprise impressionnante. Comme je l'ai dit au début, c'est une bonne chose que le personnel du MRN l'ait fait.

Je sais que le ministre souhaiterait que le projet de loi soit promulgué d'ici au printemps 2027, ce qui fait que nous disposons d'un certain délai. Je pense que nous devrions prendre le temps nécessaire pour nous assurer de bien faire les choses. J'ai suggéré que nous donnions au Comité de la politique économique la possibilité de convoquer des témoins, comme cela s'est déjà fait par le passé, afin de garantir que les parlementaires soient aussi bien informés que possible et puissent se prononcer sur le projet de loi en toute connaissance de cause. Ce projet de loi est tellement important que je pense que cela est nécessaire. La participation de témoins contribuerait à garantir que les parlementaires disposent de toute l'information dont ils ont besoin pour traiter un texte législatif d'une telle portée.

Certaines dispositions du projet de loi abordent également un aspect qui n'est pas mentionné directement, mais qui, vraisemblablement, pourrait être traité dans la réglementation. Cet aspect va au-delà de ce dont j'ai parlé concernant la dimension environnementale de la gestion des déchets miniers et de l'activité minière. Il s'agit des relations avec les Premières Nations, des ressources minérales et de leur exploitation. Dans le cadre établi par la mesure législative, il n'est absolument pas fait mention de cette relation. En réalité, le projet de loi ne fait que perpétuer ce qui figure déjà dans la *Loi sur les mines*, à savoir que la Couronne est propriétaire des minéraux.

Il s'agit d'un vaste domaine juridique controversé qui fait l'objet de poursuites dans différentes régions du Canada par diverses Premières Nations. Étant donné les revendications de titres ancestraux autochtones actuellement devant les tribunaux ici au Nouveau-Brunswick, des arguments semblables seront très certainement avancés une fois que ces affaires auront atteint un tel stade de la procédure judiciaire, à moins que nous n'options pour la voie des négociations,

claims will continue to go through the courts. One way or another, this is going to be an issue.

It was a bit surprising to see that there is nothing in the bill that acknowledges the high bar of responsibility that the government has to take in the face of Aboriginal title claims and, of course, in our case, the treaties, which provide the legal framework in terms of our relationship with First Nations.

It would be great to have some Indigenous law experts at an economic policy committee meeting. I would like to ask them whether this bill should, in some way, reference the treaties, Aboriginal title claims, or what have you. I mean, I'm not a lawyer. That's why we need someone with that expertise to come to a committee meeting and help us look at this. If there are amendments that would improve the bill, then we could bring those forward, just as we did with the child welfare and well-being Act. That's not the exact name, but you know what I mean. That worked well. In fact, in that case, after hearing from witnesses at the committee, all the parties brought forward amendments. It was so interesting. All the amendments were so similar. The amendments of the opposition parties so closely resembled those of the minister of the day that we all just voted unanimously to support the government's amendments. That's the value of a witness. The process brings us together as lawmakers and MLAs to really focus on the issues, understand them, and reach a better common understanding. Therefore, it tends to lead to a more common, collaborative approach to improving the bill if improvement is needed.

12:55

The other piece... I know the Conservation Council and others have raised this. I guess they've made some suggestions to the minister concerning conservation lands and how the *Mineral Resources Act* interacts with conservation lands. There's no mention of or reference to conservation lands in the bill. Why is this necessary? Well, it might not be necessary if we were

comme l'a suggéré le gouvernement actuel. Je ne sais pas si nous en arriverons là. Sinon, les revendications de titres continueront d'être traitées par les tribunaux. D'une manière ou d'une autre, cela posera problème.

Il était quelque peu surprenant de constater que rien dans le projet de loi ne reconnaît le niveau élevé de responsabilité qui incombe au gouvernement face aux revendications de titres ancestraux autochtones et, bien sûr, dans notre cas, aux traités, qui constituent le cadre juridique régissant nos relations avec les Premières Nations.

Ce serait formidable de pouvoir compter sur la présence d'experts en droit autochtone lors d'une séance du Comité de la politique économique. J'aimerais leur demander si le projet de loi devrait, d'une manière ou d'une autre, faire référence aux traités, aux revendications de titres ancestraux ou à tout autre élément du genre. Enfin, je ne suis pas juriste. C'est pourquoi nous avons besoin qu'une personne possédant une telle expertise vienne à une séance du comité pour nous aider à examiner cette question. S'il y a des amendements susceptibles d'améliorer le projet de loi, nous pourrions alors les proposer, tout comme nous l'avons fait avec la loi sur la protection et le bien-être des enfants. Ce n'est pas le nom exact, mais vous voyez ce que je veux dire. Cela a bien fonctionné. En fait, dans le cas de cette loi, après avoir entendu les témoins au comité, tous les partis ont proposé des amendements. C'était vraiment intéressant. Tous les amendements se ressemblaient énormément. Ceux des partis d'opposition étaient si proches de ceux du ministre de l'époque que nous avons tous adopté à l'unanimité les amendements du gouvernement. C'est là tout l'intérêt d'entendre un témoin. Un tel processus nous rassemble, en tant que législateurs et parlementaires, pour nous concentrer véritablement sur les enjeux, les comprendre et parvenir à une meilleure compréhension commune. Par conséquent, cela conduit généralement à une approche plus concertée et collaborative pour améliorer le projet de loi si des améliorations s'avèrent nécessaires.

L'autre point... Je sais que le Conseil de conservation et d'autres ont soulevé cette question. Je suppose qu'ils ont fait quelques suggestions au ministre concernant les terres de conservation et la manière dont la *Loi sur les ressources minérales* s'articule avec ces terres. Il n'y a aucune mention des terres de conservation ni référence à celles-ci dans le projet de

in a different place, but right now, we sort of have two categories. We have lands that are protected by law under the *Protected Natural Areas Act*. It's very clear what you can and cannot do on those lands. However, when the former government significantly increased the number of conservation protected areas, it didn't list them under the *Protected Natural Areas Act* and provide that level of protection for them. It did that for one good primary reason, which was that the *Protected Natural Areas Act* was not written at a time when there was any meaningful consultation going on with First Nations. Rightly so, the previous government took on major consultations with First Nations on the *Protected Natural Areas Act*. Amendments have been developed, and we're all waiting to see the amended bill come forward because it has a direct impact on the *Mineral Resources Act*.

Right now, all those new conservation lands that the former government identified with input from the public and from experts, lands that are supposed to become protected natural areas in law—the legacy lands, as they called them—are currently susceptible to prospecting, exploring, and even mining. So there's a bit of a timing issue here. Until the new amendments to the *Protected Natural Areas Act* are brought forward and debated, none of the huge number of legacy lands are going to go into legal protection for natural areas. We don't know what's going to happen there, so it would therefore be appropriate for Bill 45 to also reference the legacy lands. We don't know how the government is going to deal with them or how future governments will deal with them. We don't know what the amendments to the *Protected Natural Areas Act* to properly accommodate First Nations rights will look like. So that kind of leaves this vacuum for the legacy lands. We've already seen one initiative where there was an effort on the part of JDI, a sort of scheme, to try to open some of these legacy conservation lands to forestry activities in return for some other... Anyway, I won't get into it, but the point is that if it had gone forward, if the minister had agreed, it would have opened some of the legacy lands to logging.

loi. Pourquoi est-ce nécessaire? Eh bien, cela ne serait peut-être pas nécessaire si nous étions dans une situation différente, mais pour l'instant, nous avons en quelque sorte deux catégories. Nous avons des terres protégées par la loi en vertu de la *Loi sur les zones naturelles protégées*. Ce qu'il est permis ou non de faire sur ces terres est très clair. Cependant, lorsque l'ancien gouvernement a considérablement augmenté le nombre de zones protégées à des fins de conservation, il ne les a pas inscrites dans la liste prévue par la *Loi sur les zones naturelles protégées* et ne leur a pas accordé un tel niveau de protection. Il l'a fait pour une raison principale et valable, à savoir que la *Loi sur les zones naturelles protégées* n'avait pas été rédigée à une époque où des consultations significatives avaient lieu avec les Premières Nations. À juste titre, le gouvernement précédant a mené d'importantes consultations auprès des Premières Nations au sujet de la *Loi sur les zones naturelles protégées*. Des amendements ont été élaborés, et nous attendons tous de voir le projet de loi amendé, car il a une incidence directe sur la *Loi sur les ressources minérales*.

À l'heure actuelle, toutes ces nouvelles terres de conservation que l'ancien gouvernement avait cernées avec la contribution de la population et d'experts, des terres censées devenir des zones naturelles protégées en vertu de la loi et qu'on qualifiait de terres patrimoniales, sont actuellement exposées à la prospection, à l'exploration et même à l'exploitation minière. Il y a donc ici un problème de calendrier. Tant que les nouveaux amendements de la *Loi sur les zones naturelles protégées* n'auront pas été présentés et débattus, aucune de ces innombrables terres patrimoniales ne bénéficiera d'une protection juridique en tant que zone naturelle. Nous ne savons pas ce qu'il adviendra de ces terres, de sorte qu'il serait opportun que le projet de loi 45 fasse également référence aux terres patrimoniales. Nous ne savons pas comment le gouvernement les traitera, ni comment les futurs gouvernements le feront. Nous ne savons pas à quoi ressembleront les amendements de la *Loi sur les zones naturelles protégées* destinés à prendre dûment en compte les droits des Premières Nations. Cela laisse donc un vide juridique concernant les terres patrimoniales. Nous avons déjà vu une initiative dans le cadre de laquelle JDI a tenté, par le biais d'une sorte de stratagème, d'ouvrir certaines de ces terres de conservation patrimoniales aux activités forestières en échange d'autres... Quoi qu'il en soit, je ne m'étendrai pas sur ce sujet, mais le fait est que si cela avait abouti, si le ministre avait donné son accord, cela aurait ouvert

All that is to say that the bill doesn't reference this at all, and it probably should. None of us were expecting that those lands would stay there in that sort of legal limbo for very long. We thought that the amendments to the *Protected Natural Areas Act* would proceed more quickly and that the legacy conservation lands would then just be moved into the *Protected Natural Areas Act* and listed there in law. So that's the third thing, Mr. Deputy Speaker.

13:00

In summary, this bill is a framework, which is good. However, it has left a lot of the important details for regulation. In our view, there is not sufficient direction to ensure that this Legislature has some say in how particular categories of those regulations should be guided to narrow the discretionary authority of the minister to a more reasonable level or scale. The bill lacks any regulatory component governing mining activity and mining waste management. That's number two.

Number three is the lack of any reference to the Peace and Friendship Treaties. These are the legal framework under which we operate in terms of how we share the land. That's really what the Peace and Friendship Treaties come down to. It would be appropriate for them to be referenced in this bill. I've given quite a bit of thought to this, Mr. Deputy Speaker, because, some years ago, I introduced a bill to write new objectives for the *Crown Lands and Forests Act*. It is also old and has no reference to First Nations or to our treaties. We are treaty people, and First Nations are treaty people. Those treaties are absent from the *Crown Lands and Forests Act*, as they are absent from the *Mineral Resources Act*. As I was rewriting that bill, it occurred to me that those treaties needed to be referenced and clearly stated in its objectives. Perhaps the minister could address this by way of an amendment that creates a purposes, goals, and objectives section of the bill. That wouldn't be hugely difficult to do. It could be inserted at the beginning, after "Definitions".

certaines de ces terres patrimoniales à l'exploitation forestière.

Tout cela pour dire que le projet de loi ne contient absolument aucune référence à cet égard, alors qu'il le devrait probablement. Aucun d'entre nous ne s'attendait à ce que les terres en question restent très longtemps dans un tel genre de flou juridique. Nous pensions que les modifications de la *Loi sur les zones naturelles protégées* avanceraient plus rapidement et que les terres de conservation patrimoniales seraient alors simplement intégrées à cette loi et y seraient inscrites. Voilà donc le troisième point, Monsieur le vice-président.

En résumé, le projet de loi constitue un cadre, ce qui est une bonne chose. Cependant, il laisse de nombreux détails importants à régler par voie de règlements. À notre avis, il ne fournit pas suffisamment d'orientations pour garantir que l'Assemblée législative ait son mot à dire sur la manière dont certaines catégories de ces règlements devraient être orientées afin de limiter le pouvoir discrétionnaire du ministre à un niveau ou à une ampleur plus raisonnable. Le projet de loi ne comporte aucun volet réglementaire régissant l'activité minière et la gestion des déchets miniers. C'est le deuxième point.

Le troisième point concerne l'absence de toute référence aux Traités de paix et d'amitié. Ceux-ci constituent le cadre juridique dans lequel nous évoluons en matière de partage des terres. Ce partage est en réalité l'essence même des Traités de paix et d'amitié. Il serait opportun qu'ils soient mentionnés dans le projet de loi. J'y ai longuement réfléchi, Monsieur le vice-président, car, il y a quelques années, j'ai présenté un projet de loi visant à définir de nouveaux objectifs pour la *Loi sur les terres et forêts de la Couronne*. Cette loi est également ancienne et ne fait aucune référence aux Premières Nations ni à nos traités. Nous sommes un peuple de traités, et les Premières Nations sont un peuple de traités. Ces traités sont absents de la *Loi sur les terres et forêts de la Couronne*, tout comme ils le sont de la *Loi sur les ressources minérales*. Alors que je réécrivais le projet de loi en question, il m'est venu à l'esprit que ces traités devaient être mentionnés et clairement énoncés dans ses objectifs. Le ministre pourrait peut-être remédier à cela au moyen d'un amendement créant une section consacrée aux finalités, buts et objectifs du projet de loi. Cela ne serait pas très difficile à faire.

To conclude this summary, the final piece is that the bill lacks a reference to legacy conservation lands. The former government spent a lot of time, with a lot of public participation and First Nations participation, getting those in place. In fact, they currently don't have the legal protection that everyone was expecting they would have under the *Protected Natural Areas Act*. It seemed appropriate to reference that in this legislation in some way.

Those are my comments on the bill, Mr. Deputy Speaker. I look forward to the committee stage. I'm a little concerned that we won't have the necessary time to really do the kind of deep dive into the details of this bill that we should or to consider possible amendments along the lines of what I've suggested. The official opposition might bring forward amendments, or the minister himself, upon reflection, might bring some forward. We know that happens fairly routinely, too. All I know is we all want to make sure that what goes out the door here is the best possible piece of legislation to regulate the development of mineral resources in the province in the public interest. At committee, we have the opportunity to make sure we achieve that goal. With those final comments, Mr. Deputy Speaker, I thank you.

Mr. Deputy Speaker: Thank you, member.

Second Reading / Deuxième lecture

(**Mr. Deputy Speaker** put the question, and Bill 45, *Mineral Resources Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

13:05

Debate on Second Reading of Bill 49 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 49

Mr. Savoie, after the Deputy Speaker called for continuation of the debate on second reading of Bill 49, *An Act Respecting Property Tax Reform*: Thank you very much, Mr. Deputy Speaker. It is a pleasure to get on my feet and speak about Bill 49, *An*

Cette section pourrait être insérée au début, après les « Définitions ».

Pour conclure le présent résumé, le dernier point à souligner est que le projet de loi ne fait pas référence aux terres de conservation patrimoniales. L'ancien gouvernement a consacré beaucoup de temps, avec une large participation de la population et des Premières Nations, à leur mise en place. En fait, ces terres ne bénéficient actuellement pas de la protection juridique que tout le monde s'attendait à ce qu'elles aient en vertu de la *Loi sur les zones naturelles protégées*. Il semblait approprié d'y faire référence d'une manière ou d'une autre dans le projet de loi.

Voilà donc mes propos sur le projet de loi, Monsieur le vice-président. J'attends avec impatience l'étape de l'examen en comité. Je crains un peu que nous ne disposions pas du temps nécessaire pour vraiment approfondir les détails du projet de loi comme nous le devrions, ni pour examiner d'éventuels amendements allant dans le sens de ce que j'ai suggéré. L'opposition officielle pourrait proposer des amendements, ou le ministre lui-même, après réflexion, pourrait en présenter. Nous savons que cela arrive assez régulièrement, d'ailleurs. Tout ce que je sais, c'est que nous voulons tous nous assurer que ce qui sortira d'ici est la meilleure mesure législative possible pour réglementer l'exploitation des ressources minérales de la province dans l'intérêt public. En comité, nous avons l'occasion de veiller à ce que cet objectif soit atteint. Sur ces dernières observations, Monsieur le vice-président, je vous remercie.

Le vice-président : Merci, Monsieur le député.

Deuxième lecture / Second Reading

(**Le vice-président** met la question aux voix ; le projet de loi 45, *Loi sur les ressources minérales*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 49 / Debate on Second Reading of Bill 49

M. Savoie, à la reprise du débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 49, *Loi concernant la réforme du régime d'impôt foncier* : Merci beaucoup, Monsieur le vice-président. C'est un plaisir de prendre la parole au sujet du projet de loi 49, *Loi*

Act Respecting Property Tax Reform. I'm going to frame this debate with a quote that is often attributed to Yogi Berra. I don't think it actually originated it with him, but it's a quote that he made rather famous. He said: In theory, there is no difference between theory and practice. In practice, there is.

(Interjections.)

Mr. Savoie: Yogi Berra did say that. Yup. Yogi Berra said that. He's a famous baseball player. It's baseball season, so I'm trying to make my debate—

(Interjections.)

Mr. Savoie: Yogi Berra. It's not Yogi Bear. It's Yogi Berra.

That quote is relevant to the debate we're having here, specifically in terms of the way this government likes to frame a narrative that is quite different from the reality. For the debate on Bill 49, that is really important, because the government is trying to put out this narrative and make everybody believe this theory that this is a great big, massive change that will affect how people pay their property taxes in this province. That was a challenge for this government. It won the election. The whole reform initiative was started by the previous government, and the ball still had to be carried by this one.

I'm going to give a little history. Those who fail to learn the lessons of history are doomed to repeat them. That's another old saying. It's not from Yogi Berra, but it's another old saying. I don't know. Maybe I will attribute that one to you, Mr. Deputy Speaker, since you were a history teacher. The reality is that the history of local governance, property tax reform, tax reform, assessments, and all of that had its birthplace in our recent past with the reform by Louis. J. Robichaud in the 60s.

Earlier today, in question period, we talked about systems. The property tax system is a system. It's no different from any other system that we have. We recognize the necessity of systems and what they are designed to do. However, over time, if systems don't develop appropriately, they can start to fray. What you

concernant la réforme du régime d'impôt foncier. Je vais introduire ce débat par une citation souvent attribuée à Yogi Berra. Je ne pense pas qu'elle soit réellement de lui, mais c'est une citation qu'il a rendue célèbre. Il a dit : En théorie, il n'y a pas de différence entre la théorie et la pratique. En pratique, il y en a une.

(Exclamations.)

M. Savoie : Yogi Berra a bien dit cela. Oui. C'est Yogi Berra qui l'a dit. C'est un célèbre joueur de baseball. C'est la saison du baseball, j'essaie donc de faire de mon débat...

(Exclamations.)

M. Savoie : Yogi Berra. Ce n'est pas Yogi l'ours. C'est Yogi Berra.

Une telle citation s'inscrit dans le débat que nous menons ici, notamment en ce qui concerne la manière dont le gouvernement aime présenter un récit qui s'écarte considérablement de la réalité. Dans le cadre du débat sur le projet de loi 49, cela revêt une grande importance, car le gouvernement tente de diffuser ce récit et de faire croire à tout le monde que ce projet de loi représente un changement considérable qui aura des répercussions sur la manière dont les gens de la province paient leur impôt foncier. Cela a constitué un défi pour le gouvernement actuel. Celui-ci a remporté les élections. Cette initiative de réforme a été lancée dans son ensemble par le gouvernement précédent, et c'est au gouvernement actuel qu'il revenait de prendre le relais.

Je vais vous retracer un peu l'histoire. Ceux qui ne tirent pas de leçons de l'histoire sont condamnés à la répéter. C'est un autre vieil adage. Il ne vient pas de Yogi Berra, mais c'est un autre vieil adage. Je ne sais pas. Peut-être vais-je vous l'attribuer, Monsieur le vice-président, puisque vous étiez professeur d'histoire. La réalité est que l'histoire de la gouvernance locale, de la réforme du régime d'impôt foncier, de la réforme fiscale, des évaluations foncières et de tout ce qui s'y rapporte trouve son origine dans notre passé récent, avec la réforme menée par Louis J. Robichaud dans les années 1960.

Plus tôt dans la journée, lors de la période de questions, nous avons parlé de systèmes. Le régime d'impôt foncier est un système. Il n'est pas différent de n'importe quel autre système que nous avons. Nous reconnaissons la nécessité des systèmes et ce pour quoi ils sont conçus. Cependant, avec le temps, si les

get is a system that starts to work a little bit differently in one region versus another and a little bit independently of what was originally intended. So, from time to time, we have to renew these systems. That is the intent of local governance reform, fiscal reform, tax reform, and everything else we are doing between governments.

This government would have people believe that this tax reform is massive and every bit as huge as what has come in the past. The reality is that it isn't. When you listen to the comments of municipal officials and those of the Union of the Municipalities of New Brunswick (UMNB) and the Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB), it's clear that they are severely upset with the way this bill has come about. It doesn't do what they asked for.

I questioned a few officials. Back when I was the minister, we had a lot of consultations and did a lot of work together. They said that, yes, consultation has continued but that the difference with this government is that it took in absolutely nothing of what they suggested. That's the part that really angers municipalities. That's along with being publicly vilified by the government through some of the comments made by the minister. This is all public record. There is nothing new here that should surprise anybody.

When you make a systemic change like the one the government is looking to make here, you want to make sure you get it right. Municipalities are clearly saying that this government is not getting it right. As a matter of fact, I'll even quote one mayor, who... I have to remark that context matters. When we had a little repartee about this in question period, the minister quoted one mayor who was completely for this change. That's no surprise. He's a former Liberal MLA, for heaven's sake. My heavens. He's the only mayor who spoke up. The rest of them had nothing good to say. Context matters.

systèmes ne se développent pas de manière appropriée, ils peuvent commencer à s'effriter. On se retrouve alors avec un système qui commence à fonctionner un peu différemment d'une région à l'autre et de manière quelque peu éloignée de ce qui était initialement prévu. Nous devons donc, de temps à autre, renouveler ces systèmes. C'est là l'objectif de la réforme de la gouvernance locale, de la réforme fiscale, de la réforme de l'impôt et de toutes les autres mesures que nous mettons en oeuvre aux différents ordres de gouvernement.

Le gouvernement actuel voudrait faire croire que la réforme fiscale en question est de grande envergure et tout aussi importante que celles qui ont eu lieu par le passé. En réalité, ce n'est pas le cas. Quand on écoute les observations des élus municipaux ainsi que celles de l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick (UMNB) et de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB), il apparaît clairement qu'ils sont profondément mécontents de la manière dont le projet de loi a vu le jour. Il ne répond pas à leurs attentes.

J'ai interrogé quelques responsables. À l'époque où j'étais ministre, nous avons mené de nombreuses consultations et beaucoup travaillé en étroite collaboration. Ces responsables m'ont dit que, certes, les consultations s'étaient poursuivies, mais que la différence avec le gouvernement actuel, c'est que celui-ci n'a absolument rien retenu de ce qu'ils avaient suggéré. C'est cela qui met vraiment les responsables municipaux en colère. À cela s'ajoute le fait qu'ils ont été publiquement vilipendés par le gouvernement à travers certaines déclarations du ministre. Tout cela est de notoriété publique. Il n'y a là rien de nouveau qui devrait surprendre qui que ce soit.

Lorsque l'on procède à un changement systémique comme celui que le gouvernement cherche à mettre en oeuvre ici, il faut s'assurer de bien faire les choses. Les responsables municipaux disent clairement que le gouvernement actuel ne fait pas bien les choses. D'ailleurs, je vais même citer un maire, qui... Je tiens à souligner que le contexte a son importance. Lorsque nous avons eu un petit échange à ce sujet pendant la période de questions, le ministre a cité un maire qui était tout à fait favorable à un tel changement. Cela n'a rien de surprenant. C'est un ancien député provincial libéral, pour l'amour du ciel. Mon Dieu. C'est le seul maire à s'être exprimé. Les autres n'avaient rien de positif à dire. Le contexte a son importance.

13:10

However, I'll get back to the point at hand about the difference between theory and reality. The reality is that this government had an opportunity to address the real systemic issues around assessments in this province, but, instead, the government members chose to kind of tinker around the edges. They promised radical transparency. They promised consultation. They promised bold change and trusted leadership. The municipalities are asking us: Where is the bold change? Where is the trusted leadership? The municipal officials' comments, their inputs, the things that they, as the elected level of government in our local communities, know, all of those things they know, all the learning, understanding, growth, and recognition of challenges, and everything that goes with running a municipality were summarily set aside so the government could then say: Well, we're going to go and look at some models elsewhere, and then we're going to come up with this approach.

All the government really did, I believe... This is my opinion, and I'm allowed to have it. I've been elected to this Legislature for 16 years. I'm allowed to have it. My opinion is to be respected no differently than anybody else's, whether the members opposite agree with it or not. It might be difficult for them to hear, but they need to listen to it. The reality is that government members made a politically calculated decision on this bill and on this approach, no differently than they did with farmers. The minister went out and said: We can't trust the municipal levels of government on matters of taxation. When that happens... Now, they say: Well, in our political calculation, we're going to try to position that we are going to help homeowners with this because we think that is where the larger political gain is for us. So that was the conscientious...

(Interjections.)

Mr. Savoie: If the Minister of DTI wants to speak about this bill, he can wait his turn and get up on it. I think the maybe Minister responsible for NB Housing

Cependant, je reviens au point qui nous occupe, à savoir la différence entre la théorie et la réalité. La réalité, c'est que le gouvernement actuel avait l'occasion de s'attaquer aux véritables problèmes systémiques liés aux évaluations foncières dans la province, mais, au lieu de cela, les parlementaires du côté du gouvernement ont choisi de se contenter de quelques ajustements superficiels. Ils ont promis une transparence totale. Ils ont promis des consultations. Ils ont promis un changement audacieux et un leadership digne de confiance. Les responsables municipaux nous demandent : Où est ce changement audacieux? Où est ce leadership digne de confiance? Les observations des élus municipaux, leurs contributions, ce qu'ils savent en tant que représentants élus au sein de nos gouvernements locaux, tout ce qu'ils savent, tout ce qu'ils ont appris, leur compréhension, leur maturité, leur prise de conscience des défis et tout ce qui va de pair avec la gestion d'une municipalité ont été sommairement mis de côté pour que le gouvernement puisse ensuite déclarer : Eh bien, nous allons examiner certains modèles ailleurs, puis nous proposerons une telle approche.

Tout ce que le gouvernement a vraiment fait, je crois... C'est mon opinion, et j'ai le droit de l'avoir. Je suis élu à l'Assemblée législative depuis 16 ans. J'ai le droit d'avoir cette opinion. Mon opinion doit être respectée au même titre que celle de n'importe qui d'autre, que les parlementaires d'en face soient d'accord ou non. Cela peut être difficile à entendre pour eux, mais ils doivent l'écouter. La réalité, c'est que les parlementaires du côté du gouvernement ont pris une décision politiquement calculée concernant le projet de loi et une telle approche, exactement comme ils l'ont fait avec les agriculteurs. Le ministre a dit publiquement : Nous ne pouvons pas faire confiance aux gouvernements municipaux en matière de fiscalité. Quand cela arrive... Maintenant, ils disent : Eh bien, dans notre calcul politique, nous allons essayer de nous positionner comme ceux qui aident les propriétaires, car nous pensons que c'est là que réside le plus grand gain politique pour nous. C'était donc, en toute conscience...

(Exclamations.)

M. Savoie : Si le ministre des Transports et de l'Infrastructure veut s'exprimer sur le projet de loi, il peut attendre son tour et prendre la parole à ce sujet. Je pense que le ministre potentiellement chargé

is sitting in a seat he wants to be in, but he may never get there.

At the end of the day, Mr. Deputy Speaker, here it is. This particular bill does not do what municipalities have asked. They said they needed something that would help them deal with existing infrastructure deficits. What they got instead was a bill that tinkers around the edges. It adds a few definitions and an electronic option, which is fine. I mean, that's a modernization. I don't think anybody has a complaint about that. It's just that it's being positioned as some big change, and it's really not. What the government members have promised and what they've provided—theory and practice—are two different things. They promised municipalities would have a seat at the table, but, in reality, their voices were summarily set aside and dismissed. What was the value of that whole thing? Why did it take 18 months? If all the government members were going to do was consult, consult, consult, and then throw the consultations aside and throw the baby out with the bathwater, as the saying goes, then why bother doing consultations at all? Well, it's because it checks a box. However, the bill really does nothing to materially change the situation on the ground for municipalities in this province. That is the issue with this bill.

Municipalities have said to the Premier, to the minister, and to anybody on that side of the floor who will listen: We need a second round of this. If you're not going to change this, or if you're not going to allow this to go to the law amendments committee... We want this to go to the law amendments committee, Mr. Deputy Speaker. We want the Legislature to be able to call witnesses, call municipalities, call municipal associations, and call people and mayors who are not former Liberal MLAs to actually come and give their perspectives rather than just hearing a filtered comment from the Minister of Local Government. That's what we're looking for here. We're looking to send this thing to the law amendments committee so that we can actually have input and try to force the government members to actually implement some of what they heard.

d'Habitation NB occupe un siège auquel il aspire, mais qu'il n'obtiendra peut-être jamais.

Au bout du compte, Monsieur le vice-président, voici le fond de la question. Le projet de loi ne répond pas aux demandes des responsables municipaux. Ceux-ci ont dit avoir besoin d'une mesure qui les aiderait à faire face aux déficits d'infrastructures existants. Ce qu'ils ont obtenu à la place, c'est un projet de loi qui ne fait que des ajustements mineurs. Il ajoute quelques définitions et une option électronique, ce qui est bien. En fait, c'est une modernisation. Je ne pense pas que quiconque s'en plaigne. C'est juste qu'on présente ce projet de loi comme un grand changement, alors que ce n'en est pas vraiment un. Ce que les parlementaires du côté du gouvernement ont promis et ce qu'ils ont fourni, en théorie et en pratique, sont deux choses différentes. Ils ont promis que les responsables municipaux auraient leur mot à dire, mais, en réalité, leurs voix ont été sommairement mises de côté et ignorées. À quoi tout cela a-t-il servi? Pourquoi cela a-t-il pris 18 mois? Si tout ce que les parlementaires du côté du gouvernement avaient l'intention de faire, c'était de consulter, consulter et consulter encore, puis de laisser de côté les résultats de ces consultations et de jeter le bébé avec l'eau du bain, comme le dit le proverbe, alors pourquoi se donner la peine de mener des consultations? Eh bien, c'est pour cocher une case. Cependant, le projet de loi ne fait absolument rien pour changer concrètement la situation sur le terrain pour les municipalités de la province. C'est là le problème avec le projet de loi.

Les responsables municipaux ont dit à la première ministre, au ministre et à quiconque de l'autre côté de la Chambre qui veut bien les écouter : Nous avons besoin d'un deuxième cycle de consultations ; si vous ne comptez pas modifier le projet de loi, ou si vous ne comptez pas le renvoyer au Comité de modification des lois... Nous voulons qu'il soit renvoyé au Comité de modification des lois, Monsieur le vice-président. Nous voulons que l'Assemblée législative puisse convoquer des témoins, des municipalités, des associations municipales, ainsi que des personnes et des maires qui ne sont pas d'anciens députés provinciaux libéraux, afin qu'ils viennent réellement exposer leur point de vue, plutôt que de se contenter d'entendre les observations filtrées du ministre des Gouvernements locaux. C'est ce que nous demandons ici. Nous souhaitons que le projet soit renvoyé au Comité de modification des lois afin que nous puissions réellement apporter notre contribution et tenter de contraindre les parlementaires du côté du

The government likes to put out these glossy reports, like *What We Heard*, and say that they consulted and did this and that. Here is a clear example. Don't believe me, Mr. Deputy Speaker. Go out and talk to your mayors, those who were the most closely engaged in the process. Mr. Yvon Godin, a name that is well known in municipal circles in this province, is incensed at what has been done here. This tinkering, this frittering around the edges rather than dealing with the true issues with assessments, is not going to work for municipalities.

13:15

I get the delicacy of it and the difficulty of trying to make these decisions. When you're trying to create a new system, you want it to be a unified system that works everywhere. However, we recognize that not every municipality has the exact same conditions and situations. We have some with heavy industry, some that are more rural, and some that are more like bedroom communities, with some small businesses mixed in. The reality of every municipality in this province looks different, so coming up with a blanket, unified approach was always going to be extremely difficult. How do you build that flexibility into the system so that those disparate communities can still prosper?

One thing that this bill deals with, to a degree, is the industrial tax base. It deals with it in the sense that it opens the door. However, in true Liberal fashion, you have to read the fine print. There is no free lunch here. There is no free lunch. It's just like at school.

The reality is that, with this bill—

(Interjections.)

Mr. Savoie: No. No, I'm allowed to have some flexibility in what I say and how I say it. If government

gouvernement à mettre en oeuvre une partie de ce qu'ils ont entendu.

Le gouvernement aime publier des rapports sur papier glacé, comme *Ce que nous avons entendu*, et affirmer qu'il a mené des consultations et pris telle ou telle mesure. En voici un exemple flagrant. Ne me croyez pas sur parole, Monsieur le vice-président. Allez parler à vos maires, ceux qui ont été les plus étroitement engagés dans le processus. M. Yvon Godin, un nom bien connu dans les milieux municipaux de la province, est indigné par ce qui a été fait ici. Ces bricolages, ces mesures superficielles qui ne s'attaquent pas aux véritables problèmes liés aux évaluations foncières, ne fonctionneront pas pour les municipalités.

Je comprends le caractère délicat de la question et la difficulté de prendre de telles décisions. Lorsque l'on tente de créer un nouveau système, on veut qu'il s'agisse d'un système unifié qui fonctionne partout. Cependant, nous reconnaissons que toutes les municipalités ne présentent pas exactement les mêmes conditions et situations. Certaines abritent de l'industrie lourde, d'autres sont plus rurales, et d'autres encore s'apparentent davantage à des villes-dortoirs, avec quelques petites entreprises parsemées ici et là. La réalité de chaque municipalité de la province apparaît différente, de sorte qu'il était inévitable que l'élaboration d'une approche globale et unifiée s'avère extrêmement difficile. Comment intégrer une telle souplesse dans le système afin que ces collectivités disparates puissent continuer à prospérer?

Le projet de loi aborde, dans une certaine mesure, la question de l'assiette fiscale industrielle. Il l'aborde en ce sens qu'il ouvre la porte. Cependant, comme toujours avec les Libéraux, il faut lire les petits caractères. Il n'y a pas de cadeau du ciel ici. Il n'y a pas de repas gratuit. C'est exactement comme à l'école.

La réalité, c'est qu'avec le projet de loi...

(Exclamations.)

M. Savoie : Non. Non, j'ai droit à une certaine souplesse dans ce que je dis et dans la manière dont je le dis. Si les parlementaires du côté du gouvernement

members want to start limiting my rights as a member, we can have that discussion.

Mr. Deputy Speaker, in terms of the industrial tax portion, what the municipalities asked for and what they got are not the same thing. It's theory versus practice. What they got is more oversight from the provincial government. Why did that happen? Well, again, context matters. We have a provincial government that, so far, has overspent its own budget by \$3 billion. We are talking about a provincial industrial tax base that comes to about \$29 million or \$30 million, depending on the current numbers. That is an amount that municipalities with a heavy industry presence were looking for to try to deal with the infrastructure shortcomings they have as a result of having heavy industry in their municipalities.

Municipalities asked for that money to be returned to the municipalities from which it came. What did this government decide to do? It decided to tie the hands of municipalities by saying that Cabinet will make that decision and that it will make it based on factors we don't yet know. You can literally read that in the bill. I can read it to you. It will tell you that it's based on the discretion of the minister and the Lieutenant-Governor in Council (LGIC). Under what conditions? It's a grant program. That doesn't mean that it's a flow-through or committed amount. It's supposed to be the equivalent of one twelfth of the entire grant based on whatever the LGIC decides is the amount, which, you know, in reality would be based on the government's fiscal needs because it will have overspent. If it has overspent worse than predicted, well, maybe it would give the municipalities less. If the federal government swooped in and gave the government a whole bunch of cash and it got a little more money, well, maybe it would give the municipalities more. That's what this comes down to. That's the reality municipalities are facing.

Again, the theory, which the minister likes to talk about, is that this is going to bring stability. Well, when you don't know how much money this Liberal government is going to spend—you know that it will

veulent commencer à restreindre mes droits en tant que député, nous pouvons en discuter.

Monsieur le vice-président, en ce qui concerne la partie relative à l'impôt industriel, ce que les responsables municipaux ont demandé et ce qu'ils ont obtenu ne sont pas la même chose. C'est la théorie contre la pratique. Ce qu'ils ont obtenu, c'est davantage de contrôle de la part du gouvernement provincial. Pourquoi cela s'est-il produit? Eh bien, encore une fois, le contexte a son importance. Nous avons un gouvernement provincial qui, jusqu'à présent, a dépassé son propre budget de 3 milliards. Nous parlons d'une assiette fiscale industrielle provinciale qui s'élève à environ 29 millions ou 30 millions, selon les chiffres actuels. C'est un montant que les municipalités à forte présence industrielle espéraient obtenir pour tenter de remédier aux lacunes en matière d'infrastructures dont elles souffrent du fait de la présence de l'industrie lourde sur leur territoire.

Les responsables municipaux ont demandé que l'argent en question leur soit restitué, soit aux municipalités qui l'avaient généré. Qu'a décidé de faire le gouvernement actuel? Il a décidé de lier les mains des municipalités en affirmant que c'est le Cabinet qui prendra cette décision et qu'il le fera en se fondant sur des critères que nous ne connaissons pas encore. On peut littéralement lire cela dans le projet de loi. Je peux vous le lire. Il y est indiqué que cette décision relève du pouvoir discrétionnaire du ministre et du lieutenant-gouverneur en conseil. Dans quelles conditions? Il s'agit d'un programme de subventions. Cela ne signifie pas qu'il s'agit d'un montant de transit ou engagé. C'est censé correspondre à un douzième de la subvention totale, sur la base du montant que le lieutenant-gouverneur en conseil décidera, lequel, vous le savez, dépendra en réalité des besoins budgétaires du gouvernement, car celui-ci aura dépassé son budget. S'il a dépassé son budget plus que prévu, eh bien, peut-être qu'il versera moins aux municipalités. Si le gouvernement fédéral intervient et donne au gouvernement provincial une somme importante et que celui-ci dispose d'un peu plus d'argent, eh bien, peut-être qu'il versera davantage aux municipalités. C'est à cela que tout se résume. Telle est la réalité avec laquelle les municipalités doivent composer.

Encore une fois, la théorie, dont le ministre aime parler, est que la mesure apportera de la stabilité. Or, quand on ne sait pas combien d'argent le gouvernement libéral actuel dépensera, c'est-à-dire

be too much, but you don't know exactly how much—you don't know how much you will get in a grant that's completely controlled by the Cabinet. This is a lack of stability and a lack of transparency. Is there a list? Is there something somewhere that municipalities can point to that describes the conditions under which the minister will give them one hundred percent of their grant?

(Madam Speaker resumed the chair.)

Again, part of the issue here is that some municipalities have heavy industry and some do not. If the government had actually done what the municipalities that host these industrial properties wanted, we would see these municipalities get an advantage, in a sense. The advantage would be that they would get to benefit in a tax base sense from having developed this infrastructure and this capacity. However, we have other municipalities that do not have heavy industry, so that concept of trying to find a balance or equity between municipalities in the system was never going to be easy to accomplish. However, it's still necessary. That is still the challenge that was put in front of this government. Instead, government members decided to focus on how to make it appear as though they are actually doing something. The reality is that they are just going to pull back this money based on whatever arbitrary decision-making process was decided upon at the time.

13:20

Nothing is clear. There's nothing in this bill that states the conditions under which the minister will provide a 100% grant or a 0% or partial grant. How are the officials in these municipalities that host these properties supposed to set their budgets? They don't know and can't count on how much money they will get from these grants.

In a letter to the Premier and the minister, the president of the union of municipalities came right out and said: We've been disrespected. We are the level of government closest to people, and the provincial government has not reached the level that it said it was supposed to in terms of how it treats other levels of government.

qu'on sait que ce sera trop mais on ne sait pas exactement combien, on ne sait pas combien on recevra au titre d'une subvention entièrement contrôlée par le Cabinet. C'est un manque de stabilité et un manque de transparence. Y a-t-il une liste? Y a-t-il quelque part un document auquel les municipalités peuvent se référer et qui décrit les conditions dans lesquelles le ministre leur accordera l'entièreté de leur subvention?

(La présidente reprend le fauteuil.)

Encore une fois, une partie du problème réside dans le fait que certaines municipalités abritent de l'industrie lourde et d'autres non. Si le gouvernement avait réellement fait ce que souhaitaient les municipalités qui accueillent des sites industriels, nous verrions celles-ci bénéficier d'un avantage, en quelque sorte. Cet avantage serait qu'elles puissent tirer profit, en termes d'assiette fiscale, du fait d'avoir développé de telles infrastructures et une telle capacité. Cependant, d'autres municipalités n'ont pas d'industrie lourde, de sorte qu'il n'allait jamais être facile de parvenir à un équilibre ou à l'équité entre les municipalités au sein du système. Cela reste néanmoins nécessaire. C'est toujours le défi qui a été lancé au gouvernement actuel. Au lieu de cela, les parlementaires du côté du gouvernement ont décidé de se concentrer sur la manière de donner l'impression qu'ils agissent réellement. En réalité, ils vont simplement retirer l'argent en question en se fondant sur le processus décisionnel arbitraire qui sera alors défini.

Rien n'est clair. Rien dans le projet de loi ne précise les conditions dans lesquelles le ministre accordera une subvention entière ou partielle ou n'accordera aucune subvention du tout. Comment les responsables des municipalités qui accueillent des industries lourdes sont-ils censés établir leurs budgets? Ils ne connaissent pas le montant qu'ils recevront au titre de cette subvention et ne peuvent donc pas compter sur celui-ci.

Dans une lettre adressée à la première ministre et au ministre, la présidente de l'Union des municipalités l'a dit sans détour : On nous a manqué de respect ; nous sommes l'ordre de gouvernement le plus proche des gens, et le gouvernement provincial n'a pas été à la hauteur de ce qu'il avait promis en matière de traitement des autres ordres de gouvernement.

That comment should tell you everything you need to know about the focus and impetus of this bill. It does not deal with infrastructure shortfalls. It does not help with revenue diversification. It does not help with all the things that municipalities are responsible for. As the President of the UMNB pointed out, these are our shared citizens. Rather than collaborating with that level of government and rather than listening to municipal officials, taking their input, and making this bill into something that actually addresses their needs, the government members did something else. Now we're left with municipal officials screaming for phase two. If government members think their work is done, what's going to happen to municipalities? The government members are saying: Well, here's the rate we think you should have for your municipality based on our new calculations in this new formula.

Well, municipal officials will have to come with hat in hand and do the old: Please, sir, can I have some more? That's what they're going to have to do because they're not trusted by the provincial government. Municipal officials will have to come, hat in hand, to ask for money and justify the way they're going to spend it providing the services that they are mandated to provide.

We're seeing the gap increase between urban municipalities and rural local governments. Because of the greater oversight and the more paternalistic approach by this government, we're going to see that gap increase. It is exceedingly difficult.

I would love nothing better than to give government members credit for doing something right. Ultimately, that's where we all want to be. We all want the best for our province. Do government members really believe that this bill answers the needs of municipalities? If they really did, they'd get up and defend it. Again, there's theory versus practice. In theory, we know that theory is the equivalent of practice. In practice, it's not. If government members really thought that this bill answered everything, then why not open it up in the law amendments committee? They could say: Okay, we're going to give this another try. We're confident.

Voilà une remarque qui devrait vous en dire long sur l'orientation et la motivation du projet de loi. Il ne remédie pas aux déficits en matière d'infrastructures. Il ne contribue pas à la diversification des recettes. Il n'apporte aucune aide pour toutes les missions dont les municipalités sont responsables. Comme l'a souligné la présidente de l'UMNB, il est question de nos concitoyens à tous. Au lieu de collaborer avec cet ordre de gouvernement et d'écouter les responsables municipaux, de prendre en compte leurs suggestions et de faire du projet de loi un texte qui réponde réellement à leurs besoins, les parlementaires du côté du gouvernement ont agi autrement. Nous nous retrouvons désormais avec des responsables municipaux qui réclament à grands cris la phase deux. Si les parlementaires du côté du gouvernement estiment que leur travail est terminé, qu'advient-il des municipalités? Les parlementaires du côté du gouvernement disent : Eh bien, voici le taux que, selon nous, vous devriez recevoir pour votre municipalité, sur la base de nos nouveaux calculs effectués selon cette nouvelle formule.

Eh bien, les responsables municipaux devront venir, chapeau à la main, et se résigner à la vieille rengaine : S'il vous plaît, Monsieur, puis-je en avoir un peu plus? C'est ce qu'ils devront faire, car le gouvernement provincial ne leur fait pas confiance. Les responsables municipaux devront venir, chapeau à la main, pour demander de l'argent et justifier la manière dont ils comptent le dépenser afin de fournir les services qu'ils sont chargés d'assurer.

Nous constatons que l'écart se creuse entre les municipalités urbaines et les gouvernements locaux ruraux. En raison d'une surveillance accrue et de l'approche plus paternaliste du gouvernement actuel, cet écart continuera de se creuser. C'est extrêmement difficile.

Je ne demanderais pas mieux que de reconnaître aux parlementaires du côté du gouvernement le mérite d'avoir fait quelque chose de bien. Au bout du compte, c'est ce que nous souhaitons tous. Nous voulons tous ce qu'il y a de mieux pour notre province. Les parlementaires du côté du gouvernement croient-ils vraiment que le projet de loi répond aux besoins des municipalités? S'ils le croyaient vraiment, ils se lèveraient pour le défendre. Encore une fois, il y a la théorie et la pratique. En théorie, nous savons que la théorie équivaut à la pratique. Dans la pratique, ce n'est pas le cas. Si les parlementaires du côté du gouvernement pensent vraiment que le projet de loi répond à tout, alors pourquoi ne pas le soumettre au

You know, it's like when Babe Ruth called a home run. Government members could say: We're confident. We're calling our shot. We're going to let this bill go to the law amendments committee, we're going to allow witnesses, and we're going to allow municipal officials to say their piece because we know we got this legislation right on our first shot. We're going to round all the bases, and everything's going to be perfect when all is said and done.

Government members won't do that because they know this bill does not reach the level that municipalities require. That is why we're seeing these organizations reaching out and saying that we need to do better and that there needs to be another round of consideration from the government. What guarantee will government members give? I have heard nothing. There has been radio silence in response to the demand that this bill needs a second round.

(Interjections.)

13:25

Mr. Savoie: If the Minister of Intergovernmental Affairs has something to say, he can get up and speak on this bill, too. Maybe he has a Liberal mayor somewhere in his past who can support this thing as well. Maybe the Premier won't let him. Who knows?

This is the pressure that the opposition needs to put on the government. We need to be the voice in this Chamber for the people who feel that this government hasn't reached the level that it promised. If the Liberals had said from day one that they were only going to tinker around the edges or only look after one side of this equation and not deal with the other, I don't think people would have necessarily voted for that. However, in that case, theory would have been the same as practice. What the Liberals promised and what they're delivering are completely different things. If they were serious about consulting, really consulting and not just checking a box, they would listen rather than just saying that they did what they said they were

Comité de modification des lois? Ils pourraient dire : D'accord, nous allons faire une nouvelle tentative. Nous sommes confiants.

Vous savez, c'est comme lorsque Babe Ruth annonçait un coup de circuit. Les parlementaires du côté du gouvernement pourraient dire : Nous sommes confiants ; nous annonçons notre coup ; nous soumettrons le projet de loi au Comité de modification des lois, nous autoriserons des témoins à s'exprimer et nous permettrons aux responsables municipaux de donner leur avis, car nous savons que nous avons bien élaboré la mesure législative dès le départ ; nous allons faire le tour de toutes les bases, et tout sera parfait une fois que tout sera dit et fait.

Les parlementaires du côté du gouvernement ne feront pas cela, car ils savent que le projet de loi n'atteint pas le niveau exigé par les municipalités. C'est pourquoi nous voyons ces organisations se manifester et affirmer que nous devons faire mieux et qu'il faut un nouvel examen de la part du gouvernement. Quelle garantie les parlementaires du côté du gouvernement donneront-ils? Je n'ai rien entendu. Il y a eu un silence radio en réponse à la demande selon laquelle le projet de loi nécessite un deuxième examen.

(Exclamations.)

M. Savoie : Si le ministre des Affaires intergouvernementales a quelque chose à dire, il peut se lever et s'exprimer lui aussi sur le projet de loi. Peut-être a-t-il dans son passé un maire libéral qui pourrait également soutenir la mesure. Peut-être que la première ministre ne le laissera pas faire. Qui sait?

C'est le genre de pression que l'opposition doit exercer sur le gouvernement. Nous devons être, dans cette Chambre, la voix des gens qui estiment que le gouvernement n'a pas présenté un projet de loi du niveau promis. Si les Libéraux avaient dit dès le premier jour qu'ils allaient se contenter de bricoler à la marge ou de ne s'occuper que d'un seul aspect de l'équation sans traiter l'autre, je ne pense pas que les gens auraient nécessairement voté pour eux. Cependant, dans un tel cas, la théorie aurait correspondu à la pratique. Ce que les Libéraux ont promis et ce qu'ils font réellement sont deux choses complètement différentes. S'ils prenaient au sérieux la consultation, s'ils consultaient véritablement et ne se contentaient pas de cocher une case, ils écouteraient plutôt que de se contenter de dire qu'ils ont fait ce

going to do in theory, then they would let this bill go to the law amendments committee.

There are some things about Bill 49 that could be so much better. The leader of the third party gave examples for the *Mining Act*. We could do the same, but we don't need to debate this bill that much more because municipal representatives have already indicated where the shortfalls are. Government members know where the shortfalls are. That is why, in this case, we're asking for this bill to go to the law amendments committee because we believe there is a better path forward for municipal funding. The relationship between provincial and municipal governments has been damaged by the government members, and there is absolutely no guarantee that they will revisit this after the bill has passed.

I'll ask this question. If government members are adamant that they're going to use their stabilizer, set the tax rate, and have some ability for municipalities to ask for more money, but if provincial government officials say no, and we don't understand the conditions under which that's going to happen, how will municipal officials cover that budget shortfall? It's a very simple question.

Let's use water systems, for example. If a municipality has a situation where its budget has gone through, the tax rate has been set, and it comes up against it, where will it get the money for that project? It can now do this municipal capital borrowing and all that kind of stuff, but some projects go far beyond that. Perhaps municipalities will have to raise water rates even higher to try to cover it. That means they will have less money for other services. How will that taxpayer, that property owner, benefit? They won't. It's artificial.

Government members might say: Well, the amount of your property assessment is here. However, all other costs will have increased. All this government is doing is playing a shell game. Government members will say: You can't blame us. We're not part of the

qu'ils avaient dit qu'ils feraient en théorie, puis ils laisseraient le projet de loi passer devant le Comité de modification des lois.

Certains aspects du projet de loi 49 pourraient être nettement améliorés. Le chef du tiers parti a donné des exemples concernant la *Loi sur les mines*. Nous pourrions faire la même chose, mais nous n'aurons pas à débattre davantage du projet de loi, car les responsables municipaux ont déjà signalé les lacunes. Les parlementaires du côté du gouvernement savent où se situent les lacunes. C'est pourquoi, dans ce cas précis, nous demandons que le projet de loi soit renvoyé au Comité de modification des lois, car nous estimons qu'il existe une meilleure voie à suivre pour le financement des municipalités. Les relations entre le gouvernement provincial et les gouvernements municipaux ont été mises à mal par les parlementaires du côté du gouvernement, et absolument rien ne garantit qu'ils reviendront sur cette question une fois le projet de loi adopté.

Je vais poser la question suivante. Si les parlementaires du côté du gouvernement tiennent absolument à utiliser leur stabilisateur, à fixer le taux d'imposition et à laisser aux municipalités une certaine marge de manoeuvre pour demander davantage d'argent, mais que les responsables du gouvernement provincial refusent, et que nous ne comprenons pas les conditions dans lesquelles cela se produira, comment les responsables municipaux combleront-ils le déficit budgétaire? C'est une question très simple.

Prenons l'exemple des réseaux d'aqueduc. Si une municipalité se trouve dans une situation où son budget a été adopté, où le taux d'imposition a été fixé et où elle se heurte à un problème à cet égard, où trouvera-t-elle l'argent pour un tel projet? Elle peut désormais recourir aux emprunts de capitaux pour les municipalités et tout ce genre de choses, mais certains projets dépassent largement un tel cadre. Peut-être les municipalités devront-elles augmenter encore davantage les tarifs de l'eau pour tenter de couvrir de tels coûts. Cela signifie qu'elles disposeront de moins d'argent pour d'autres services. En quoi cela profitera-t-il au contribuable, au propriétaire? En rien. C'est artificiel.

Les parlementaires du côté du gouvernement diront peut-être : Eh bien, voici le montant de votre évaluation foncière. Cependant, tous les autres coûts auront augmenté. Tout ce que fait le gouvernement, c'est un tour de passe-passe. Les parlementaires du côté du gouvernement diront : Vous ne pouvez pas

problem. We didn't listen to one thing you said. However, we're not part of the problem.

That is the difficulty that municipal officials are facing. To be blamed by another level of government, people who said that they were going to be with the municipal officials at all times... Well, there it is. On this side, we're not surprised.

I've put a lot of time into this, just trying to put pressure on the government to change its approach. It's a very simple ask. It's something that is done routinely in this House. If this legislation is going to be the kind of game changer that government members say it will be, if it's going to be this huge change that's going to allow municipalities to flourish, to cover that infrastructure shortfall, and to diversify revenues the way that they say it will, then there is absolutely no harm in this bill going to the law amendments committee. It will allow for that process to take place and make no difference in the implementation. We could get this done over the summer. When we come back in the fall, it could be in place. Everything would move forward.

13:30

Of course, if there are changes that the government will actually listen to, that might change the water on the beans a bit, but it will give us a better product. Ultimately, that's what we all want, Madam Speaker. We want better for our province. We want better for our cities.

(Interjections.)

Mr. Savoie: Thank you. We want better for our cities, so I'm going to put forward an amendment to send this to the law amendments committee.

nous en vouloir ; nous ne faisons pas partie du problème ; nous n'avons pas écouté un seul mot de ce que vous avez dit ; nous ne faisons toutefois pas partie du problème.

C'est là la difficulté à laquelle se heurtent les responsables municipaux. Se faire blâmer par un autre ordre de gouvernement, par des gens qui avaient dit qu'ils seraient aux côtés des élus municipaux à tout moment... Eh bien, voilà où on en est. De ce côté-ci, cela ne nous surprend pas.

J'ai consacré beaucoup de temps à cette question, simplement pour essayer de faire pression sur le gouvernement afin qu'il change d'approche. C'est une demande très simple. C'est quelque chose qui se fait couramment dans cette Chambre. Si la mesure législative doit être le véritable tournant que les parlementaires du côté du gouvernement prétendent qu'elle sera, si elle doit apporter un tel changement radical qui permettra aux municipalités de prospérer, de combler un tel déficit en matière d'infrastructures et de diversifier leurs recettes comme elles le prétendent, il n'y a alors absolument aucun inconvénient à ce que le projet de loi soit renvoyé au Comité de modification des lois. Cela permettra à ce processus de se dérouler sans avoir aucune incidence sur la mise en œuvre. Nous pourrions mener cela à bien pendant l'été. À notre retour à l'automne, la mesure pourrait être en vigueur. Tout irait de l'avant.

Bien sûr, s'il y a des modifications auxquelles le gouvernement sera réellement à l'écoute, cela pourrait légèrement modifier la donne, mais cela nous permettra d'obtenir un meilleur résultat. Au bout du compte, c'est ce que nous voulons tous, Madame la présidente. Nous voulons ce qu'il y a de mieux pour notre province. Nous voulons ce qu'il y a de mieux pour nos villes.

(Exclamations.)

M. Savoie : Merci. Comme nous voulons ce qu'il y a de mieux pour nos villes, je vais proposer un amendement visant à renvoyer le projet de loi au Comité de modification des lois.

Proposed Amendment to Motion for Second Reading of Bill 49 / Amendement proposé de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 49

Continuing, **Mr. Savoie** moved, seconded by **Ms. M. Johnson**, as follows:

THAT the motion for second reading be amended by deleting all the words after the word “that” and substituting the following:

“Bill 49, An Act Respecting Property Tax Reform, be not now read a second time but that the order for second reading be discharged and the subject matter of the Bill referred to the Standing Committee on Law Amendments.”

(**Madam Speaker** read the proposed amendment, and the following debate ensued.)

Debate on Proposed Amendment / Débat sur l'amendement proposé

Ms. M. Johnson: Thank you, Madam Speaker. I rise today to speak in opposition to Bill 49, *An Act Respecting Property Tax Reform*. Let me begin by saying something that will surprise a few of you. New Brunswick's property tax system does require reform. There is no question about that. Property owners across the province have experienced uncertainty, confusion, and, in many cases, genuine anxiety, as assessments have climbed dramatically over the past several years.

(Interjections.)

Ms. M. Johnson: Excuse me. I couldn't hear myself think for a minute.

The problem is not that the government recognizes the need for change. The problem is that, after identifying the right problem, it has produced the wrong solution. Bill 49 has been presented as one of the most significant property tax reforms in decades, and the government is speaking about predictability, transparency, and affordability. Those are all worthy goals. However, stakeholders are telling us that this bill does not work. We need to hear their testimony before the law amendments committee. What has been introduced is not a comprehensive reform. It is a

Amendement proposé de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 49 / Proposed Amendment to Motion for Second Reading of Bill 49

M. Savoie, appuyé par **M^{me} M. Johnson**, propose ce qui suit :

que la motion portant deuxième lecture soit amendée par la substitution, à tout ce qui suit le mot « que », de ce qui suit :

« le projet de loi 49, Loi concernant la réforme du régime d'impôt foncier, ne soit pas maintenant lu une deuxième fois, mais que l'ordre portant deuxième lecture soit révoqué et que l'objet du projet de loi soit renvoyé au Comité permanent de modification des lois. »

(**La présidente** donne lecture de l'amendement proposé ; il s'élève un débat.)

Débat sur l'amendement proposé / Debate on Proposed Amendment

M^{me} M. Johnson : Merci, Madame la présidente. Je prends la parole aujourd'hui pour m'opposer au projet de loi 49, *Loi concernant la réforme du régime d'impôt foncier*. Permettez-moi de commencer par une observation qui en surprendra certains d'entre vous. Le régime d'impôt foncier du Nouveau-Brunswick a bel et bien besoin d'une réforme. Cela ne fait aucun doute. Partout dans la province, les propriétaires ont connu l'incertitude, la confusion et, dans de nombreux cas, une véritable angoisse, alors que les évaluations ont grimpé en flèche au cours des dernières années.

(Exclamations.)

M^{me} M. Johnson : Excusez-moi. Je n'arrivais plus à m'entendre penser depuis un instant.

Le problème n'est pas que le gouvernement reconnaisse la nécessité d'un changement. Ce qui est problématique, c'est que, après avoir cerné le bon problème, il a proposé la mauvaise solution. Le projet de loi 49 a été présenté comme l'une des réformes les plus importantes du régime d'impôt foncier depuis des décennies, et le gouvernement parle de prévisibilité, de transparence et d'abordabilité. Ce sont là des objectifs louables. Cependant, les parties prenantes nous disent que le projet de loi ne fonctionne pas. Nous devons entendre leur témoignage devant le Comité de

partial reform and cautious at best. In many respects, it is a reform that increases provincial influence while failing to deliver the local flexibility municipalities have been requesting for years. That's why we're asking to send it to the law amendments committee.

Madam Speaker, New Brunswickers deserve better. The government has argued that rising assessments have disconnected property taxes from the actual cost of delivering services, and that criticism is not entirely wrong. When housing prices are rising rapidly because of market demand, population growth, or limited housing supply, property owners can suddenly find themselves facing significantly higher assessments. Those assessments can create pressure on tax bills even when municipal services haven't changed substantially. Many New Brunswickers feel that pressure. Seniors call municipal offices wondering why their taxes are increasing faster than their pensions. Young families question whether they will be able to remain in their homes. Small business owners worry about another cost increase at a time when inflation is already affecting every aspect of their operations. Those concerns are real. Identifying a problem does not automatically justify every solution. The question before us today is not whether reform is needed. The question is whether Bill 49 represents the right reform. I submit that it does not.

Madam Speaker, one of the most troubling aspects of this legislation is the degree to which it inserts the provincial government into decisions that have traditionally belonged to local governments. If we're seeking greater autonomy in municipalities, then that must include engaging them in the reform. Municipalities must exist because local decision-making matters. Communities in northern New Brunswick have different priorities than those in the Saint John region. Rural municipalities face different challenges than urban municipalities. Growing communities require different investments than communities experiencing population decline. Local councils understand those realities because they live them every day. Yet, under this bill, municipalities

modification des lois. Ce qui a été présenté n'est pas une réforme globale. Il s'agit d'une réforme partielle et, au mieux, prudente. À bien des égards, c'est une réforme qui renforce l'influence provinciale tout en ne parvenant pas à offrir la souplesse locale que les responsables municipaux réclament depuis des années. C'est pourquoi nous demandons que le projet de loi soit renvoyé au Comité de modification des lois.

Madame la présidente, les gens du Nouveau-Brunswick méritent mieux. Le gouvernement a fait valoir que la hausse des évaluations foncières a déconnecté l'impôt foncier du coût réel de la prestation des services, et cette critique n'est pas entièrement infondée. Lorsque les prix de l'immobilier augmentent rapidement en raison de la demande du marché, de la croissance démographique ou d'une offre limitée de logements, les propriétaires peuvent soudainement se retrouver aux prises avec des évaluations foncières nettement plus élevées. Ces évaluations peuvent exercer une pression sur les factures d'impôt, même lorsque les services municipaux n'ont pas changé de manière substantielle. Bien des gens du Nouveau-Brunswick ressentent cette pression. Les personnes âgées appellent les bureaux municipaux pour demander pourquoi leurs impôts augmentent plus vite que leurs pensions. Les jeunes familles se demandent si elles pourront rester dans leur logement. Les propriétaires de petites entreprises s'inquiètent d'une nouvelle hausse des coûts à un moment où l'inflation touche déjà tous les aspects de leurs activités. Ces préoccupations sont bien réelles. Le simple fait de cerner un problème ne justifie pas automatiquement n'importe quelle solution. La question qui se pose aujourd'hui n'est pas de savoir si une réforme est nécessaire. La question est de savoir si le projet de loi 49 représente la bonne réforme. Je soutiens que ce n'est pas le cas.

Madame la présidente, l'un des aspects les plus préoccupants du projet de loi est la mesure dans laquelle il fait intervenir le gouvernement provincial dans des décisions qui relevaient traditionnellement des gouvernements locaux. Si nous recherchons une plus grande autonomie pour les municipalités, cela doit passer par leur engagement dans la réforme. Les municipalités doivent exister parce que la prise de décision locale est importante. Les collectivités du nord du Nouveau-Brunswick ont des priorités différentes de celles de la région de Saint John. Les municipalités rurales sont aux prises avec des défis différents de ceux des municipalités urbaines. Les collectivités en pleine croissance nécessitent des investissements différents de ceux des collectivités en

will operate within a framework increasingly shaped by provincial formulas, provincial assumptions, and provincial expectations.

13:35

The government describes the mechanisms as stabilizers, but municipal leaders increasingly view them as constraints. That distinction matters. When a municipality decides it must invest in roads, water systems, public safety, recreation, infrastructure, or economic development, it should be able to make those decisions based upon local priorities. We don't need councils spending more time explaining why they have departed from provincial benchmarks. That's not empowering. That's managing, and there is a difference.

Madam Speaker, in a law amendments committee meeting, we could pay particular attention to what municipal officials are saying. The Union of the Municipalities of New Brunswick has participated extensively in consultations, and municipal leaders have approached those discussions in good faith. They have brought forward practical recommendations, identified long-standing challenges, and proposed tools that would allow local governments to better manage growth, development, and taxation.

Many of those recommendations are absent from this legislation. Municipalities have asked for greater authority over different property classes. They argue that residential taxpayers should not continue to carry a disproportionate burden, while local governments have limited flexibility regarding commercial and industrial taxation. That concern remains largely unresolved.

Municipalities have asked for reforms related to industrial property taxation. They've asked for tools that would encourage development and address vacant lands. They have sought greater access to data. They have sought greater flexibility. Instead, they have received a framework that many believe creates additional administrative obligations while leaving core structural issues untouched. UMN President

déclin démographique. Les conseils municipaux comprennent ces réalités, car ils les vivent au quotidien. Or, en vertu du projet de loi, les municipalités fonctionneront dans un cadre de plus en plus façonné par des formules, des hypothèses et des attentes provinciales.

Le gouvernement qualifie les mécanismes de stabilisateurs, mais les dirigeants municipaux les perçoivent de plus en plus comme des contraintes. La distinction est importante. Lorsqu'un dirigeant municipal décide qu'il doit investir dans les routes, les réseaux d'aqueduc, la sécurité publique, les loisirs, les infrastructures ou le développement économique, il devrait pouvoir prendre de telles décisions en fonction des priorités locales. Nous n'avons pas besoin que les conseils municipaux passent davantage de temps à expliquer pourquoi ils se sont écartés des critères provinciaux. Ce n'est pas de l'autonomisation. C'est de la gestion, et il y a une différence.

Madame la présidente, lors d'une réunion du Comité de modification des lois, nous pourrions accorder une attention particulière à ce que disent les responsables municipaux. L'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick a largement participé aux consultations et les dirigeants municipaux ont abordé ces discussions de bonne foi. Ils ont formulé des recommandations concrètes, cerné des défis de longue date et proposé des outils qui permettraient aux gouvernements locaux de mieux gérer la croissance, le développement et la fiscalité.

Bon nombre des recommandations formulées sont absentes de la mesure législative. Les responsables municipaux ont demandé davantage de pouvoirs sur différentes catégories de biens immobiliers. Ils font valoir que les contribuables résidentiels ne devraient pas continuer à supporter un fardeau disproportionné, alors que les gouvernements locaux disposent d'une souplesse limitée en matière de fiscalité commerciale et industrielle. Cette préoccupation reste largement sans réponse.

Les responsables municipaux ont réclamé des réformes concernant la fiscalité de la propriété industrielle. Ils ont demandé des outils susceptibles d'encourager le développement et de remédier au problème des terrains vacants. Ils ont réclamé un meilleur accès aux données. Ils ont réclamé davantage de souplesse. Au lieu de cela, ils se sont vu proposer un cadre qui, selon plusieurs, crée des obligations

Brittany Merrifield identified some concerns, saying that the bill creates another level of bureaucracy and that it amounts to funding cuts disguised as affordability measures. If those closest to the system are telling us that this legislation falls short, then we should listen.

Madam Speaker, I also worry about what this bill could mean for accountability. The government argues that stabilizers will create predictability, and maybe they will. However, predictability should never come at the expense of clarity. Under the current system, citizens generally know whom to hold accountable. If municipal spending increases, they know that they can question their local council. If provincial taxation policies change, they know that they can question the provincial government. Bill 49 risks blurring those lines.

Under the new system, tax bills would be shaped by provincial formulas and municipal budgets. Through the law amendments committee, we could determine whom taxpayers should hold accountable when these tax bills change. Should it be their municipality or the province? Should it be both or neither? Good governance requires clear accountability, and this legislation risks creating confusion rather than clarity.

Madam Speaker, another concern is that the government has oversold the financial benefits of Bill 49. Throughout the public discussions surrounding the bill, New Brunswickers have heard repeated references to affordability. However, we must distinguish between slower tax increases and actual savings, as they are not the same thing. If a homeowner's taxes rise by 2% instead of 6%, well, it might provide a little relief, but it is still an increase. If a senior receives additional support through an enhanced allowance, that may be helpful, but it doesn't address broader affordability pressures related to food, energy, housing, and health care costs.

administratives additionnelles tout en laissant de côté les problèmes structurels fondamentaux. La présidente de l'UMNB, Brittany Merrifield, a fait part de certaines préoccupations, affirmant que le projet de loi crée un niveau supplémentaire de bureaucratie et qu'il revient à des réductions de financement déguisées en mesures d'abordabilité. Si les personnes qui sont les plus proches du régime nous disent que la mesure législative est insuffisante, nous devrions alors les écouter.

Madame la présidente, je m'inquiète également des conséquences que le projet de loi pourrait avoir sur la responsabilité. Le gouvernement fait valoir que les stabilisateurs apporteront de la prévisibilité, et c'est peut-être le cas. Cependant, la prévisibilité ne devrait jamais se faire au détriment de la clarté. Dans le système actuel, les gens savent généralement à qui demander des comptes. Si les dépenses municipales augmentent, ils savent qu'ils peuvent interpellier leur conseil municipal. Si les politiques fiscales provinciales changent, ils savent qu'ils peuvent interpellier le gouvernement provincial. Le projet de loi 49 risque de brouiller ces frontières.

Dans le nouveau système, les factures d'impôt seraient déterminées par des formules provinciales et les budgets municipaux. Au sein du Comité de modification des lois, nous pourrions déterminer à qui les contribuables devraient demander des comptes lorsque ces factures d'impôt changent. S'agit-il de leur municipalité ou de la province? S'agit-il des deux ou d'aucune des deux? Une bonne gouvernance exige une responsabilité claire, et la mesure législative proposée risque de semer la confusion plutôt que d'apporter de la clarté.

Madame la présidente, une autre préoccupation tient au fait que le gouvernement a exagéré les avantages financiers du projet de loi 49. Tout au long des débats publics autour de ce projet de loi, les gens du Nouveau-Brunswick ont entendu des références répétées à l'abordabilité. Cependant, il faut faire une distinction entre un ralentissement de la hausse des impôts et les économies réelles, car ils ne sont pas une seule et même chose. Si les impôts d'un propriétaire augmentent de 2 % au lieu de 6 %, cela peut certes apporter un léger soulagement, mais il s'agit tout de même d'une augmentation. Si une personne âgée bénéficie d'un soutien supplémentaire grâce à une allocation majorée, cela peut être utile, mais cela ne résout pas les pressions plus générales sur

Government members have highlighted examples where taxpayers may see modest reductions or more predictable outcomes. Those examples deserve consideration, but examples are not guarantees. The true test will be what happens across this province over time. Sending this bill to the law amendments committee would allow us to ask these questions: Will overall property tax burdens decline? Will municipalities become more financially sustainable? Will residents experience meaningful affordability improvements? The government has not provided convincing answers to those questions.

Madam Speaker, rural New Brunswick deserves special attention in this discussion. Many rural communities already face significant financial challenges. They maintain extensive road networks while supporting recreational facilities and providing essential services across large geographic areas. At the same time, they often have smaller tax bases than larger urban centres. Local flexibility is not a luxury for these communities; it is a necessity.

A one-size-fits-all framework developed here in Fredericton cannot possibly reflect the realities of every municipality in the province. What works for a rapidly growing suburban community may not work for a rural community experiencing population decline. What works for a municipality with substantial commercial development may not work for one that relies almost entirely upon residential taxation. Bill 49 moves us closer to uniformity at a time when flexibility is needed.

13:40

Madam Speaker, there is also a broader issue that this legislation largely ignores. Property tax reform cannot be separated from municipal finance reform. For years, municipal officials have argued that they rely too heavily on property tax. Around 85% of municipal revenue comes from that single source. That level of dependence is unusually high, and it means that

l'abordabilité liées aux coûts de l'alimentation, de l'énergie, du logement et des soins de santé.

Les parlementaires du côté du gouvernement ont mis en avant des exemples où les contribuables pourraient bénéficier de réductions modestes ou de résultats plus prévisibles. Ces exemples méritent d'être pris en considération, mais les exemples ne sont pas des garanties. Le véritable test consistera à observer ce qui se passera dans toute la province au fil du temps. Renvoyer le projet de loi au Comité de modification des lois nous permettrait de poser les questions suivantes : Le fardeau fiscal global lié à l'immobilier diminuera-t-il? Les municipalités deviendront-elles plus viables financièrement? Les résidents bénéficieront-ils d'une amélioration significative en matière d'abordabilité? Le gouvernement n'a pas apporté de réponses convaincantes à ces questions.

Madame la présidente, les régions rurales du Nouveau-Brunswick méritent une attention particulière dans le présent débat. De nombreuses collectivités rurales sont déjà aux prises avec d'importants défis financiers. Elles entretiennent de vastes réseaux routiers tout en soutenant des installations de loisirs et en fournissant des services essentiels sur de vastes zones géographiques. Parallèlement, elles disposent souvent d'une assiette fiscale plus restreinte que les grands centres urbains. La souplesse locale n'est pas un luxe pour ces collectivités, elle est une nécessité.

Un cadre unique élaboré ici, à Fredericton, ne peut en aucun cas refléter les réalités de chaque municipalité de la province. Ce qui fonctionne pour une collectivité de banlieue en pleine croissance ne fonctionnera peut-être pas pour une collectivité rurale en déclin démographique. Ce qui fonctionne pour une municipalité bénéficiant d'un développement commercial important ne fonctionnera peut-être pas pour une autre qui dépend presque entièrement de la fiscalité résidentielle. Le projet de loi 49 nous rapproche de l'uniformité à un moment où la souplesse est nécessaire.

Madame la présidente, il y a également un enjeu plus large que la présente mesure législative ignore en grande partie. La réforme du régime d'impôt foncier ne peut être dissociée de la réforme des finances municipales. Depuis des années, les responsables municipaux font valoir qu'ils dépendent trop de l'impôt foncier. Environ 85 % des recettes

municipalities have limited options when costs rise. It means local governments remain vulnerable to economic fluctuations. It means every conversation about municipal finance eventually becomes a conversation about property tax.

A truly ambitious reform package would have examined alternative revenue tools. It would have addressed the broader relationship between provincial and municipal governments. It would have explored long-term fiscal sustainability. Instead, Bill 49 primarily focuses on managing the existing system. Managing a system is not the same as transforming it.

Madam Speaker, I want to acknowledge that there are positive elements in this legislation. Transparency matters. Simpler tax bills are beneficial. Digital assessment notices may improve accessibility. Additional support for eligible homeowners deserves consideration. Separating dramatic assessment increases from immediate tax impacts may provide some stability. Those are all positive steps.

In general terms, municipalities welcome reform. However, government members should always be willing to recognize constructive measures when they appear. Positive measures do not automatically make a bill sufficient. The question is whether these changes justify the government's claim that this represents meaningful property tax reform. In my view, they do not. This legislation leaves too many structural issues unresolved. It leaves municipalities asking for greater autonomy. It leaves taxpayers wondering whether promised affordability is going to materialize. It leaves this province still dependent upon a municipal finance model that many agree requires deeper examination.

Madam Speaker, legislation should not be judged by press releases. It should be judged by outcomes. Years from now, New Brunswickers will not evaluate Bill 49 based on government announcements. They will

municipales proviennent de cette seule source. Un tel niveau de dépendance est exceptionnellement élevé, ce qui signifie que les municipalités ont peu de marge de manoeuvre lorsque les coûts augmentent. Cela signifie que les gouvernements locaux restent vulnérables aux fluctuations économiques. Cela signifie que toute discussion sur les finances municipales finit inévitablement par porter sur l'impôt foncier.

Un ensemble de mesures de réforme véritablement ambitieux aurait examiné d'autres sources de recettes. Il aurait abordé la relation plus large entre les gouvernements provincial et municipaux. Il aurait exploré la viabilité budgétaire à long terme. Au lieu de cela, le projet de loi 49 se concentre principalement sur la gestion du régime existant. Gérer un régime n'est pas la même chose que le transformer.

Madame la présidente, je tiens à reconnaître que la mesure législative comporte des éléments positifs. La transparence est importante. Des factures d'impôt plus simples sont bénéfiques. Des avis d'évaluation numériques peuvent améliorer l'accessibilité. Un soutien supplémentaire aux propriétaires admissibles mérite d'être pris en considération. Le fait de dissocier les hausses spectaculaires des évaluations de leurs répercussions fiscales immédiates peut apporter une certaine stabilité. Ce sont là autant de mesures positives.

D'une manière générale, les responsables municipaux sont favorables à une réforme. Cependant, les parlementaires du côté du gouvernement devraient toujours être prêts à reconnaître les mesures constructives lorsqu'elles se présentent. Les mesures positives ne suffisent pas à elles seules à rendre un projet de loi satisfaisant. La question est de savoir si les changements proposés justifient l'affirmation du gouvernement selon laquelle il s'agit d'une réforme significative du régime d'impôt foncier. À mon avis, ce n'est pas le cas. La mesure législative laisse trop de problèmes structurels en suspens. Elle laisse les municipalités réclamer une plus grande autonomie. Elle laisse les contribuables se demander si l'abordabilité promise va se concrétiser. Elle laisse la province toujours dépendante d'un modèle de financement municipal dont plusieurs s'accordent à dire qu'il nécessite un examen plus approfondi.

Madame la présidente, une mesure législative ne doit pas être jugée à l'aune des communiqués de presse. Elle doit être jugée à l'aune de ses résultats. Dans quelques années, les gens du Nouveau-Brunswick

evaluate it based on their tax bills and based on the quality of their local services. They will assess it based on whether municipal governments have the tools necessary to build strong communities. That is the standard this bill must meet. Today, I'm not convinced it does.

As with most decisions made by government, there is a necessity to listen carefully to municipalities, listen to the workers on the front line, listen to the concerns raised by UMN, listen to local councils and taxpayers, and, most important, recognize that meaningful reform is not finished simply because legislation has been introduced.

If government members truly want lasting property tax reform, they should be prepared to strengthen this bill by expanding municipal autonomy, addressing long-standing inequities, and undertaking the broader fiscal reforms that municipalities have requested. By sending this bill to the law amendments committee, we can explore... New Brunswickers deserve a property tax system that is fair. They deserve one that is transparent and predictable. They also deserve one that respects local decision-making and addresses the root causes of the challenges we face. Bill 49 does not yet achieve that balance. For those reasons, I request that it be sent to the law amendments committee for a thorough examination. Thank you, Madam Speaker.

Madam Speaker: Do any other members wish to speak on the amendment?

13:45

(**La présidente** donne lecture de l'amendement proposé et met la question aux voix.)

M^{me} M. Johnson et **M. Hogan** demandent la tenue d'un vote nominal.)

n'évalueront pas le projet de loi 49 sur la base des annonces du gouvernement. Ils l'évalueront en fonction de leurs factures d'impôt et de la qualité de leurs services locaux. Ils l'évalueront en fonction de la capacité des gouvernements municipaux à disposer des outils nécessaires pour bâtir des collectivités solides. C'est à cette aune que le projet de loi doit être mesuré. Aujourd'hui, je ne suis pas convaincue qu'il y réponde.

Comme pour la plupart des décisions prises par le gouvernement, il est nécessaire d'écouter attentivement les responsables municipaux, d'écouter les travailleurs de première ligne, d'écouter les préoccupations soulevées par l'UMNB, d'écouter les conseils municipaux et les contribuables, et, surtout, de reconnaître qu'une réforme significative n'est pas achevée simplement parce qu'une mesure législative a été déposée.

Si les parlementaires du côté du gouvernement veulent véritablement une réforme durable du régime d'impôt foncier, ils devraient être prêts à renforcer le projet de loi en élargissant l'autonomie municipale, en remédiant aux inégalités de longue date et en entreprenant les réformes fiscales plus larges que les responsables municipaux ont demandées. En renvoyant le projet de loi au Comité de modification des lois, nous pourrions explorer... Les gens du Nouveau-Brunswick méritent un régime d'impôt foncier qui soit équitable. Ils méritent un régime transparent et prévisible. Ils méritent également un régime qui respecte la prise de décision locale et s'attaque aux causes profondes des défis avec lesquels nous sommes aux prises. Le projet de loi 49 n'atteint pas encore un tel équilibre. Pour ces raisons, je demande qu'il soit renvoyé au Comité de modification des lois aux fins d'un examen approfondi. Merci, Madame la présidente.

La présidente : D'autres parlementaires veulent-ils prendre la parole au sujet de l'amendement?

(**Madam Speaker**, having read the proposed amendment, put the question.)

Ms. M. Johnson and **Mr. Hogan** requested a recorded vote.)

Recorded Vote—Proposed Amendment to Motion for Second Reading of Bill 49 Defeated / Vote nominal et rejet de l'amendement proposé de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 49

(Madam Speaker, having dispensed with the ringing of the division bells, put the question on the proposed amendment to the motion for second reading of Bill 49, *An Act Respecting Property Tax Reform*, and the amendment was defeated on a vote of 21 Nays to 13 Yeas, recorded as follows:

Yeas—Mr. Hogan, Ms. M. Johnson, Mr. Austin, Mr. Monahan, Mr. Ames, Ms. M. Wilson, Mr. Weir, Mr. Oliver, Mr. Russell, Ms. S. Wilson, Mr. Cullins, Ms. Bockus, Mr. Lee.

Nays—Hon. Mr. Gauvin, Hon. Ms. Holt, Hon. Mr. Legacy, Hon. Ms. Miles, Hon. Mr. Doman, Hon. C. Johnson, Hon. Mr. D'Amours, Hon. Mr. McKee, Hon. C. Chiasson, Hon. Ms. Boudreau, Hon. Mr. Finnigan, Hon. Mr. Herron, Hon. Ms. Townsend, Hon. Mr. Kennedy, Hon. Mr. Hickey, Ms. Wilcott, Mr. Mallet, Mr. J. LeBlanc, Ms. Vautour, Ms. Sodhi, Mr. Robichaud.)

Deuxième lecture / Second Reading

(La présidente met la question aux voix ; le projet de loi 49, *Loi concernant la réforme du régime d'impôt foncier*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Debate on Second Reading of Bill 50 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 50

Ms. Bockus, after the Speaker called for continuation of the debate on second reading of Bill 50, *An Act Respecting the Enforcement of First Nations Laws and the Prosecution of Offences under First Nations Laws*: Thank you, Madam Speaker. I appreciate the opportunity to provide this response to the New Brunswick government's Bill 50.

What did I say? Everybody's leaving. Okay.

13:50

It's *An Act Respecting the Enforcement of First Nations Laws and the Prosecution of Offences under First Nations Laws*. This bill, introduced on May 27,

Vote nominal et rejet de l'amendement proposé de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 49 / Recorded Vote—Proposed Amendment to Motion for Second Reading of Bill 49 Defeated

(La présidente déclare dispense de sonnerie d'appel et met aux voix l'amendement proposé de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 49, *Loi concernant la réforme du régime d'impôt foncier* ; l'amendement est rejeté par un vote de 21 contre et 13 pour, inscrit comme suit :

pour : M. Hogan, M^{me} M. Johnson, M. Austin, M. Monahan, M. Ames, M^{me} M. Wilson, M. Weir, M. Oliver, M. Russell, M^{me} S. Wilson, M. Cullins, M^{me} Bockus, M. Lee ;

contre : l'hon. M. Gauvin, l'hon. M^{me} Holt, l'hon. M. Legacy, l'hon. M^{me} Miles, l'hon. M. Doman, l'hon. C. Johnson, l'hon. M. D'Amours, l'hon. M. McKee, l'hon. C. Chiasson, l'hon. M^{me} Boudreau, l'hon. M. Finnigan, l'hon. M. Herron, l'hon. M^{me} Townsend, l'hon. M. Kennedy, l'hon. M. Hickey, M^{me} Wilcott, M. Mallet, M. J. LeBlanc, M^{me} Vautour, M^{me} Sodhi, M. Robichaud.)

Second Reading / Deuxième lecture

(Madam Speaker put the question, and Bill 49, *An Act Respecting Property Tax Reform*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 50 / Debate on Second Reading of Bill 50

M^{me} Bockus, à l'appel de la reprise du débat portant sur la deuxième lecture du projet de loi 50, *Loi concernant l'application des textes législatifs des Premières Nations et la poursuite des infractions qui y sont prévues* : Merci, Madame la présidente. Je vous remercie de me donner l'occasion de présenter ma réponse au projet de loi 50 du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Qu'est-ce que j'ai dit? Tout le monde s'en va. D'accord.

Il s'agit d'une *Loi concernant l'application des textes législatifs des Premières Nations et la poursuite des infractions qui y sont prévues*. Ce projet de loi, déposé

proposes amendments to the *Provincial Offences Procedure Act* (POPA) and its regulations. The minister said that the bill's goal is to create a clearer pathway for enforcing and prosecuting First Nations bylaws by integrating them into the provincial offences procedures system. Police officers and designated First Nations enforcement officers would issue tickets or appearance notices with options to pay fines or contest them in court. Fines collected would return to First Nations communities.

I acknowledge the intent behind this legislation. For too long, First Nations have passed bylaws that address critical local issues, such as public safety, land use, environmental protection, and community well-being, only to see them unenforceable due to gaps in provincial recognition and prosecution mechanisms. This has undermined self-governance and community safety. Several of New Brunswick's First Nations leaders have publicly described this bill as a cautious but positive first step.

I have personally spoken with Peskotomuhkati Chief Hugh Akagi, who lives in Saint Andrews, which is in my riding of Saint Croix. Chief Hugh told me that this document could be a great effort but needs to be done with not just one political party. He said that if this bill makes room for Native law in the provincial legal system, then this is justice for all. The chief says he sees this bill as opening the door. It's a first step toward aligning First Nations laws with common law. Chief Hugh says Native law is closer to what he describes as natural law.

The chief also questioned what exactly the province defines as "First Nation law", noting that this bill describes it as per "under the *Indian Act*." However, it does not elaborate any further to describe exactly what that means. On page 10 of the presented bill, Chief Hugh noticed that paragraph (a.62) states that citations could be made by "police officers and any person appointed by a First Nation as an enforcement officer for the purposes of a First Nation law made by the First Nation, whether or not the person is appointed as a

le 27 mai, propose des modifications à la *Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales* (LPAIP) et à ses règlements d'application. Le ministre a déclaré que l'objectif du projet de loi est de créer un cadre plus clair pour l'application des textes législatifs des Premières Nations et la poursuite des infractions qui y sont prévues en les intégrant à la procédure applicable aux infractions provinciales. Les agents de police et les agents d'application désignés des Premières Nations délivreraient des contraventions ou des citations à comparaître, offrant la possibilité de payer les amendes ou de les contester devant les tribunaux. Les amendes perçues reviendraient aux collectivités des Premières Nations.

Je reconnais l'intention qui sous-tend le projet de loi. Depuis trop longtemps, les Premières Nations adoptent des textes législatifs qui portent sur des questions locales cruciales, telles que la sécurité publique, l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement et le bien-être communautaire, pour finalement constater qu'ils sont inapplicables en raison de lacunes dans les mécanismes provinciaux de reconnaissance et de poursuites. Cela a porté atteinte à l'autonomie gouvernementale et à la sécurité communautaire. Plusieurs dirigeants des Premières Nations du Nouveau-Brunswick ont publiquement qualifié le projet de loi de premier pas prudent mais positif.

J'ai personnellement discuté avec le chef Hugh Akagi des Peskotomuhkatiyik, qui réside à Saint Andrews, dans ma circonscription de Sainte-Croix. Le chef Hugh m'a confié que le projet de loi pourrait constituer une avancée majeure, mais qu'il ne doit pas être le fait d'un seul parti politique. Il a dit que si le projet de loi fait une place au droit autochtone dans le système juridique provincial, c'est alors une justice pour tous. Le chef considère que le projet de loi ouvre la voie. C'est un premier pas vers l'harmonisation des lois des Premières Nations avec la common law. Le chef Hugh affirme que le droit autochtone est plus proche de ce qu'il décrit comme le droit naturel.

Le chef s'est également interrogé sur la définition exacte que la province donne du « droit des Premières Nations », soulignant que le projet de loi le décrit comme relevant de la *Loi sur les Indiens*. Cependant, il ne donne pas plus de précisions sur ce que cela signifie exactement. À la page 10 du projet de loi proposé, le chef Hugh a remarqué que l'alinéa a.62) stipule que des contraventions peuvent être dressées par « les agents de police et les personnes nommées par une Première Nation à titre d'agents chargés de

special constable under the *Police Act*". He commented that things can go wrong if that person is not qualified or properly trained. He said he has no problem with accountability with regard to safety rules, but there are times when these are applied without the proper understanding of their impact on Indigenous peoples.

Some First Nations chiefs had a meeting with the Premier and two of her Cabinet ministers recently. Chief Hugh said he had attended that meeting. One of the concerns voiced by the chiefs was that they were not being heard and did not have a say in government, especially when it comes to policing and the judicial system. He asked: How do we have input?

At this session, he said it looked as though First Nations communities really need a way to align themselves with the judicial system or to have input into that system. He stressed that this bill might be a good thing, but the meeting wasn't a consultation on the bill. He stated that it is not relevant to First Nations until they have input. Leaders throughout New Brunswick have echoed similar sentiments. They view the bill as progress toward rebuilding government-to-government relationships and supporting self-governance.

I share this cautious optimism. The bill opens the door to practical enforcement by leveraging existing provincial resources that can benefit communities immediately without requiring entirely new parallel systems. Returning fines to First Nations directly supports local priorities. Collaboration with groups and individual communities in its development is also encouraging. However, this must be the beginning of meaningful consultation and not the end. First Nations communities across New Brunswick see this legislation as an opening. However, they need assurances that it will lead to deeper recognition of their inherent right to self-government under section 35 of the *Constitution Act, 1982*, on treaties and sovereignty.

l'application d'un texte législatif de cette Première Nation, qu'elles soient ou non nommées à titre de constables spéciaux en vertu de la *Loi sur la police* ». Il a fait remarquer que des problèmes pouvaient survenir si cette personne n'était pas qualifiée ou correctement formée. Il a dit qu'il n'avait aucun problème avec la responsabilité en matière de règles de sécurité, mais qu'il arrivait parfois que celles-ci soient appliquées sans que l'on comprenne bien leur incidence sur les personnes autochtones.

Certains chefs de Premières Nations ont récemment eu une réunion avec la première ministre et deux de ses ministres. Le chef Hugh a dit avoir assisté à cette réunion. L'une des préoccupations exprimées par les chefs était qu'ils n'étaient pas écoutés et n'avaient pas leur mot à dire au sein du gouvernement, notamment en matière de maintien de l'ordre et de système judiciaire. Il a demandé : Comment pouvons-nous faire valoir notre point de vue?

Lors de la réunion en question, le chef Hugh a dit qu'il semblait que les collectivités des Premières Nations aient réellement besoin d'un moyen de s'aligner sur le système judiciaire ou d'avoir leur mot à dire au sein de ce système. Il a souligné que le projet de loi pouvait être une bonne chose, mais que la réunion n'avait pas constitué une consultation sur ce projet de loi. Il a affirmé que celui-ci ne concernait pas les Premières Nations tant qu'elles n'avaient pas leur mot à dire. Partout au Nouveau-Brunswick, les dirigeants ont fait écho à ces sentiments. Ils considèrent le projet de loi comme un pas en avant vers le rétablissement des relations de gouvernement à gouvernement et le soutien à l'autonomie gouvernementale.

Je partage un tel optimisme prudent. Le projet de loi ouvre la voie à une mise en oeuvre concrète en tirant parti des ressources provinciales existantes, ce qui peut profiter immédiatement aux collectivités sans nécessiter la mise en place de systèmes parallèles entièrement nouveaux. Le reversement des amendes aux Premières Nations soutient directement les priorités locales. La collaboration avec des groupes et des collectivités individuelles lors de l'élaboration du projet de loi est également encourageante. Toutefois, cela doit marquer le début d'une consultation significative, et non sa fin. Les collectivités des Premières Nations de tout le Nouveau-Brunswick voient dans la mesure législative proposée une ouverture. Elles ont toutefois besoin d'assurances qu'elle mènera à une reconnaissance plus profonde de leur droit inhérent à l'autonomie gouvernementale en

Chief Hugh said that this bill could be a cautious first step toward aligning existing common law with Native law, distinguishing it from First Nation law, common law, and natural law. It would make room for Native law within the current legal system.

13:55

Where do we go from here? We need broader self-government alignment, capacity, and funding. First Nations need resources for drafting robust bylaws. What funding commitments or implementation support will accompany the proclamation of this law? Without more clarity, the bill risks creating a narrow pathway rather than a genuine tool for self-determination. We ask the government to provide this definition and consult on it before final passing and proclamation.

We stand ready to work with the province as partners. Let this bill mark the start of a new chapter where First Nations laws are not just passed but also fully respected and enforced. We look forward to the government's responses and continued dialogue. Thank you.

Madam Speaker: Do we have other speakers on Bill 50?

Second Reading / Deuxième lecture

(**Madam Speaker** put the question, and Bill 50, *An Act Respecting the Enforcement of First Nations Laws and the Prosecution of Offences under First Nations Laws*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Debate on Second Reading of Bill 46 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 46

Mr. Oliver, after the Speaker called for continuation of the debate on second reading of Bill 46, *Energy Sector Consumer Advocate Act*: Okay, it's Friday

vertu de l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*, concernant les traités et la souveraineté.

Le chef Hugh a dit que le projet de loi pourrait constituer un premier pas prudent vers l'harmonisation de la common law avec le droit autochtone, en le distinguant du droit des Premières Nations, de la common law et du droit naturel. Cela permettrait de faire une place au droit autochtone au sein du système juridique actuel.

Quelle est la prochaine étape? Nous avons besoin d'un alignement plus large en matière d'autonomie gouvernementale, de renforcement des capacités et de financement. Les Premières Nations ont besoin de ressources pour rédiger des règlements solides. Quels engagements financiers ou quel soutien à la mise en oeuvre accompagneront la promulgation de la loi proposée? Sans plus de clarté, le projet de loi risque de créer une voie étroite plutôt qu'un véritable outil d'autodétermination. Nous demandons au gouvernement de fournir une telle définition et de mener des consultations à ce sujet avant l'adoption définitive et la promulgation.

Nous sommes prêts à travailler en partenariat avec le gouvernement provincial. Que le projet de loi marque le début d'un nouveau chapitre où les lois des Premières Nations ne sont pas seulement adoptées, mais aussi pleinement respectées et appliquées. Nous attendons avec intérêt les réponses du gouvernement et la poursuite du dialogue. Merci.

La présidente : Y a-t-il d'autres intervenants sur le projet de loi 50?

Deuxième lecture / Second Reading

(**La présidente** met la question aux voix ; le projet de loi 50, *Loi concernant l'application des textes législatifs des Premières Nations et la poursuite des infractions qui y sont prévues*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 46 / Debate on Second Reading of Bill 46

M. Oliver, à l'appel de la reprise du débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 46, *Loi sur le défenseur des consommateurs du secteur énergétique :*

afternoon. Everybody wants to hear this message. Madam Speaker, I rise today to speak on Bill 46, an Act respecting the office of the Energy Sector Consumer Advocate. I do so recognizing that the subject matter before us touches on an issue that affects virtually every household, every small business, every farm, and every community in New Brunswick. Regardless of where one lives in this province, whether it's in Kings Centre, Saint John, Edmundston, Hampton, Grand-Sault, Shippagan, Miramichi, Bouctouche, Bathurst, Fredericton, Moncton, or any of our rural communities, energy costs have become an increasingly significant concern for families who are already facing substantial financial pressures from nearly every direction.

When the government introduced this legislation, it presented the bill as a measure intended to strengthen the voice of residential consumers and small businesses within our energy system. We are told that the proposed office will assist consumers in resolving concerns with regulated utilities, improve energy literacy, and provide representation before the Energy and Utilities Board on matters affecting ratepayers. Now, on the surface, those objectives seem reasonable enough, but every member of this House, I'm sure, supports the principle that consumers should have access to information, that they should be treated fairly by utilities, and that their interests should be represented when decisions affecting rates and services are being considered.

However, the responsibility of legislators and, particularly, the responsibility of His Majesty's official opposition is not simply to accept the stated purpose of legislation at face value. Our duty is to look beyond the press release, beyond the talking points of government, and beyond the title of the bill itself and to ask a much more fundamental question: Does this legislation actually solve the problem it claims to address?

That question is particularly important because Bill 46 has arrived at a moment when New Brunswickers are increasingly anxious about affordability. Families are struggling with rising housing costs, rising insurance costs, rising grocery costs, and rising utility costs.

Bon, nous sommes vendredi après-midi. Tout le monde veut entendre ce message. Madame la présidente, je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 46, une loi concernant le Bureau du défenseur des consommateurs du secteur énergétique. Je le fais en reconnaissant que le sujet qui nous occupe touche une question qui concerne pratiquement tous les foyers, toutes les petites entreprises, toutes les exploitations agricoles et toutes les collectivités du Nouveau-Brunswick. Peu importe où l'on vit dans la province, que ce soit dans Kings-Centre, à Saint John, à Edmundston, à Hampton, à Grand-Sault, à Shippagan, à Miramichi, à Bouctouche, à Bathurst, à Fredericton, à Moncton ou dans n'importe laquelle de nos collectivités rurales, les coûts de l'énergie sont devenus une préoccupation de plus en plus importante pour les familles qui subissent déjà d'importantes pressions financières venant presque de toutes parts.

Lorsque le gouvernement a déposé le projet de loi, il l'a présenté comme une mesure visant à renforcer la voix des consommateurs résidentiels et des petites entreprises au sein de notre système énergétique. On nous dit que le bureau proposé aidera les consommateurs à résoudre leurs différends avec les services publics réglementés, améliorera la littératie énergétique et assurera leur représentation devant la Commission de l'énergie et des services publics sur les questions touchant les usagers. À première vue, de tels objectifs semblent tout à fait raisonnables, mais je suis certain que tous les parlementaires de cette Chambre soutiennent le principe selon lequel les consommateurs doivent avoir accès à l'information, être traités équitablement par les services publics et voir leurs intérêts représentés lorsque des décisions concernant les tarifs et les services sont examinées.

Cependant, la responsabilité des législateurs et, en particulier, celle de l'opposition officielle de Sa Majesté ne consiste pas simplement à accepter tel quel l'objectif déclaré d'une mesure législative. Notre devoir est de regarder au-delà du communiqué de presse, au-delà des arguments avancés par le gouvernement et au-delà du titre même du projet de loi, pour poser une question bien plus fondamentale : Cette mesure législative résout-elle réellement le problème qu'elle prétend traiter?

Il s'agit d'une question particulièrement importante, car le projet de loi 46 arrive à un moment où les gens du Nouveau-Brunswick sont de plus en plus préoccupés par l'abordabilité. Les familles sont aux prises avec la hausse des coûts du logement, des assurances, des produits alimentaires et des services

Small businesses are trying to absorb higher operating—

publics. Les petites entreprises tentent d'absorber la hausse de leurs coûts d'exploitation...

14:00

Madam Speaker: Thank you, member. Thank you. It being two o'clock, the House is now adjourned. I wish you all a good weekend.

La présidente : Merci, Monsieur le député. Merci. Comme il est 14 h, la Chambre est ajournée. Je vous souhaite à tous une bonne fin de semaine.

Je vous souhaite une bonne fin de semaine de repos. Nous nous reverrons mardi prochain. Merci.

I hope you have a good, restful weekend. We will see each other again next Tuesday. Thank you.

(La séance est levée à 14 h.)

(The House adjourned at 2 p.m.)